

Thèse de doctorat
présentée à l'École nationale d'administration publique
dans le cadre du programme de doctorat en administration publique
pour l'obtention du grade de Philosophiæ Doctor (Ph. D.)

Thèse intitulée

Visibilité des voix militantes, pratiques de mobilisation et priorités stratégiques: étude de cas des dynamiques internes du Mouvement Jeunes et Santé Mentale au Québec selon une approche intersectionnelle

Présentée par

Emilie Proteau-Dupont

Juillet 2025

La thèse intitulée

Visibilité des voix militantes, pratiques de mobilisation et priorités stratégiques: étude de cas des dynamiques internes du Mouvement Jeunes et Santé Mentale au Québec selon une approche intersectionnelle

Présentée par

Émilie Proteau-Dupont

Est évaluée par les membres du jury de thèse suivants :

Isabelle Fortier, Professeure titulaire à l'ENAP et présidente

Nassera Touati, Professeure titulaire à l'ENAP et évaluatrice interne

Tatiana Garakani, Professeure titulaire à l'ENAP et directrice de thèse

Pascale Dufour, Professeure titulaire à l'Université de Montréal,
département de Science politique, évaluatrice externe

**À toutes celles et ceux qui souhaitent favoriser l'expression et la prise en compte des
« sans-voix »**

« Si c'est une forme de richesse d'avoir le droit de parler, d'avoir de la crédibilité et d'être entendu, cette richesse est en train d'être redistribuée. Pendant longtemps, il y a eu une élite qui disposait d'un auditoire et d'une crédibilité, par opposition à une classe inférieure dépourvue de voix. À mesure que cette richesse est redistribuée, l'incompréhension stupéfaite de l'élite érupte encore et encore, une colère et une incrédulité devant le fait que cette femme ou cette enfant ose parler, que des gens osent la croire, que sa voix compte, que sa vérité puisse mettre fin au règne d'un homme puissant. Ces voix, une fois entendues, renversent les relations de pouvoirs. »

Rébecca Solnit (2017)

Remerciements

Ma superviseuse de thèse, Tatiana Garakani

Outre son expertise et son sens de l'organisation irréprochables, je tiens à remercier profondément Madame Garakani pour ses qualités humaines telles que le sens de l'écoute et son ouverture, qui ont su transformer mon parcours doctoral en une aventure mémorable!

Le Mouvement Jeunes et Santé Mentale

Milles mercis pour la confiance qui me fut dédiée et la collaboration du Mouvement pour la réalisation de cette thèse! Chaque professionnel.le ou jeune militant.e rencontré.e.s m'ont positivement marquée et je m'estime grandement choyée d'avoir connu des personnes si inspirantes dans leur parcours et leur engagement!

Mes proches pour leur soutien inconditionnel :

La vie n'aurait pas la même saveur et la même joie sans votre présence infaillible dans ma vie. Je vous aime toutes et tous profondément.

... Un remerciement spécial dédié à ma mère, Michelle Proteau. Elle est décédée durant mon cheminement doctoral. Elle fut mon inspiration pour entamer ce projet en collaboration avec le Mouvement Jeunes et Santé Mentale.

... Un remerciement spécial à ma grand-mère Hélène Bourassa, qui s'est occupée mainte fois de mes enfants afin de m'encourager à persévérer dans mes études universitaires.

Résumé

La participation citoyenne est considérée telle une bonne pratique dans l'univers de la gestion publique, tout particulièrement dans le domaine de la santé mentale. Les études sur les démarches partenariales québécoises en santé mentale impliquant des usagers concluent qu'ils ne détiennent pas d'un réel pouvoir décisionnel. Cette thèse s'est donc intéressée à la participation citoyenne de personnes avec un problème de santé mentale, non pas dans un le cadre du Réseau de la santé et des services sociaux, mais au sein d'un mouvement initié par des regroupements d'organismes communautaires au Québec. Il fut mené une étude de cas du Mouvement Jeunes et Santé Mentale (MJSM). L'intersectionnalité est promue dans le milieu du militantisme en praxis et en tant que stratégie discursive pour visibiliser et inclure dans les processus décisionnels les personnes à l'intersection de diverses oppressions sociales. La littérature nous informe que l'interprétation et la mise en œuvre de l'intersectionnalité représentent un défi au sein des mouvements. En réalisant durant près d'un an (2018-2019) 21 entretiens (récits de vie et entretiens semi-dirigés), 20 observations participantes et une analyse d'une centaine de documents écrits, il fut analysé comment se développe une conscience intersectionnelle au sein d'un mouvement. Cela a amené à s'intéresser à la visibilité des voix militantes et les pratiques de mobilisation encourues lorsqu'un mouvement recourt à l'intersectionnalité. Dans sa portée méthodologique, la thèse propose un cadre d'analyse novateur afin d'étudier les influences mutuelles des dynamiques internes d'un mouvement et la détermination de ses priorités stratégiques selon une approche intersectionnelle. Dans sa portée théorique, la thèse relève sept conditions propices au développement d'une conscience intersectionnelle au sein d'un mouvement. Trois phases de traduction des voix militantes sont aussi proposées selon le niveau de conscience intersectionnelle d'un mouvement. La thèse relève enfin différents portraits de militant.e.s et professionnel.le.s ayant des influences qui se distinguent selon le niveau et l'étendue de leur participation citoyenne. Dans sa portée empirique, la thèse relève les pratiques intersectionnelles permettant de surpasser la reproduction des inégalités sociales.

Mots clés : Mouvement, intersectionnalité, pratiques intersectionnelles, mobilisation, visibilité des voix militantes, participation citoyenne, jeunes, santé mentale

Abstract

Citizen participation is considered a good practice in the world of public management, particularly in the field of mental health. Studies of Quebec mental health partnership initiatives involving users conclude that they have no real decision-making power. This thesis therefore looked at the civic participation of people with mental health problems, not as part of the health and social services network, but as part of a movement initiated by community and non-profit organizations in Quebec. A case study was conducted of the Mouvement Jeunes et Santé Mentale (MJSM). Intersectionality is promoted in activist circles as a praxis and discursive strategy for making visible and including in decision-making processes people at the intersection of various social oppressions. The literature informs us that the interpretation and implementation of intersectionality represents a challenge within movements. By conducting 21 interviews (life stories and semi-directed interviews), 20 participant observations and an analysis of around 100 written documents over almost a year (2018-2019), it was analyzed how an intersectional consciousness develops within a movement. This has led to an interest in the visibility of activist voices and the mobilization practices incurred when a movement resorts to intersectionality. In its methodological scope, the thesis proposes an innovative analytical framework to study the mutual influences of a movement's internal dynamics and the determination of its strategic priorities according to an intersectional approach. In its theoretical scope, the thesis identifies seven conditions conducive to the emergence of an intersectional consciousness within a movement. Three phases in the translation of activist voices are also proposed, depending on a movement's level of intersectional consciousness. Finally, the thesis identifies different portraits of activists and professionals with influences that differ according to the level and extent of their civic participation. In its empirical scope, the thesis identifies intersectional practices that help overcome the reproduction of social inequalities.

Keywords: Movement, intersectionality, intersectional practices, mobilization, visibility of activist voices, citizen participation, youth, mental health

Table des matières

Liste des sigles et abréviations.....	I
Liste des schémas ou tableaux	II
INTRODUCTION	1
CHAPITRE 1: Problématique	14
1.1 Le défi pour tout mouvement de développer une « conscience critique » intersectionnelle et l’incarner	14
1.2 Les manques de connaissances sur l’articulation entre les identités individuelles et collectives des mouvements	17
1.3 La visibilité d’une diversité de voix militantes se résume souvent à l’expression des groupes dominants	20
1.4 Les questions de recherche.....	22
CHAPITRE 2 : Recension des écrits	24
2.1 L’intersectionnalité en praxis au sein des mouvements.....	24
2.2 L’intersectionnalité en tant que stratégie discursive par les mouvements.....	27
2.3 L’intersectionnalité et autres théories pour comprendre les dynamiques de pouvoirs et les prises de décisions au sein des mouvements	31
CHAPITRE 3 : Présentation du contexte de l’étude et de l’objet de recherche	43
3.1 Bref historique du cadre législatif et sociopolitique des soins et services en santé mentale au Québec	43
3.2 La médicalisation des problèmes sociaux chez les jeunes.....	48
3.3 Émergence du Mouvement Jeunes et Santé Mentale (MJSM).....	49
3.4 La participation citoyenne des jeunes s’inscrivant dans l’action communautaire du Québec ou l’initiative pancanadienne ACCESS Esprits ouverts.....	52
3.5 Barrières et leviers liés à la participation citoyenne des jeunes, tout particulièrement les jeunes marginalisés ou avec des problèmes de santé mentale.....	56
CHAPITRE 4 : Positionnement épistémologique définissant les choix théoriques et méthodologiques	62
CHAPITRE 5: Cadre d’analyse	70
CHAPITRE 6 : Méthodologie.....	78
6.1 Étude de cas qualitative du Mouvement Jeunes et Santé Mentale.....	78
6.2 Taille des échantillons, critères de sélection et mode d’accès aux participant.e.s.....	79
6.3 Récit de vie des jeunes militant.e.s	84
6.4 Entretiens semi-directifs auprès des jeunes militant.e.s.....	86

6.5	Entretiens semi-directifs auprès des professionnel.le.s du MJSM	87
6.6	Observations participantes aux comités du MJSM	87
6.7	Analyse documentaire	88
6.8	Méthode du portrait.....	89
6.9	Limites de cette étude	93
CHAPITRE 7 : Résultats d'analyse : les portraits militants et les portraits des professionnels du MJSM 95		
7.1	Portraits des militant.e.s selon leur niveau et leur étendue de participation citoyenne	96
	Le militant stratège	96
	Le militant dévoué.....	98
	Le militant éphémère	100
	Le militant explorateur.....	101
	Répartition des catégories sociales identitaires déclarées par les jeunes selon les types de portraits militants	102
7.2	Portraits des professionnel.le.s selon le niveau et l'étendue de leur participation citoyenne	105
	Le décideur	106
	Le conseiller.....	107
	L'expert invité.....	108
	L'exécutant.....	108
CHAPITRE 8 : Résultats d'analyse - les inter-influences entre les dynamiques internes du MJSM menant à ses priorités stratégiques 110		
8.1	Dynamiques d'une mobilisation collective si l'objectif est d'identifier une problématique sociale commune et ses solutions.....	112
	Ressources et outils.....	113
	Membres du mouvement social	114
	Règles et division des tâches.....	117
	Communauté.....	119
	Analyse intersectionnelle transversale	120
	Perturbations du modèle	125
8.2	Dynamiques du MJSM si l'objectif est d'accroître les ressources.....	126
	Ressources et outils.....	127
	Membres du mouvement social	127
	Règles et division des tâches.....	129
	Communauté.....	132

Analyse intersectionnelle transversale	133
Perturbations du modèle	140
8.3 Dynamiques du MJSJM si l'objectif est de saisir les opportunités politiques	141
Ressources et outils.....	142
Membres du mouvement social	143
Règles et division des tâches.....	146
Communauté.....	153
Analyse intersectionnelle transversale	154
Perturbations du modèle	163
8.4 Dynamiques du MJSJM si l'objectif est d'instaurer des processus de gouvernance	165
Ressources et outils.....	166
Membres du mouvement social	168
Règles et division des tâches.....	171
Communauté.....	178
Analyse intersectionnelle transversale	180
Perturbations du modèle	187
8.5 Dynamiques du MJSJM si l'objectif est d'incarner le « par et pour » les militant.e.s.....	188
Ressources et outils.....	189
Membres du mouvement social	192
Règles et division des tâches.....	194
Communauté.....	198
Analyse intersectionnelle transversale	202
Perturbations du modèle	207
CHAPITRE 9 : Discussion	208
9.1 Comment se développe une conscience intersectionnelle au sein d'un mouvement en considérant ses dynamiques internes et ses priorités stratégiques?	208
9.2 Comment l'intégration de l'approche intersectionnelle au sein d'un mouvement peut influencer la visibilité des voix militantes à travers son discours public?.....	231
9.3 Comment l'intégration de l'approche intersectionnelle au sein d'un mouvement peut influencer ses pratiques de mobilisation?	235
CONCLUSION.....	243
Les éléments saillants	243
Orientations futures de recherche.....	249
Annexe I : Déclaration commune du MJSJM	252
Annexe II Guide d'entrevue individuelle semi-dirigée avec les jeunes.....	253

Annexe III Guide récit de vie avec les jeunes.....	256
Annexe IV Guide d’entrevue individuelle semi-directive avec les professionnel.le.s	257
Annexe V Guide observation au sein des comités	259
Références bibliographiques	261

Liste des sigles et abréviations

AGIDD-SMQ	Association des groupes d'intervention en défense des droits en santé mentale du Québec
CEST	Commission de l'éthique en science et en technologie
CHAT	Théorie des activités historiques et culturelles
CIUSSS	Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux
CISSS	Centre intégré de santé et de services sociaux
CLSC	Centre local de services communautaires
CREMIS	Centre de Recherche de Montréal sur les Inégalités Sociales les discriminations et les pratiques alternatives de citoyenneté
CSSS	Centre de santé et de services sociaux
DSM	Diagnostic and Statistical Manual of Mental Disorders
MJSM	Mouvement Jeunes et Santé Mentale
RACQ	Regroupement des Auberges du cœur du Québec
RRASM	Regroupement des ressources alternatives en santé mentale
ROCAJ	Regroupement des organismes communautaires autonomes jeunesse
ROCLD	Regroupement des organismes communautaires québécois de lutte au décrochage

Liste des schémas ou tableaux

1. Échelle de participation d'Arnstein (1969)	6
2. La matrice de domination de Collins (2000).....	41
3. La grille d'analyse de Yuval-Davis (2006)	41
4. Schéma issu de l'article de Charmillot et Dayer (2007)	62
5. Spectrum of Identity Perspectives – Smith et Sparkes (2008)	65
6. Activity theory model adapted and combined with intersectionality framework (Garakani, 2019)	69
7. Les 4 portraits militants au sein du MJSM.....	96
8. Les catégories sociales identitaires déclarées par les jeunes du MJSM selon les portraits militants.....	103
9. Les 4 portraits professionnels au sein du MJSM	105
10. Ligne temporelle illustrant les objectifs priorités par le MJSM (2016-2019)	111
11. Aperçu des dynamiques du MJSM si l'objectif est d'identifier une problématique sociale commune et ses solutions.....	112
12. Aperçu des dynamiques du MJSM si l'objectif est d'accroître les ressources	126
13. Aperçu des dynamiques du MJSM si l'objectif est de saisir les opportunités politiques	141
14. Aperçu des dynamiques du MJSM si l'objectif est d'instaurer ses processus de gouvernance	165
15. Structure organisationnelle du MJSM (2019)	174
16. Rôles et responsabilités de chacun des comités du MJSM (2019).....	175
17. Aperçu des dynamiques du MJSM si l'objectif est d'incarner le « par et pour » les militant.e.s	188
18. Priorités stratégiques du MJSM en ordre chronologique (2016-2019).....	210
19. Priorités stratégiques du MJSM visant l'efficacité ou l'inclusion (2016-2019)	212
20. La roue des privilèges du militantisme	217
21. Les 4 portraits militants au sein d'un mouvement social selon qu'ils jouissent ou pas de privilèges	218
22. Expression des identités individuelles ou de l'identité collective selon le type de militant mobilisé et la priorité stratégique du MJSM	225
23. Types d'acteurs principalement mobilisés selon l'objectif priorisé du MJSM.....	236
24. Pratiques non-intersectionnelles associées à la visibilité des voix militantes.....	238
25. Pratiques intersectionnelles associées à la visibilité des voix militantes	238
26. Pratiques non-intersectionnelles associées aux processus décisionnels.....	239
27. Pratiques intersectionnelles associées aux processus décisionnels.....	239
28. Pratiques non-intersectionnelles associées aux processus de mobilisation.....	240
29. Pratiques intersectionnelles associées aux processus de mobilisation	237

INTRODUCTION

La participation citoyenne est considérée telle une bonne pratique dans l'univers de la gestion publique au Canada, tout particulièrement dans le domaine de la santé pour l'élaboration, l'organisation et l'évaluation des soins et services (Carr, 2004; Santé Canada, 2003), cela tout particulièrement dans le domaine de la santé mentale (Gagné, 2009, p. 120).

Le Plan d'action en santé mentale 2005-2010 précise que « *tous les partenaires du domaine de la santé mentale sont appelés à favoriser la participation des personnes utilisatrices de services au regard du mandat qu'ils assument, tout en offrant des conditions d'exercice adaptées aux capacités de ces dernières.* » (PASM, 2005-2010, p. 66).

Le Ministère de la santé et des services sociaux (MSSS) reconnaît la capacité des usagers en santé mentale à prendre part aux décisions les concernant. Il s'agit d'un des principes directeurs de son plan d'action 2005-2010 :

« Le Plan d'action en santé mentale 2005-2010 reconnaît la capacité des personnes souffrant d'un trouble mental de faire des choix et de participer activement aux décisions qui les concernent, et cela en dépit de la présence chez elles de certains symptômes ou handicaps. La participation des utilisateurs et des proches aux exercices de planification des services de santé mentale découle de ce principe. » (PASM, 2005-2010, p. 12).

Le Plan d'action en santé mentale 2015-2020 réitère l'importance « *de tenir compte du point de vue et des capacités de la personne utilisatrice de services, tout en favorisant sa participation, celle de son entourage, la prise en compte de ses besoins et de sa situation biopsychosociale* » (PASM, 2015-2020, p. 9). Enfin, l'élaboration du Plan d'action interministériel en santé mentale 2022-2026 a été construit sous la base de plusieurs consultations pour « *entendre les préoccupations et les propositions d'utilisateurs de services* » (PAISM, 2022-2026, p. XI).

Dès lors, la participation citoyenne viendrait corriger ce qu'Archon Fung (2011) a appelé les « déficits démocratiques ». Pour corriger ces déficits, les personnes exercent un pouvoir décisionnel sur des enjeux les concernant en vue de mieux répondre à leurs besoins. Le « déficit

démocratique » ne semble toutefois pas corrigé par la participation citoyenne des personnes utilisatrices de services en santé mentale.

Sur le plan international, une revue systématique éclaire l'implication des usagers (ainsi que leurs proches) pour l'élaboration des soins et services en santé mentale (Menear et al., 2020). Elle s'est penchée sur les stratégies déployées en lien avec l'organisation des services et l'élaboration de politiques publiques. Parmi les 148 programmes retenus dans la revue systématique, un seul programme concernait l'implication des usagers en santé mentale pour l'organisation des services et aucun programme ne les sollicitait pour l'élaboration de politiques publiques.

En regard du contexte québécois, il a été rapporté particulièrement difficile de mobiliser les usagers recevant des soins et services en santé mentale, car la notion même « d'utilisateur » renvoie à une identité administrative et non à une identité qui puisse être revendiquée par une lutte de reconnaissance (Clément, 2011). Ainsi, il devient difficile pour ces usagers de créer un « nous » identitaire; ou prendre la parole publiquement (Pelletier, D'Auteuil, et al., 2014, p. 186; Provencher & Dallaire, 2011, p. 12).

Clément et Bolduc (2009) ont documenté l'implication des usagers des services de santé mentale dans des tables de concertation organisées dans le réseau de santé et des services sociaux. Les auteurs dénotent l'enjeu que leur parole soit vraiment entendue.

Cette non réelle prise en compte de leur parole laisse supposer un risque d'instrumentalisation de celle-ci, en retenant ou en rejetant les propos selon qu'ils correspondent aux finalités de l'institution (Gagné & Godrie, 2010). Sous des apparences de prises de décisions collectives, les débats d'un comité impliquant des usagers de soins et services en santé mentale peuvent privilégier le point de vue gestionnaire (Hodge, 2005).

Un constat similaire est rapporté dans l'ouvrage « Repenser la qualité des services en santé mentale dans la communauté » :

« Mais malgré ce consensus apparent quant à la nécessité d'ouvrir des espaces de participation et de recherche permettant de tenir compte de la perspective des citoyens, celle-ci demeure absente le plus souvent. De plus, quand on en tient compte, elle est traitée

de manière éparsée ou utilisée après-coup pour cautionner les modèles des professionnels, des chercheurs ou des administrateurs. » (Rodriguez del Barrio & Bourgois, 2006, p. 4)

Des barrières organisationnelles ou institutionnelles peuvent freiner la participation citoyenne des personnes ayant un problème de santé mentale. Une résistance institutionnelle est notable, puisque cela « *remet en question la hiérarchie des pouvoirs et des savoirs entre l'intervenant et la personne utilisatrice pour la remplacer par un principe d'égalité et de coopération* » (Gagné, 2009, p. 122). Les usagers en santé mentale sont parfois considérés comme ne disposant pas des habiletés ou des connaissances nécessaires afin de participer aux processus décisionnels (Peck et al., 2002). Ou encore, ils sont jugés émotionnellement trop instables (Kent & Read, 1998). Il peut être difficile de prendre parole publiquement pour participer à des processus décisionnels collectifs, cela tout particulièrement pour les individus ayant des problèmes de santé mentale (Duperré, 2010, p. 3).

En 2004 est d'ailleurs publié « *Paroles et parcours d'un pouvoir fou : guide pour une réflexion et un dialogue sur l'appropriation du pouvoir individuel et collectif des personnes utilisatrices en santé mentale* » (Blais et al., 2004). Ce guide est critique quant au réel pouvoir décisionnel attribué aux usagers en santé mentale.

Les études sur les démarches partenariales en santé mentale au Québec auprès des usagers semblent montrer que « *dans les faits, on constate que les individus vivant avec une maladie mentale sont parfois invités à participer à différents comités dans les organisations, ils sont cependant, la plupart du temps, présents à titre d'observateurs plutôt qu'acteurs* » (Duperré, 2010, p. 3).

On va progressivement chercher à rendre l'exercice de la participation citoyenne des usagers en santé mentale plus démocratique, tout en les habilitant à exercer un rôle plus critique dans leur fonction (Clément, 2011). C'est ainsi, qu'en 2006, l'AGIDD-SMQ va concevoir un cadre de partenariat pour la mise en place de rencontres régionales de personnes utilisatrices de services de santé mentale. Ce cadre a pour objectif de favoriser la participation des personnes utilisatrices de services dans les instances décisionnelles de différentes régions et qu'elles s'approprient les dossiers régionaux. En 2011, le Cadre de partenariat est actif ou en démarrage dans sept régions (Clément, 2011).

Un « cadre de référence de l'approche de partenariat entre les usagers, leurs proches et les acteurs en santé et en services sociaux » est également publié en 2018 par le MSSS. L'objectif de ce cadre est d'augmenter leur pouvoir d'influence « *sur les décisions relatives à leurs soins et à leurs services, ainsi que sur l'organisation des soins et des services et la gouvernance.* » (MSSS, 2018, p. V)

Or, le Plan d'action en santé mentale 2015-2020 fait part que malgré une hausse de participation, des améliorations sont encore à envisager par rapport au niveau d'influence réelle des personnes utilisatrices de services:

Le PASM 2005-2010 a donné lieu à un accroissement de la participation des personnes utilisatrices de services dans différents comités et structures de concertation locales et régionales. (...) Malgré ces progrès, des lieux de participation pourraient être davantage mis à profit, puisque la participation des usagers ne constitue pas toujours une occasion réelle d'influence auprès des instances décisionnelles et varie grandement d'une région à une autre. (PASM, 2015-2020, pp. 20-21).

La littérature relève que les politiques favorisant la participation citoyenne ont des effets incertains et peuvent parfois même renforcer la position des élites (McEwan, 2005; cité par André et al., 2012, p. 3). Les dispositifs institutionnalisés sont généralement ponctuels et contrôlés par les décideurs (Blondiaux & Fourniau, 2011).

Pomey et Ghadi (2009) ont conclu que les actions des comités d'usagers en santé mentale furent davantage contestataires en France qu'au Québec, parce que les comités français étaient moins encadrés sur le plan institutionnel. Le contexte fortement institutionnalisé de participation citoyenne des usagers pourrait donc limiter les possibilités de la société civile dans une perspective de contre-pouvoirs.

Tel que le précise Gagné (2009, p. 123) : « *Il ne s'agirait non plus seulement d'amener la population vers le réseau public afin que celle-ci s'insère dans son paradigme de gestion clinique et organisationnelle, mais plutôt de construire un processus où la population pourrait questionner les priorités et les façons de faire, voir ré-imaginer son institution.* »

Les comités d'usagers sont encadrés par des lois et Règlements, amenant les participants à devoir s'y soumettre. Clément (2011, p. 12) explique que la mobilisation des usagers en santé mentale ne constitue pas une mobilisation collective, « *en ce qu'elle n'est pas encore parvenue à faire émerger, dans l'interface des usagers avec le système de soins, un projet qui soit réellement alternatif et contestataire* ». Clément conclue donc que de disposer d'une distance critique avec les institutions serait plus efficace en termes d'influence plutôt que d'exercer une participation citoyenne au sein de celles-ci.

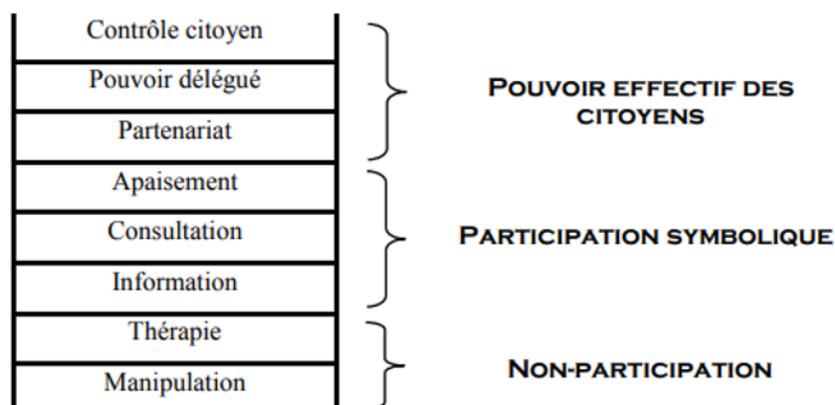
Cette thèse propose donc de s'intéresser à la participation citoyenne de personnes avec un problème de santé mentale, non pas dans le cadre du Réseau de la santé et des services sociaux, mais au sein d'un mouvement initié par la société civile. Plus spécifiquement, l'étude de cas du Mouvement Jeunes et Santé Mentale (MJSM) est présentée.

Selon la littérature, le concept de participation citoyenne se traduit par un processus d'engagement d'acteurs, à titre individuel, au sein d'une organisation (André et al., 2012, p. 1), ou au sein d'un processus décisionnel politique (Cornwall & Gaventa, 2000). La visée de cet engagement est d'influencer les décisions significatives touchant la communauté. Cette participation peut se dérouler dans un cadre institutionnel (référendum, commission parlementaire, débat public...) ou sous l'initiative des membres de la société civile (recours collectif, manifestation, comité, organisation de mouvement social...). Selon son origine, le mot « participation » (en bas latin *participatio*) implique un engagement au dialogue, ainsi qu'un partage du pouvoir (André et al., 2012, p. 1).

Nous souscrivons à une définition élargie du concept de participation citoyenne dans le cadre de cette thèse. Une définition trop restreinte négligerait des formes de participation moins visibles des jeunes du MJSM. Les notions du « niveau » et d'« étendue » de participation citoyenne sont importantes à expliciter, car elles seront sollicitées lors des analyses.

Le niveau de participation citoyenne renvoie au modèle classique de l'échelle d'Arnstein (1969), illustrant le degré d'influence des citoyens. Au sommet, les citoyens ont d'avantage l'impression que leur engagement est influent et qu'il aboutira à des changements sociaux.

Schéma 1 : Échelle de participation d'Arnstein (1969)



Les échelons du bas, considérés comme de la « non-participation », comprennent des pratiques de manipulation ou de thérapie. On tente alors d'intervenir auprès des participants pour les « guérir », en leur laissant l'illusion qu'ils participent aux processus décisionnels.

Les trois échelons suivants sont considérés telle une « participation symbolique ». Cela inclut l'information, la consultation et l'apaisement. Cette fois-ci, les participants sont entendus dans le but d'être consultés ou apaisés, ou d'informer les décideurs. Cependant, rien ne garantit une réelle prise en compte de leurs perspectives.

Enfin, les échelons supérieurs seraient associés à une influence réelle des citoyens. Le pouvoir entre élus et citoyens peut être partagé soit sous un mode de partenariat, par une délégation de pouvoirs aux citoyens, ou en leur offrant un plein contrôle sur certaines décisions.

En ce qui a trait à la notion d'étendue de participation citoyenne, cela réfère à la typologie d'Hardina (2003) qui illustre l'étendue possible des implications d'un citoyen dans le cadre d'une organisation de mouvement social :

- Membre d'un groupe pour établir du réseautage
- Membre d'un conseil d'administration (CA)

- Planificateur des programmes
- *Lobbyisme* ou exercer des activités politiques

Similairement, Duperré (2010, p. 18) a répertorié différentes sphères d'activités dans lesquelles sont susceptibles de participer les membres des organismes d'économie sociale en santé mentale au Québec:

Administration:

- Participer à la sélection du personnel
- Participer aux réunions du CA et être membre
- Participer aux réunions du CA sans être membre
- Participer aux décisions de l'organisation

Activités:

- Participer aux activités d'éducation au sein de l'organisme
- Participer aux activités politiques

Formation:

- Participer à la formation du personnel

Information:

- Participer à l'élaboration de l'information
- Participer à la transmission et à la diffusion de l'information

Prestation de services:

- Être un employé rémunéré
- Participer de façon volontaire à la prestation de services

Évaluation:

- Participer à l'évaluation de la qualité des services ou des programmes
- Participer à l'évaluation des programmes de formation pour le personnel
- Utiliser les services de plaintes

En nous appuyant sur les écrits qui lient le militantisme à la participation citoyenne, nous considérons dans cette thèse la participation citoyenne comme l'exercice et l'expression d'une citoyenneté politique, civique et sociale qui peut se déployer dans des activités militantes au sein d'un mouvement.

Le militantisme et la participation citoyenne sont des concepts étroitement liés, car ils reposent tous deux sur l'engagement des individus dans la vie publique et politique. Le dictionnaire Robert précise que militer : « *c'est agir pour défendre une idée. On agit pour ou contre quelque chose. Il*

y a la volonté de changer la société, changer le monde. » Le militantisme implique un engagement actif pour défendre une cause ou promouvoir un changement social, politique ou environnemental. On peut même parler de « carrière de militant » qui s'étale sur une trajectoire biographique (Coenen, 2011). Si la participation citoyenne a pour objectif d'influencer ou de contribuer aux décisions politiques, le militantisme est généralement plus revendicatif et contestataire, cherchant à faire pression sur les décideurs ou à mobiliser l'opinion publique. Tandis que la participation citoyenne peut inclure des actions individuelles (vote, pétitions, consultations publiques), le militantisme repose souvent sur des actions collectives (mouvements sociaux, manifestations).

Somme toute, malgré ces nuances, les frontières demeurent floues : un citoyen engagé dans un mécanisme de participation citoyenne peut devenir militant s'il estime que les voies institutionnelles ne suffisent pas. À l'inverse, un militant peut participer occasionnellement à des mécanismes de participation citoyenne s'il estime qu'il s'agit d'une occasion d'influence politique à saisir. Une grande figure militante du milieu communautaire au Québec, Lorraine Guay, a d'ailleurs décrite la posture militante comme un travail permanent, nécessitant « une combinaison dynamique entre structures et acteurs, entre institutions et irruptions citoyennes » (Dufour & Guay, 2019, p. 47). Selon le Dictionnaire de sociologie (Ion, 1999), le concept de militant s'inscrit à la fois dans un contexte formel ou informel. La littérature invite d'ailleurs désormais à considérer une conception moins déterministe des frontières entre initiatives de la société civile et participation politique (Baiocchi et al., 2017; Neveu, 2020; Tatagiba, 2009).

Si la participation citoyenne et le militantisme sont des concepts centraux à la thèse, le concept d'intersectionnalité l'est également. L'intersectionnalité est fortement mobilisée par les acteurs des mouvements sociaux et l'intérêt pour cette approche à la fois théorique et pratique s'est accru considérablement depuis les dernières décennies, au Québec comme ailleurs (Bilge, 2015; Corbeil & Marchand, 2010; Montoya, 2021).

C'est au cours des années 1960 et 1970 que le concept apparaît dans les travaux de féministes afro-américaines, hispano-américaines et indiennes, ainsi que dans les stratégies discursives de groupes militants antiracistes, antisexistes et anti-homophobes. C'est toutefois dans un écrit fondateur en 1991 par la juriste afro-américaine Kimberlé Crenshaw que le concept de l'intersectionnalité va

réellement prendre son essor (Corbeil et al., 2018; Kimberle Crenshaw, 1991). L'intersectionnalité reconnaît que les personnes peuvent être affectées par plusieurs catégories sociales ou identités, qui interagissent pour façonner leurs expériences et leurs positions dans la société.

Puisant son origine du militantisme des femmes racisées, l'intersectionnalité considère désormais non seulement l'intersection entre la race et le genre, mais aussi avec toutes autres catégories sociales ou identités susceptibles de générer des oppressions ou des privilèges, telles que la classe socio-économique, la nation, la sexualité, la religion, etc. (Mohanty, 2003). L'intersectionnalité s'est imposée non seulement comme approche théorique pour analyser l'intersection de multiples formes d'oppressions, mais aussi en tant que praxis déconstruisant les hiérarchies sociales et surpassant les patterns discriminatoires (Demos & Texler Segal, 2009; Laperrière & Lépinard, 2016; Lépinard, 2014; Montoya, 2021; Tormos-Aponte & Ferrer-Núñez, 2020; Tormos, 2017).

Étant donné que la littérature souligne les enjeux de la faible prise en compte de la parole des usagers en santé mentale et de leur faible pouvoir d'influence au sein du Réseau de la Santé et des Sociaux au Québec, l'approche intersectionnelle nous permet d'analyser ces enjeux dans le contexte d'un mouvement. **Dans ce projet doctoral, l'intersectionnalité est sollicitée à la fois en tant que cadre théorique qu'en tant qu'objet de recherche. En ce sens, nous nous sommes intéressés aux conditions propices pour le développement d'une conscience intersectionnelle au sein du Mouvement Jeunes et Santé mentale. Il fut analysé comment l'intégration de l'intersectionnalité peut influencer la visibilité offerte aux paroles des jeunes et influencer les pratiques pour les mobiliser dans les processus décisionnels.** Tel qu'il sera explicité dans notre échantillon, les jeunes militant.e.s du Mouvement Jeunes et Santé mentale ont des parcours de vie à l'intersection de multiples oppressions (situation d'itinérance, LGBTQ+, racisé, originaire de région, Ex-Placé de la Direction de la Protection de la Jeunesse, etc.).

Cette thèse propose ainsi une étude de cas des dynamiques internes du Mouvement Jeunes et Santé Mentale selon une approche intersectionnelle. L'analyse fait la démonstration, à partir d'un cadre analytique novateur, de comment ce mouvement a développé au fil du temps une conscience intersectionnelle selon son contexte, ses dynamiques internes et ses priorités stratégiques.

Une nuance conceptuelle est à adresser par rapport à notre cas étudié. Le Mouvement Jeunes et Santé Mentale ne doit pas être considéré tel un mouvement social, mais tel un mouvement. Si les mouvements sociaux sont peu « institués », n'ayant pas de statuts ni de personnalité juridique, à l'inverse, partis politiques, groupes d'intérêt ou organisations de mouvements sociaux le sont en matière de statuts, du personnel embauché (juriste, experts en communication...) et de stabilité des ressources financières (Neveu, 2020). Autrement dit, une différence conceptuelle est importante entre un mouvement social qui repose sur la coordination de réseaux informels entre différents acteurs, et une « organisation de mouvement social » qui est structurée de règles organisationnelles en termes de mode de fonctionnement et qui représente en soi une seule entité.

Alain Touraine (1984) définit un mouvement social comme : "*La combinaison d'une action conflictuelle, d'une identité collective et d'un objectif de transformation sociale.*" Trois critères selon l'auteur distinguent les mouvements sociaux. Le premier critère étant l'identité collective. Un mouvement social est porté par un groupe qui s'associe à une identité collective porteuse d'un projet de transformation sociale. Ensuite figure le critère d'opposition, puisqu'un mouvement social s'inscrirait dans un rapport conflictuel face à un adversaire ou à un système qu'il conteste. Enfin, le critère de totalité, en ce sens qu'un mouvement social vise un changement global du système politique ou économique, proposant un projet de transformation sociale d'envergure.

Pour Olivier Filieule (2009), donner une définition des mouvements sociaux est vain car il n'existerait pas de consensus. Il met en garde que des critères fixes qui pourraient orienter notre perception des mouvements sociaux. Selon lui, il est préférable de laisser « *parler les objets* » plutôt que de chercher à les définir a priori. Il encourage une approche qui considère la diversité et la complexité des mouvements sociaux, en analysant leurs caractéristiques et contextes particuliers.

Or, si nous concevons conceptuellement qu'un mouvement social implique comme critère fondamental la coordination de réseaux informels d'acteurs, construit sur des valeurs partagées et des liens solidaires (Della Porta & Diani, 2020), le Mouvement Jeunes et Santé Mentale ne peut pas être présenté tel un mouvement social de par son fonctionnement prenant la forme d'une organisation formelle. Les organisations de mouvements sociaux sont pour leur part composées de comités, de règles de gouvernance, impliquant des professionnels rémunérés.

« (...) The formal trappings of rules of operation, settled beliefs, and a collective identity that characterize more established activist organizations, those that scholars refer to as social movement organizations (SMOs). » (Blee, 2012, p. 6)

Ce qui nous amène à un défi conceptuel supplémentaire pour situer notre cas étudié : le Mouvement Jeunes et Santé Mentale au moment de la collecte de données (ni à ce jour) avait une forme incorporée. Le présenter telle une « organisation de mouvement social » serait en ce sens un impair pour les personnes militantes ou professionnelles impliquées au sein du MJSM. Puisque sa forme juridique ne correspond pas à celle des organismes communautaires ou des organisations, le MJSM est présenté dans le cadre de cette thèse tel un « mouvement ». Nous prenons toutefois la peine de souligner que le MJSM ne doit pas être confondu conceptuellement à un « mouvement social ». La littérature sur les mouvements sociaux qui fut présentée dans le cadre de ce projet doctoral a d'ailleurs fait les distinctions nécessaires en appliquant le concept de « mouvement social », lorsqu'approprié. La littérature sollicitée était davantage orientée pour appréhender les organisations de mouvements sociaux ou les mouvements en tant que tels.

La thèse se divise en 8 chapitres.

Le premier chapitre aborde la problématique sous trois points : 1) Le défi pour tout mouvement de développer une conscience critique intersectionnelle et l'incarner; 2) Les manques de connaissances sur l'articulation entre les identités individuelles et collectives des mouvements; 3) La visibilité d'une diversité de voix militantes se résume souvent à l'expression des groupes dominants.

Pour clore ce chapitre, sont précisées les principales questions de recherche découlant de la problématique.

Le deuxième chapitre présente l'état de la littérature sur l'intersectionnalité en praxis au sein des mouvements, l'intersectionnalité en tant que stratégie discursive et l'intersectionnalité ou autres théories pour comprendre les dynamiques de pouvoirs et les prises de décision au sein des mouvements.

Le troisième chapitre est dédié à la présentation du contexte de l'étude. Un bref historique du cadre législatif et politique des soins et services en santé mentale au Québec (de 1960 à aujourd'hui) est présenté. Deux tendances sociales sont soulevées touchant les jeunes du Québec ou d'ailleurs: la hausse de diagnostics et la hausse de prescriptions de médication en santé mentale. Ces tendances ont abouti à l'émergence du Mouvement Jeunes et Santé Mentale (MJSM). Des initiatives de participation citoyenne (ayant eu cours précédemment ou suite à l'émergence du MJSM) auprès de jeunes en situation de marginalisation ou aux prises avec des problèmes de santé mentale sont présentées. Ces initiatives sont à l'échelle québécoise et canadienne (initiatives communautaires et le programme ACCESS Esprits ouverts). Cela nous permet de clore ce chapitre en faisant le pont avec les barrières ou leviers associés à la participation citoyenne des jeunes.

Le quatrième chapitre explicite le positionnement épistémologique définissant les choix théoriques et méthodologiques de ce projet doctoral.

Dans le cinquième chapitre est présenté le cadre d'analyse utilisé pour comprendre les influences mutuelles entre les dynamiques internes d'un mouvement social qui sont associées à ses priorités stratégiques. Ce cadre prévoit une analyse intersectionnelle transversale aux dynamiques.

Le sixième chapitre expose la méthodologie, s'inscrivant dans une étude de cas. Sont donc explicités les échantillons (taille, critères de sélection, composition, mode d'accès aux participant.e.s), les méthodes utilisées, ainsi que les limites de l'étude.

Le septième chapitre rapporte les résultats d'analyse. Ayant recours à la méthode du portrait en sciences sociales, les portraits des militant.e.s et des professionnel.le.s identifiés sont dépeints. Ces portraits furent dégagés à la fois par l'analyse thématique des entretiens et récits de vie, mais également en croisant le niveau de participation citoyenne (niveau de pouvoir décisionnel) et l'étendue de la participation citoyenne (l'étendue des sphères d'activités militantes). Pour chacun des portraits militants, sont présentées les intersections des oppressions qui furent déclarées par les jeunes. Les analyses intersectionnelles qui sont ensuite proposées en ayant recours aux portraits militants permettent de protéger la confidentialité des jeunes participant.e.s.

Le huitième chapitre rapporte les résultats d'analyse, mais cette fois-ci en ayant recours à notre cadre d'analyse novateur. Pour chaque objectif stratégique visé par le mouvement au fil du temps,

les inter-influences entre ces dynamiques sont analysées: 1) les ressources et outils, 2) les membres du mouvement, 3) les règles et la division des tâches, 4) la communauté.

Nous présentons les perturbations entre ces dynamiques qui conduisent à la détermination d'un nouvel objectif stratégique.

Le recours à une analyse intersectionnelle transversale à ces dynamiques permet d'analyser comment s'est développée au fil du temps une conscience intersectionnelle au sein du MJSM. Plus précisément, l'analyse intersectionnelle nous a permis de ressortir selon le contexte du mouvement: 1) les tensions pour articuler les identités individuelles avec l'identité collective du MJSM, 2) les barrières ou leviers de participation citoyenne des jeunes militant.e.s, 3) la visibilité des voix militantes à travers le discours public ou les représentations officielles.

Le neuvième chapitre comporte la discussion des résultats pour répondre théoriquement aux questions de recherche. Il est ainsi explicité comment le MJSM fut amené à développer une conscience intersectionnelle, notamment en regard de ses priorités stratégiques au fil du temps. Il est aussi proposé théoriquement trois grandes phases de traduction des voix militantes selon le niveau de conscience intersectionnelle du mouvement. Enfin, un éclaircissement empirique est apporté en relevant les pratiques qui permettent de surpasser les inégalités sociales selon qu'elles visent à inclure les jeunes dans les processus décisionnels et les processus de mobilisation.

Les liens de ces propositions théoriques avec la littérature sont discutés avant d'aboutir à la conclusion. La conclusion relève les faits saillants de la thèse, les recommandations pour tout mouvement souhaitant développer et incarner une conscience intersectionnelle, ainsi que les orientations futures de recherche à envisager.

CHAPITRE 1: Problématique

Nous soulevons dans ce chapitre la problématique quant au défi pour tout mouvement de développer et d'incarner une approche intersectionnelle, le manque de connaissances sur comment s'articulent les identités individuelles autour d'une identité collective, ainsi que la visibilité des voix militantes qui se réduisent souvent aux voix des groupes dominants. Ces aspects de notre problématique seront ensuite présentés sous la forme de questions de recherche.

1.1 Le défi pour tout mouvement de développer une « conscience critique » intersectionnelle et l'incarner

Si le concept d'intersectionnalité a été adopté et promu par plusieurs mouvements, son interprétation et opérationnalisation sont à mesures variables (Montoya, 2021). Selon Ernst (2010), les mouvements échouent généralement à développer une conscience critique pour dénoncer les interconnexions des multiples oppressions vécues par les personnes militantes. En raison de leur difficulté à reconnaître les interconnexions des différentes sources d'oppression, cela peut amener des crises de légitimité au sein des mouvements sociaux. Les mouvements dont l'identité collective ne capture pas la diversité des oppressions de ses membres peuvent devenir inefficaces sur le long terme (Collins, 1998; Kurtz, 2002; Weldon, 2006).

Des auteurs classiques de l'approche intersectionnelle relèvent la difficulté d'incarner une conscience critique intersectionnelle au sein des mouvements. Crenshaw (1989) a par exemple analysé comment les mouvements féministes ne parviennent souvent pas à prendre en compte les expériences spécifiques de violence des femmes racisées. Collins (2000) a souligné l'importance de l'inclusion des perspectives des femmes noires dans les mouvements sociaux, en soulignant la manière dont les dynamiques internes sont susceptibles de reproduire les hiérarchies sociales de race et de genre.

Les mouvements souhaitant incarner l'approche intersectionnelle doivent développer ce que des auteurs nomment une « *conscience critique* » (Collins, 2016; K. Crenshaw, 1991). Cette conscience critique permet d'appréhender comment les dimensions de pouvoir interagissent et affectent les expériences des personnes. Développer une conscience critique intersectionnelle implique pour un mouvement de reconnaître et analyser les manières dont diverses formes de discriminations se combinent et se renforcent mutuellement. Développer une conscience critique intersectionnelle implique donc une réflexion approfondie sur les inégalités sociales, les systèmes de pouvoir et les expériences vécues par les personnes opprimées. Une conscience intersectionnelle s'accompagne d'actions concrètes en cohérence avec celle-ci.

“We recognize that those of us who are committed to intersectionality are always on a spectrum of understanding and operationalization.”(Demos & Texler Segal, 2009, p. 19)

Plus spécifiquement, la littérature rapporte que l'approche intersectionnelle devrait s'incarner de deux manières au sein des mouvements: en praxis et de manière discursive (Demos & Texler Segal, 2009; Laperrière & Lépinard, 2016; Lépinard, 2014; Montoya, 2021; Tormos-Aponte & Ferrer-Núñez, 2020; Tormos, 2017).

Cela signifie premièrement qu'un mouvement met en œuvre des « pratiques intersectionnelles » (Broad-Wright, 2017; Collins, 2015; Townsend-Bell, 2011), c'est-à-dire des pratiques permettant de surpasser les patterns d'inégalités sociales au sein de ses structures. Les organisations de mouvements sociaux peuvent parfois prétendre être inclusives ou prendre en compte différents systèmes d'oppression, alors que leurs structures internes reproduisent en réalité les inégalités sociales (Montoya, 2021, p. 7).

Cela signifie deuxièmement qu'un mouvement doit recourir à l'approche intersectionnelle dans ses analyses afin d'avoir un discours public reflétant celles-ci (Laperrière & Lépinard, 2016). La littérature met en garde que ce n'est pas parce qu'une organisation de mouvement social peut afficher une certaine diversité parmi ses militants qu'elle fera la promotion de réflexions intersectionnelles dans ses discours. Un indice d'une faible prise en compte de l'intersectionnalité serait d'ailleurs le maintien des mêmes revendications ou du même agenda politique au fil du temps (Adam, 2017; Bilge, 2013).

Une conscience critique intersectionnelle tend à être difficilement développée au sein des mouvements en raison de leur tendance à s'organiser autour d'un seul axe d'identité d'oppression, sans nécessairement que celui-ci corresponde aux complexités sociales vécues par différents groupes sociaux. (Ernst, 2010; Irvine et al., 2019).

Un défi supplémentaire est que la sélection par les mouvements sociaux de l'interconnexion entre certaines identités opprimées va en exclure d'autres de facto. En ce sens, une conscience critique intersectionnelle est un processus perpétuel d'apprentissages, nécessitant des réflexions constantes. Il est impossible d'intégrer et de comprendre toutes à la fois les interconnexions entre les différentes formes d'oppressions. Toutes les identités opprimées n'auront pas la même reconnaissance ou la même importance accordée par les mouvements selon que certaines obtiennent un intérêt public. Des stratégies seraient alors employées pour mettre l'accent sur les identités opprimées qui susciteraient l'attention médiatique ou politique (Montoya, 2021).

Selon Montoya (2021, p. 5) *“the messiness of this empirical reality is a more difficult but nonetheless important approach to intersectionality because it seeks to capture the dynamic nature of intersectionality over time”*. La prise en compte de l'évolution du contexte social est ainsi pointée comme nécessaire pour comprendre comment l'intersectionnalité peut prendre forme et fluctuer.

Les futures recherches sur les mobilisations collectives nécessitent la prise en considération des réalités terrain pour effectivement mieux comprendre les conditions propices afin que soit utilisée l'approche intersectionnelle.

“And there is still much to uncover about what intersectional mobilization looks like, when and where it happens, who is most likely or able to enact it, what its successes and limitations are.” (Montoya, 2021, p. 8)

Afin d'interroger en profondeur comment un mouvement a recours à l'approche intersectionnelle, il importe de se pencher sur comment un mouvement va déterminer la sélection de certaines identités opprimées plutôt que d'autres. La prochaine section révèle les manques de connaissances à combler sur ce plan.

1.2 Les manques de connaissances sur l'articulation entre les identités individuelles et collectives des mouvements

Dans un contexte d'une mobilisation collective, l'identité collective fait référence à un sentiment partagé d'un « nous » découlant ou émergeant de cognitions, de croyances, d'expériences et d'émotions partagées au sein d'un groupe d'individus qui poursuivent activement un changement social ou politique (Gamson, 1992; Snow, 2001). Polletta et Jasper (2001, p. 285) ont précisé la relation entre les identités personnelles et collectives:

“(...) we have defined collective identity as an individual’s cognitive, moral, and emotional connection with a broader community, category, practice, or institution. It is a perception of a shared status or relation, which may be imagined rather than experienced directly, and it is distinct from personal identities, although it may form part of a personal identity”

La notion d'identité individuelle renvoie en soi à plusieurs sémantiques. Tel qu'il sera explicité dans le chapitre sur le cadre d'analyse ayant recours à l'intersectionnalité, nous référerons dans cette thèse à la notion de « catégorie sociale identitaire » (qui renvoie au caractère socialement construit des oppressions ou des privilèges).

Identifier des intérêts communs des organisations de mouvements sociaux est complexe, chacune ayant leurs propres intérêts à défendre à travers la mobilisation (Weber et al., 2009; Zald et al., 2005). La capacité à développer une identité collective ralliant une diversité d'acteurs est un déterminant majeur d'une mobilisation collective. Cela détermine la capacité à mobiliser des militants engagés et solidaires, ainsi qu'à soutenir des revendications politiques (Benford & Snow, 2000; Gamson, 1988; Polletta & Jasper, 2001; Snow et al., 1986; Tarrow, 1998; V. Taylor & N. E. Whittier, 2013).

L'identité collective est appelée à se transformer au fil du temps, tel un processus perpétuel de reformation (Apoifis, 2024; Fillieule, 2001, p. 204). Un mouvement peut d'ailleurs jouer un rôle transformateur sur les identités individuelles (Nepstad, 2004 cité par Smithey, 2009, p. 665). L'engagement à une cause commune peut amener à se redéfinir en tant que personne militante, ou même à redéfinir ses valeurs et croyances.

Comprendre comment les individus combinent leurs différentes identités derrière une identité collective nécessite des éclaircissements (Apoifis, 2024; Esteves, 2008; Polletta & Jasper, 2001; Smithey, 2009). Comment, par exemple, l'hétérogénéité des intérêts militants amène des transformations à l'identité collective d'un mouvement? Comment ces identités interagissent avec l'identité collective du mouvement? Ou encore, comment les identités multiples portées par une personne influencent son engagement dans une action collective? Malgré l'abondance de la littérature sur la façon dont les cadres sont construits au sein des mouvements, il manque de connaissances sur les processus de négociation du sens, du discours et des stratégies menant aux transformations de l'identité collective (Apoifis, 2024; Esteves, 2008; Smithey, 2009).

Une identité collective peut reconnaître l'expérience des groupes dominants et non reconnaître celle des groupes marginalisés (Chun et al., 2013). Cela peut aboutir à une démobilisation des personnes qui ne se reconnaissent pas suffisamment à travers l'identité collective d'un mouvement (Polletta & Jasper, 2001). Nixon et Humphreys (2010) expliquent que si le bassin d'expériences discriminées partagées est trop étriqué ou simplifié, cela ne permet pas d'adresser pleinement les expériences des personnes à l'intersection de plusieurs oppressions. Dans une discussion sur le mouvement de justice reproductrice, Ross et al. (2017, p. 16) vont à cet effet préciser "*while every human being has the same human rights, our intersectional identities require different considerations to achieve reproductive justice.*" Motoya (2021) invite la communauté scientifique à interroger dans de futures études intersectionnelles comment et pourquoi certaines identités sont choisies au sein des mouvements, ainsi que de se pencher sur les dynamiques favorisant la prise en compte de certaines :

As scholars of social movements, we need to more fully interrogate why and how single-axis (or intersectional) dimensions of identity are chosen and mobilized, as well as the impact and consequences of these choices and actions. We also need an approach that allows us to find alternative modes of organizing that exist outside of the mainstream and that reflect the dynamic shifts of those at the intersections of multiple marginalities. An intersectional framework gives us the tools to start this interrogation (Montoya, 2021, p. 4)

Une critique courante de l'intersectionnalité est de la percevoir comme une source de fragmentation possible des mouvements en des parties de plus en plus petites. Des auteurs défendent qu'au

contraire, cela ouvre en fait des voies de négociations et des opportunités de luttes nouvelles (Carastathis, 2013; Cole, 2008; Montoya, 2021). La reconnaissance des identités opprimées par un mouvement dépendrait en partie des coalitions qui puissent être faites à l'intérieur ou à l'extérieur du mouvement. Comment se détermine le degré d'ouverture à ce genre de coalitions? Cette question nécessite également des éclaircissements par de futures recherches ethnographiques des mouvements (Montoya, 2021).

La prise de décision stratégique en lien avec l'identité collective d'un mouvement serait également peu abordée par la littérature selon Polletta et Jasper (2001, p. 284). Les futures recherches sont appelées à mieux comprendre comment se négocient les identités sélectionnées par un mouvement selon son contexte structurel, politique et ses stratégies priorisées (Montoya, 2021 ; Polletta & Jasper, 2001).

The analytical challenge is to identify the circumstances in which different relations between interest and identity, strategy and identity, and politics and identity operate, circumstances that include cultural processes as well as structural ones. (Polletta & Jasper, 2001, p. 285).

Il peut exister des tensions entre l'identification à une identité collective et les aspirations individuelles des militants. Les individus peuvent être en accord avec la cause, mais leurs perceptions peuvent parfois entrer en conflit avec les objectifs du groupe. Ces tensions peuvent se manifester dans les délibérations internes au sein du mouvement, notamment lorsqu'il s'agit de prioriser certaines luttes, d'adopter des stratégies, ou développer un positionnement qui sera rendu public. Bien que ces tensions soient reconnues, la manière dont elles sont gérées ou résolues au sein d'un mouvement demeure à expliciter par les futures recherches (Montoya, 2021). La prochaine section inscrit le besoin de reconnaissance des identités individuelles en termes de visibilité des voix militantes. Nous abordons que les voix des groupes dominants se font généralement plus fortement entendre au sein des mouvements.

1.3 La visibilité d'une diversité de voix militantes se résume souvent à l'expression des groupes dominants

Les actions des mouvements impliquent la visibilité de certains groupes sociaux dans une logique de revendication sociale (Kelly et al., 2010). Cette visibilité serait particulièrement importante afin de faire entendre la voix des groupes marginalisés.

Social Movements are especially important for marginalized groups, those for whom exclusion (including informal exclusion) from political institutions makes representation a special challenge. (Weldon, 2012, p. 789)

Toutefois, il y a lieu de s'interroger sur quelles voix sont entendues, au détriment de d'autres au sein même d'un mouvement.

(...) All social movements are exclusionary to some degree, just as all political parties, legislature, and other forms of organisation exclude some people. Usually, the same people are excluded or disadvantaged accross all of these avenues of representation: the poor, women, marginalized ethnic and racial groups, noncitizens and indigenous peoples, and so on. (Weldon, 2012, p. 789)

Sousa Santos (2008) définit la « *traduction* » comme le processus d'identification et de codification des paroles ou du vécu des personnes, avec pour objectif de parvenir à une intelligibilité commune. L'auteur affirme que le succès d'un mouvement (en prenant en exemple le Forum Social Mondial) dépendra de sa capacité à développer le processus de traduction, afin d'en faire un instrument de compréhension commune entre les acteurs. Le processus de traduction est cependant rarement basé sur une relation égalitaire (Spivak, 2000). Ainsi, cela mène à une distorsion et à une perte de sens de l'expérience des acteurs opprimés. Cela peut conduire à l'instrumentalisation du discours des groupes opprimés pour servir le discours stratégique des groupes plus favorisés (Fung & Wright, 2001; Przeworski, 1998).

Townsend-Bell (2011, p. 188) soutient que les coalitions entre organisations de mouvements sociaux visant à développer des campagnes de sensibilisation ou des revendications communes tendent à véhiculer les enjeux qui servent au groupe majoritaire, au détriment de ceux qui se

trouvent à l'intersection de multiples marginalités.

Il y aurait ainsi toujours un « traducteur » et un « traduit », le premier étant en position de force par rapport au second, disposant des « connaissances techniques » nécessaires pour initier et contrôler le processus. Les « témoignages subjectifs » des individus n'auront de valeur aux yeux des décideurs que s'ils sont systématisés de manière crédible.

Les acteurs de mouvements sociaux sont appelés à interagir de manière plus ou moins intense et continue avec les acteurs politiques dans des mécanismes de participation institutionnalisés, souhaitant accéder au pouvoir politique sur le plan législatif ou au niveau de l'élaboration des politiques publiques. Cette « institutionnalisation » des mouvements sociaux entraîne une proximité croissante entre les acteurs des mouvements sociaux et le système politique (Teixeira, 2002).

L'institutionnalisation des mouvements sociaux s'accompagne d'une visée de démocratisation des institutions politiques. La culture politique traditionnelle réservée à une élite se transformerait ainsi en une culture politique inclusive de tous les citoyens (Dagnino & Tatagiba, 2010). Or, en Amérique latine, il fut observé que la sphère politique demeurerait réservée à une élite malgré cet effort de démocratisation (Gay, 1998).

L'institutionnalisation des mouvements sociaux amène de nouvelles relations avec l'État, ainsi que le développement de nouveaux registres d'actions (Dagnino & Tatagiba, 2010). L'exigence de qualifications ou de connaissances requises pour la participation aux instances politiques constitue la transformation la plus soulignée dans la littérature (Brady & Paquin, 2016; Camurca, 1994; Dagnino & Tatagiba, 2010; Lüchmann, 1997; Schevisbiski, 2004). Outre de connaître le cadre législatif, il faut maîtriser l'art de s'exprimer publiquement pour être recevable auprès de différents publics (Trom, 2001). De plus, l'appel au « je » et au « nous » doit être équilibré pour faire preuve d'une crédibilité auprès des autorités publiques, mais ce dosage n'est pas aisé à maîtriser pour une personne directement concernée par des problématiques sociales (l'extrait suivant fait référence aux personnes utilisatrices de services en santé mentale au Québec) :

« À mauvais escient, l'excès de dévoilement du je et l'expression de préoccupations personnelles peut générer de l'inconfort chez les professionnels qui, de prime abord,

peuvent y associer un manque de rigueur. Tant que les personnes ne se sont pas encore familiarisées avec les codes culturels, vestimentaires et autres de la fonction publique, c'est par essais et erreurs qu'elles peuvent progresser du je au nous. Cette évolution souhaitée peut toutefois représenter un défi de taille pour certaines personnes qui ont besoin d'exprimer un vécu et des émotions avant de se positionner en tant que porte-parole. Il y a aussi le manque d'expérience dans la prise de parole publique qui peut en faire une expérience difficile, voire anxiogène. » (Pelletier, D'Auteuil, et al., 2014, p. 19)

La participation politique perpétuelle des porte-paroles peut finir par limiter le temps auprès des groupes qu'ils sont supposés représenter. De plus, la rotation des représentants dans ces instances politiques finit par en être limitée étant donné les compétences requises (Dagnino & Tatagiba, 2010).

L'acquisition des compétences requises à la participation politique des acteurs de mouvements sociaux s'inscrit dans un processus plus large de « professionnalisation » des initiatives collectives de la société civile (Dagnino & Tatagiba, 2010). Ce processus amène des difficultés à mobiliser les personnes en situation de vulnérabilité, ou des défis pour instaurer des rapports de pouvoirs égalitaires entre les acteurs engagés (Brady & Paquin, 2016). Des compétences pointues nécessitent l'implication, voire même l'embauche de professionnels, tels des juristes, des personnalités publiques ou des experts (Agrikoliansky, 2010; Tilly, 2004).

Pour résumer, les voix des personnes marginalisées sont souvent traduites par les acteurs des mouvements sociaux afin d'être recevables par des instances politiques. En raison des compétences et du temps nécessaires pour agir à titre de représentant d'un groupe et parler en son nom, ce sont généralement des personnes privilégiées socialement qui occupent ce rôle.

1.4 Les questions de recherche

Si nous résumons les manques de connaissances qui furent abordés, ils résident à comprendre le contexte favorable au développement d'une « conscience critique » intersectionnelle au sein d'un mouvement. Cette conscience se traduirait par des pratiques permettant de surpasser les inégalités sociales, ainsi que par la prise en compte de l'intersection entre différentes oppressions en termes

de stratégies discursives. La littérature invite à s'attarder sur les dynamiques internes d'un mouvement, les rapports de pouvoirs et les processus décisionnels afin d'analyser comment se négocient les identités individuelles autour d'une identité collective. Les liens entre l'identité collective et les priorités stratégiques d'un mouvement demeurent à expliciter, notamment pour mieux comprendre comment s'opère la sélection des oppressions qui sont rendues visibles.

La problématique conduit à **ces principales questions de recherche, qui nécessitent des éclaircissements tant au niveau théorique et empirique:**

1. Comment se développe une conscience intersectionnelle au sein d'un mouvement en considérant ses dynamiques internes et ses priorités stratégiques?
2. Comment l'intégration de l'approche intersectionnelle au sein d'un mouvement peut influencer la visibilité des voix militantes à travers son discours public?
3. Comment l'intégration de l'approche intersectionnelle au sein d'un mouvement peut influencer ses pratiques de mobilisation?

La prochaine section fait une recension des écrits nous permettant de faire un état des connaissances autour de ces thématiques et ces questions de recherche.

CHAPITRE 2 : Recension des écrits

Ce chapitre permet de relever l'état des connaissances sur les thématiques abordées dans les questions de recherche, à savoir l'intersectionnalité en praxis au sein des mouvements, l'intersectionnalité en tant que stratégie discursive et l'intersectionnalité ou autres théories pour comprendre les dynamiques de pouvoirs et les prises de décision au sein des mouvements.

2.1 L'intersectionnalité en praxis au sein des mouvements

“The final challenge to intersectional practice is operationalization, and we root this discussion in the site of social movements because collective action is central to our interpretation of intersectional possibility. Specifically, how do we operationalize intersectionality in social movements, in the face of intersectional social problems and intersecting identities among movement constituencies? How do movement actors do intersectionality in a way that does not compromise facets of identity, reproduce oppressive patterns, nor sabotage long-term movement goals?” (Demos & Texler Segal, 2009, p. 27)

Cet extrait témoigne en soi des défis pour les mouvements de développer des pratiques inclusives ne reproduisant pas les inégalités sociales. Le véritable défi pour les études des mouvements sociaux serait d'investiguer les pratiques intersectionnelles de l'activisme (Collins, 2015), cela en recentrant les analyses sur les voix des militants situés dans plusieurs oppressions interconnectées (Broad-Wright, 2017, p. 51).

Weldon (2012) suggère trois pratiques favorisant l'inclusion au sein d'un mouvement. La *Descriptive representation* (la représentation descriptive) réside à une participation physique et visible d'un nombre suffisant des membres des groupes marginalisés aux délibérations. Cela leur permet de discuter entre eux et présenter des réflexions critiques au groupe dominant. Une présence des groupes marginalisés doit être visée non seulement parmi les membres, mais aussi au sein de la direction ou ses mécanismes décisionnels. Ainsi, les besoins de ces groupes deviennent présents non seulement dans les discussions, mais aussi dans les programmes d'action (Einwohner et al., 2021; Weldon, 2011).

L'*Institutionalized dissent* (dissidence institutionnalisée) désigne une communication inclusive qui requiert un esprit d'ouverture, dans lequel toutes les parties écoutent véritablement les autres et s'efforcent de mieux faire comprendre leurs perspectives (Weldon, 2012). Il importe alors « d'institutionnaliser le désaccord », afin de ne pas réduire au silence certains groupes. Par exemple, en ciblant l'objectif d'un certain degré d'accord et en s'attendant à ce que les désaccords fassent partie du processus.

Le *Self-organization of marginalized groups* (l'auto-organisation des groupes marginalisés) serait un moyen efficace de s'assurer que les groupes marginalisés aient la possibilité de développer et d'exprimer leur voix. Il faut s'assurer qu'ils ont la possibilité de s'auto-organiser, par exemple en définissant l'ordre du jour et leurs règles d'engagement (Weldon, 2012).

Une organisation de mouvement social féministe au Québec, la Fédération des Femmes du Québec, a misé sur la « dissidence institutionnalisée » en créant des espaces de mobilisation de groupes spécifiques de femmes minoritaires pour permettre une remise en question des relations de pouvoir au sein de la Fédération et offrir leurs propres perspectives sur certains dossiers (Laperrière & Lépinard, 2016). Le développement de discours alternatifs ne repose pas sur la création d'un discours unique. Les pratiques d'une organisation de mouvement social doivent ainsi impliquer une attente de désaccord pour encourager le développement de perspectives critiques.

Différents auteurs proposent de développer au sein d'un mouvement une solidarité entre les membres. Carastathis (2008, p. 30) propose une « politique de solidarité », qui implique d'abord d'analyser les structures reproduisant les inégalités sociales au sein d'un mouvement. La deuxième étape est d'envisager des actions pour transformer les normes endossées et les relations conséquentes aux structures inégalitaires. Enfin, il est conseillé de ne pas situer de groupes en relation d'opposition avec d'autres, mais en relation de solidarité. Une politique de solidarité mène au sentiment d'urgence d'agir pour rétablir les solidarités. Plutôt que d'opposer les identités opprimées entre elles au sein d'un mouvement, il s'agirait de mettre le focus sur les structures reproductrices des inégalités sociales ou les processus de discrimination (Acker, 2008, p. 107).

Chandra Mohanty définit la solidarité (2005, p. 7) « *in terms of mutuality, accountability, and the recognition of common interests as the basis for relationships among diverse communities* » Elle précise que c'est dans la capacité à faire des liens politiques entre les différentes oppressions que

se situe la solidarité « *it is not color or sex that constructs the ground for these struggles. Rather, it is the way we think about race, class, and gender—the political links we choose to make among and between struggles.* » (Mohanty, 2005, p. 46)

Cette capacité à développer des alliances solidaires pour développer des revendications rejoignant plusieurs patterns d'oppression serait essentielle pour éviter la reproduction des inégalités sociales. *In the absence of a solidarity politic that engages multiple identity facets, oppressive patterns are reproduced and alliances revert to identity politics.* (Demos & Texler Segal, 2009, p. 28) Luna (2016) précise que le défi consiste à intégrer suffisamment une diversité militante à l'interne des mouvements pour permettre la constitution de coalitions solidaires.

Pour Tormos (2017) qui évoque une “intersectional solidarity,”, ou pour Einwohner et al. (2021) qui parlent d'une “*active solidarity*”, il s'agirait d'évaluer à quel point les acteurs reconnaissent activement les interconnexions de différentes oppressions dans leurs débats ou leurs réflexions à l'interne des mouvements. Ce même examen devrait être fait quant à leur cadre de mobilisation. À savoir, par exemple, les efforts de mobilisation pour recruter et maintenir une diversité de militant.e.s.

Enfin, les principes de solidarité peuvent aussi mettre l'accent sur la volonté du groupe dominant d'utiliser ses privilèges afin de soutenir la mobilisation de groupes marginalisés (Demos & Texler Segal, 2009, p. 28). Le rôle des privilèges sociaux dans la pratique intersectionnelle est au cœur des défis de son opérationnalisation. Afin d'adopter des approches anti-oppressives, il est nécessaire d'adopter une posture réflexive sur son positionnement social. L'examen des rapports de pouvoir aide concrètement les acteurs à reconnaître leurs privilèges sociaux, leur rôle social, ainsi que leurs croyances qui façonnent leurs comportements au sein d'un groupe (Lee & Brotman, 2013; Mattsson, 2014).

2.2 L'intersectionnalité en tant que stratégie discursive par les mouvements

L'intersectionnalité offre le potentiel d'éclairer les expériences occultées par des conceptualisations d'oppressions à axe unique (Carastathis, 2008; Montoya, 2021).

Tout choix tactique d'un mouvement pour révéler certaines identités est susceptible d'être plus adapté à certaines personnes plus qu'à d'autres (Melucci, 2013). Les opportunités politiques et les réponses des opposants peuvent engendrer des impératifs stratégiques préconisant la visibilité de certaines identités. Dans ces circonstances, les mouvements peuvent être encouragés à introduire des tactiques nouvelles et parfois inconfortables (Smithey, 2009). Des débats internes sur l'adoption de tactiques innovantes peuvent susciter des changements dans le contenu des identités collectives (Jasper, 2008; Smithey, 2009). Dans un cas de figure ne correspondant pas à l'approche intersectionnelle, Pulido (1996) a constaté que les militants de la justice environnementale invoquaient couramment les personnes racisées comme identité principale lorsqu'ils visaient l'État, mais que lors des délibérations internes du mouvement, l'identité raciale n'était pas autant évoquée. Les identités rendues visibles par les mouvements peuvent ainsi être situationnelles sans réellement les inclure dans les analyses réflexives du mouvement (Lichterman, 1999). Il s'agit d'appropriation selon la littérature, c'est-à-dire une utilisation inadéquate de l'intersectionnalité en tant que stratégie discursive (Demos & Texler Segal, 2009). Cela se produit lorsque des politiques intersectionnelles sont revendiquées, mais que les méthodes intersectionnelles ne sont pas utilisées par les acteurs de mouvements.

Une autre erreur en recourant à l'intersectionnalité comme stratégie discursive concerne la « *misidentification* » (l'identification erronée), c'est-à-dire la dilution ou l'appropriation abusive de l'intersectionnalité. Si autrefois, le terme n'était simplement pas évoqué, aujourd'hui il peut l'être en reconnaissant isolément les catégories identitaires d'oppression plutôt que leurs interconnexions (la race, la classe, le genre...) (Demos & Texler Segal, 2009).

Somme toute, la manière dont un groupe présente stratégiquement son identité collective dépend du contexte et du public auquel il s'adresse, du type d'opposition auquel il est confronté et des liens organisationnels qu'il entretient avec d'autres groupes (Hunt & Benford, 2004).

Lorsqu'une forme d'oppression devient d'intérêt public, une autre doit s'effacer, attendre son tour ou rester silencieuse (Demos & Texler Segal, 2009; Luft & Ward, 2009). Généralement, la forme d'oppression nouvellement reconnue est évoquée sous le couvert de la « diversité » par les institutions publiques. Les projets de « diversité » permettent aux organisations de mouvements sociaux d'obtenir du financement ou connaître certaines formes progressives de changement structurel. Toutefois, ces projets s'attardant à la diversité des oppressions ne visent pas nécessairement de mettre en lumière la complexité de leurs interconnexions comme le prévoit l'intersectionnalité.

Institutional approaches to diversity, by their nature, must serve the interests of the institutions that authorize them. All too frequently they emphasize institutional, bureaucratic goals (primarily financial survival) over broader social movement goals, and for this reason, they do not meet our definition of intersectional practice. (Demos & Texler Segal, 2009, p. 23)

Les organismes ou les organisations de mouvements sociaux pourraient adapter leurs stratégies discursives selon un « complexe industriel à but non lucratif » (Smith, 2007). Dans ce complexe, les distributeurs de subventions importantes, tels que les ministères et les Fondations, déterminent les luttes politiques qui survivent, qui se développent, ou qui reçoivent l'attention publique. Ce complexe encourage également la concurrence entre les organisations de mouvements sociaux.

Ultimement, les institutions ne devraient pas montrer la voie vers la justice intersectionnelle. En d'autres termes, les stratégies discursives des mouvements ne devraient pas constamment s'adapter aux demandes des institutions, mais miser sur ce que celles-ci peuvent faire pour une meilleure justice intersectionnelle (Demos & Texler Segal, 2009).

La littérature sur l'intersectionnalité a identifié des pratiques nommées « *affirmative advocacy* » (Strolovitch, 2008) utilisées pour inclure les minorités dans les représentations politiques ou publiques. Cependant, ces pratiques d'inclusion ne conduisent pas toujours à une amélioration de la visibilité des intérêts politiques des groupes minoritaires au sein du mouvement. La présence des minorités lors des représentations officielles d'un mouvement ne garantirait pas une réelle reconnaissance de leurs intérêts spécifiques.

La création de coalitions intra et inter-mouvements est une autre stratégie intersectionnelle discursive (Ayoub, 2019; Einwohner et al., 2021; Irvine et al., 2019). Les coalitions sont un moyen de renforcer les discours publics, en particulier pour les acteurs qui se mobilisent à partir des intersections sur plusieurs fronts en même temps (Mayo-Adam, 2020; Montoya, 2021). Un large éventail de partenaires de coalition permet aux groupes de s'engager dans des politiques transversales qui évoluent selon les différentes dimensions d'une politique, mais sans perdre de vue la manière dont tous les problèmes y sont liés.

Yuval-Davis (2006) présente la « politique transversale » comme une méthode militante dans laquelle chaque participant apporte avec lui l'enracinement de ses propres identités, mais tente en même temps de se déplacer afin de se mettre en situation d'échange avec ceux qui appartiennent à d'autres groupes. Elle soutient que cette méthode est une alternative à la politique assimilationniste de l'universalisme (qui surestime les points communs au détriment des différences) et à la politique potentiellement fragmentaire du particularisme (qui surestime les différences au détriment des points communs). La « politique transversale » renvoie d'une certaine façon à une stratégie discursive intersectionnelle nommée la « *disidentification* » dans la littérature (Demos & Texler Segal, 2009). Cette stratégie invite à ne pas considérer les interconnexions entre les différentes oppressions en tant que points fixes, mais les considérer en constante construction sociale. En raison de cette complexité évolutive, les analyses et les revendications mettent l'accent sur les solutions collectives pour déverrouiller les interconnexions entre les oppressions.

Irvine et al. (2019) précisent que les acteurs sont toujours conscients des dimensions qui divisent et d'autres unissent, mais ils peuvent se déplacer stratégiquement en réponse à l'environnement politique et à des objectifs particuliers. Adam (2017) et Mayo-Adam (2020) nous rappellent également que les dynamiques hiérarchiques de pouvoir intervenant entre les groupes qui composent les coalitions (au sein des mouvements et entre eux) vont déterminer les intérêts centraux.

Heaney et Rojas (2014) ont analysé les organisations de mouvements sociaux « hybrides » qui transcendent les frontières de multiples mouvements sociaux pour former des identités hybrides susceptibles de jouer un rôle important de médiation entre les mouvements. Ces structures hybrides peuvent soutenir des identités intersectionnelles, avec le potentiel de mobiliser des militants qui, autrement, pourraient se sentir exclus. Ces organisations hybrides contribuent à la construction de

réseaux inter-mouvements (Montoya, 2021). En bref, des auteurs soutiennent qu'il est possible qu'un mouvement développe l'intersectionnalité en praxis. « *Social movements can be intersectional : existing as movement unto themselves, or as collective of those multiply marginalized and characterized by difference and multicity* » (Roth, 2004 cité par Broad-Wright, 2017, p. 26). Certains mouvements sociaux, conscients des tensions entre l'identité collective et les identités individuelles, cherchent donc à adopter une approche inclusive et pluraliste. Ils visent à créer un espace où diverses identités individuelles peuvent coexister sans que cela ne nuise à l'objectif commun. Ce type de mouvement reconnaît que la diversité des identités est une richesse et que les luttes ne doivent pas nécessairement s'uniformiser, mais s'articuler autour de principes et de valeurs partagés.

Conformément aux racines théoriques de l'intersectionnalité, plutôt que de chercher à inclure les groupes à l'intersection de plusieurs oppressions en regard de revendications énoncées de manière large, des mouvements vont plutôt reconnaître que ces groupes ont des identités et des intérêts spécifiques qui nécessitent d'être adressés de manière distincte (K. Crenshaw, 1991; Laperrière & Lépinard, 2016).

Par exemple, dans son étude du mouvement féministe noir, Springer (2005) soutient que les voix et les visions féministes noires sont passées entre les mailles du filet des mouvements pour les droits civiques et des femmes, de sorte qu'elles ont créé leurs propres organisations axées sur l'intersection de leurs identités raciales, de genre et de classe.

Enfin, soulignons que les récits des militants sont un puissant outil pour mettre en lumière des réalités ou oppressions invisibles qui s'inter-influencent. Sous une approche intersectionnelle, les mouvements encouragent la collecte et la diffusion de récits multiples, en valorisant la complexité et les particularités des vécus. Ces récits deviennent des éléments de visibilité, non seulement pour les personnes militantes qui les partagent, mais aussi pour les luttes qu'elles incarnent. En guise d'exemple significatif, le mouvement #BlackLivesMatter aborde cette stratégie en diffusant une variété de récits permettant de prendre en compte l'intersection entre différentes formes de violences et discriminations envers les personnes noires (Maraj et al., 2018).

En résumé, nous avons jusqu'à présent recensé les écrits permettant d'appréhender comment sont entendues les voix militantes au sein des mouvements et comment sont sélectionnées les identités

militantes pour les rendre visibles publiquement. Les processus d'inclusion et d'exclusion impliqués peuvent façonner l'identité collective d'un mouvement. Nous nous apprêtons dans la prochaine section à aborder plus précisément les dynamiques de pouvoir qui sont impliquées pour les prises de décision stratégique des mouvements.

2.3 L'intersectionnalité et autres théories pour comprendre les dynamiques de pouvoirs et les prises de décisions au sein des mouvements

« *Il existerait des architectures complexes de la situation, de la personne et du collectif* » (Cefaï, 2007, p. 247). À cela, Mayo-Adam (2020, p. 1) ajoute que les mouvements sont “*dynamic and volatile entities that are never formed, but always forming.*” Il est intéressant à cet effet de se rappeler que les mouvements furent d'abord théorisés tels des comportements des foules jusqu'aux années 1960, en présentant les mobilisations collectives imprévisibles et animées par les émotions menaçant ainsi l'ordre établi (LeBon, 1896; Pfautz, 1961).

Cette section tente de faire un tour d'horizon pour capter le plus possible la complexité des dynamiques d'un mouvement aboutissant à ses prises de décisions collectives. Nous débutons par des perspectives théoriques classiques de mobilisation des ressources et de processus politique, qui se sont penchées sur les dynamiques organisationnelles en réaction aux opportunités financières ou politiques (Gamson, 1988; McAdam, 1982; McCarthy & Zald, 2002; Tilly, 2004). Puisque ces théories furent critiquées de mettre trop l'emphase sur les aspects structurels, nous explorons ensuite les théories qui se penchent davantage sur les aspects culturels des mouvements afin de construire son identité collective et orienter ses tactiques. Nous évoquerons les théories associées à l'élaboration des cadres cognitifs ou les narratifs collectifs des mouvements, ainsi qu'à sa production et diffusion de connaissances. Pour clore cette section, nous rapportons les théories intersectionnelles qui se sont attardées aux dynamiques de pouvoirs au sein des mouvements.

Des stratégies élaborées selon les opportunités politiques

Les théories des structures d'opportunités politiques mettent l'accent sur l'environnement politique offrant des structures permettant d'accueillir les revendications d'un mouvement social ou les rejeter (Eisinger, 1973; McAdam, 1982; Tarrow, 1998; Tilly, 1995). De la sorte, les stratégies élaborées au sein des mouvements sociaux seraient principalement en réaction aux opportunités pour influencer la sphère politique. Que ce soit pour la construction d'un problème public et sa mise à l'agenda politique, participer à l'élaboration de programmes ou politiques publiques, ou encore revendiquer des changements législatifs (Brady & Paquin, 2016, pp. 8-18).

Le degré d'ouverture politique ou le contexte institutionnel ne peuvent pas toutefois entièrement déterminer les stratégies d'un mouvement social. Cela se résumerait pour Mathieu (2002, p. 80) à : « *une conception asymétrique et univoque des rapports entre ce qui se joue respectivement à l'intérieur et à l'extérieur des arènes institutionnelles* ». D'autres déterminants seraient à considérer pour expliquer la manière dont un mouvement social détermine ses stratégies, comme les ressources disponibles.

Des prises de décision fondées sur les ressources disponibles

La théorie de mobilisation des ressources désigne l'ensemble des activités d'un mouvement pour parvenir à contrôler les ressources considérées nécessaires à l'atteinte de ses objectifs (McCarthy & Zald, 2002, p. 1218). Les ressources disponibles pourraient donc expliquer les tactiques d'émergence, de changement, ou de déclin des mouvements sociaux (Golsorhi et al., 2011, p. 82).

Plus spécifiquement, selon McCarthy et Zald (2002), trois types de ressources sont essentielles pour la mise en œuvre d'action stratégiques par les mouvements sociaux:

1. Un support social (adhérents et sympathisants);
2. Des ressources financières et matérielles rassemblées par le mouvement;
3. Un haut niveau d'engagement des individus et des organisations extérieures.

Des priorités déterminées à la fois par les ressources disponibles et les opportunités politiques

Selon la théorie de Davis et Thomson (1994), les décisions d'un mouvement social s'appuieraient à la fois sur des opportunités politiques et sur les capacités de mobiliser des ressources. En

s'inspirant des théories sur les collaborations inter-organisationnelles, les auteurs affirment que l'efficacité d'un mouvement social repose sur la mise en commun de ressources des organisations affiliées autour d'intérêts communs politiques.

Selon d'autres théories, les choix stratégiques d'un mouvement social ne se réduisent pas à des logiques instrumentales basées sur une disposition de ressources ou d'opportunités politiques. Ces considérations écartent le sens qui est donné à l'action collective, c'est-à-dire les croyances partagées par un groupe mobilisé.

Les théories sur l'identité collective pour combler les lacunes des modèles structuralistes

Tactical choices (or more often, variation in tactical choices) have similarly been presented as a product of organizational structure, available resources, and opportunities and constraints in the environment, not as levers of power employed by parties engaged in conflict. (Smithey, 2009, p. 658)

Les choix tactiques selon l'auteure de cet extrait sont étroitement liés à la construction d'identités collectives dans les mouvements et du pouvoir d'agir des acteurs. Les stratégies et les tactiques reflètent les identités collectives, mais elles offrent également la possibilité de les réaffirmer ou de les remettre en question (Flesher Fominaya, 2010).

Parfois, ce sont les situations de crise qui provoquent les remises en question de l'identité collective au sein d'un groupe ou d'un mouvement (Lizardo & Strand, 2009; Melucci, 2013). Les anciennes manières de faire sont alors perturbées, ou explicitement contestées.

La théorie du cadrage cognitif et normatif de l'action collective permet de faire le lien entre les tactiques et l'identité collective. Cette théorie s'intéresse à la construction de sens par les acteurs (Benford & Snow, 2000; Snow et al., 1986). L'opération de « cadrage » (*framing*) consiste à l'élaboration de significations ou de croyances partagées par des militant.e.s. Celles-ci seraient essentielles pour mobiliser et stabiliser un mouvement :

« Action oriented sets of beliefs and meanings that inspire and legitimate the activities and campaigns of social movement organization » (Benford & Snow, 2000, p. 614).

La définition d'un mouvement social proposé par Neveu précise d'ailleurs que sans l'existence d'une cause à laquelle adhère un groupe, il n'y a tout simplement pas d'action collective : « *Il s'agit d'un agir-ensemble intentionnel, marqué par le projet explicite des protagonistes de se mobiliser de concert. Cet agir-ensemble se développe dans une logique de revendication, de défense d'un intérêt matériel ou d'une cause* » (Neveu, 1996, p. 11).

Le cadrage nécessite de se connecter avec les aspects de l'existence quotidienne des militants ou leurs valeurs, afin qu'ils puissent s'y identifier et donner sens à leur militantisme. La littérature (Snow et al., 1986, p. 464) parle à cet effet d'alignement de cadres, défini comme « *les liens entre schèmes interprétatifs des individus et des organisations de mouvement social; de telle sorte que certains intérêts, valeurs, croyances des individus sont congruents et complémentaires avec des activités, buts et idéologies des organisations de mouvement social* ».

Quatre types d'alignement de cadre furent développés conceptuellement (Snow et al., 1986):

- 1- La connexion de cadre (*frame bridging*): tenter de faire connaître une cause auprès d'une population d'acteurs partageant son point de vue ou ses valeurs.
- 2- L'amplification de cadre (*frame amplification*): clarifier ou développer un schéma interprétatif en insistant sur des croyances préexistantes, cela en vue qu'elles aboutissent à une volonté d'engagement.
- 3- L'extension de cadre (*Frame extension*) : si les acteurs ne partagent pas les objectifs de la mobilisation, le discours doit être élargi afin d'inclure les éléments qui n'en font pas partie, mais qui sont pertinents pour les cibles potentielles de recrutement.
- 4- Transformation de cadre (*Frame transformation*) : tenter de modifier radicalement les perspectives, croyances ou valeurs afin de les rendre conformes à celles de la mobilisation.

Benford et Snow précisent que les processus menant à l'élaboration et la transformation des cadres de l'action collective permettent à ce que l'action militante dépasse les intérêts individuels (Benford & Snow, 2000, p. 632). Stryker et Burke expliquent que le travail de cadrage de l'action collective permet aussi de déterminer la confiance accordée à un mouvement social pour régler un problème social ou pour s'y identifier (Stryker & Burke, 2000, p. 291).

Les cadres de l'action collective peuvent être façonnées par les idéologies existantes de l'époque (Snow, 2001, p. 38). « *Le travail de cadrage est donc le fruit d'une action téléologique, de nature politique, de construction de sens* » (Snow, 2001, p. 38).

La théorie du cadrage cognitif et normatif de l'action collective permet d'appréhender les orientations stratégiques d'un mouvement social au niveau macro, en surestimant possiblement l'homogénéité idéologique d'un mouvement social. Le cadrage à un niveau plus micro peut se s'opérer selon les rôles identitaires des personnes militantes.

La théorie du cadrage cognitif a été justement envisagée initialement par Goffman selon l'approche de l'interactionnisme symbolique, qui suggère le lien entre l'identité et les comportements en fonction des rôles ou symboles sociaux (Stryker & Burke, 2000, p. 291). Les acteurs ne prennent pas des décisions qui soient généralement séparées de leur rôle social (Laroche, 1995, p. 71).

En guise d'exemples, il existerait des niveaux de responsabilités attendus des militants des organisations de mouvement social (Coenen, 2011). Au premier niveau, il y a les membres, les sympathisants. Ce sont ceux qui font nombre pour évaluer «le poids» de l'organisation et il peut s'agir des personnes dont les intérêts ou les droits sont défendus. Au second niveau, le militant participe à la vie démocratique du mouvement : les réunions ou les grands rassemblements. Le troisième niveau comprend les militants qui exercent des responsabilités ou qui représentent le mouvement. Parmi eux, il y a les volontaires et les salariés. Les personnes salariées dans un cadre administratif ne sont toutefois pas considérées comme militantes.

Le cadrage à un niveau plus micro peut s'opérer à partir des fonctionnements internes d'une organisation de mouvement social. Goffman portait notamment son attention sur les contextes de recrutement et le cadrage comme activité cognitive réflexive de dotation de sens (Mathieu, 2002).

Melucci (1995) distingue les activités quotidiennes du mouvement (telles que la préparation des manifestations, la collecte de fonds, les processus décisionnels) et les moments de visibilité publique (manifestations et représentations officielles). Taylor et Whittier (2013) soulignent le développement de l'identité collective à travers l'interaction quotidienne entre les membres du mouvement. Les activités quotidiennes ou visibles du militantisme offrent des espaces dans lesquels les militants peuvent développer des liens de solidarité et d'engagement, et clarifier leur

compréhension de qui ils sont ou de leur bagage identitaire les ayant mené à s'engager (Flesher Fominaya, 2010).

Les efforts de recadrage d'une identité collective sous-tendent un espace pour la réflexivité collective d'une organisation de mouvement social (Langemeyer, 2011). Une ouverture à l'expérimentation de nouvelles idées et une distance critique par rapport aux routines sont nécessaires pour qu'un groupe puisse reconceptualiser son propre cadre d'action collective. Une certaine confiance mutuelle entre les acteurs est prérequis pour expérimenter des idées, les développer et les valider (Voloshinov et al., 1986). La prochaine section explore à cet effet les modalités d'apprentissage ou de diffusion des connaissances par les mouvements.

Théories sur la production des connaissances au sein des mouvements

Les mouvements sociaux ne sont pas seulement des espaces d'action, mais aussi d'importants lieux de production de connaissances et d'apprentissage (Choudry & Kapoor, 2010; Choudry & Pericles Trifonas, 2020) Cela inclut les idées, les discours publics, les débats, les réflexions, les analyses et les documents produits par les acteurs de mouvements sociaux.

Cette production de connaissances est liée aux rapports de pouvoirs à l'intérieur des mouvements. Des formes de dominations à l'intérieur d'un mouvement sont fondées sur le capital scolaire ou culturel. « *L'espace des mouvements sociaux est un site dans lequel s'acquiert et s'actualise un ensemble de compétences pratiques et cognitives spécifiques et nécessaires à la conduite des mobilisations* » (Mathieu, 2007, p. 146). La participation au sein des mobilisations collectives requiert de plus en plus la disponibilité de ressources et de connaissances qui ne sont généralement disponibles que pour les groupes issus de la classe moyenne (Bello, 2007 cité dans Esteves, 2008). En conséquence, la production de connaissances d'un mouvement risque d'être réalisée par les acteurs de mouvements sociaux disposant de privilèges sociaux.

Esteves (2008) propose d'investiguer l'accès différencié aux formes de connaissances au sein d'un mouvement social et comment elles sont diffusées. Cette diffusion d'informations s'opère à

différents niveaux : à l'intérieur même d'un mouvement social entre ses membres, auprès de la population, ainsi qu'auprès des décideurs.

La production de connaissances implique des activités intentionnelles par lesquelles les mouvements produisent, traitent et diffusent des informations concernant les personnes concernées par les problématiques sociales. Ces processus comprennent des activités de collecte, de traitement et de diffusion de l'information. Cela implique des initiatives de recherche, d'éducation et de formation, ainsi que des pratiques de délibération au sein des réseaux militants. Ces activités impliquent un traitement des connaissances recueillies. Des organisations de mouvements sociaux allient les observations terrain, de recherche et de publications scientifiques pour produire les connaissances qui sont diffusées auprès des décideurs (Choudry, 2020).

Gramsci (2020) a théorisé deux types d'acteurs. Premièrement, il y a les intellectuels, les professionnels, les universitaires ou scientifiques « traditionnels ». Gramsci soutenait que, puisque ces acteurs détiennent une affiliation institutionnelle, cela les empêcherait de penser et de modifier en profondeur les systèmes de pouvoir. Ces acteurs sont justement légitime fonction de leurs positions sociales. Ensuite, il y a les acteurs « organiques », qui selon Gramsci, ont un plus grand potentiel de changement, car ils ne sont pas liés au système de la même manière. Ils développent des positionnements en lien avec leurs origines et leur bagage de vie. Ces deux types d'acteurs ne produiraient pas le même type de savoirs.

Si nous reprenons les deux types d'acteurs proposés par Gramsci, est-il possible à travers le discours public d'un mouvement d'allier stratégiquement les savoirs savants avec les vécus expérientiels sans occulter l'un ou l'autre des types de connaissances? La connaissance militante naît normalement de l'expérience en dehors des circuits traditionnels scientifiques. Ses processus d'apprentissage sont liés à l'éducation politique et à l'action militante (Choudry, 2015). Les savoirs savants sont souvent interrogés par les mouvements d'opprimés quant à leur valeur pour interpréter et traduire leurs vécus expérientiels. Toutefois, comme l'ont souligné Aziz Choudry (2015) et Valerie Francisco (2016), le processus de recherche peut être porteur d'un renforcement des communautés et orienté vers la justice sociale.

Les modes d'apprentissage et de production de connaissances dans les mouvements peuvent être empreints de tensions, de contradictions, ou de conflits (Choudry, 2020). (Foley, 1999 cité dans

Choudry, 2020) Ces modes peuvent reproduire le statu quo ou les positions dominantes, mais ces modes peuvent aussi remettre en question l'ordre établi. Pour mieux appréhender le degré d'ouverture à de nouveaux apprentissages d'un mouvement, nous devons tenir compte des aspects politiques, historiques et du contexte dans lesquels les processus d'apprentissage ou de production de connaissances se déroulent (Choudry, 2015, 2020; Choudry & Kapoor, 2010).

Sears (2014 cité dans Choudry, 2020 p.30) spécifie que les connaissances nouvelles et spécifiques d'un mouvement se développent parfois en tension avec les généralisations percutantes diffusées dans ses luttes passées. Ainsi, les mouvements cumulent forme de « dette intellectuelle » liée aux idées et aux visions collectivement portées antérieurement (Choudry, 2015).

L'importance des espaces dédiés aux réflexion collectives est somme toute cruciale, tout comme l'ouverture et la valorisation des processus d'apprentissage issus de l'expérience quotidienne des individus (Choudry, 2020). La production de connaissances militantes implique également d'inscrire les oppressions dans les causes structurelles et les systèmes de pouvoir (Choudry, 2020). Sur ce dernier point, l'extrait qui suit est évocateur quant à la distance de connaissances qui peut séparer les deux types d'acteurs de mouvements sociaux proposés par Gramsci (2020), c'est-à-dire le savant et celui qui cumule des expériences de vie :

“to become a counter-discourse with teeth ... everyday knowledge [of social movement actors] needs to be synthesized, systematized and given coherence. It also has to be linked with analytical knowledge of the contexts within which everyday practices occur—contexts which, while they impinge on people's life, are in many cases analytically inaccessible to them.” (Bazán et al., 2008, p. 191)

En fait, les activités éducatives au sein des espaces militants et des mouvements sociaux, ainsi que de multiples formes d'apprentissage informelles liées aux activités militantes, peuvent permettre aux personnes vivant les oppressions sociales de comprendre leurs causes structurelles. Eurig Scandrett (2012) propose à cet effet à la communauté de chercheurs souhaitant théoriser les modes d'apprentissage ou de production de connaissances au sein des mouvements sociaux de distinguer les processus structurés des processus informels.

Des outils de savoirs populaires peuvent être développés pour les générations actuelles et futures de militants au sein des organisations de mouvements sociaux. L'importance pour tout mouvement

d'archiver ses connaissances est soulignée par la littérature (Choudry, 2020), afin de transmettre leurs visions du changement social, les récits de leurs luttes, leurs histoires, ainsi que leurs tactiques utilisées au fil du temps.

Il existe plusieurs exemples de mouvements sociaux qui ont généré des formes culturelles d'engagement politique servant éduquer, mobiliser et atteindre un public plus large.

Large and small movements and mobilizations across the world have been rich in places where politics, art, and education meet. These forms not only sustain movements but also connect across time and space with other moments, other struggles. (Choudry & Pericles Trifonas, 2020, p. 37)

Par ailleurs, de nombreux mouvements ont compté parmi leurs rangs des poètes, des dramaturges, des interprètes et des musiciens qui ont raconté avec créativité les histoires de lutte (Prasant & Kapoor, 2010; Sayeed & Haider, 2010).

Maintenant que furent abordées les théories structurelles (Mobilisation des ressources, structures d'opportunités politiques) et les théories culturelles (cadre cognitif et normatif de l'action collective, théories sur la production des connaissances), nous allons clore ce chapitre avec les apports des théories intersectionnelles pour appréhender les dynamiques de pouvoir impliquées au sein des mouvements associées aux prises de décisions.

Les dynamiques de pouvoir au sein d'un mouvement social à partir d'une lecture intersectionnelle

Au sein des mouvements sociaux se jouent des dynamiques de pouvoir négociées à travers les interactions individuelles (Snow, 2001; Snow & McAdam, 2000). L'analyse intersectionnelle des dynamiques au sein des organisations de mouvements sociaux nécessite de prendre en compte les rapports de pouvoir qui s'opèrent à deux niveaux. Premièrement, les structures de hiérarchie pour interroger qui détient le pouvoir au sein d'un mouvement et quels groupes sont présents ou absents dans les positions de leadership décisionnel. Deuxièmement, investiguer les dynamiques de pouvoir invisibles. En plus des formes de pouvoir explicites, il faut examiner les formes de pouvoir plus subtiles, telles que les règles informelles, les dynamiques de groupe, les privilèges invisibles,

etc. Les membres ayant les propriétés des groupes sociaux dominants sont généralement ceux qui détiendront les postes de pouvoir au sein d'un mouvement social, et ce tant au niveau formel que informel (Chauvin & Jaunait, 2015, pp. 56-57). Toutefois, tel que nous allons l'aborder, la littérature intersectionnelle permet de rendre compte des capacités d'agir et des formes d'adaptation qui sont utilisées par les groupes minoritaires afin de faire entendre leur voix au sein des mouvements.

Afin d'appréhender les rapports de pouvoirs dans lesquels se construit la complexité produite par l'intersection de différentes oppressions, deux propositions théoriques sont éclairantes. Il s'agit de la matrice de domination de Collins (2000) et la grille d'analyse de Yuval-Davis (2006).

La matrice de domination de Collins (2000) suggère que le pouvoir est produit et reproduit dans quatre domaines interdépendants:

Tableau 2 : Matrice de domination de Collins (2000)

Domaine structurel	Les différentes lois, politiques sociales et programmes sociaux qui soutiennent des processus de division sociale ou d'exclusion.
Domaine disciplinaire ou organisationnel	La gestion bureaucratique des institutions qui produit des expériences de discriminations des groupes marginalisés qui les fréquentent.
Domaine interpersonnel	Les expériences directes, interpersonnelles et quotidiennes qui contribuent à renforcer les rapports de pouvoir et la hiérarchie sociale.
Domaine hégémonique	Les représentations sociales et les symboles qui justifient et légitiment la production des inégalités sociales.

La matrice de la domination de Collins (2000) fut critiquée à l'effet qu'elle minimise l'analyse de l'expérience subjective des personnes; et ainsi donc, du caractère socialement construit de leurs discriminations (Prins, 2006).

La grille d'analyse de Yuval-Davis (2006) fut développée par la suite proposant quatre dimensions de pouvoir :

Tableau 3 : grille d'analyse de Yuval-Davis (2006)

Dimension représentative	Représentations négatives ou des stéréotypes envers des groupes sociaux.
Dimension organisationnelle	Lois, politiques et programmes sociaux contribuant à exclure, marginaliser ou précariser certains groupes sociaux.
Dimension expérientielle	La violence quotidienne en la mettant en lien avec certains éléments de la violence institutionnelle. Elle prend vie à travers les interactions informelles et les contacts avec des organismes ou des institutions.
Dimension intersubjective	Croyances et préjugés; comment les individus intègrent, négocient et résistent aux messages sociaux les concernant. Cette dimension enrichit l'analyse en positionnant les individus comme des acteurs de leurs propres expériences afin de développer des stratégies adaptatives.

La dimension intersubjective de la grille d'analyse de Yuval-Davis (2006) permet de faire ressortir que les personnes détiennent un pouvoir d'agir et peuvent recourir à des stratégies adaptatives. Certes, si une personne se retrouve à l'intersection de plusieurs systèmes d'oppression sociale, il est probable qu'elle subisse des discriminations et voit son pouvoir d'influence diminué. Cependant, Sandra Harding a proposé la notion « d'objectivité forte » pour défendre l'idée que les personnes vivant différentes oppressions ont une connaissance plus fine des rapports de pouvoir, car elles maîtrisent à la fois leur propre perspective et celle des groupes sociaux dominants. Suivant cette logique, les minorités intersectionnelles étant multiples dominées ont accès à un nombre encore plus grand de perspectives et atteignent donc une objectivité plus élevée. Ces personnes parviendraient donc à davantage tirer leur épingle du jeu et manifester certaines de leurs identités à des moments stratégiques (Chauvin & Jaunait, 2015, p. 69). Pour gagner en influence au sein d'un mouvement social, les personnes militantes sont appelées à choisir quelle(s) identité(s) dévoiler. Elles ne se contentent pas de développer une identité qui favorisera leur pouvoir

d'influence au sein d'un mouvement, mais elles doivent aussi décider comment se présenter pour convaincre des auditoires (Meyer et al., 2002). Ainsi, elles « *se construisent et se présentent en tenant compte des réactions potentielles des publics externes et répondre aux exigences de l'environnement institutionnel plus large et de la structure des opportunités politiques* » (Reger et al., 2008). Cela renvoie au concept d'« *auto-compréhension* » défini par Brubaker (2001). Il s'agit de la conception de qui nous sommes, notre position sociale et notre degré de confort pour agir dans ce contexte (Yuval-Davies, 2006, pp. 199-204).

L'approche intersectionnelle nous offre ainsi plusieurs pistes pour analyser les dynamiques de pouvoir internes d'un mouvement social qui impliquent que certaines voix soient d'avantage entendues ou influentes. Les théories présentées précédemment nous permettaient de considérer à ces égards des aspects structurels ou culturels.

Des auteurs proposent que les recherches sur les mouvements puissent rendre compte des relations différentes entre les pratiques culturelles et discursives d'une part, et les structures, politiques, économiques et sociales d'autre part (Giugni, 1999; Smithey, 2009). Le défi analytique consiste à identifier les circonstances dans lesquelles s'exercent les différentes relations entre intérêt et identité, stratégie et identité, et politique et identité, circonstances qui incluent des processus culturels aussi bien que structurels (Polletta & Jasper, 2001, p. 285). Selon Mathieu (2007, pp. 146-148), les études sur les mouvements sociaux devraient se pencher sur l'articulation entre les dimensions structurelles (les relations des mouvements sociaux entretenues avec d'autres secteurs du monde social), les dimensions pragmatiques (les conditions et les modes d'engagement des individus dans l'action protestataire), les dimensions subjectives (les représentations et perceptions des acteurs) et les dimensions rhétoriques de l'action collective. Nous croyons que le cadre analytique novateur de cette thèse et qui implique une approche intersectionnelle permet d'intégrer plusieurs de ces dimensions. Avant de tomber dans le versant méthodologique, nous souhaitons consacrer le prochain chapitre à bien définir le contexte d'émergence du mouvement Jeunes et Santé Mentale.

CHAPITRE 3 : Présentation du contexte de l'étude et de l'objet de recherche

L'étude d'un mouvement nécessite la prise en compte du contexte social, historique et politique, puisqu'il définit la construction de son identité collective (Ashmore et al., 2004 :81). Ce chapitre présente donc le contexte dans lequel le Mouvement Jeunes et Santé Mentale a émergé. À cet égard, nous présentons un bref historique du cadre législatif et sociopolitique des soins et services en santé mentale au Québec et la « médicalisation » des problèmes sociaux chez les jeunes. Nous souhaitons également présenter des initiatives de participation citoyenne menées spécifiquement auprès des jeunes à l'échelle québécoise ou canadienne, notamment auprès de jeunes aux prises avec des problèmes de santé mentale. Cela nous permettra d'introduire la littérature sur les barrières ou leviers associés à la participation citoyenne des jeunes marginalisés.

3.1 Bref historique du cadre législatif et sociopolitique des soins et services en santé mentale au Québec avant l'émergence du Mouvement Jeunes et Santé Mentale

Au Québec, à la fin du 19^{ème} siècle et au début du 20^{ème} siècle, les problèmes de santé mentale relevaient de la responsabilité familiale ou individuelle. En 1851 est introduit l'Acte pour autoriser la réclusion des personnes aliénées si elles représentent un danger pour le public. En 1925, l'internement peut être définitif (Gaulin, 2017).

La sortie en 1961 du livre « Les fous crient au secours », de Jean-Charles Pagé, a remis cette institutionnalisation en cause. L'ouvrage dénonce les rituels d'humiliation, l'absence de droits ou les mauvais traitements des personnes internées. Une Commission d'enquête sur les hôpitaux psychiatriques conclue que l'internement doit être un recours pour les cas exceptionnels et que le citoyen ayant un problème de santé mentale devrait avoir droit à la même qualité de soins que s'il avait un problème de santé physique (Lauzon, 2003).

La Révolution tranquille des années 1970 au Québec fut caractérisée par la naissance de plusieurs mouvements sociaux contestataires. Le Mouvement de l'antipsychiatrie a ainsi émergé, porté principalement par des professionnels.

L'apparition des premières ressources alternatives en santé mentale voit également le jour. Des groupes d'intervenants ou de personne psychiatisées ont développé des ressources organisées autour de la défense des droits. De nouveaux modèles de soins sont alors proposés : hébergement, art-thérapies, soutien dans la communauté, etc.

Durant les années 1970, ces changements législatifs furent apportés concernant l'encadrement de l'exercice de la psychiatrie au Québec :

- En 1972, la Loi sur la protection du malade mental introduit des règles concernant l'hospitalisation involontaire.
- En 1975, la Charte québécoise des droits et libertés de la personne est adoptée, reconnaissant comme principes fondamentaux l'intégrité et la sécurité de la personne et ainsi donc, une protection contre les abus.
- En 1979, le rapport Mackay attribue au psychiatre le rôle de coordonnateur des intervenants et des services de santé mentale.

Dans les années 1980, l'État poursuit ses efforts de désinstitutionnalisation des personnes aux prises avec des problèmes de santé mentale. La crise économique amène l'État à partager les responsabilités en matière de soins et services en santé mentale avec le milieu communautaire. Les organismes communautaires ne disposant pas des ressources nécessaires pour assumer ce partenariat, il fut enregistré un taux de réadmission des personnes en milieu hospitalier de l'ordre de 72% (Doré, 1987). Le phénomène de « portes tournantes » fut alors observé : un patient reçoit rapidement son congé de l'hôpital, mais il y retourne rapidement.

En 1983 est fondé le Regroupement des ressources alternatives en santé mentale du Québec (RRASMQ), qui propose des dialogues entre personnes utilisatrices et les intervenants pour repenser les soins et services en santé mentale. En 1986, six centres furent implantés, offrant des réponses non médicales à des situations de crise psychosociale. En 1989, une politique de santé mentale du Québec est adoptée et s'intitule « Je suis une personne, pas une maladie! ». Cette politique préconise une nouvelle conception de la santé mentale à travers une approche bio-

psycho-sociale. Cette politique reconnaît les organismes communautaires en santé mentale, la promotion et la défense des droits.

Suite à cette politique, un financement est offert aux groupes de promotion et de défense des droits. Il fut ainsi créé l'Association des groupes d'intervention en défense des droits en santé mentale du Québec (AGIDD-SMQ).

Le RRASMQ et l'AGIDD-SMQ se sont associés pour soutenir le développement de groupes similaires, ou le développement de Tables régionales dans différentes régions du Québec.

Dans les années 1990, notons qu'une nouvelle approche naît de l'expérience des personnes usagères des ressources alternatives et membres du RRASMQ: la gestion autonome de la médication (GAM), élaborée au sein du mouvement communautaire et alternatif en santé mentale du Québec (Rodriguez del Barrio & Poirel, 2007). Sous cette approche, les personnes consommant des psychotropes sont amenées à réfléchir sur leur parcours et la place qu'occupe la médication par rapport à leur mieux-être. La GAM vise à redonner du pouvoir d'agir à la personne afin de définir ses stratégies personnelles, ainsi que pour favoriser un dialogue entre la personne et le prescripteur de la médication.

En 1991 furent créés les comités d'usagers dans les établissements de santé. En 1996, des compressions budgétaires aboutissent à une remise en question du volet psycho-social de la Politique en santé mentale, mettant fin aux comités tripartites (milieu hospitalier, milieu communautaire et Centres locaux de services communautaires - CLSC).

En 1998, la Loi sur la protection du malade mental (1972) fait place à la Loi sur la protection des personnes dont l'état mental présente un danger pour elles-mêmes ou pour autrui. L'article 8 autorise un agent de la paix à amener, contre son gré, une personne dans un établissement de santé à la demande d'un intervenant. L'application de cette loi est considérée ambiguë quant à l'évaluation de l'état de la personne, à savoir si elle représente un danger pour elle-même ou les autres (Direction de la santé mentale, 2011; Protecteur du citoyen, 2011). Par ailleurs, depuis son entrée en vigueur, le nombre de gardes en établissement a connu une augmentation significative (Kirouac et al., 2007). Le phénomène des portes tournantes est demeuré: les personnes gardées en établissement de santé reçoivent une forte médication; elles sont ensuite retournées dans la communauté sans être suivies et elles ré-aboutissent en milieu hospitalier (Kirouac et al., 2007).

Le premier plan en santé mentale 2005-2010 « La force des liens » souligne le principe de l'appropriation du pouvoir des usagers pour mener une vie accomplie. L'approche de la GAM, qui connaissait sa dernière phase de développement de 2003 à 2006, a été reconnue et soutenue par le Ministère de la Santé et des Services Sociaux (MSSS) (Rodriguez del Barrio & Drolet, 2006).

En 2003, la Loi 25 et la Loi 83 amènent des réformes dans le système de santé, notamment par la création des Centre de santé et de services sociaux (CSSS). Les partenariats entre les professionnels du réseau de la santé et du milieu communautaire s'institutionnalisent. Par exemple, dans le cadre d'un partenariat entre l'AGIDD-SMQ et le MSSS en 2006, des rencontres régionales furent planifiées dans sept régions du Québec auprès de personnes utilisatrices de services en santé mentale. D'autres initiatives voient le jour pour inciter la participation citoyenne des usagers tels que le Projet Montréalais de participation, le Collectif en santé mentale des Laurentides, ou Porte-Voix du rétablissement. Cependant, le comité santé mentale du Québec est aboli en 2005.

En 2013 est publié un nouveau DSM (*Diagnostic and Statistical Manual of Mental Disorders*), regroupant près de 400 diagnostics. Comparativement à sa dernière version, le nombre de critères pour établir des diagnostics en santé mentale a diminué, alors que le nombre de diagnostics a augmenté (Gaulin, 2017).

Une réorganisation du Réseau de la santé en 2015 par la Loi 10 institue la création des Centres intégrés de santé et de services sociaux (CISSS) et des Centres intégrés universitaires de santé et de services sociaux (CIUSSS).

Le deuxième Plan d'action en santé mentale 2015-2020 est publié et s'intitule « Faire ensemble et autrement ». Il introduit la nécessité du dépistage précoce. Il s'adresse principalement aux acteurs du Réseau de la santé, sauf dans le cas d'ententes de services dans les communautés.

Un des principes sur lesquels s'appuie ce plan est le rétablissement. Le rétablissement est défini comme relevant d'une participation active de la personne afin qu'elle reconstruise sa vie de manière satisfaisante. Toutefois, ce concept est largement entendu par les professionnels du réseau de la santé comme étant la « guérison » du patient, n'impliquant pas nécessairement sa participation dans son traitement. Un diagnostic en santé mentale n'est pas toujours nécessairement accepté par l'individu et cela peut influencer l'observance au traitement (Leclercq et al., 2019). Le principe de rétablissement en santé mentale a pu ainsi conduire à un certain flou conceptuel, à

savoir s'il est visé la réduction des symptômes d'un problème de santé mentale par l'observance au traitement; ou s'il est visé l'implication active de l'individu dans la définition de son traitement.

Le traitement des problèmes de santé mentale présente des inégalités comparativement au traitement des problèmes de santé physique (Gaulin, 2017). Par exemple, les services pour un suivi psychiatrique dépendent du quartier où la personne habite, ce qui n'est pas le cas pour les maux physiques. Les personnes n'ayant pas d'adresse fixe ou vivant une instabilité résidentielle ne répondent pas à cette logique de sectorisation (Otero, 2010, p. 10).

En guise de conclusion à cet historique du cadre législatif ou sociopolitique des soins et services en santé mentale au Québec, un vacillement entre ces deux pôles est observé par Gaulin (2017):

- 1) Un interventionnisme fondé sur l'autorité des psychiatres ou des médecins pour traiter les problèmes de santé mentale;
- 2) Une reconnaissance de la capacité décisionnelle du patient, de son autonomie et ses droits.

Dans l'extrait qui suit, l'auteur affirme que le premier pôle semble dominer au Québec:

« Le Canada garantit des protections civiles et constitutionnelles à ses citoyens, mais pas l'accès à ces services sociaux. La législation dans le domaine médical facilite le recours à la loi pour imposer des évaluations, détenir les patients et leur imposer un traitement en hôpital ainsi que pour prolonger le contrôle de leur comportement dans la communauté, notamment par des attestations de congé et des ordonnances de traitement en milieu communautaire (OTMC) qui permettent de s'assurer qu'elle continue de suivre un plan de traitement. Cette manière de faire démontre l'omniprésence et l'hégémonie du modèle médical où l'on « traite » des problématiques, même sociales, selon une approche médicale. » (Gaulin, 2017, p. 25)

Cette citation permet d'introduire dans la prochaine section la tendance documentée de la médicalisation des problèmes sociaux chez les jeunes. Cet enjeu est directement associé à l'émergence du Mouvement Jeunes et Santé Mentale.

3.2 La médicalisation des problèmes sociaux chez les jeunes

La médicalisation des problèmes sociaux fut définie par Cohen et al. (2001). Elle consiste à un processus par lequel des problèmes sociaux prennent une définition médicale et sont traités comme des maladies ou des désordres physiques et psychiques en préconisant une intervention avec des moyens médicaux pour les résoudre.

La médicalisation a suscité l'intérêt de chercheurs en sciences sociales. Par exemple, Di Vittorio (2005) fait le parallèle entre la professionnalisation des médecins et le développement d'une administration ou d'appareils techniques pour la gestion du corps. Castel (1983) allait jusqu'à parler de contrôle social des comportements indésirables. Pour citer dans le même ordre d'idée Collin et Suissa (2007, p. 26): « *Ainsi, la médecine et la psychiatrie, par exemple, participent activement, au nom de la santé publique, à la définition d'une norme de comportement dans tous les aspects de l'existence* ». Selon Conrad (2005), le processus de médicalisation s'appuie sur un complexe pharmaco-industriel.

Ehrenberg (2004, p. 79) propose trois caractéristiques pour définir une atteinte à la santé mentale qui sont associées au processus de médicalisation des problèmes sociaux:

1. l'atteinte psychique est désormais considérée aussi grave que l'atteinte physique;
2. l'atteinte psychique mobilise divers acteurs et épouse tous les interstices de nos sociétés;
3. les problèmes sociaux se confondent désormais avec les atteintes psychiques.

Une distinction entre « médication » et « médicalisation » doit être précisée : la médication représente une solution adéquate à certains problèmes de santé mentale, alors que le processus de médicalisation concerne l'extension du recours aux médicaments dans un champ non pas médical, mais social (Collin et al., 2006).

L'approche globale (bio-psycho-sociale) est pourtant valorisée en intervention, mais la non-gratuité des services psychologiques et l'inaccessibilité dans des délais raisonnables des services psychosociaux feraient en sorte que la médication demeure la principale solution en matière de santé mentale auprès des jeunes en Amérique du Nord (Lafortune et al., 2012; Thomas et al., 2006; Vitiello, 2007; Zito et al., 2002).

Nous pouvons citer Rousseau et al. (2014, p. 104) sur ces enjeux:

« La définition du champ de la SMJ (santé mentale des jeunes) interroge donc directement l'organisation des services pour les jeunes au Québec. Il importe de se demander dans quelle mesure la multiplicité des équipes jeunesse, organisées autour de mandats différents, favorise le développement d'expertises ciblées et complémentaires ou/et devient une source de fragmentation qui réduit l'accessibilité des services et contribue à un travail en silo peu favorable à une prise en charge écosystémique ».

De la sorte, les conditions sociales difficiles sous-jacentes aux problèmes sociaux vécus par les jeunes seraient évacuées, l'intervention priorisée demeurant généralement à l'échelle individuelle (Morissette et al., 2015). Les problèmes de santé mentale des jeunes peuvent en effet résulter de facteurs structurels plutôt qu'individuels. Les trajectoires des jeunes en difficulté témoignent souvent de ruptures de liens sociaux, de décrochage scolaire, de précarité d'emploi ou de difficultés d'accès à un logement. Ces jeunes pensent ainsi être rejetés de tout espace social, sans disposer de ressources afin de trouver une place dans la société (Morissette et al., 2015, p. 7).

Les enfants ou les adolescents représentent un groupe plus difficile à diagnostiquer sur le plan de la santé mentale, puisqu'ils réagissent fortement au stress familial ou environnemental et que leur développement neurologique fluctue selon divers stades de maturation (Suissa, 2015). La prudence est donc recommandée pour émettre des diagnostics en santé mentale auprès des jeunes, car non seulement le diagnostic initial risque d'être inexact, mais aussi parce que les interventions requises peuvent être de nature psychosociale plutôt que médicamenteuse.

Avec la hausse de médication et de diagnostics en santé mentale chez les jeunes enregistrés dans les dernières décennies, des organisations jeunesse ont adressé l'enjeu de la médicalisation des problèmes sociaux des jeunes, cela en s'inscrivant dans l'action communautaire du Québec.

3.3 Émergence du Mouvement Jeunes et Santé Mentale (MJSM)

Le Mouvement Jeunes et santé mentale (MJSM) est né en 2016 de l'initiative du Regroupement des auberges du cœur du Québec (RACQ), du Regroupement des ressources alternatives en santé

mentale du Québec (RRASMQ) et de l'Association des groupes d'intervention en défense des droits en santé mentale du Québec (AGIDD-SMQ). La principale mission du Mouvement est de lutter contre la médicalisation des problèmes sociaux des jeunes.

En 2009, la Commission de l'éthique en science et en technologie (CEST) a publié un Avis : « Médicaments psychotropes et usages élargis : un regard éthique ». Dans cet avis, la hausse des diagnostics et des ordonnances est questionnée concernant les problèmes de santé mentale chez les jeunes, dont la dépression et les troubles d'attention. La Commission soulève que les effets secondaires des médicaments à long terme sont jusqu'alors inconnus.

Suite à cet Avis, en 2012, il s'est tenu un colloque intitulé « Médicaments psychotropes : enjeux éthiques des usages élargis dans l'intervention auprès des moins de 30 ans » par la Commission de l'éthique en science et en technologie, l'Association des centres jeunesse du Québec, le Regroupement des ressources alternatives en santé mentale du Québec (RRASMQ) et le Regroupement des Auberges du cœur du Québec (RACQ). Les participants du colloque ont manifesté des inquiétudes quant à la prolifération rapide des psychotropes chez les moins de 30 ans, ainsi que les impacts sur ces jeunes et leur entourage. Cela a amené le RACQ à vouloir réaliser une enquête en 2014-2015 auprès de la population des jeunes résidant aux Auberges du cœur. Selon ses statistiques internes, les problèmes de santé mentale diagnostiqués ont augmenté de 176% en l'espace de 10 ans. Cette enquête a également révélé au sein de la moitié des Auberges que de 40% à 70% des résidents prennent une médication en lien avec une problématique de santé mentale (Ouimet-Savard, 2016).

En 2016, le RACQ, le RRASMQ et l'AGIDD-SMQ, appuyés par une Fondation, ont donc décidé de réaliser une vaste consultation auprès de 50 organismes, 150 intervenants et 160 jeunes issus de 12 régions du Québec. Les participants étaient issus de groupes et regroupements d'action communautaire autonome des secteurs jeunesse, santé mentale, itinérance, femmes, promotion et défense des droits en santé mentale, ainsi que des chercheurs et membres du réseau public. Les thématiques pour lesquelles les participants furent consultés sont les suivantes :

- Observations et pistes de solutions concernant les diagnostics et médicaments psychiatriques chez les jeunes;
- L'accès aux services psychosociaux;

- La définition ou les approches liées à la santé mentale (biomédicale, biopsychosociale...).

Ces thématiques furent discutées à l'occasion du premier forum intitulé « Jeunes et santé mentale » tenu le 15 avril 2016.

Le 27 octobre 2016, les participants de ce forum qui avaient signalé leur intérêt pour participer à une deuxième rencontre de convergence ont rédigé conjointement une Déclaration commune (en Annexe I). Un comité de coordination se constitue alors (communément appelé le « coco » par les membres) et le Mouvement Jeunes et santé mentale prend naissance. Un slogan est choisi : « C'est fou la vie, faut pas en faire une maladie! ».

En 2017, le MJSM portait quatre revendications :

- 1) L'accès gratuit à des services d'aide et de soutien psychosociaux et alternatifs à la médication psychiatrique pour les jeunes et les proches et ce, sans que les services soient conditionnels à un diagnostic en santé mentale.
- 2) La reconnaissance de l'expertise des jeunes et leur participation égalitaire sur toute question qui les concerne, notamment dans l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques et plans d'action.
- 3) Le respect et la garantie de l'exercice du droit à l'information, du droit à la participation au traitement, du droit à l'accompagnement et du droit au consentement aux soins libres et éclairés pour tous les traitements liés à la santé mentale.
- 4) La mise en place par le gouvernement d'une Commission permettant un débat de société et des pistes de solution sur la médicalisation des problèmes sociaux des jeunes.

L'initiative citoyenne du MJSM s'inscrivait dans l'action communautaire revendicatrice du Québec cherchant à renforcer les capacités d'agir des jeunes marginalisés. Nous verrons dans la prochaine section que les organismes communautaires ayant appuyé le mouvement ont eu recours antérieurement à la participation citoyenne des jeunes en tant qu'intervention. De plus, dans la même période de la création du MJSM, une importante initiative pancanadienne ayant également fait écho au Québec s'est développée pour offrir des services intégrés en santé mentale auprès des

jeunes, notamment en misant sur l'engagement des jeunes et leur famille dans le développement et l'offre de services.

3.4 La participation citoyenne des jeunes s'inscrivant dans l'action communautaire du Québec ou l'initiative pancanadienne ACCESS Esprits ouverts

Au Québec, la participation citoyenne des personnes aux prises avec des problèmes sociaux s'inscrit historiquement dans l'action communautaire. L'action communautaire a défini un modèle de revendication protestataire à partir des années 1980 au Québec (Brum-Schäppi, 2008). Les mobilisations depuis ont reposé en grande partie sur des initiatives d'organismes communautaires (Racine, 2011).

Traditionnellement, l'action communautaire cherche à proposer des solutions collectives aux problèmes sociaux en sollicitant l'engagement des personnes touchées. Elle aurait plus spécifiquement pour objectifs (Morissette et al., 2015, p. 6) : 1) développer les capacités d'agir des personnes concernées, 2) développer une citoyenneté active et critique; 3) promouvoir des valeurs de justice sociale et de luttes contre les inégalités.

D'autre part, l'éducation populaire au Québec relève des pratiques qui sont fondamentales aux organismes communautaires. C'est une pédagogie de l'apprentissage dans l'action, partant du vécu des personnes, afin de leur redonner le pouvoir d'agir par et pour elles-mêmes sur les causes des problèmes qui les concernent. C'est par l'action communautaire qu'a émergé le Mouvement Jeunes et Santé Mentale. Par ailleurs, l'un des regroupements fondateurs, le RACQ, avait entrepris depuis les années 2000 une démarche consistant à une appropriation des pratiques d'action collective auprès des jeunes en difficulté âgés de 12 à 30 ans résidant aux Auberges du cœur (Morissette et al., 2015, p. 5). Nombreux organismes communautaires signataire de la Déclaration commune du MJSM ont recours à la participation citoyenne auprès des jeunes en tant qu'outil d'intervention. La participation citoyenne est notamment au cœur des approches d'intervention au sein des milieux de vie (Greissler et al., 2018). L'éducation à la citoyenneté est fondamentale à l'émergence du secteur communautaire québécois dans les années 1960-1970 et aux missions des

organismes s'y rattachant (Guindon, 2002). Par exemple, depuis 1974, le réseau québécois des Maisons des jeunes a pour mission « *de tenir un lieu de rencontre animé où les jeunes de 12 à 17 ans, au contact d'adultes significatifs, pourront devenir des citoyennes et des citoyens critiques, actifs et responsables* ». Le Regroupement des organismes communautaires jeunesse du Québec (ROCAJQ) a rédigé une déclaration d'engagement invitant ses membres et les acteurs en intervention jeunesse à « *assurer [aux jeunes en difficulté] la place et les moyens pour une participation pleine et entière comme citoyen actif dans leur collectivité d'appartenance* » (Greissler et al., 2018, p. 193).

La participation citoyenne utilisée en contexte d'intervention au sein d'organismes communautaires québécois rapporte globalement aux activités qui visent l'inclusion dans la société de jeunes marginalisés ou aux prises avec des problèmes sociaux (Greissler et al., 2018).

Les mobilisations de jeunes en difficulté reposent la plupart du temps sur des soutiens extérieurs qui aident à pallier à leur manque de ressources personnelles, organisationnelles et culturelles freinant leur participation (Greissler et al., 2018). Une initiative importante s'est développée en parallèle au niveau pancanadien pour offrir un soutien à la participation citoyenne des jeunes avec des besoins en matière de santé mentale : ACCESS Esprits ouverts (prenant la forme du projet Aire Ouverte au Québec). L'initiative Réseau de réseaux 0 Services intégrés pour les jeunes (RRSIJ) est un « réseau de réseaux » pancanadien qui réunira des systèmes de santé provinciaux et territoriaux mettant à profit les résultats de recherche, les données et l'expérience des jeunes pour orienter les processus, les politiques et les pratiques de manière à favoriser l'équité en santé et la prestation des services. Le RR-SIJ cherche depuis 2013 à ultimement donner aux jeunes de 11 à 25 ans les moyens de prendre leur propre santé en main. L'initiative s'est concrétisée dans 14 sites répartis dans cinq provinces (Alberta, Saskatchewan, Ontario, Québec, Nouveau-Brunswick, Nouvelle-Écosse) et un territoire (Territoires du Nord-Ouest). Ces sites représentent des contextes géographiques, culturels et socioéconomiques diversifiés (Malla et al., 2018).

La structure de gouvernance du réseau a été conçue pour impliquer concrètement toutes les parties prenantes impliquées en soins et services de santé mentale pour les jeunes, incluant les jeunes et leur famille (Malla et al., 2018). Cette gouvernance assure la supervision, l'administration et l'évaluation de la transformation des soins de santé mentale pour les jeunes. Les activités du réseau sont gérées par un comité exécutif composé de représentants de tous les sites, de deux représentants

du Conseil national des jeunes et d'un représentant du Conseil des familles et des aidants. Deux conseils nationaux furent créés, un pour les jeunes et un pour les familles, chacun doté de son propre budget. Par ailleurs, un.e jeune du Réseau d'intervention de proximité auprès des jeunes (RIPAJ) siège au conseil national des jeunes d'ACCESS Esprits Ouverts, où elle apporte les points de vue sous-représentés des jeunes francophones et des jeunes en situation d'itinérance (Abdel-Baki et al., 2019). De plus, un conseil autochtone a été ajouté à la structure de gouvernance au cours de la troisième année du projet, à la suite de discussions avec les sites autochtones. Un groupe consultatif de recherche, composé des chercheurs du réseau et de représentants des conseils des jeunes et des familles, soutient la stratégie d'évaluation (Malla et al., 2018).

Parmi les cinq objectifs principaux pour la transformation des services à réaliser dans tous les sites, un est d'assurer une participation significative des jeunes et des familles à la conception et à la prestation de services aux jeunes ayant des problèmes de santé mentale (Malla et al., 2018).

Au niveau des sites, la participation obligatoire d'au moins un représentant des jeunes et des familles au sein de l'équipe de transformation du site (qui comprend également un clinicien, un responsable de service et un chargé de recherche) est censée améliorer l'engagement des jeunes et des familles (Abdel-Baki et al., 2019). Les sites sont également encouragés à mettre en place des programmes de soutien par les pairs pour les jeunes et les familles, inspirés des meilleures pratiques.

Plus spécifiquement à l'échelle québécoise, un réseau ayant pris part à l'initiative est le Réseau d'intervention de proximité auprès des jeunes (RIPAJ), lancé initialement par trois psychologues en 2003 (Aubin et al., 2011). Le RIPAJ s'est élargi pour inclure une vingtaine d'organismes communautaires et d'acteurs institutionnels afin de bâtir un réseau améliorant et accélérant l'accès et la continuité des soins et services en santé mentale (Abdel-Baki et al., 2018).

Le changement le plus marquant au sein du RIPAJ depuis son adhésion à ACCESS Esprits Ouverts a été la participation des jeunes et des familles aux processus de planification et d'administration des organismes partenaires (Abdel-Baki et al., 2019). Auparavant, les jeunes jouaient un rôle limité à ce chapitre et certains organismes avaient des pairs aidants qui accompagnaient les jeunes vers les soins. Depuis l'adhésion du RIPAJ à ACCESS Esprits Ouverts, les jeunes et les proches sont invités à se joindre à des comités, à contribuer à la planification des services et des activités, à

contribuer à la recherche et à adapter les programmes cliniques à leurs besoins (Abdel-Baki et al., 2019). Les jeunes agissent également comme « ambassadeurs » pour mobiliser d'autres jeunes dans les services, dans la recherche et dans des activités visant la réduction de la stigmatisation par le biais de témoignages ou de performances artistiques. Par exemple, suite à une recommandation du conseil national des jeunes d'ACCESS Esprits ouverts, les jeunes ont participé à des entrevues avec le personnel du RIPAJ afin d'évaluer leur adhésion aux valeurs d'Aires ouvertes (nom du projet dans sa forme québécoise) et témoigner de la primauté accordée à la voix des jeunes. Cette voix serait influente et porteuse de changements concrets dans certains cas de figure. Par exemple, à un hôpital partenaire du RIPAJ, les jeunes ont suscité des changements importants dans le règlement intérieur d'un service d'hospitalisation afin de le rendre plus adapté à leurs besoins : l'allongement des heures de visite ; l'accès au Wi-Fi, aux appareils électroniques et au matériel artistique ; l'autorisation de porter ses propres vêtements à l'admission et l'admission directe à l'hôpital sans passer par les urgences (Abdel-Baki et al., 2019).

Plusieurs des jeunes en situation d'itinérance ont souvent vécu des ruptures familiales, sont isolés ou ont vécu des situations traumatisantes en lien avec leur famille d'origine (Winland et al., 2011). Les liens peuvent avoir été perdus également en raison de leur problème de santé mentale, ou leur toxicomanie. Le soutien familial et social ayant un impact positif sur l'utilisation des services (Kozloff et al., 2013), le personnel du RIPAJ accompagne les jeunes à résoudre leurs difficultés avec leurs proches et à rétablir les liens familiaux, le cas échéant. En adoptant une définition large du soutien social, le personnel aide également les jeunes à entretenir d'autres relations significatives. Néanmoins, mobiliser les jeunes en situation d'itinérance et en particulier leur famille et leurs proches et maintenir leur engagement peut s'avérer difficile (Abdel-Baki et al., 2019).

Les jeunes en situation de précarité consacrent beaucoup de temps à répondre à leurs besoins fondamentaux et ont du mal à rester impliqués dans la durée. L'engagement des jeunes varie considérablement d'une organisation RIPAJ impliquée à l'autre : certaines intègrent activement les jeunes pour la planification et la prestation de services, tandis que d'autres les impliquent uniquement en tant que bénéficiaires collaboratifs (Abdel-Baki et al., 2019). De plus, toutes les organisations RIPAJ ne disposent pas de la formation requise pour mobiliser les familles et les aidants (Abdel-Baki et al., 2019). Si certains services ont été adaptés en réponse aux

recommandations des jeunes et des familles, cela s'est avéré moins le cas dans le cadre de partenariats institutionnels (Abdel-Baki et al., 2019). Des efforts soutenus et créatifs demeurent nécessaires pour garantir une participation significative des jeunes marginalisés et leurs proches.

Pour résumer, depuis les dernières décennies, un nombre considérable d'organisations jeunesse québécoises mettent en place des dispositifs soutenant la participation citoyenne de jeunes en difficulté. La conjoncture sociopolitique est favorable de sorte que la catégorie de la population sur laquelle l'impératif de la citoyenneté pèserait le plus serait les jeunes (Loncle, 2003) Ors, les trajectoires difficiles des jeunes marginalisés, leurs ressources limitées, ainsi que leurs difficultés d'accès aux espaces politiques traditionnels influencent négativement leur participation (Greissler, 2013; Morissette, 2016). En conséquence, leur mobilisation repose la plupart du temps sur des soutiens extérieurs ou la création d'espaces de délibération, de prise de décision ou d'action collective qui leur sont dédiés (Morissette et al., 2015). Ces espaces sont rarement initiés par les jeunes eux-mêmes, tel que c'est le cas d'ailleurs du MJSM qui fut initié par des organisations représentant les intérêts des jeunes marginalisés. Ces constats nous permettent d'introduire la prochaine section, dédiée exclusivement à documenter les freins ou leviers de participation citoyenne de ces jeunes.

3.5 Barrières et leviers liés à la participation citoyenne des jeunes, tout particulièrement les jeunes marginalisés ou avec des problèmes de santé mentale

Un survol de la littérature sur la participation citoyenne des jeunes permet de relever les conditions favorables ou les barrières à son exercice, le renforcement de leurs capacités d'agir, ainsi que les motivations liées à leur engagement. Nous ferons état de cette littérature en précisant ce qui a trait aux jeunes marginalisés et ceux qui vivent des problèmes de santé mentale.

Les conditions favorables à la participation citoyenne des jeunes

En tant que tel, la tranche d'âge des jeunes est sujette à une marginalisation sociale et être exclue des processus décisionnels les concernant. Les jeunes sont en effet souvent envisagés tels de futurs citoyens plutôt que de réels acteurs sociaux (Morissette et al., 2015). Si nous considérons les jeunes

usagers en santé mentale, ils ne disposeraient pas d'une reconnaissance sociale suffisante afin de toujours faire reconnaître l'exercice de leurs droits fondamentaux, tels que leurs droits à l'aide sociale, à l'éducation, à des services de santé ou à l'accès à un logement décent (Morissette et al., 2015, p. 7). Les programmes ou politiques publiques visant les jeunes en peuvent ainsi les exclure (Vultur, 2005), d'autant plus que certains en situation de marginalisation sociale vivent un processus que Castel (1994) a nommé la désaffiliation aux différents espaces sociaux.

Pourtant, la Convention internationale relative aux droits de l'enfant (Nations-Unies, 1989) reconnaît cette participation comme relevant d'un droit fondamental afin qu'ils puissent prendre des décisions qui affectant leur vie, cela d'une manière active et avec une réelle influence (Checkoway, 2011, p. 341).

À cet effet, pour les inclure dans des mécanismes de participation citoyenne, une première condition favorable est l'existence de rapports de pouvoirs égalitaires entre les protagonistes impliqués, notamment entre jeunes et professionnels (Diaz et al., 2024; Niang et al., 2023). Une asymétrie pouvoirs ne permettrait pas de reconnaître l'expertise des personnes mobilisées quant à leur vécu (Racine, 2011, pp. 279-286). En effet, des relations hiérarchiques n'encourageraient pas les jeunes à adhérer à une cause et faire preuve d'authenticité (Mondor et al., 2014, pp. 35-38; Quéniart & Jacques, 2008, p. 237). La création d'une proximité et d'une continuité relationnelle avec les jeunes ainsi que de leur démontrer de l'intérêt peut contribuer favorablement à leur participation (Augsberger, 2013).

Les jeunes seraient attirés par des formes d'engagement direct s'inscrivant dans un cadre non hiérarchique: manifestations, théâtre forum, comités participatifs, ou jardins communautaires (Becquet & De Linares, 2005; Guillaume & Quéniart, 2004). Ces formes d'engagement permettent de se sentir utile, tout en n'inscrivant pas son action dans le long terme (Mahéo et al., 2012). Cela permet aussi d'alterner l'engagement et le non-engagement (Farthing, 2010). Les jeunes sont ainsi libres de s'engager sporadiquement, à leur rythme, suivant leurs intérêts et leurs moyens (Lardeux, 2016). À tout moment, ils s'autorisent un droit de retrait. D'ailleurs, le côté éphémère des mobilisations fait en sorte que le recours aux réseaux sociaux s'avère une manière efficace de les rejoindre et les mobiliser de nos jours (Rodriguez, 2014). En guise de stratégies de mobilisation, les organisations ou mouvements sociaux doivent ainsi adapter leurs horaires (souplesse, caractère éphémère des mobilisations), fixer des objectifs précis de mobilisation tout en valorisant les

compétences individuelles (Quéniart & Jacques, 2008). Pour faciliter la participation des jeunes aux processus décisionnels, il faudrait les adapter à leur âge et leurs capacités (Rap et al., 2019; Ten Brummelaar et al., 2018).

Un groupe de travail en 2007 du Comité de la santé mentale du Québec sur la mobilisation des jeunes souligne l'importance de la flexibilité de gestion en vue d'aménager des espaces de soutien, d'expression et de créativité (Rousseau et al., 2014, pp. 110-111). L'écoute active des perspectives des jeunes dans les processus décisionnels afin qu'ils expriment leurs préoccupations est également recommandée (Diaz et al., 2024).

La participation citoyenne des jeunes serait également favorisée par une socialisation primaire ou secondaire incitant à l'engagement social. Plus cet engagement apparaîtrait tôt dans le parcours de vie, plus il serait susceptible de perdurer. Quéniart et Jacques (2008) précisent en quoi la socialisation primaire (provenir d'une famille politisée) et secondaire (le rôle des pairs) génèreraient un contexte favorable à la participation citoyenne des jeunes. Parsons et Taylor (2011, p. 29) ajoutent même que lorsque l'engagement en milieu scolaire est favorisé, les jeunes sont susceptibles de s'engager activement dans différentes sphères de leur vie et ainsi connaître un meilleur succès professionnel. Chez des jeunes vivant une situation de marginalisation, une telle socialisation primaire ou secondaire s'inscrit rarement tôt dans le parcours. Un contexte de mobilisation collective tentera d'offrir une socialisation favorable à l'engagement, en outillant ces jeunes afin qu'ils participent pleinement aux discussions et aux prises de décision. Autrement dit, un mouvement tentera d'offrir les ressources financières, organisationnelles et les connaissances militantes nécessaires à la mobilisation (Dunezat, 2011). La littérature souligne à cet effet l'importance de ne pas seulement proposer des options aux jeunes, mais également pleinement les informer afin qu'ils soient pleinement impliqués dans les décisions qui les concernent (Diaz et al., 2024; Faisca, 2021; McPherson et al., 2021). Au-delà de rendre disponible l'information, il faut aussi s'assurer du niveau de compréhension, ce qui nécessite d'adapter les modalités de communication auprès des jeunes (Faisca, 2021).

Les défis associés à la participation citoyenne des jeunes

Des auteurs ont spécifié la nécessité d'investiguer davantage les défis de participation citoyenne des personnes ayant un problème de santé mentale (Pelletier, D'Auteuil, et al., 2014). Dans cette

section, nous nous attardons aux contraintes à la participation citoyenne des jeunes en général, mais également ceux qui sont marginalisés ou qui ont un problème de santé mentale.

Une faible participation citoyenne des jeunes serait reliée à un manque de confiance envers la sphère politique (Lamoureux, 2004). Les jeunes auraient le sentiment que leurs intérêts sont écartés des projets politiques. Des auteurs soutiennent qu'en effet, il existerait peu d'espaces de participation offerts aux jeunes pour la prise en compte de leurs besoins (Henn & Foard, 2012; Taft & Gordon, 2013), voire même qu'ils seraient exclus des affaires sociales et politiques de leur communauté (Evans, 2007). Précisons toutefois que tel qu'abordé dans la section précédente, les organismes communautaires québécois jouent un rôle important pour offrir aux jeunes des espaces de délibérations, de prise de décision ou d'action collective (Cantin, 2023; Morissette et al., 2015).

La perte de confiance des jeunes envers la sphère politique traditionnelle, nommée dans la littérature « le malaise démocratique », est observée depuis les dernières décennies (Binder et al., 2021; Nye et al., 1997; Pharr & Putnam, 2000).

Les défis de participation citoyenne des jeunes seraient souvent associés à des difficultés d'intégration professionnelle (Jones, 2000), des difficultés d'intégration sociale (Milan, 2005) et des difficultés à concilier les différentes sphères de la vie (Gaudet, 2011), surtout dans un contexte de début de carrière (Mondor et al., 2014, p. 44).

Des freins importants d'engagement plus spécifiquement chez les jeunes en situation de marginalité concernent un manque de ressources personnelles, organisationnelles, ou culturelles (Greissler, 2013; Greissler et al., 2018). Cela se manifeste par un manque de disponibilités, des conditions socioéconomiques précaires, une méconnaissance des règles informelles en société, un manque d'information, une méfiance envers les institutions, ainsi que des discriminations subies. Des études ont aussi démontré le lien entre le faible niveau d'instruction et le non-engagement (Barrault, 2010; Mahéo et al., 2012; Milan, 2005). Le manque d'informations accessibles aux jeunes concernant les enjeux politiques et sociaux a été relevé par Blandford et al. (2015).

D'autre part, la participation citoyenne des jeunes en situation de vulnérabilité sociale implique généralement un processus dynamique et interactionnel avec des professionnels (Faisca, 2021). Les impératifs organisationnels peuvent mettre à mal la qualité, la fréquence et la continuité des relations entre jeunes et professionnels. La lourdeur des tâches administratives peut conduire à ce

que les jeunes soient impliqués que d'une manière symbolique ou consultative, sans que leur participation soit garante de changements ou de prises de décisions (Faisca, 2021).

Les motivations à s'engager chez les jeunes

La motivation est en soi un puissant levier d'engagement social pour les jeunes qui nécessite une attention particulière et qui a été exploré par la littérature. Étant amenés à expérimenter divers contextes professionnels, les jeunes peuvent aussi souhaiter explorer diverses formes d'implications sociales. Ils peuvent tenter d'améliorer leur curriculum vitae par le biais d'un cumul de formes d'engagement (Guillaume & Quéniart, 2004, p. 14). Cette exploration renvoie aussi à un processus de construction identitaire des jeunes; voir même un nouveau rapport au monde politique (Gallant & Garneau, 2016; Gauthier & Gravel, 2004; Guillaume & Blöss, 2004; Milan, 2005; Quéniart & Jacques, 2008). Les jeunes auraient tendance à rejeter les formes d'engagements politiques traditionnels et préféreraient participer à des actions collectives communautaires (Lamoureux, 2004; Quéniart & Jacques, 2008). La diminution de la participation des jeunes aux élections ne reflète donc pas nécessairement leur désengagement politique ou social, comme peut en témoigner la mobilisation étudiante au Québec en 2005 et en 2012 (Bédard, 2007; Poirier St-Pierre & Éthier, 2013).

D'une autre part, le sens de l'engagement doit s'inscrire dans le quotidien des jeunes, en même temps qu'il y prend forme (ex. : recyclage, choix de consommation, etc.) (Guillaume & Quéniart, 2004; Quéniart & Jacques, 2008).

L'action n'est pas somme toute un don de soi totalement désintéressé : compensation monétaire, bonification du curriculum vitae, développement du réseau social ou professionnel et développement de compétences. On recherche possiblement les avantages collectifs de la mobilisation tout en tentant de minimiser l'énergie investie dans celle-ci (Cefai, 2007).

La genèse de l'engagement peut résider au parcours de vie des jeunes et leurs expériences. Des expériences douloureuses peuvent inciter à l'engagement (Barrault, 2010). Certains jeunes souhaiteront rejoindre des mobilisations revendiquant des changements sociaux relatifs à leurs propres enjeux. D'autre part, un mouvement social peut représenter un lieu de socialisation positif

permettant d'apprendre et de rencontrer de nouvelles personnes. Les ruptures familiale ou scolaire vécues par des jeunes en situation de marginalité peuvent les amener à vouloir s'intégrer dans des structures militantes, représentant une forme de socialisation positive (Greissler, 2013, p. 76). Leur participation peut servir en guise de protection sociale pour les jeunes vivant des défis associés à la transition vers l'âge adulte (Lacroix et al., 2020).

L'engagement devient ainsi un moyen d'insertion sociale, ou un moyen d'émancipation quant aux oppressions vécues par les personnes qui vivent de la marginalisation (Greissler, 2013; Racine, 2011). Au fil de leur engagement, ces personnes gagnent ainsi en capacité d'agir.

Le renforcement des capacités d'agir des jeunes marginalisés grâce à la participation citoyenne

Lorsque les acteurs se positionnent en tant que « victimes » d'un système, cela peut affaiblir leur pouvoir social (Checkoway, 2011, pp. 341-342). Ainsi, les personnes en situation de marginalisation sociale ont la possibilité de renforcer leur pouvoir d'agir en s'inscrivant dans des activités militantes en faveur de leurs conditions d'existence. Dans sa thèse, Sonia Racine explique que l'engagement des personnes en situation de pauvreté leur permet de développer une identité positive, des compétences, une conscience critique et conséquemment, un pouvoir d'agir sur leurs difficultés (Racine, 2011, p. 304).

Ou encore, l'action protestataire peut répondre au besoin de se sentir utile, guérir des blessures personnelles (Bleuzen et al., 2005), voir même donner un sens à sa vie (Bobineau, 2010). La participation citoyenne des jeunes peut contribuer à leur confiance en soi, leur estime de soi, de leur sentiment de contrôle sur leur vie (Rap et al., 2019) et leurs capacités de résilience (McPherson et al., 2021). Participer à des processus décisionnels permet aussi de préparer les jeunes à l'autonomie décisionnelle impliquée à la vie adulte (Diaz et al., 2024).

CHAPITRE 4 : Positionnement épistémologique définissant les choix théoriques et méthodologiques

Ce chapitre précise le positionnement de la chercheuse, le positionnement épistémologique, les choix théoriques et méthodologiques. Le positionnement de la chercheuse par rapport à son objet de recherche (comment et pourquoi la chercheuse s'y est intéressée, ses croyances ou biais) influence sa posture épistémologique, d'où la raison de le présenter en préambule. Le chapitre s'attarde à démontrer la cohérence entre les pôles épistémologique (paradigme compréhensif), morphologique (approche qualitative), théorique (théories de l'action et intersectorielle) et technique (méthodes utilisées) du projet de recherche.

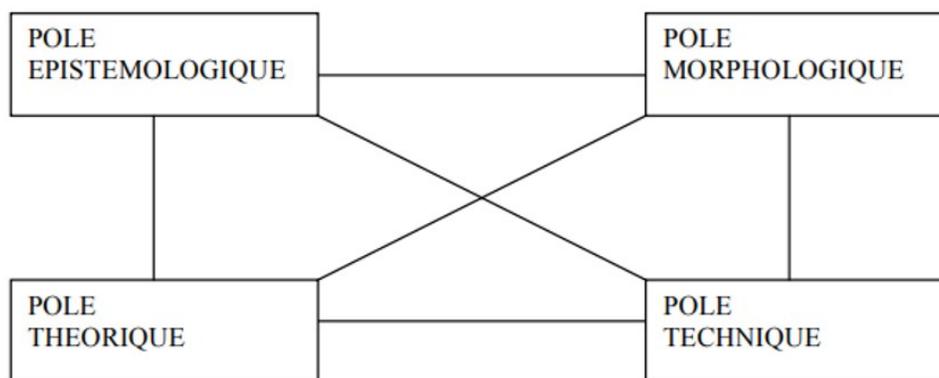


Schéma 4 : issu de l'article de Charmillot et Dayer (2007)

Le positionnement de la chercheuse

Il importe de d'abord préciser le positionnement de la chercheuse pour comprendre le positionnement épistémologique et les choix théoriques ou méthodologiques qui en découlent.

Le positionnement de la chercheuse de ce projet doctoral décrit sa position par rapport à trois éléments (Savin-Baden & Major, 2013 cités par Manohar et al., 2019, p.3).

1. Au sujet de recherche : comment ses expériences ont pu influencer la construction de l'objet d'étude,
2. Les participant.e.s : comment la chercheuse se perçoit par rapport aux participant.e.s et comment iels la perçoivent en retour,

3. Le contexte de l'étude : comment la chercheuse se situe au regard du contexte dans lequel a été menée l'étude.

Somme toute, la réflexivité de la chercheuse doit l'amener à réfléchir comment sa position a pu influencer la conception de la recherche, le processus de recherche et l'interprétation des résultats (Cohen et al., 2011 cités par Manohar et al., 2019, p.3). Ces aspects réflexifs sont explicités dans ce chapitre.

Le positionnement de la chercheuse par rapport au sujet de recherche s'est construit à partir de son arrivée en tant que militante au sein du MJSM à l'été 2016, lorsqu'elle a souhaité s'impliquer dans le comité de sensibilisation et d'éducation populaire. Son intention de départ n'était pas de mener une étude de cas au sein du mouvement pour son projet doctoral, mais de s'y engager. Elle s'est rendu compte que peu de jeunes étaient à cette époque mobilisé.e.s dans les structures du MJSM, étant donné que le mouvement ne disposait pas alors de ressources pour soutenir leur mobilisation. Tout comme elle, les jeunes qui y militaient devaient disposer d'un certain niveau d'autonomie, c'est-à-dire la capacité de se rendre aux lieux des rencontres et se préparer à celles-ci. La jeune chercheuse a également réalisé que les jeunes pour qui la parole avait été recueillies au départ par le MJSM n'avaient pas les conditions de vie leur permettant de s'impliquer sans soutien. Ces interprétations de la chercheuse furent confirmées par la suite lors des entrevues individuelles au moment de la collecte de données. Cela a éveillé en elle un intérêt croissant quant à la manière dont un mouvement social représente ses militant.e.s et les mobilise. Étant impliquée parallèlement dans des activités de recherche adoptant une approche intersectorielle dans l'étude des mouvements sociaux, la doctorante a ainsi de fil en aiguille développé son objet de recherche. Après deux années d'engagement, elle a souhaité saisir l'opportunité du lien de confiance créé avec le MJSM pour analyser et comprendre sous une approche intersectionnelle comment sont prises ses décisions stratégiques afin de représenter les jeunes médicalisés au Québec (cause sociale portée par le MJSM). Elle a proposé cette idée au comité de coordination du mouvement au printemps 2017, qui a considéré cette étude telle une opportunité d'amélioration des pratiques. En termes de biais interprétatifs de la chercheuse en lien avec l'objet de recherche, nous pouvons soulever le risque de relever uniquement les bonnes pratiques du MJSM, la chercheuse ayant à

cœur le rayonnement de celui-ci. Ce biais interprétatif des résultats n'aurait pas rendu service ni à la communauté scientifique ni au MJSM souhaitant une analyse de ses forces et faiblesses. La chercheuse s'est donc employée à théoriser les résultats de recherche pour illustrer l'évolution des pratiques ou des processus décisionnels selon le niveau de conscience intersectionnelle du mouvement social. Un autre risque consistait à ce que la thèse devienne un outil de propagande des revendications du MJSM. Soulignons à cet effet que l'objet de recherche n'est aucunement associé à la validation des revendications.

Le positionnement de la chercheuse par rapport aux participant.e.s de l'étude s'inscrivait dans une relation plutôt égalitaire. Elle était impliquée au sein des structures du MJSM deux années avant la collecte de données de l'étude, de sorte que les militant.e.s la connaissaient et étaient familier.ère.s avec elle. La chercheuse avait également un bagage expérientiel semblable aux participant.e.s ainsi qu'un âge similaire. Cela amenait les militant.e.s du MJSM à considérer la chercheuse comme une militante à part entière, au même titre qu'eux/elles. Une différence toutefois importante à souligner est que si la chercheuse avait connu des conditions d'existence difficiles à la transition à la vie adulte, elle connaissait désormais des conditions tout autres en étant devenue maman, étant en couple, ayant un emploi et étant inscrite au doctorat. La plupart des autres militant.e.s ne connaissaient pas une situation socioéconomique aussi stable, favorable, ou n'avaient pas eu l'opportunité de terminer leurs études secondaires/collégiales. Cette différence de statut socioéconomique doit être nommée, car cela induisait forcément des avantages sociaux pour la chercheuse que les autres ne possédaient pas forcément. La chercheuse a pris conscience de ces avantages pour être en mesure de considérer comment ceux-ci ont pu influencer son militantisme par rapport aux autres; ainsi que pour observer l'agentivité des personnes ne disposant pas des mêmes avantages qu'elle. Précisons à ce sujet que les professionnel.le.s du MJSM, contrairement aux jeunes militant.e.s, ont probablement perçu différemment la chercheuse à partir du moment où elle a commencé sa collecte de données. C'est-à-dire qu'elle fut alors considérée non pas uniquement comme une militante, mais également comme une chercheuse s'intéressant aux pratiques du MJSM. À cet effet, cela a pu leur amener une pression de performance supplémentaire à leur volonté de développer des pratiques inclusives, bien que cette hypothèse ne soit pas ressortie lors des entrevues individuelles avec les professionnel.le.s.

Enfin, le positionnement de la chercheuse en lien avec le contexte de l'étude est intéressant à soulever, car il permet d'aborder la pertinence du MJSM en guise d'étude de cas. La militante observait des changements rapides quant aux initiatives menées par le mouvement afin d'inclure une diversité de jeunes au sein de ses structures. Ces changements rapides étaient attribuables à un Momentum à saisir pour l'étudier: l'attention médiatique grandissante du MJSM et le recrutement de nouveaux/nouvelles militant.e.s issus de différents horizons sociaux. Étant donné que la chercheuse s'est vue porter le double chapeau de militante et de chercheuse lors de la période de collectes de données (juillet 2018 à mai 2019), elle a estimé judicieux de poursuivre son militantisme afin de maintenir les liens de confiance créés avec les participant.e.s. Cela dit, elle s'est subtilement mise en retrait pour observer les modes de fonctionnements du mouvement. Tel qu'il est expliqué dans la section méthodologique, la seule présence de la chercheuse influençait forcément les dynamiques entre les acteurs. Il aurait été vain de prétendre qu'elle fut une observatrice extérieure à son objet de recherche. Avec l'arrivée des nouveaux/nouvelles militant.e.s, la chercheuse a eu l'occasion de s'effacer subtilement. Par exemple, en prenant moins souvent la parole lors des rencontres de comités, ou en observant les tâches qu'on allait lui attribuer plutôt que de se montrer volontaire pour les assumer. Cet effacement volontaire lui a permis de mieux observer les dynamiques existantes entre les membres du mouvement, notamment entre les jeunes et les professionnel.le.s.

Pour clore cette section explicitant le positionnement de la chercheuse par rapport au projet doctoral, nous croyons intéressant de recourir aux lentilles de Smith et Sparkes (2008 cités par Mathias et Petchauer, 2012). Les auteurs ont proposé des lentilles permettant d'examiner la manière dont les chercheur.e.s vont accorder de l'importance à la psychologie de l'individu ou au contexte social dans la construction narrative des participant.e.s. À l'extrême gauche du continuum ci-bas (*psychosocial perspective*), une forte importance est accordée à la psychologie de l'individu, alors qu'à l'extrême droite (*performative perspective*), une forte importance est attribuée au contexte social dans lequel il a évolué. Dans le cadre de cette thèse, la lentille utilisée est au centre de ce continuum (*storied resource perspective*): on s'intéresse à la manière dont les événements sociaux auront façonné les trajectoires militantes des participant.e.s, mais aussi à la manière dont leur baguage identitaire a façonné leur militantisme.

Psychosocial perspective	Inter-subjective perspective	Storied resource perspective	Dialogic perspective	Performative perspective
--------------------------	------------------------------	------------------------------	----------------------	--------------------------

Schéma 5: « Spectrum of Identity Perspectives » de Smith et Sparkes (2008)

En sciences sociales, un débat a cours sur le statut d' « *insider* » ou d' « *outsider* » du/de la chercheur.e par rapport à son objet de recherche, à savoir s'il peut faire preuve d'objectivité dans l'interprétation des résultats en partageant des intérêts ou des caractéristiques similaires avec les participant.e.s (Manohar et al., 2019). À travers le paradigme de recherche compréhensif (Charmillot, 2021), nous verrons que dans le cadre de ce projet doctoral, il s'agit d'un avantage pour la chercheuse d'être une « *insider* » en vue de mieux comprendre et analyser son objet de recherche.

Le paradigme de recherche compréhensif

Définir une posture épistémologique précise le paradigme de recherche dans lequel s'inscrivent les choix théoriques et méthodologiques, de manière à valider les connaissances produites et leur construction (Charmillot, 2021).

Cette thèse s'inscrit dans le paradigme épistémologique compréhensif, faisant référence aux démarches de recherche compréhensive, interprétative, constructiviste et herméneutique (Charmillot, 2021). Ces démarches s'intéressent à la compréhension des expériences par les personnes concernées. On souhaite comprendre et explorer les significations que les acteurs sociaux attribuent à leurs actions, aux événements et aux phénomènes. Dans cet ordre d'idée, les hypothèses sont définies tout au long du processus d'analyse, servant à la construction de l'objet.

Plus précisément, le paradigme de recherche compréhensif défini par Charmillot et Dayer (2007) centre l'analyse sur la dialectique individuel/collectif en se référant à la définition de la compréhension développée par Schurmans (2003, 2006).

« Si les déterminismes existent –biologiques, environnementaux, historiques, culturels, sociaux–, ils ne suffisent pas à la saisie des phénomènes sociaux humains. car ils ne permettent pas d’aborder le travail constant de production de sens qui caractérise notre humanité. L’approche compréhensive se focalisera donc sur le sens : d’une part, les êtres humains réagissent par rapport aux déterminismes qui pèsent sur eux ; d’autre part, ils sont les propres créateurs d’une partie de ces déterminismes » (Schurmans, 2003, p. 57).

La posture compréhensive vise ainsi à comprendre les inter-influences entre le sens donné à l’action individuelle et à l’action collective. Autrement dit, les influences mutuelles entre la logique des comportements individuels et collectifs (Charmillot et Dayer, 2007, p.132).

Genard et Roca i Escoda (2010) précisent que dans le paradigme de recherche compréhensif, le/la chercheur.e adopte une « posture participante » où il est amené à se questionner sur les effets de ses actions ou ses expériences sur la recherche. Dans cette posture, il est assumé que le/la chercheur.e participe inévitablement à la construction de l’objet, voir même que seule sa présence physique intervient dans les dynamiques de l’environnement de recherche.

Dans la recherche quantitative et expérimentale, tout est mis en œuvre pour éliminer le biais du ou de la chercheur.e, de sorte que les conditions, méthodes et résultats peuvent être reproduits. De même, dans les formes traditionnelles de la recherche qualitative, les chercheur.e.s souhaitent réduire au maximum l’impact de leur présence dans le cadre d’une étude et éviter que leurs préjugés personnels interfèrent dans les analyses (Schensul & LeCompte, 1999 cité par Hackmann, 2002).

À l’inverse, d’autres chercheurs estiment que la recherche qualitative est soumise à l’empreinte unique du ou de la chercheur.e (Hackmann, 2002; Van Maanen, 2011). Les chercheur.e.s seraient souvent attirés par un sujet de recherche en raison de leurs intérêts personnels. Dans un souci de transparence, plutôt que de les occulter, il faudrait expliciter les expériences du ou de la chercheur.e étant liées à l’objet de recherche (ce qui fut explicité précédemment).

Les choix théoriques

Les théories de l'action s'inscrivent dans le paradigme compréhensif. La finalité de l'activité scientifique devient alors émancipatoire, ou contributive à l'intérêt collectif (Charmillot, 2017). Tel qu'explicité dans le chapitre suivant, le cadre théorique de cette thèse s'inspire du « *General model of activity system* » (Engeström, 1987, 2001), qui s'est construit à partir d'une théorie visant à comprendre l'activité humaine à l'échelle individuelle et collective. Les théories de l'action impliquent généralement que la recherche qualitative soit transformatrice, pour servir les efforts d'émancipation liés à des systèmes d'oppression.

Certains auteurs questionnent la confidentialité des participant.e.s en regard de ce qu'elle permet et ce qu'elle exclut. Baez (2002) indique que la confidentialité ne permet pas toujours une pleine reconnaissance des participant.e.s, ainsi qu'une certaine profondeur analytique. Ainsi, les chercheur.e.s en sciences sociales se trouvent confronté.e.s au dilemme suivant :

1. Divulguer de manière détaillée et fidèle leurs résultats, ce qui risque d'exposer l'identité des répondant.e.s et les placer dans une situation de préjudice;
2. Ne pas divulguer certaines informations, les modifier en les théorisant, soulevant des questions quant à l'exactitude des résultats.

Dans un cas comme dans l'autre, la recherche ne devrait pas se contenter d'évoquer des vies réduites au silence, mais elle est appelée à remettre en question les structures d'oppression générant ces silences (Tierney, 1998 cité par Baez, 2002).

Un risque élevé d'identifier facilement les militant.e.s ou professionnel.le.s au sein du MJSM est à soulever pour ce projet doctoral. La méthode du portrait décrite dans la section suivante a permis de théoriser les résultants sans compromettre la confidentialité des participant.e.s. Enfin, dans une perspective transformatrice et pour justement remettre en question les structures d'oppression, cette thèse a recours à l'approche théorique de l'intersectionnalité.

Précisons enfin que ce projet doctoral propose une étude de cas qualitative. À ce titre, il n'est pas visé d'établir de liens causaux appuyés d'une méthodologie quantitative. La visée n'est pas une généralisation statistique, mais théorique. Les études de cas qualitatives peuvent être généralisables à des propositions théoriques et non à des populations ou des groupes en termes de fréquences (Yazan, 2015).

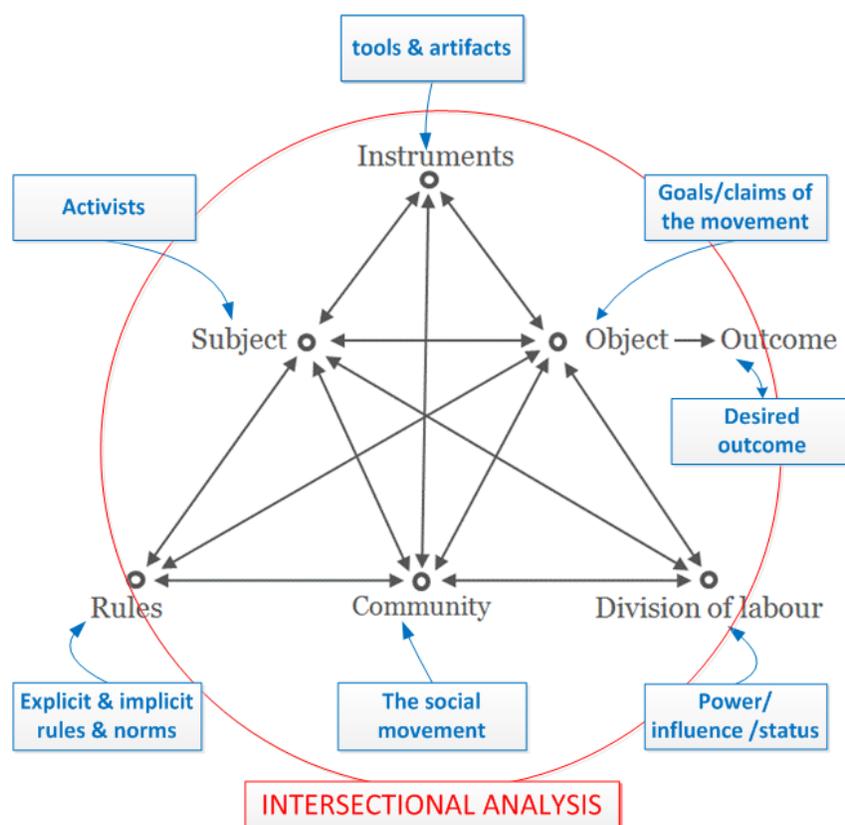
Les méthodes utilisées

Sous un paradigme compréhensif, les méthodes qui permettent l'émergence de savoirs inattendus sont privilégiées, tels que les entretiens, les observations participantes, les récits de vie, ou la méthode du portrait. L'analyse qualitative domine pour faire des propositions interprétatives (Lahire, 1996). Ces méthodes s'inscrivent dans un positionnement épistémologique compréhensif et qu'il s'agit d'explicitier dans le chapitre méthodologique.

CHAPITRE 5: Cadre d'analyse

Nous avons opté pour un cadre d'analyse innovant: le modèle « *Activity theory model adapted and combined with intersectionality framework* » (Garakani, 2019). Ce modèle consiste à la combinaison du « *General model of activity system* » (Engeström, 1987, 2001) et de l'approche intersectionnelle.

Schéma 6: « *Activity theory model adapted and combined with intersectionality framework* »



Source : Garakani, 2019

Le « *General model of activity system* » (Engeström, 1987, 2001) puise ses racines dans les travaux en psychologie historico-culturelle de Lev Semyonovich Vygotsky et Aleksei Nikolaevitch Leontiev dans les années 1930, et la *théorie des activités historiques et culturelles (CHAT)* fondé par Michael Cole et popularisé par Yrjö Engeström dans les années 1960.

Le CHAT analyse la relation entre les symboliques culturelles et les activités socio-historiques. Depuis les années 1990, le CHAT a suscité l'intérêt de la communauté scientifique pour comprendre les processus d'apprentissages impliqués dans le cadre des actions collectives. Le CHAT propose ainsi de s'attarder aux outils utilisés pour apprendre et communiquer, ainsi que le sens donné aux actions.

Le « *General model of activity system* » (Engeström, 1987, 2001) part de ces assises théoriques et cherche à expliciter les influences mutuelles entre les acteurs, les ressources, les règles, la communauté, la division des tâches et les objectifs visés dans une action collective.

La participation des acteurs et le recours à des ressources disponibles ne permet pas de comprendre en soi la continuité et la cohérence d'une action collective. Selon le « *General model of activity system* », la continuité des actions est expliquée par l'existence de standards ou d'habitudes. Autrement dit, des règles formelles ou informelles. Mais la notion de règles suscite un autre questionnement : comment émergent-elles et acquièrent-elles une cohérence? Si l'essence d'une action collective se résume à des tâches coordonnées, qu'est-ce qui motive les personnes à agir et respecter ces règles? La division des tâches peut être attribuable aux rapports de pouvoirs entre les acteurs. D'autres pistes de compréhension résident au sentiment d'appartenance à la communauté et en la motivation à atteindre des objectifs durables. La mobilisation des acteurs dans une communauté, les routines opérationnelles, les tâches et les règles se développent et se coordonnent en cohérence pour tendre vers des objectifs collectifs. Ils sont toutefois appelés à évoluer en étant influencés par d'autres systèmes d'activité et les représentations culturelles de l'époque.

Somme toute, le « *General model of activity system* » est pertinent à recourir pour analyser les influences réciproques entre des internes dynamiques d'un mouvement social pour ses prises de décisions stratégiques, en considérant à la fois des dimensions structurelles, pragmatiques et subjectives tel que suggéré par Mathieu (Mathieu, 2007, p. 146).

Détaillons ici la signification chacune des dimensions de ce cadre d'analyse, mais spécifiquement dans le cadre du projet de recherche doctoral:

- 1. Ressources ou outils (instruments) :** Les ressources et les outils disponibles pour soutenir les actions militantes, les apprentissages et les prises de décisions.

Il peut s'agir des ressources financières, physiques ou humaines disposées par un mouvement social. Cela renvoie à la théorie de la mobilisation des ressources en tant que théorie classique des mouvements sociaux, comme quoi les priorités sont souvent déterminées pour obtenir les ressources nécessaires à l'action militante (McCarthy & Zald, 2002, p. 1218).

Deuxièmement, il peut s'agir des connaissances produites, des outils éducatifs, des outils de communication ou des informations nécessaires pour retirer des apprentissages et prendre des décisions. Ces ressources ou outils sont constitutifs des croyances partagées collectivement.

2. **Les membres du mouvement (subject) :** Qui sont les membres du mouvement social? Dans le cadre du Mouvement Jeunes et Santé Mentale, qui sont les jeunes militant.e.s mobilisé.e.s et visibilisé.e.s? Ces questionnements permettent d'explorer les catégories sociales auxquelles les personnes s'identifient et comment elles sont révélées ou utilisées dans l'action militante.
3. **Règles formelles ou informelles (rules):** Les règles informelles ou formelles d'un mouvement social peuvent concerner les pratiques délibératives (par exemple, la gestion des conflits), ou la transparence des processus de gouvernance (par exemple, l'autonomie décisionnelle de chacun des comités de travail et les processus collectifs de prise de décision).
4. **Communauté (community) :** Il s'agit du sentiment d'appartenance avec sa communauté, qui dans cette étude correspond au Mouvement Jeunes et Santé Mentale. Ce sentiment peut être en lien avec le degré d'adhésion au narratif collectif, aux revendications, à son argumentaire et ses positionnements publics. Cela renvoie à la théorie du cadrage cognitif (Benford & Snow, 2000) ou la théorie d'alignement de cadre (Snow et al., 1986) qui explicitent le développement de croyances partagées au sein d'une mobilisation collective.

5. **Division des tâches (division of labour):** Comment sont attribuées les tâches? Quels types de tâches sont attribuées à quels types d'acteurs au sein du mouvement? Quels sont les rapports de pouvoirs entre les membres du mouvement? Ce sont ces questionnements qui sont abordés sous la dimension de la division des tâches.

6. **Objectifs du mouvement:** Des objectifs sont visés derrière l'action collective. Ces objectifs peuvent être formels (les problèmes sélectionnés et les revendications) ou informels (les moyens et les stratégies utilisés prioritairement). Notons aussi que le niveau d'adhésion aux objectifs visés peut varier selon les acteurs mobilisés.

Le « *General model of activity system* » permet de comprendre comment s'articulent ces dynamiques en regard d'une action collective. Ce cadre d'analyse permet aussi de révéler le manque possible de cohérence entre celles-ci (Engestrom, 2000). Par exemple, si les militant.e.s perçoivent une perte de sens en lien avec les objectifs d'un mouvement social, il est possible qu'ils remettent en cause les règles. Le « *General model of activity system* » permet de capturer ce genre de perturbations qui interviennent dans l'action collective. Par le fait même, ce cadre théorique permet d'étudier les processus d'apprentissages menant aux changements qui sont estimés nécessaires afin que l'action collective soit le plus possible en cohérence avec de nouveaux objectifs visés.

Afin de pousser plus loin les analyses relatives aux questions de recherche, nous proposons une analyse intersectionnelle transversale aux différentes dimensions du cadre théorique d'Engeström.

Analyse intersectionnelle transversale aux dynamiques :

L'intersectionnalité permettrait d'éclairer les tensions inhérentes dans les processus décisionnels par lesquels les mobilisations négocient leur identité collective, formulent des revendications ou des stratégies, gèrent des conflits internes et définissent leurs objectifs (Laperrière & Lépinard, 2016). Cette approche semble donc tout à fait indiquée à intégrer dans notre cadre d'analyse en vue de répondre à nos questions de recherche.

Une précision importante à préciser en intégrant l'approche intersectionnelle au cadre d'analyse est comment sera considéré la complexité des intersections entre les différentes oppressions vécues par les participant.e.s de l'étude. Pour référer à ces oppressions, certaines études intersectionnelles réfèrent à la notion d'identités discriminées et se regroupent sous une perspective intersectionnelle systémique. Les identités « classiques » considérées comme discriminées sont le genre, la race, la sexualité et la classe sociale (Collins, 2000; K. Crenshaw, 1991; Sokoloff & Dupont, 2005). Certaines études intersectionnelles ne réfèrent pas à la notion d'identités discriminées, mais plutôt à la notion de « catégories sociales identitaires ». Ces études se regroupent sous une perspective intersectionnelle socioconstructiviste (Dorlin, 2010; Kergoat, 2010; Knudsen, 2006; Prins, 2006; Winker & Degele, 2011). En ce sens, les catégories identitaires sont considérées comme socialement construites et peuvent à la fois induire des privilèges ou des discriminations sociales selon les contextes sociaux. Par exemple, si nous prenons l'intersection entre être jeune / en situation de précarité économique / sans emploi / sans diplomation secondaire / aux prises avec une santé mentale instable, l'intersection entre ces catégories sociales identitaires produisent des discriminations, mais ces catégories ne sont pas figées chez l'individu et elles sont appelées à évoluer dans le temps ou selon le contexte social. La notion d'identité renvoie de son côté à un caractère fixe. « *D'un point de vue socioconstructiviste, la race, le genre et la classe réfèrent à des catégories analytiques de rapport de domination ou à des processus de division sociale plutôt qu'à des identités.* » (Flynn et al., 2014, p. 35).

Mettant l'accent sur l'importance des contextes dans lesquels se construisent ou se déverrouillent les oppressions, l'intersectionnalité offre un cadre d'analyse souple, au potentiel heuristique quasi infini, notamment pour l'étude des mouvements (Chun et al., 2013).

« L'approche intersectionnelle, en mettant l'accent sur la multiplicité des positions identitaires qu'occupent les individus, ainsi que sur les relations de pouvoir complexes qui façonnent leurs interactions, montre bien que chaque contexte est spécifique et ne peut se résumer à une formule catégorielle universelle. La nature même de son projet exige qu'elle demeure un cadre flexible, capable de saisir et de traduire la spécificité de chaque contexte ». (Bourque & Maillé, 2015, p. 3)

Pour donner un aperçu général, trois angles d'analyse sont retrouvés dans les études intersectionnelles sont les suivants (McCall, 2005):

1. L'approche anti-catégorielle, visant à déconstruire les catégories sociales, reproductrices d'inégalités;
2. L'intersectionnalité intra-catégorielle, cherchant à étudier la complexité à l'intérieur d'une catégorie sociale; c'est-à-dire identifier un groupe social à l'intersection de plusieurs catégories;
3. L'approche inter-catégorielle, analysant l'ensemble de la complexité produite par l'intersection de multiples catégories. Il s'agit de comparer différents groupes sociaux produits par différentes intersections.

L'approche intra-catégorielle est sollicitée dans cette thèse. Au sein d'un mouvement particulier, l'approche intra-catégorielle examine l'hétérogénéité existante, la mesure dans laquelle elle est reconnue et prise en compte, et son impact sur la mobilisation (Montoya, 2021, p. 4) Plus spécifiquement, cette thèse s'intéressera à l'intersection des différentes catégories sociales déclarées par les jeunes militant.e.s du Mouvement Jeunes et Santé Mentale. Afin de protéger la confidentialité du nombre limité de jeunes militant.e.s (8), les intersections de leurs catégories identitaires seront présentées à partir des portraits militants, qui dégagent des tendances claires selon leur niveau d'influence et l'étendue de leurs activités militantes.

Si nous inscrivons les études intersectionnelles des mouvements par rapport aux études qui s'intéressent à la construction des identités collectives, une invitation est faite auprès des futurs chercheurs à une approche empirique reconnaissant la nature dynamique des identités tout en les situant dans son contexte et les dynamiques de pouvoirs qui y sont reliées (Holly et al., 2017; Montoya, 2021; Polletta & Jasper, 2001).

Sans pour autant écarter la complexité de l'intersection des différentes oppressions vécues par les jeunes militants du MJSM en lien avec la médicalisation (lutte sociale du mouvement), l'emphase ne sera pas mise à documenter ces interconnexions, mais plutôt comprendre dans quel contexte elles sont reconnues ou pas au sein du mouvement, cela soit en termes de pratiques de mobilisation

ou à travers le discours public. En ce sens, nous rejoignons la définition d'une étude intersectionnelle intra-catégorielle au sein d'un mouvement qui est fournie par Montaya (examiner l'hétérogénéité existante, la mesure dans laquelle elle est reconnue et prise en compte, et son impact sur la mobilisation) (2021, p.4).

Hills Collins et Bilge (2016) ont relevé des préceptes à un cadre d'analyse intersectionnel, à savoir 1) la prise en compte des inégalités sociales; 2) l'analyse des rapports de pouvoir; 3) l'interconnexion des catégories sociales; 4) l'importance de situer les objets d'analyse dans leur contexte social; 5) l'analyse de la complexité du monde et 6) l'engagement envers le principe de justice sociale en rendant visible les expériences et les voix des groupes marginalisés.

En s'inspirant de ces préceptes d'un cadre d'analyse intersectionnel, de la définition d'une étude intersectionnelle intra-catégorielle au sein d'un mouvement fournie par Montaya (2021, p.4), ainsi que les dimensions qui sont soulignées par la littérature comme importantes à prendre en compte dans les études intersectionnelles (Cho et al., 2013; Dhamoon, 2011; Hulko, 2009), **l'analyse intersectionnelle transversale aux dynamiques du MJSM investiguera ces trois dimensions:**

1. les tensions pour articuler les identités individuelles avec l'identité collective du MJSM;
2. les barrières ou leviers de participation citoyenne des jeunes militant.e.s;
3. la visibilité des voix militantes à travers le discours public ou les représentations officielles.

L'analyse de ces dimensions permettra de répondre à notre principale question de recherche, qui souhaite comprendre le contexte dans lequel peut se développer au sein d'un mouvement une « *conscience critique collective* » (Collins, 2016; K. Crenshaw, 1991), ou autrement dit, une « conscience intersectionnelle » qui se traduit en praxis ou en matière de discours.

Pour apporter une précision méthodologique au niveau des questions posées dans le cadre des entrevues individuelles, nous nous sommes inspirées des questions suivantes qui peuvent être posées aux participant.e.s dans le cadre d'une démarche évaluative des pratiques sous une perspective intersectionnelle (Simpson, 2009; Thaler et al., 2023) :

1. Qu'est-ce qui a fonctionné et pourquoi ?
2. Qu'est-ce qui n'a pas fonctionné et pourquoi ?
3. Qu'est-ce qui aurait pu être fait différemment ?
4. Quels sont les ajustements et les changements nécessaires aujourd'hui ?
5. Avec qui faisons-nous les activités ?
6. Qui manque-t-il et pourquoi ?
7. Quelles connaissances sont valorisées et comment ?
8. Quelle est la diversité des personnes qui nous manquent ?

En guise de conclusion, notre cadre d'analyse favorise l'intégration des multiples sources de données recueillies pour répondre aux questions de recherche. Recourir à une multitude de données amène le risque de les analyser isolément plutôt que de les intégrer globalement (Baxter & Jack, 2008, p. 555). Un constant retour aux questions de recherche est nécessaire afin d'éviter d'analyser des données qui ne s'y rapportent pas (Yazan, 2015). Il apparaît aussi utile de développer une base de données organisée selon des thématiques pertinentes. Les données dans le cadre de ce projet de recherche furent organisées en fonction des questions de recherches et des dimensions de notre cadre d'analyse. Ce type d'organisation systématique des données permet d'assurer la validité et la crédibilité d'une étude de cas (Russell et al., 2005).

Précisons enfin que le « *general model of activity system* » est souvent utilisé pour analyser comment les influences mutuelles des dynamiques vont aboutir à un objectif priorisé par l'action collective. Cela dit, il est possible de partir de l'objectif priorisé afin de découvrir les dynamiques qui entrent ou pas en cohérence avec celui-ci, tel que le propose Engeström (2000). En vue de rendre plus intelligible la présentation des résultats d'analyse, nous avons procédé avec cette proposition de l'auteur. En ce sens, il fut présenté à travers le temps les objectifs priorisés par le MJSM et les dynamiques qui y étaient associées. Les perturbations ou les incohérences qui surgissaient entre les dynamiques du modèle permettaient de comprendre le changement d'objectif prioritaire du mouvement. Ce modèle a permis également une prise en compte détaillée des dynamiques et du contexte associé au développement d'une conscience intersectionnelle au sein du MJSM.

CHAPITRE 6 : Méthodologie

Ce chapitre positionne ce projet de recherche en tant qu'étude de cas du Mouvement Jeunes et Santé Mentale. La pertinence de ce cas est présentée en fonction des questions de recherche. Il est aussi précisé la taille des échantillons, les critères de sélection ainsi que le mode d'accès aux participant.e.s. Ensuite sont présentées les méthodes de collecte de données et leurs justifications respectives.

6.1 Étude de cas qualitative du Mouvement Jeunes et Santé Mentale

Il n'existerait pas de consensus méthodologique sur la conception et la mise en œuvre de l'étude de cas (Yazan, 2015). La conception correspondant à l'orientation épistémologique et au cadre d'analyse de ce projet doctoral est celle de Robert Stake (1995 cité par Yazan, 2015, p. 148), qui conçoit l'étude de cas qualitative comme une « étude de la particularité et la complexité d'un cas unique d'un cas unique, en cherchant à comprendre ses activités dans des circonstances importantes » (traduction libre). Stake précise certains attributs d'une étude de cas qualitative. Elle doit être holistique en prenant en compte les interrelations entre le phénomène et son contexte d'émergence. L'étude doit être empirique, en se basant sur des observations terrain. L'étude est enfin interprétative en raison de l'interaction entre le chercheur et les participants, ainsi que l'interprétation du sens qui est donné par les acteurs de leurs actions.

Une étude de cas s'avère utile lorsque nous cherchons à comprendre un phénomène selon son contexte et en recourant à diverses sources (Baxter & Jack, 2008; Yazan, 2015). Cela permet de révéler les multiples facettes d'un objet d'étude, chaque donnée constituant un morceau du casse-tête. Les sections suivantes révèlent la diversité des sources de données qui ont permis d'obtenir tous les morceaux de casse-tête nécessaires pour répondre à nos questions de recherche et qui s'inscrivent dans notre étude de cas.

Le cas choisi doit être sélectionné en fonction des questions de recherche (Flyvbjerg, 2006, p. 14; Yazan, 2015). Le Mouvement Jeunes et Santé Mentale (MJSM) représente une mobilisation collective offrant un terrain fertile pour répondre à nos questions de recherche.

Le mouvement sollicite des jeunes avec une problématique de santé mentale ayant une diversité de bagage identitaire (jeunes LGBTQ+, issus de l'immigration, racisés, universitaires, en situation d'itinérance, ex-placés de la protection de la jeunesse...).

Ces jeunes sont en interaction avec des professionnel.le.s affiliés aux organisations ayant fondé le MJSM. La période de collecte de données coïncide à un moment de recrutement de nouveaux/nouvelles jeunes militant.e.s et à l'allocation de ressources pour les engager dans les structures internes. La période de collecte de données correspond également au moment où a été élaborée et implantée la nouvelle planification stratégique élaborée collectivement par les membres du MJSM en 2018-2019.

Ces éléments ont permis d'offrir un terrain d'étude fertile afin d'interroger les dynamiques encourues pour mobiliser une diversité de jeunes et rendre visible leurs réalités complexes associées à la médicalisation. Puisque la collecte de donnée s'est étalée sur presque une année complète (2018-2019) et que l'analyse documentaire a permis de reculer au moment de la création du MJSM (2016), cela a offert également une lecture temporelle intéressante afin découvrir l'évolution du contexte associé à une prise en compte plus ou moins importante de l'intersectionnalité par le mouvement au fil du temps.

6.2 Taille des échantillons, critères de sélection et mode d'accès aux participant.e.s

Taille des échantillons

Le tableau ci-bas présente les différentes sources de données de cette étude de cas :

Source des données	Méthodologie et nombre
Jeunes militant.e.s	Récits de vie : 8 Entretiens semi-dirigés : 8
Professionnels du MJSM	Entretiens semi-dirigés : 5
Rencontres des comités du MJSM	Observations participantes : 20
Documents produits par le MJSM	Une centaine de documents analysés

Critère de sélection des participant.e.s

Concernant les jeunes militant.e.s rejoints, précisons que ce furent les mêmes jeunes ayant participé à la fois aux récits de vie et aux entretiens semi-dirigés (en deux temps séparés). Il s'agissait lors de la collecte de données de 100% des jeunes mobilisés au sein des structures du MJSM. Autrement dit, il n'était pas possible de rejoindre un nombre plus grand de jeunes militant.e.s. De plus, les coordonnées des jeunes mobilisés dans des mobilisations éphémères n'étaient pas disponibles.

Les critères de sélection de notre échantillon concernant les jeunes militant.e.s se déclinent ainsi :

1. Jeune militant.e. âgé.e de 18 à 35 ans
2. Jeune militant.e mobilisé.e au sein des structures du MJSM (c'est-à-dire : le comité de sensibilisation, le comité coordonnateur, le comité recherche d'appuis; la troupe du théâtre forum)
3. Jeune militant.e composant ou ayant composé avec un problème de santé mentale.

Afin d'illustrer les différentes catégories sociales déclarées par notre échantillon (composé de 8 jeunes militant.e.s du MJSM) cela sans compromettre la confidentialité des participant.e.s, nous proposons le tableau ci-bas :

Catégorie sociale identitaire déclarée	Nombre sur un échantillon de 8 jeunes
Trans ou non-genré	2
Genre femme	3
Genre homme	3
Racisé.e	2
Multiple neuro-divergence	4
Neurodivergence	2
Situation d'itinérance ou instabilité résidentielle	3
Issu de l'immigration	2
Littératie faible (difficulté à lire, à écrire)	1
Niveau de scolarité : universitaire	2

Niveau de scolarité : collégial	2
Niveau de scolarité : secondaire non obtenu	4
Problèmes judiciaires	3
Santé mentale instable (épisode récent d'hospitalisation)	4
Plusieurs diagnostics en santé mentale	6
Faible revenu	6
Entre 18 et 25 ans	4
Entre 25 et 35 ans	4
Soutien d'un organisme communautaire pour militer au MJSM (organisme de décrochage scolaire, d'hébergement temporaire, ou de soutien psychosocial offerts aux jeunes)	5
Habite à l'extérieur de Montréal	4
Non hétérosexuel.le	3
Instabilité du milieu familial d'origine (bagage de violences familiales)	4
Ex-placé (sous la protection de la jeunesse)	3
Situation d'handicap – capacité de mobilité réduite	2
Expérience militante antérieure avant l'implication au MJSM	4
Ne travaille pas ni n'est aux études	3
Salarié.e et aux études	4
Salarié.e et non aux études	1

En ce qui a trait au nombre de professionnel.le.s qui furent interrogés, il incluait tous les professionnel.le.s impliqué.e.s au sein des différents comités représentant les organisations ayant fondé le MJSM ou étant affilié à une organisation signataire de la Déclaration commune, ainsi que la coordonnatrice du MJSM.

Les critères de sélection de notre échantillon concernant les professionnel.le.s du MJSM se déclinent ainsi :

1. Être un.e professionnel.le représentant une organisation ayant fondée le MJSM (RACQ, RRASMQ, l'AGIDD-SMQ),
OU
2. Être un.e professionnel.le affilié.e à une organisation signataire de la Déclaration commune (ex. : le ROCLD)
OU
3. Être un.e employé.e embauché.e à la coordination du MJSM

Afin de gagner en précision conceptuelle, voici des définitions de ce qui est entendu dans ce projet doctoral par « jeune » et « problème de santé mentale ».

Définition de la jeunesse

Le droit international et les analyses statistiques internationales considèrent généralement les jeunes comme faisant partie de la tranche d'âge de 15 à 24 ans (Angel, 1995, p. 35).

Cette tranche d'âge est cependant remise en cause, car l'âge social et l'âge biologique de la jeunesse ne sont pas toujours concordants. Si l'âge biologique des jeunes est clairement circonscrit juridiquement ou politiquement, l'âge social de la jeunesse demeure flou et variable. Les marqueurs définissant le passage à l'âge adulte (autonomie résidentielle, arrivée du premier enfant, fin des études...) sont désormais désynchronisés et il est ardu d'évoquer la jeunesse sans référer à des parcours diversifiés (Galland, 2022). La jeunesse ne constitue pas un groupe homogène puisque les conditions sociales (statut socioéconomique, genre, capital culturel, etc.) créent des expériences de la jeunesse très différentes ainsi que des trajectoires différenciées (Bourdieu, 1984; Lahire, 2002).

En sociologie, la jeunesse ne se résume pas qu'à une question d'âge, une phase de transition entre l'enfance et l'âge adulte qui dépend du contexte historique, culturel et social (Galland, 2022). Cette période transitoire vers l'âge adulte peut être déterminée à la fois par les marqueurs légaux, les programmes d'aide disponibles et les représentations culturelles (Van de Velde, 2009).

Afin de tenir compte de la jeunesse en tant que phase de transition entre l'enfance et l'âge adulte, marquée par des transformations biologiques, sociales et culturelles, cette thèse considère par

« jeunes » la tranche d'âge de 18 à 35 ans. Le MJSM pour sa part considère également comme « jeune » une personne en deçà de l'âge de 35 ans.

Définition d'un problème de santé mentale

L'Institut canadien d'information sur la santé (2015, p. 5) nous informe que 10 % à 20 % des enfants et jeunes canadiens sont susceptibles de développer un trouble de santé mentale.

En termes de diagnostics, cet extrait est éclairant sur les troubles de santé mentale les plus fréquents chez les jeunes au Québec:

« Les données épidémiologiques récentes montrent que dans la population québécoise des 12-30 ans en général, les diagnostics les plus fréquents sont les troubles anxieux, les dépressions majeures, les troubles d'affectivité, d'adaptation et le trouble déficitaire de l'attention/hyperactivité (TDA/H). Étonnamment, certains diagnostics disparaissent simplement des listes lors du passage à 18 ans, comme si les jeunes étaient tout d'un coup guéris de ces troubles (c'est le cas des troubles de l'affectivité et du TDA/H), tandis que d'autres voient leur nombre exploser à partir de 18 ans (maladies bipolaires, schizophrénie et dépression majeure). » (Dallaire et al., 2015, p. 6)

Doré et Caron (2017) soulignent que si traditionnellement, la santé mentale fut considérée comme l'absence de troubles mentaux, il ne faut pas confondre la nécessité de ne pas avoir de troubles pour considérer avoir une bonne santé mentale.

Un problème de santé mentale n'implique pas dans cette thèse la nécessité d'un diagnostic d'un trouble de santé mentale, d'autant plus que le MJSM n'a pas cette condition pour admettre ses jeunes militant.e.s et revendique même une meilleure accessibilité des soins et services en santé mentale sans nécessité d'un diagnostic.

Afin de définir le concept de problème de santé mentale, cette thèse s'inspire de la définition de la santé mentale de l'Organisation Mondiale de la Santé (2016):

« La santé mentale est un état de bien-être dans lequel une personne peut se réaliser, surmonter les tensions normales de la vie, accomplir un travail productif et contribuer à la vie de sa communauté. »

Pour ultimement définir ce qu'est un problème de santé mentale chez les jeunes, voici la définition que nous avons formulée:

« Un état de mal être dans lequel un jeune estime ne pas avoir été en mesure d'affronter les exigences de la vie, ou avoir un fonctionnement social satisfaisant. Cet état peut avoir été diagnostiqué ou pas. Les causes attribuables à cet état peuvent être à la fois sociales, biologiques ou neurologiques ».

Mode d'accès aux participant.e.s

Le mode d'accès aux participant.e.s s'est opéré par l'intermédiaire des membres du Comité Coordonnateur du MJSM durant la période de collecte de données étant de juillet 2018 jusqu'en mai 2019.

6.3 Récit de vie des jeunes militant.e.s

La méthode du récit de vie (en annexe III, le guide utilisé) offre l'avantage de permettre dans un premier temps aux jeunes militant.e.s interrogé.e.s d'exprimer librement leur histoire les ayant menée à s'impliquer au MJMS.

S'intéresser aux trajectoires biographiques des personnes permet d'explorer de multiples pistes analytiques, notamment en ce qui les rallie à une action collective (Fillieule, 2001; Fillieule, 2005 cités par Cefaï, 2009, p. 262). Si cette thèse cherche à comprendre comment un mouvement social compose avec une diversité de militant.e.s et comment sont prises les décisions stratégiques, il faut forcément s'attarder aux narratifs des militant.e.s les ayant attirés au narratif collectif d'un mouvement social. La narration de son propre récit permet d'y attribuer un sens symbolique chez le/la narrateur/narratrice, tout comme les narrations collectives permettent d'établir les significations du monde. *« La narration comme forme discursive, possède un grand pouvoir transformateur : celui d'élaborer seul ou en collectif la signification de l'expérience et d'articuler le changement et la continuité »* (Giroux & Marroquin, 2005, p. 19).

La méthode du récit de vie permet d'appréhender le sens lié à l'engagement militant, ainsi que les modalités d'engagement dans l'action collective (Cefaï, 2009, p. 254). Le degré d'engagement fait

référence, entre autres, au désir de cohésion entre les valeurs forgées durant les trajectoires biographiques et l'action militante (Bleuzen, 2006; Duperré, 2002, 2004, 2009).

Ce premier contact avec les jeunes militant.e.s en s'intéressant à leur récit de vie permet aussi de créer un lien de confiance avec la doctorante. Les jeune militant.e.s se sentent libres, dans ce cadre, d'exprimer ce qu'ils souhaitent révéler de leur histoire personnelle. Soulignons qu'il importe de considérer le contexte dans lequel est raconté le récit de vie, ainsi que les rapports sociaux entre les personnes participant à l'échange. La narration peut grandement différer selon le moment ou le contexte où une même personne racontera son histoire (Giroux & Marroquin, 2005, p. 20). Pour créer un environnement favorable à la narration spontanée, les participant.e.s ont choisi le lieu et la date de rencontre. La chercheure s'est également référée au modèle de sociabilité amicale de Simmel et Freund (1981). Ce modèle propose une convention d'égalité entre l'enquêté et l'enquêteur. Hughes et Chapoulie (1996, p. 286) précisent que cela implique le « *rejet hors de la conscience immédiate de tous les attributs, objectifs et subjectifs, de l'individu qui contribuent aux inégalités de la vie quotidienne* ». Le modèle de sociabilité amicale de Simmel propose de faire preuve de tact quant à l'affectivité des participant.e.s.

Somme toute, le récit de vie est une expérience narrative où l'individu raconte son histoire à travers une multitude de sphères. Les récits de vie permettent de mettre en lumière les manières dont chacun.e réagit aux événements dans leur parcours biographique (Le Breton, 2004, p. 28). Cela permet d'explorer notamment l'influence réciproque entre différents systèmes d'oppression vécus par une personne dans son parcours de vie ou son parcours militant.

La plupart des jeunes militant.e.s ont témoigné avoir apprécié l'expérience du récit de vie, car l'exercice de raconter leur propre histoire leur a permis des prises de conscience, fut exutoire et a permis d'attribuer un sens aux épreuves vécues. À titre évocateur, bien que la chercheure ne pose aucune question de relance, la durée moyenne des récits de vie fut de 1h30. Puisque les participant.e.s ont raconté librement leur parcours sans être orienté par la chercheure, cela lui a permis de découvrir des angles d'analyse inusités (par exemple, l'expérience militante antérieure des participant.e.s). Pour un.e participant.e, toutefois, la durée fut sensiblement plus courte : 15 minutes. Cette personne a trouvé inconfortable raconter son histoire sans être relancée par des questions. Cette personne fut ainsi plus à l'aise de se dévoiler dans le cadre de l'entretien semi-directif.

6.4 Entretiens semi-directifs auprès des jeunes militant.e.s

À la suite des récits de vie menés auprès des jeunes militants, il leur est proposé un entretien semi-directif. Conduire un entretien de manière semi-dirigée laisse l'ouverture de découvrir les catégories émergentes et les catégories de sens par les acteurs non envisagées par le ou la chercheur.e, bien que soit préparé un certain nombre de thèmes et de questions à l'avance (Combessie, 2007, p. 24).

Il s'agit de l'occasion pour la chercheuse de valider les analyses basées sur les récits de vie menées auprès des participant.e.s, mais également d'adresser des questions relatives aux dynamiques internes du mouvement social. En annexe II se trouve le guide d'entretien utilisé et les questions posées. Ces questions sont en concordance avec les thèmes prévus par le cadre d'analyse, comme par exemple les règles informelles ou formelles, les outils ou ressources disponibles, la division des tâches, le fonctionnement des pratiques délibératives, les rapports de pouvoirs et la manière dont les jeunes perçoivent avoir participé ou pas aux prises de décisions.

D'une autre part, à la fois les récits de vie et les entretiens semi-dirigés permettent de colliger les données sociodémographiques des participant.e.s, ainsi que les catégories sociales auxquelles ils se rattachent identitairement. Cela permet d'explorer la manière dont furent mobilisées le bagage identitaire des militant.e.s dans leur engagement.

La méthode de l'entretien semi-directif a permis aussi de considérer les facteurs favorisant la participation citoyenne des jeunes selon la littérature: la flexibilité des structures de participation et des rapports non hiérarchiques (Rousseau et al., 2014, pp. 110-111), le cumul des expériences dans une quête identitaire (Gallant & Garneau, 2016; Gauthier & Gravel, 2004; Guillaume & Quéniart, 2004; Vézina et al., 2012) ou une socialisation primaire et secondaire favorables (Quéniart & Jacques, 2008). Dans le même ordre d'idée, certains facteurs liés à la participation citoyenne des usagers en santé mentale peuvent être explorés, tel que la confiance en soi, la capacité de prendre parole en public (Duperré, 2010, p. 3), ainsi que le recours à juste dosage à l'appellation du « nous » plutôt que du « je » (Provencher & Dallaire, 2011, p. 12).

La durée moyenne des entretiens semi-directifs avec les jeunes militant.e.s fut de 1h. Iels ont dit apprécier avoir l'opportunité de valider ou apporter des nuances auprès de la chercheuse en regard de ses interprétations de leur récit de vie (dont l'entrevue s'était déroulée à un moment antérieur).

6.5 Entretiens semi-directifs auprès des professionnel.le.s du MJSM

Des entretiens individuels semi-directifs furent également menés auprès de professionnel.le.s s'impliquant au MJSM. En annexe IV se trouve le guide d'entretien et les questions posées.

Les entretiens individuels semi-dirigés auprès des professionnel.le.s relèvent leurs perspectives sur comment sont développées les stratégies du MJSM et l'influence des jeunes militants dans les prises de décisions. Les professionnel.le.s sont interrogés sur les pratiques d'inclusion ou d'exclusion des jeunes militant.e.s aux processus décisionnels. Une portion des questions investigate donc les rapports sociaux entre les professionnels et jeunes militants, la détermination des objectifs prioritaires du mouvement social, les caractéristiques des jeunes ayant de l'influence et les jeunes qui sont ou pas représentés par le MJSM.

La durée moyenne des entretiens semi-directifs auprès des professionnel.le.s fut de 1h30. Ils ont témoigné pour la plupart avoir apprécié l'expérience de l'entretien pour prendre ce moment d'arrêt et analyser de manière réflexive les pratiques ou les dynamiques à l'œuvre au sein des structures du MJSM, ainsi que la manière dont elles évoluent.

6.6 Observations participantes aux comités du MJSM

Vingt observations participantes au sein des comités du Mouvement ont été réalisées, c'est-à-dire le nombre de rencontres tenues durant la période de la collecte de données. En annexe V se trouvent les guides d'observation au sein des comités.

La méthode de l'observation participante permet d'accéder à l'information qui peut difficilement se capter dans un format d'entrevue. Par exemple, les règles informelles, le fonctionnement des pratiques délibératives, la répartition du temps de parole, la manière de gérer les désaccords,

l'accès aux informations nécessaires pour les prises de décision, l'appel au « je » (sa propre identité) comparativement à l'appel au « nous » (l'identité collective) dans le discours des personnes observées...

Les matériaux d'analyse des pratiques délibératives sont généralement discursifs : retranscriptions de délibérations, écrits et correspondances (Polletta, 2002 cité par Nez, 2012, p. 82). Or, « *Une enquête ethnographique in situ paraît incontournable pour décrire les arrangements scénographiques, les multiples formes de communication non verbale et les modes de rassemblement des participants* » (Goffman, 2012 cité par Nez, 2012, p. 83).

Tel que déjà précisé quant au positionnement épistémologique, il est indéniable que la présence de la chercheuse peut modifier les interactions sociales au sein des comités. D'emblée, il est préférable d'opter pour des observations participantes en vue de favoriser des échanges authentiques au sein des comités. Le militantisme de la chercheuse au sein des structures du MJSM depuis 2016 a favorisé un climat naturel dans le déroulement des rencontres. Un cas de figure inverse, où elle aurait été en retrait du groupe pour l'observer, aurait été susceptible d'y nuire.

Outre le recours à sa grille d'observation pour noter le plus possible les éléments factuels (ex. : temps de répartition de parole entre les participant.e.s), la chercheuse a eu recours à un journal de bord afin d'y noter ses intuitions théoriques ou ses interprétations personnelles. Tel que précisé quant à son positionnement, la chercheuse a profité de l'arrivée des nouveaux/nouvelles militant.e.s afin d'être un peu plus en retrait lors des rencontres aux comités. Cela lui donnait l'occasion d'observer les tâches qu'on allait lui proposer malgré qu'elle ne se montre pas de facto volontaire, ainsi que de mieux capter les dynamiques informelles entre les participant.e.s en étant cognitivement plus disponible (que si elle participait activement aux échanges).

6.7 Analyse documentaire

L'analyse de documents web (Choi et al., 2007) et de comptes-rendus divers (Hsieh & Shannon, 2005) permet d'apporter des informations complémentaires à celles recueillies par les autres méthodes de collecte de données. Une centaine de documents produits par le MJSM depuis sa création furent analysés, tels que des pamphlets, des communiqués de Presse, des comptes-rendus

des rencontres des comités de travail, des cahiers de participation prévus lors de grands rassemblements, ou les échanges courriels. Cette analyse documentaire a permis d’approfondir la compréhension des dynamiques internes au sein du MJSM. Par exemple, il fut possible pour la chercheuse d’investiguer la division des tâches ou la représentativité des jeunes militants au sein des comités au tout commencement des activités du MJSM, avant même la période de sa collecte de données terrain. Ou encore, les comptes-rendus des forums tenus pour l’élaboration des principales revendications du mouvement permettent d’enrichir la compréhension de comment elles furent élaborées collectivement.

L’analyse documentaire durant la période de collecte de données dans le cadre de cette recherche a permis aussi d’analyser les défis communicationnels, ou les efforts de transferts de connaissances réalisés auprès des jeunes militant.e.s afin qu’iels disposent des informations nécessaires pour participer pleinement aux échanges ou prendre des décisions.

6.8 Méthode du portrait

Sara Lawrence-Lightfoot a été la pionnière de la méthode de recherche qualitative du portrait dans les années 1980. De 1980 à 1983, elle a visité des institutions scolaires afin d’en dépeindre le caractère culturel (Lawrence-Lightfoot, 2005). En essayant de représenter ces environnements complexes, dynamiques et étonnamment théâtraux, elle a généré des « portraits » des établissements. Le portrait reflète pour l’auteure le croisement entre l’art et la science, c’est-à-dire un mélange de sensibilités esthétiques, de métaphores littéraires et de rigueur empirique. Avec la publication de *The Good High School : Portraits in Character and culture* en 1983, Sara Lawrence-Lightfoot a ainsi initié la communauté des chercheurs au portrait. Dans *The Art and Science of Portraiture*, Sara Lawrence-Lightfoot et Jessica Hoffman Davis (1997) définissent la méthodologie du portrait, en l’inscrivant dans la recherche qualitative. Les auteures (1997, p. xv) fournissent la description suivante de cette méthode:

“Portraiture is a method of qualitative research that blurs the boundaries of aesthetics and empiricism in an effort to capture the complexity, dynamics, and subtlety of human experience and organizational life. Portraitists seek to record and interpret the

perspectives and experience of the people they are studying, documenting their voices and their visions—their authority, knowledge, and wisdom. The drawing of the portrait is placed in social and cultural context and shaped through dialogue between the portraitist”

Le portrait est somme toute une méthodologie de recherche qualitative qui vise à combiner une « description empirique et esthétique » (traduction libre de Lawrence-Lightfoot & Davis, 1997, p. 13) pour interpréter et décrire au moyen d'un langage riche et évocateur les expériences vécues par les participants à la recherche. Cela permet de mettre en lumière le vécu des personnes en « peignant » leurs histoires dans lesquelles le chercheur tente d'éclairer le sens de leurs actions présentées sous forme de récit.

Le portrait mêle esthétique et empirisme tout en s'inspirant des caractéristiques de la narration, de l'étude de cas, de la phénoménologie et de l'ethnographie. Chaque portrait exige du chercheur une réflexion constante sur les expériences du participant en incorporant des observations ethnographiques, des réponses aux entretiens, ainsi que les interprétations du chercheur.

Le langage riche et évocateur utilisé par le chercheur pour élaborer les portraits est ce qui différencie cette méthode des autres méthodes de recherche qualitative. Les études ayant eu recours à la méthode du portrait y ont justement eu recours afin de communiquer des idées complexes de manière accessible et inclusive, tant pour les membres de la communauté scientifique que pour les praticiens (Lawrence-Lightfoot & Davis, 1997). Dans les publications scientifiques du domaine de l'éducation, la raison la plus fréquemment invoquée pour justifier le recours à la méthodologie du portrait est qu'elle permet d'illustrer la richesse et la complexité des vécus des enseignants dans un langage qui peut être compris par des lecteurs au-delà de la communauté scientifique. De la sorte, l'utilisation de la méthode du portrait peut favoriser le changement social (Semjonova, 2023). La méthode du portrait ne fut pas uniquement utilisée pour ces motifs dans le domaine de l'éducation, mais d'autres tel que le domaine médical (Cope et al., 2015).

La méthode du portrait sied donc à cette étude en cherchant à ce que les résultats d'analyses ne profitent pas uniquement à la communauté scientifique, mais également à toute mobilisation sociale souhaitant améliorer ses pratiques d'inclusion et de représentativité en regard de la diversité de ses militant.e.s.

Cette méthodologie peut stimuler le changement social en aidant les praticiens à résoudre des problèmes, cela en mettant en lumière la résilience des acteurs (Cope et al., 2015). En effet, le portrait contrevient à la tradition de recherche axée sur les déficits, en se concentrant plutôt sur « ce qui est bon et sain » (traduction libre de Lawrence-Lightfoot & Davis, 1997, p. 10). La méthode du portrait se concentre sur les points forts des participant.e.s pour refléter leur autorité, leurs savoirs et leur sagesse (Hackmann, 2002). Cette méthodologie immerge ainsi le lecteur dans des histoires perceptives de l'agentivité des protagonistes.

Les portraits des militant.e.s et professionnel.le.s au sein du Mouvement Jeunes et Santé Mentale qui sont illustrés dans cette étude permettent justement de capter leur type d'influence, sans omettre de décrire les nuances du contexte dans lequel iels évoluent et le sens qu'iels donnent à leur engagement.

Concernant le potentiel de généralisation théorique du portrait, une critique adressée concerne la subjectivité du ou de la chercheur.e pour l'analyse des données. Le ou la chercheur.e dépeindrait des portraits en allant potentiellement puiser dans les données de l'enquête à partir de ses choix personnels (English, 2000, p. 23).

À l'égard de cette critique, précisons que la méthode du portrait implique une validation des analyses par la triangulation des données afin de trouver des points de convergence (Lawrence-Lightfoot, 2005). Le portrait nécessite aussi à la base une analyse qualitative rigoureuse des données afin que les thèmes émergents identifiés soient en cohérence avec les portraits. Dans le cadre de cette thèse, une codification thématique des verbatims fut effectuée à partir du logiciel N'Vivo11. C'est à partir de cette codification que furent dégagés les points de convergence et dépeints les portraits.

En s'inspirant de la méthode du portrait développée par Sara Lawrence-Lightfoot, la méthode du portrait a été adaptée dans le cadre de cette thèse et propose une typologie selon que le croisement entre le niveau et l'étendue de la participation citoyenne. Autrement dit, selon que les acteurs du mouvement aient un fort ou faible niveau d'influence et selon que les acteurs s'impliquent dans peu ou plusieurs sphères d'activités. Cette typologie a révélé pour chaque portrait des thèmes ou des caractéristiques qui y sont associés théoriquement à partir de l'analyse des données, faisant émerger un modèle d'expériences pour chacun.

Pour permettre une généralisation théorique à partir de la méthodologie du portrait, le ou la chercheur.e n'est pas amené qu'à seulement relater les narrations entendues de la part des participant.e.s ou à se limiter une analyse thématique des données. Le ou la chercheur.e doit aussi intégrer sa propre voix dans le texte.

La méthode du portrait permet de fonctionner à la fois comme chercheur.e (en suivant les protocoles typiques de la recherche qualitative) et comme artiste (en peignant de manière créative des images de mots et en utilisant sa propre voix). Le ou la portraitiste s'éloigne délibérément du rôle d'observateur/rapporteur et se rapproche du rôle d'acteur au sein de l'enquête.

La ligne de démarcation entre le/la chercheur.e et les participant.e.s devient ainsi plus floue. Lawrence-Lightfoot et Davis (1997) expliquent que l'imbrication du contexte personnel du ou de la chercheur.e dans la recherche est un élément essentiel afin de mieux comprendre l'objet étudié. En intégrant la voix du ou de la chercheur.e dans le texte, cela permet au lecteur d'atteindre un niveau plus profond de compréhension et d'empathie que si les portraits étaient présentés de manière neutre et détachée. Lawrence-Lightfoot et Davis (1997, p. 11) précisent qu'il est ainsi opportun que le ou la chercheur.e s'immerge le plus possible dans l'environnement de la recherche. À ce titre, l'immersion de la chercheuse au sein des dynamiques du MJSM a favorisé une plus fine compréhension des rapports de pouvoirs informels entre les membres.

Certains points de vigilance méthodologique sont recommandés pour appliquer la méthode du portrait (Marty & Heïd, 2023) et qui furent mobilisés dans ce projet de recherche :

- Un journal de bord est nécessaire pour documenter les notes d'observation, les notes personnelles, et les notes théoriques.

- Cette méthode nécessite une temporalité étendue, avec des allers-retours entre le terrain et l'analyse qui doivent être concomitants.
- La rédaction des portraits peut indiquer, au fil du texte, les sources de données utilisées.

6.9 Limites de cette étude

Trois limites méthodologiques sont à relever pour cette étude doctorale.

Premièrement, cette étude de cas est basée sur le cas d'un seul mouvement social, le Mouvement Jeunes et Santé Mentale. Malgré qu'une étude de cas qualitative permette une généralisation théorique, il est nécessaire de valider et tester les propositions théoriques de cette étude auprès de d'autres cas, c'est-à-dire d'autres mouvements sociaux.

Deuxièmement, l'enjeu de la confidentialité des données est majeur, de sorte qu'il n'était pas possible de citer les participant.e.s pour appuyer plusieurs analyses sans compromettre leur identité. Cette situation limitait la doctorante de ce qu'elle pouvait révéler pour ajouter de la crédibilité à ses analyses. Par exemple, comment révéler les défis de mobilisation ou d'inclusion qui sont propres à l'intersection d'être jeune et racisée si on en compte seulement deux parmi les militant.e.s? Afin de relever les limites en regard de l'enjeu de confidentialité des données, nous avons eu recours à la méthode du portrait en sciences sociales. Nous avons également centré nos analyses intersectionnelles tel que le propose l'approche intra-catégorielle au sein d'un mouvement, c'est-à-dire examiner l'hétérogénéité existante, la mesure dans laquelle elle est reconnue et prise en compte, et son impact sur la mobilisation (Montoya, 2021, p. 4).

Troisièmement, la durée de la collecte de données, malgré qu'elle fut en vigueur sur presque une année (2018-2019), est limitative en considérant que les changements culturels ou structurels peuvent prendre du temps à s'incarner dans les pratiques et les choix stratégiques d'un mouvement social. Le cas du MJSM a permis d'observer l'alternance rapide entre ses objectifs prioritaires, car il a connu en l'espace d'une seule année de multiples influences dans un contexte d'effervescence politique, d'opportunités de financement, ainsi qu'un recrutement de nouveaux/nouvelles militantes. Cela dit, si la collecte de données s'était prolongée, il aurait été possible d'investiguer

davantage les dynamiques qui ont cours lorsqu'un mouvement social priorise d'incarner le « par et pour » les militant.e.s. En raison de la durée de ce projet doctoral, il ne fut pas possible d'aller plus loin sur ce plan. Cela dit, en ayant recours à une analyse documentaire à partir de toutes les publications du mouvement depuis ses débuts (comptes-rendus des réunions, communications externes, site internet...), il fut possible de reculer dans le temps pour comprendre les dynamiques à l'œuvre au moment de la création du MJSM (en 2016).

CHAPITRE 7 : Résultats d'analyse : les portraits militants et les portraits des professionnels du MJSM

Nous dressons ici les portraits des militant.e.s et des professionnel.le.s à partir des thèmes émergents identifiés lors des entretiens qualitatifs et des récits de vie, ainsi qu'à partir des observations participantes ou de l'analyse documentaire. Bien que ce ne soit pas impliqué de manière systématique dans la méthode du portrait, il est recommandé d'identifier les sources de données qui soutiennent les descriptions (Marty et Heïd, 2023). Nous nous employons donc, en notes de bas de page (pour éviter d'alourdir la lecture), de préciser d'où sont tirées les informations présentées. Rappelons que la méthode du portrait implique une généralisation théorique en ne relatant pas les narrations entendues, mais en intégrant la voix du chercheur (recourir à des images ou des figures de style).

La méthode du portrait fut somme toute fort utile pour ce projet doctoral, car elle a permis 1) un éclaircissement théorique quant aux types de militant.e.s et leur influence au sein d'un mouvement social; 2) pour préserver la confidentialité des participant.e.s.

Quatre principaux portraits ressortent des analyses thématiques et en croisant le niveau et l'étendue de la participation citoyenne, qui apparaissent comme des concepts centraux dans la revue de littérature pour mieux comprendre l'influence citoyenne.

En guise de rappel :

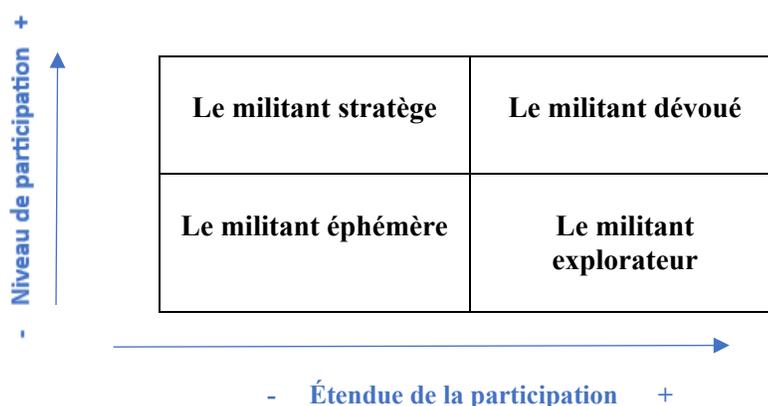
Le niveau de participation : fait référence à l'échelle de participation citoyenne d'Arstein (1969) où un niveau de participation élevé correspond à davantage de pouvoir décisionnel.

L'étendue de la participation : fait référence à la typologie d'Hardina (2003) sur l'étendue ou la quantité d'activités militantes.

À noter que les portraits sont présentés en employant le genre masculin uniquement pour faciliter la compréhension théorique, mais il peut s'agir d'un militant, d'une militante, ou une personne non genrée dans tous les cas de figures.

7.1 Portraits des militant.e.s selon leur niveau et leur étendue de participation citoyenne

Tableau 7 : Les 4 portraits militants au sein du MJSM



Le militant stratégique

(niveau de participation élevé, étendue de participation faible)

« *Je m'implique pour que plus aucun autre ne subisse ce que j'ai vécu!* » serait l'adage du militant stratégique. Il choisit consciemment de s'impliquer dans les instances décisionnelles d'un mouvement social et canaliser son énergie dans peu d'activités militantes¹. Il n'est pas disposé à offrir plus de temps en raison de ses autres responsabilités. Que ce soit en raison de démarches administratives (pour trouver un logement, accéder à des soins et services ou pour défendre ses droits) qu'il soit à l'école ou qu'il travaille, le militant stratégique n'est pas disponible pour s'impliquer dans plusieurs sphères d'activités du mouvement². Il est particulièrement actif lorsqu'un mouvement social saisit des opportunités politiques afin d'influencer les décideurs³. Il se porte ainsi volontaire ou se voit attribuer des tâches associées à des représentations politiques. Que ce soit par exemple pour aller à la rencontre de députés, participer à des forums de consultation citoyenne ou pour faire une allocution lors d'un communiqué de presse⁴. Dans ces occasions, le

¹ S'appuyant sur les extraits codés associés à ces thématiques ressortant des entretiens / récits de vie auprès des militant.e.s : « mode de participation », « perceptions liées à l'influence des jeunes »

² S'appuyant sur les extraits codés associés à cette thématique ressortant des entretiens / récits de vie auprès des militant.e.s : « enjeux de mobilisation »

³ S'appuyant sur les extraits codés associés à cette thématique ressortant des entretiens auprès des militant.e.s et professionnel.le.s : « Réactions aux fenêtres d'opportunités politiques »

⁴ S'appuyant sur les observations participantes au comité de coordination en regard de la division des tâches

militant stratège révèle ce qui l'habite profondément comme injustice sociale faisant écho à son parcours de vie⁵. Il réussit habilement à faire des liens avec ce qu'il a vécu comme épreuves et les changements sociaux revendiqués par le mouvement⁶. Ainsi, il œuvre à ce que ces changements structurels soient portés à l'agenda politique ou médiatique. Le militant stratège est intimement convaincu que le mouvement social parviendra à ses fins « *C'est en s'alliant tous ensemble qu'on va réussir à brasser la machine politique!* », peut clamer ce dernier. D'ailleurs, l'appel au « je » (référence à sa propre identité) et au « nous » (référence à l'identité du mouvement) est équilibré dans son discours⁷. Il considère que malgré l'unicité de son parcours ou de ses épreuves, il se reconnaît énormément dans ce que les autres personnes militantes ont vécu. Cela lui permet de se sentir moins seul⁸. Cela lui insuffle aussi la motivation de mettre en valeur son vécu ou celui des autres afin de décrier publiquement ce qui n'a plus lieu d'être. Le militant stratège trouve important que la souffrance qu'il a vécue ne soit pas reproduite pour personne d'autre⁹. C'est pourquoi il ne s'attardera pas uniquement à dénoncer cette souffrance. Il cherchera à travers son militantisme à prendre une certaine distance avec son vécu pour comprendre les causes structurelles en lien avec ses épreuves¹⁰. Ainsi, plutôt que de directement accuser les autorités (dans le cas du MJSM le médecin, le psychiatre ou l'intervenant) qui ont pu lui porter préjudice, il comprendra que ces acteurs évoluent dans un système producteur d'inégalités « *Est-ce qu'on essaie de vraiment protéger le jeune, ou la bureaucratie et l'industrie pharmaceutique?* » pourrait par exemple questionner le militant stratège au sein du MJSM. Fin observateur, il finit par décortiquer et comprendre les règles informelles ou formelles associées aux processus décisionnels ou aux modes de fonctionnement des comités¹¹. Le militant stratège parvient donc à influencer les points abordés à l'ordre du jour. Il sait également amener des arguments au bon moment et de la bonne manière

⁵ S'appuyant sur les extraits codés associés à ces thématiques ressortant des récits de vie auprès des militant.e.s : « révélation des identités individuelles lors des activités militantes »

⁶ S'appuyant sur les extraits codés associés à ces thématiques ressortant des entretiens auprès des militant.e.s et professionnel.le.s : « perceptions liées à l'influence des jeunes », « prise de parole publique par les jeunes ».

⁷ S'appuyant sur les observations participantes au comité de coordination en regard des modes de délibération

⁸ S'appuyant sur les extraits codés associés à ces thématiques ressortant des entretiens / récits de vie auprès des militant.e.s : « motivation / intérêts à l'engagement »

⁹ S'appuyant sur les extraits codés associés à cette thématique ressortant des entretiens / récits de vie auprès des militant.e.s : « motivation / intérêts à l'engagement »

¹⁰ S'appuyant sur les extraits codés associés à cette thématique ressortant des entretiens / récits de vie auprès des militant.e.s : « agentivité des militant.e.s »

¹¹ S'appuyant sur les extraits codés associés à cette thématique ressortant des entretiens / récits de vie auprès des militant.e.s : « agentivité des militant.e.s »

pour influencer les décisions. Par exemple, il parviendra à convaincre les autres de tenir telle activité militante dans tel milieu, ou d'envisager telle thématique comme prioritaire¹². Indéniablement, il détient une influence quant aux orientations stratégiques, les positionnements et les priorités du mouvement social. Naviguant dans les instances décisionnelles d'un mouvement social, il est à même d'amener une lecture critique des processus décisionnels lorsqu'il ressent être mis à l'écart¹³. Il est donc souvent à l'origine des améliorations ou des changements apportés en termes de gouvernance et il est amené par le fait même à s'engager fortement lorsqu'un mouvement cherche à structurer ses activités¹⁴.

Le militant dévoué

(niveau de participation élevé, étendue de participation élevée)

« *Je vois le mouvement dans ma soupe et j'en parle tout le temps!* » serait l'adage du militant dévoué. En raison de ses multiples implications au sein du mouvement social, il a développé plusieurs compétences qu'il met à profit pour sa « famille » militante¹⁵. Il est principalement mobilisé lorsqu'un mouvement social instaure ses processus de gouvernance, étant donné le besoin d'une base militante active au sein des différents comités de travail¹⁶. Le militant dévoué a tendance à s'effacer identitairement derrière les causes défendues par le mouvement. Il récite souvent dans son discours, sans même s'en rendre compte et presque mot pour mot, les messages officiels véhiculés par le mouvement¹⁷. Son discours fait ainsi davantage appel au « nous » (référence à l'identité du mouvement) qu'à l'appel au « je » (référence à sa propre identité)¹⁸. Il maîtrise parfaitement bien le narratif collectif du mouvement social (son histoire, les idées défendues, les revendications...). Nous pourrions très bien l'entendre avoir le discours suivant au

¹² S'appuyant sur les observations participantes au comité de coordination en regard des modes de délibération, de la division des tâches

¹³ S'appuyant sur les extraits codés associés à cette thématique ressortant des entretiens auprès des militant.e.s et professionnel.le.s : « Défis pour s'adapter aux besoins / réalités des jeunes »

¹⁴ S'appuyant sur les extraits codés associés à ces thématiques ressortant des entretiens auprès des militant.e.s et professionnel.le.s : « mode de participation », « perceptions liées à l'influence des jeunes »

¹⁵ S'appuyant sur les extraits codés associés à ces thématiques ressortant des entretiens auprès des militant.e.s et professionnel.le.s : « mode de participation », « perceptions liées à l'influence des jeunes »

¹⁶ S'appuyant sur les extraits codés associés à cette thématique ressortant des entretiens auprès des militant.e.s et professionnel.le.s : « Ressources à la mobilisation des jeunes »

¹⁷ S'appuyant sur les extraits codés associés à cette thématique ressortant des entretiens / récits de vie auprès des militant.e.s : « narratif collectif du mouvement »

¹⁸ S'appuyant sur les observations participantes dans les différents comités en regard des modes de délibération

sein du MJSM: « *C'est pas normal qu'on soit confronté à toute cette médicalisation des problèmes sociaux des jeunes. En fait c'est un gros fléau lorsqu'on se rend compte que le premier sujet de conversation à l'école c'est : Qu'est-ce que tu prends comme médicaments?* » Par son implication dans plusieurs sphères d'activités du mouvement, le militant dévoué ressent une énergie positive et une valorisation¹⁹. Il est disposé à offrir son temps pour plusieurs activités militantes, étant affilié à une organisation sympathisante au mouvement social qui soutiendra financièrement son engagement (remboursement des déplacements, de la nourriture, rémunération possible...)²⁰. Le militant dévoué dispose généralement d'un certain bagage en termes d'expériences militantes antérieures au mouvement²¹. Il n'hésite pas à « étendre la bonne nouvelle » des connaissances produites par le mouvement, voire même proposer des alliances ou des activités de représentations dans l'écosystème²². Il dispose de contacts avec des alliés organisationnels potentiels et il est au fait des nouvelles tendances observées sur le terrain qui concernent les intérêts du mouvement²³. En raison de cette connexion avec des partenaires communautaires et sa perspective holistique des différentes activités militantes, les conseils du militant dévoué seront souvent sollicités par les professionnels d'un mouvement social²⁴. Il souhaite par son engagement favoriser les changements sociaux en misant sur les efforts de sensibilisation. Aux yeux du militant dévoué, c'est en sensibilisant la population en général, les praticiens ou les personnes concernées par l'enjeu social que l'on parvient le plus efficacement à modifier les comportements générateurs des inégalités sociales²⁵. Ainsi, le militant dévoué lèvera toujours la main le premier pour aller offrir une conférence, animer un atelier, ou développer des outils d'éducation populaire²⁶.

¹⁹ S'appuyant sur les extraits codés associés à cette thématique ressortant des entretiens / récits de vie auprès des militant.e.s : « motivation / intérêts à l'engagement »

²⁰ S'appuyant sur les extraits codés associés à cette thématique ressortant des entretiens auprès des militant.e.s et professionnel.le.s : « ressources à la mobilisation des jeunes »

²¹ S'appuyant sur les extraits codés associés à cette thématique ressortant des entretiens / récits de vie auprès des militant.e.s : « expériences militantes antérieures »

²² S'appuyant sur les observations participantes dans le comité appui et représentations et dans le comité d'éducation populaire en regard de la division des tâches

²³ S'appuyant sur les extraits codés associés à cette thématique ressortant des entretiens auprès des militant.e.s et professionnel.le.s : « perceptions de l'influence des jeunes »

²⁴ S'appuyant sur les extraits codés associés à cette thématique ressortant des entretiens auprès des professionnel.le.s : « perceptions de l'influence des jeunes »

²⁵ S'appuyant sur les extraits codés associés à cette thématique ressortant des récit de vie auprès des militant.e.s : « changements sociaux désirés »

²⁶ S'appuyant sur les observations participantes dans le comité d'éducation populaire en regard de la division des tâches

Le militant éphémère

(niveau de participation faible, étendue de participation faible)

« *Je suis venu, j'ai dit ce que je pense et je suis reparti!* » serait l'adage du militant éphémère. Il n'est que de passage au sein du mouvement social, de par la courte durée de son engagement au sein d'un comité ou d'une activité de mobilisation²⁷. Le militant éphémère est mobilisé en grand nombre lorsqu'une mobilisation collective éclot et qu'elle tente d'identifier une problématique sociale et ses solutions²⁸. Il peut donc être appelé à participer à de grands rassemblements, ou des activités artistiques prenant la forme de discussion de groupe. Connaissant peu le narratif collectif de la mobilisation, l'appel au « je » (référence à sa propre identité) est dominant par rapport à l'appel au « nous » (référence à l'identité collective) dans son discours²⁹. Il est porté à se sentir unique dans son bagage de vie. Même s'il réalise que d'autres vivent des difficultés similaires aux siennes, le sentiment d'être différent va prédominer. Il comprend peu les modes de fonctionnement du mouvement, donc il ignore comment sera utilisée sa parole lorsqu'il la partagera. Il fait néanmoins confiance qu'en se révélant, cela permettra en soi de contribuer à des changements sociaux; ne serait-ce que par une meilleure compréhension des membres du mouvement social de ce qui lui est arrivé³⁰. In fine, il souhaite principalement être entendu, exprimer sa voix et ses perceptions sur une cause sociale. **Bien** que son influence se limite à être consulté, il peut contribuer à l'amélioration des pratiques de mobilisation. Puisque le militant éphémère n'a été que de passage, un examen des pratiques d'inclusion du mouvement social s'avère possiblement nécessaire. D'autant plus si cette personne a nommé des facteurs associés aux façons de faire du mouvement social plutôt que des facteurs d'ordre personnel.

²⁷ S'appuyant sur les extraits codés associés à cette thématique ressortant des entretiens auprès des militant.e.s et professionnel.le.s : « mode de participation »

²⁸ S'appuyant sur l'analyse documentaire des procès verbaux des rencontres du MJSM suite à sa création; s'appuyant sur les extraits codés associés à ces thématiques ressortant des entretiens auprès des professionnel.le.s : « Narratif du mouvement social ».

²⁹ S'appuyant sur la documentation du MJSM lors de sa première année d'activité, impliquant la collecte de paroles des jeunes pour la tournée du Théâtre forum ou au sein des Auberges du cœur.

³⁰ S'appuyant sur les extraits codés associés à ces thématiques ressortant des entretiens / récits de vie auprès des militant.e.s : « changements sociaux désirés », « perceptions de l'influence des jeunes dans le mouvement »

Le militant explorateur (niveau de participation faible, étendue de participation élevée)

« **Je cherche ma place au sein du mouvement pour exprimer ma créativité!** » serait l'adage du militant explorateur. En quête de sa place au sein du mouvement social, ce type de militant va explorer les différentes options qui sont possibles pour s'impliquer³¹. Il est principalement mobilisé lorsqu'un mouvement social tente de trouver du financement, car peu de ressources sont alors disponibles pour soutenir d'une manière pérenne au sein des comités la mobilisation des militants³². En phase d'apprentissage, le militant explorateur aura une posture d'observation plutôt que de prise de parole lors des discussions. Lorsqu'il parlera, il aura tendance à faire un appel au « je » (référence à sa propre identité) plutôt qu'au « nous » (référence à l'identité du mouvement)³³. Cela s'explique par deux raisons. Premièrement, il est en période d'apprentissage de l'argumentaire du mouvement social et ne se sent donc pas encore habilité à parler en son nom³⁴. Deuxièmement, il souhaite exprimer une part de son individualité ou de sa créativité dans les activités militantes³⁵. Parfois, justement dans un élan d'expression de soi, le militant explorateur fera preuve d'initiative en proposant de réaliser des tâches innovantes³⁶. Le degré d'ouverture pour accepter ou pas ce genre d'initiatives dépendra de son niveau d'autonomie. On ne lui refusera pas s'il n'a pas besoin d'accompagnement et qu'il est digne de confiance pour mener jusqu'au bout sa proposition³⁷. Sinon, le militant explorateur se verra attribué des tâches ponctuelles qui ne nécessitent pas un engagement à long terme³⁸. Ce dernier doit faire ses preuves avant de se voir attribuer des responsabilités plus importantes ou qui nécessitent le développement de certaines compétences militantes. Puisque le militant explorateur n'est pas encore rodé aux modes de

³¹ S'appuyant sur les extraits codés associés à ces thématiques ressortant des entretiens / récits de vie auprès des militant.e.s : « mode de participation », « motivation / intérêts à l'engagement »

³² S'appuyant sur les extraits codés associés à ces thématiques ressortant des entretiens des militant.e.s et professionnel.le.s : « ressources à la mobilisation des jeunes », « perceptions de l'influence des jeunes dans le mouvement »

³³ S'appuyant aussi sur les observations participantes dans différents comités en regard des modes de délibération

³⁴ S'appuyant sur les extraits codés associés à cette thématique ressortant des entretiens / récits de vie auprès des militant.e.s : « révélation des identités individuelles lors des activités militantes »

³⁵ S'appuyant sur les extraits codés associés à cette thématique ressortant des entretiens / récits de vie auprès des militant.e.s : « motivation / intérêts à l'engagement »

³⁶ S'appuyant sur les extraits codés associés à cette thématique ressortant des entretiens / récits de vie auprès des militant.e.s : « mode de participation »

³⁷ S'appuyant sur les extraits codés associés à cette thématique ressortant des entretiens auprès des professionnel.le.s : « ressources à la mobilisation »

³⁸ S'appuyant aussi sur les observations participantes dans différents comités en regard de la division des tâches

fonctionnement du mouvement, il peut avoir de l'influence en proposant des activités militantes qui sortent des cadres traditionnels du mouvement³⁹.

Répartition des catégories sociales identitaires déclarées par les jeunes selon les types de portraits militants

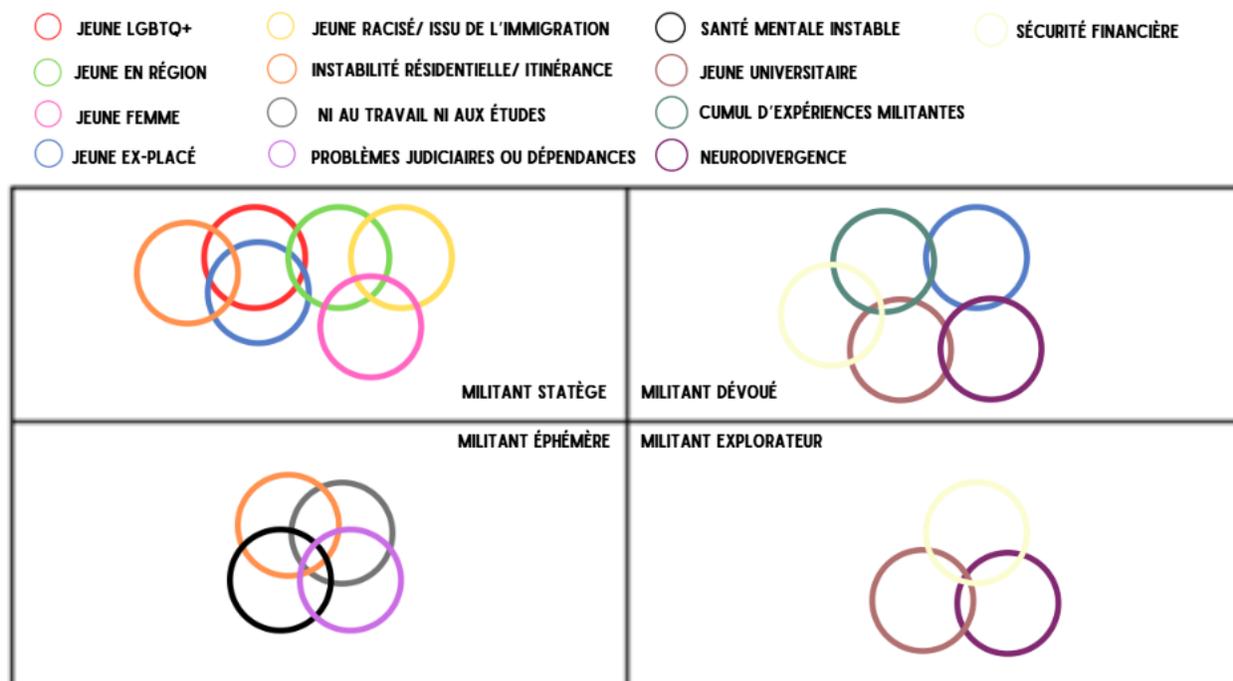
Afin de référer aux catégories sociales identitaires des participants de l'étude sans compromettre leur confidentialité, nous illustrons dans le tableau ci-bas leur répartition selon les portraits militants. Il est possible par ce tableau de remarquer que dans bien des cas de figure, les participant.e.s de l'étude se retrouvaient à l'intersection de plusieurs catégories identitaires. Par exemple, certains ont déclaré à la fois être un jeune LGBTQ+, en région et ex-placé de la DPJ (Direction de la Protection de la Jeunesse).

Cette répartition nous permettra de mieux comprendre lors des analyses intersectionnelles proposées dans le prochain chapitre comment le MJSM fut amené à travers le temps à développer une conscience critique sur comment se manifeste la médicalisation pour des jeunes ayant différents profils sociaux.

Les analyses intersectionnelles décortiqueront les tensions pour articuler les identités individuelles avec l'identité collective du MJSM, les barrières ou leviers de participation citoyenne des jeunes militant.e.s, ainsi que la visibilité des voix militantes à travers le discours public ou les représentations officielles. Nous verrons que les catégories sociales identitaires des jeunes médicalisés viendront bousculer l'identité collective du MJSM à partir du moment où les jeunes militant dans les structures ne correspondront pas aux profils sociaux des jeunes initialement consultés pour élaborer les revendications. Il sera possible également de découvrir comment furent rendues visibles à travers le temps ces catégories sociales identitaires des jeunes médicalisés.

³⁹ S'appuyant sur les extraits codés associés à cette thématique ressortant des entretiens auprès des militant.e.s et professionnel.le.s : « perceptions de l'influence des militant.e.s »

Tableau 8: Les catégories sociales identitaires déclarées par jeunes du MJSM selon les portraits militants



Pour expliciter ce qui est visuellement illustré dans le tableau ci-haut, voici les catégories identitaires déclarées par les jeunes du MJSM selon les portraits militants.

Catégories sociales identitaires des jeunes correspondant au portrait du militant stratège :

Les vécus des militants stratèges diffèrent du bassin initial de jeunes qui furent consultés pour élaborer les revendications initiales, car ils cumulent des oppressions différentes en lien avec la médicalisation: processus d'immigration difficile, sexisme, discriminations ou violences liés à une transition de genre ou à son orientation sexuelle, isolement social en vivant en région... Ainsi nous retrouvons chez les militants stratèges des jeunes racisés, des jeunes LGBTQ+, des jeunes issus de régions, des jeunes ex-placés de la DPJ et des jeunes femmes, qui sont des catégories identitaires non prises en compte spécifiquement lors des consultations ayant menées aux revendications du MJSM. Certains jeunes sont à l'intersection de plusieurs de ces catégories identitaires (ex. : jeune femme, racisée, issue de l'immigration; jeune ex-placé de la DPJ, jeune de région et LGBTQ+). La majorité d'entre eux sont aux études secondaires et occupe un poste à temps partiel. Ces jeunes sont donc amenés à vivre le défi de la conciliation travail-étude en

s'impliquant au MJSM et ne peuvent donc pas étendre leur participation dans plusieurs sphères d'activités. Pour une minorité, ils composent avec une situation d'instabilité résidentielle. Tous les militants stratégiques avaient au départ une affiliation avec un organisme qui leur a fait connaître le mouvement.

Catégories sociales identitaires des jeunes correspondant au portrait du militant dévoué :

Les militants dévoués bénéficient d'un soutien financier d'un organisme pour leur participation et leur déplacement au MJSM, ou sinon, ils vivent une sécurité économique (en vivant chez leurs parents ou en étant en couple). Les militants dévoués ne travaillent pas et disposent d'une flexibilité d'horaire pour s'engager dans plusieurs sphères d'activités au MJSM. Certains sont universitaires alors que d'autres cumulent un bagage d'expériences militantes antérieurement leur ayant permis de développer des compétences militantes. Ils déclarent une ou plusieurs neurodivergences (TDAH, douance, dyslexie...) ayant conduit à une surmédication. Certains ont également un historique avec la Protection de la Jeunesse.

Catégories sociales identitaires des jeunes correspondant au portrait du militant explorateur :

Les militants explorateurs n'ont pas d'affiliation à un organisme, car ils ont découvert le MJSM par eux-mêmes. Ils sont universitaires et ils disposent d'une sécurité économique (en habitant encore chez leurs parents ou en étant en couple). Certains travaillent à temps partiel. Ils déclarent une ou plusieurs neurodivergences (TDAH, douance, dyslexie...) ayant conduit à une surmédication. Ces catégories identitaires sont déclarées pour tous les participants qui correspondent au portrait du militant explorateur.

Catégories sociales identitaires des jeunes correspondant au portrait du militant éphémère :

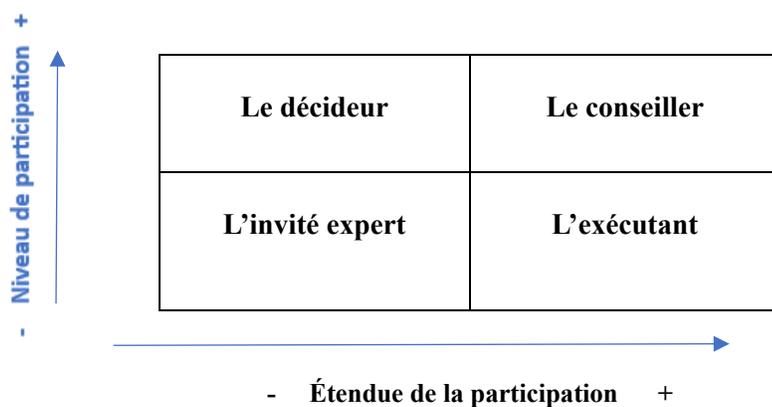
Les militants éphémères vivent une désaffiliation sociale, c'est-à-dire qu'ils sont en situation de décrochage scolaire, ne travaillent pas, déclarent une santé mentale instable (épisode

d'hospitalisation récente ou répétée), vivent une situation d'itinérance, ont des problèmes judiciaires ou de dépendance.

7.2 Portraits des professionnel.le.s selon le niveau et l'étendue de leur participation citoyenne

Nous dressons cette fois-ci les portraits des professionnel.le.s à partir des thèmes émergents identifiés lors des entretiens qualitatifs, ainsi qu'à partir des observations participantes et l'analyse documentaire. Tout comme les portraits des militant.e.s présentés dans la section précédente, **les quatre portraits des professionnel.le.s ressortent en croisant le niveau et l'étendue de la participation citoyenne des militant.e.s**, des concepts identifiés dans la littérature permettant d'investiguer l'influence de la participation citoyenne (se référer à la section précédente pour une description des concepts).

Tableau 9 : Les 4 portraits professionnels au sein du MJSM



À noter que les portraits sont présentés en employant le genre masculin uniquement pour faciliter la compréhension théorique, mais il peut s'agir d'un professionnel, d'une professionnelle ou d'une personne non genrée dans tous les cas de figures.

Le décideur (niveau de participation élevé, étendue de participation faible)

« **Je suis là pour construire les bases solides du mouvement** » serait l'adage du décideur. Le décideur est un représentant d'une des organisations ayant fondé le mouvement social ou signataire de sa Déclaration commune⁴⁰. Il est particulièrement actif lorsqu'une mobilisation collective identifie une problématique sociale et ses solutions car il agit en tant que leader pour rassembler différents acteurs autour d'une cause⁴¹. Le décideur est aussi particulièrement présent à l'étape de recherche de financement pour un mouvement⁴². Il peut par exemple proposer que son organisation fournisse certaines ressources pour mener des activités militantes⁴³. Ou sinon, il met de l'avant l'expertise ou la mission de son organisation lorsque cela s'avère gagnant en soumettant des demandes de subventions⁴⁴. Il est appelé ainsi à représenter à la fois les intérêts du mouvement social et les intérêts de son organisation⁴⁵.

Il est indéniable que le décideur détient un pouvoir décisionnel important au sein d'un mouvement si son organisation peut soutenir en ressources les activités militantes. Il peut aussi influencer les projets soumis lors de demandes de subventions et ainsi donc, les orientations stratégiques futures⁴⁶. Somme toute, le décideur contribue fortement aux tâches associées à la recherche de financement et s'avère un acteur essentiel. Il concentre d'ailleurs uniquement son focus et son temps pour cette sphère d'activité⁴⁷.

⁴⁰ S'appuyant sur les extraits codés associés à cette thématique ressortant des entretiens des professionnel.le.s : « mode de participation »

⁴¹ S'appuyant sur les extraits codés associés à cette thématique ressortant des entretiens auprès des professionnel.le.s : « perception de l'influence des professionnel.le.s »; en s'appuyant également sur la documentation associée à l'histoire du MJSM

⁴² S'appuyant sur les observations participantes au sein du comité de coordination en regard de la division des tâches

⁴³ S'appuyant sur les extraits codés associés à cette thématique ressortant des entretiens auprès des professionnel.le.s : « perceptions de l'influence des professionnel.le.s »

⁴⁴ S'appuyant sur les observations participantes au sein du comité de coordination en regard de la division des tâches et des règles

⁴⁵ S'appuyant sur les extraits codés associés à ces thématiques ressortant des entretiens auprès des professionnel.le.s : « motivation / intérêts à l'engagement »; « perception de l'influence des professionnel.le.s »

⁴⁶ S'appuyant sur les extraits codés associés à cette thématique ressortant des entretiens des militant.e.s et des professionnel.le.s : « perceptions de l'influence des professionnel.le.s »

⁴⁷ S'appuyant sur les observations participantes au sein du comité de coordination en regard de la division des tâches

Le conseiller (niveau de participation élevé, étendue de participation élevée)

« **J’agis dans les coulisses, mais c’est moi qu’on entend!** » serait l’adage du conseiller. Puisque le conseiller s’implique dans plusieurs sphères d’activités militantes, il sera fréquemment sollicité de manière informelle pour donner ses conseils⁴⁸. Ce dernier a en effet une perspective holistique du déroulement des différents dossiers au sein d’un mouvement social et il peut ainsi faire des liens ou des ponts entre ceux-ci. Il aura notamment pour tâche de veiller à la coordination des activités globales du mouvement en cohérence avec ses objectifs prioritaires⁴⁹. Il sera amené à faire des redevances de compte aux membres du comité de coordination et émettre des recommandations au niveau opérationnel⁵⁰. Le conseiller sera soucieux d’améliorer les procédures ou l’efficacité quant aux modes de fonctionnement du mouvement social. Il veillera à ce que les objectifs des différents comités de travail soient clairs⁵¹. Il met aussi à profit l’expertise de l’organisation à laquelle il est affiliée pour permettre d’enrichir les analyses ou les réflexions du mouvement⁵².

Le conseiller est particulièrement mobilisé lorsqu’un mouvement social évolue dans un contexte où plusieurs opportunités politiques s’offrent pour faire entendre les revendications⁵³. Cela s’explique parce qu’il dispose de compétences en communication, en analyses politiques, et qu’il maîtrise parfaitement le narratif collectif du mouvement social⁵⁴. Il se voit ainsi décerner des tâches pour élaborer des communiqués de presse ou rédiger des mémoires afin de revendiquer dans les arènes politiques et médiatiques les changements sociaux réclamés par le mouvement⁵⁵. En

⁴⁸ S’appuyant sur les extraits codés associés à cette thématique ressortant des entretiens des militant.e.s et des professionnel.le.s : « perceptions de l’influence des professionnel.le.s »

⁴⁹ S’appuyant sur les observations participantes au sein des différents comités en regard de la division des tâches

⁵⁰ S’appuyant sur les observations participantes au sein du comité de coordination en regard de la division des tâches et des règles

⁵¹ S’appuyant sur les observations participantes au sein des différents comités en regard des règles

⁵² S’appuyant sur les extraits codés associés à cette thématique ressortant des entretiens des militant.e.s et des professionnel.le.s : « perceptions de l’influence des professionnel.le.s »

⁵³ S’appuyant sur les observations participantes au sein des différents comités en regard de la division des tâches; en s’appuyant sur l’analyse des communications publiques du MJSM pendant la période électorale de 2018

⁵⁴ S’appuyant sur les extraits codés associés à cette thématique ressortant des entretiens des militant.e.s et des professionnel.le.s : « perceptions de l’influence des professionnel.le.s »

⁵⁵ S’appuyant sur les observations participantes au sein des différents comités en regard de la division des tâches; en s’appuyant sur l’analyse des communications publiques du MJSM pendant la période électorale de 2018

somme, le conseiller dispose d'une forte influence au niveau des positionnements officiels du mouvement et de ses représentations publiques⁵⁶.

L'expert invité

(niveau de participation faible, étendue de participation faible)

« **Je sympathise avec le mouvement en lui apportant mon expertise** » serait l'adage de l'expert invité. Il est sollicité pour une consultation éphémère en regard de son expertise⁵⁷. Ce spécialiste permet d'apporter des angles d'analyses inédits ou de nouveaux savoirs au mouvement⁵⁸. Il est généralement sollicité lorsqu'une mobilisation collective tente d'identifier une problématique sociale et ses solutions⁵⁹. Il peut être aussi sollicité lorsqu'un mouvement social priorise le « par et pour » les militants, de sorte qu'il vient alimenter les réflexions auprès de ces derniers⁶⁰. Ses tâches sont ainsi circonscrites à uniquement apporter sa lecture en tant qu'expert sur un sujet qui interpelle le mouvement. Cette personne est sympathisante des causes défendues par le mouvement, mais elle ne souhaite pas étendre son implication dans plusieurs sphères d'activités ou influencer les activités futures du mouvement⁶¹. Elle souhaite uniquement contribuer avec son expertise à la compréhension des problématiques sociales qui interpellent le mouvement⁶².

L'exécutant

(niveau de participation faible, étendue de participation élevée)

« **Je suis solidaire à la cause en soutenant les initiatives militantes!** » serait l'adage du professionnel exécutant. Le professionnel exécutant peut être affilié à une organisation solidaire

⁵⁶ S'appuyant sur les extraits codés associés à cette thématique ressortant des entretiens des militant.e.s et des professionnel.le.s : « perceptions de l'influence des professionnel.le.s »

⁵⁷ S'appuyant sur les extraits codés associés à cette thématique ressortant des entretiens des militant.e.s : « mode de participation »

⁵⁸ S'appuyant sur les extraits codés associés à cette thématique ressortant des entretiens des professionnel.le.s : « perceptions de l'influence des professionnel.le.s »

⁵⁹ S'appuyant sur la documentation émise au moment de la création du MJSM

⁶⁰ S'appuyant sur les extraits codés associés à cette thématique ressortant des entretiens des militant.e.s : « ressources à la mobilisation des jeunes »

⁶¹ S'appuyant sur les extraits codés associés à cette thématique ressortant des entretiens des militant.e.s et des professionnel.le.s : « perceptions de l'influence des professionnel.le.s »

⁶² S'appuyant sur les extraits codés associés à cette thématique ressortant des entretiens des professionnel.le.s : « motivation / intérêts à l'engagement »

au mouvement, mais il ne sera pas nécessairement rémunéré pour libérer du temps en s'impliquant dans les différentes activités militantes⁶³. Ce professionnel dédie son temps de manière purement volontaire en étant dédié aux causes défendues par le mouvement social. Si l'exécutant est tant volontaire, c'est qu'il souhaite ardemment que les injustices sociales sur lesquelles le mouvement tente d'agir ne soient pas vécues par ses propres enfants. Ou encore, parce qu'une personne qui lui est proche a subi ces injustices et c'est une manière pour le professionnel exécutant de se sentir moins impuissant par rapport à cela⁶⁴. L'organisation d'affiliation du professionnel exécutant ne soutient pas le mouvement en termes de ressources matérielles ou financières, mis à part que de libérer son employé afin d'offrir du temps d'engagement. L'exécutant est particulièrement mobilisé quand un mouvement social cherche à prioriser le « par et pour » les militant.e.s.⁶⁵ Il offre son appui auprès des militant.e.s afin de favoriser leur participation au sein des différents comités, ainsi que pour soutenir leurs initiatives. Les types de tâches qui lui seront demandées consisteront à l'animation de kiosque avec un.e militant.e, la création de trousse à outils destinées à des organismes communautaires, animer des activités auprès de jeunes dans différents milieux pour faire connaître le mouvement ou récolter leur parole, ou encore, préparer la tenue de grands événements⁶⁶.

⁶³ S'appuyant sur les observations participantes au sein des différents comités en regard de la division des tâches

⁶⁴ S'appuyant sur les extraits codés associés à cette thématique ressortant des entretiens des professionnel.le.s : « motivation / intérêts à l'engagement »

⁶⁵ S'appuyant sur les extraits codés associés à cette thématique ressortant des entretiens des professionnel.le.s : « ressources à la mobilisation des jeunes »

⁶⁶ S'appuyant sur les observations participantes au sein des différents comités en regard de la division des tâches

CHAPITRE 8 : Résultats d'analyse - les inter-influences entre les dynamiques internes du MJSM menant à ses priorités stratégiques

Ce chapitre présente les inter-influences des dynamiques internes du Mouvement Jeunes et Santé mentale à travers le temps selon les objectifs priorisés. Nous avons eu recours au « *General model of activity system* » (Engeström, 1987, 2001) en y ajoutant une analyse intersectionnelle transversale aux dynamiques. Nous verrons que l'évolution de ces objectifs au fil du temps découle de perturbations à l'intérieur du modèle, ou autrement dit, d'incohérences internes. L'analyse intersectionnelle permettra de faire ressortir les tensions qui ont eu cours au sein du MJSM impliquant l'articulation entre son identité collective et les identités individuelles. Les barrières de participation des jeunes, leurs capacités d'agir, l'évolution des rapports de pouvoirs seront des éléments adressés et liés au développement de la conscience intersectionnelle du mouvement. Nous allons faire ressortir les portraits de militants ou de professionnels qui sont mobilisés selon les priorités stratégiques visées par le mouvement. Enfin, en s'appuyant sur la recherche documentaire, il sera rapporté comment sont rendues visibles publiquement la diversité des voix militantes.

Notons que pour faciliter la compréhension des analyses, il est présenté le *General model of activity system* pour synthétiser visuellement les inter-influences des dimensions pour chacun des objectifs visés par le mouvement social. De plus, étant donné la forte inter-influence entre la dimension des règles et de la division des tâches, ces deux dimensions sont présentées ensemble plutôt que séparément.

Les objectifs priorisés par le MJSM qui ont fait l'objet d'analyse sont: 1) Définir une problématique commune et ses solutions, 2) accroître les ressources, 3) saisir les opportunités politiques, 4) instaurer des processus de gouvernance, 5) incarner le par/ pour les militants.

Afin de situer le lecteur, voici temporellement la séquence dans laquelle ces priorités stratégiques sont apparues. En guise de rappel, la collecte de données terrain de la doctorante s'est effectuée de juillet 2018 jusqu'en mai 2019, mais la recherche documentaire a permis de considérer la documentation produite (procès-verbaux des rencontres, communications officielles, etc.) depuis la naissance du MJSM. Précisons que le MJSM a continué d'avoir des enjeux de financements

jusqu'au printemps 2019, mais la période électorale à l'automne 2018 a amené son lot d'opportunités politiques à saisir afin que le MJSM puisse faire connaître ses positionnements.

Schéma 10 : Ligne temporelle illustrant les objectifs priorités par le MJSM (2016-2019)

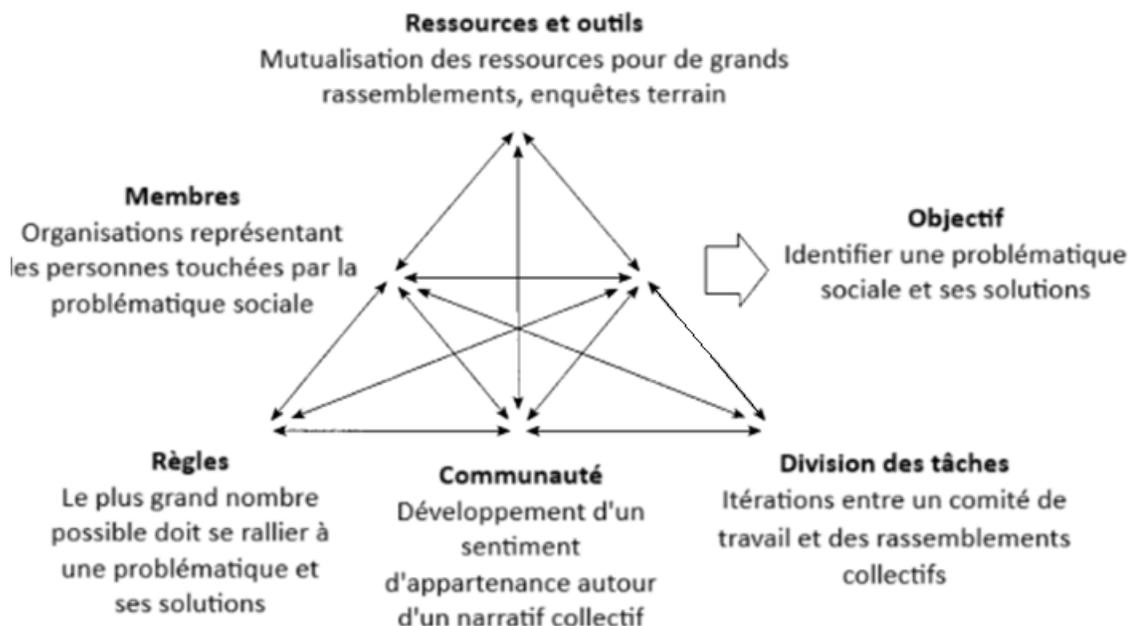


Pour assurer la confidentialité des participant.e.s de cette étude, le genre n'est pas précisé. Jeunes militant.e.s et professionnel.le.s sont ainsi cités en ayant attribué à chacun.e un numéro. Pour quelques citations, le numéro n'est pas précisé, encore par souci de confidentialité.

8.1 Dynamiques d'une mobilisation collective si l'objectif est d'identifier une problématique sociale commune et ses solutions



Schéma 11 : Aperçu des dynamiques du MJSM si l'objectif est d'identifier une problématique sociale commune et ses solutions



Citation – professionnel 5

« L'enjeu c'était d'abord de s'entendre sur l'enjeu, nos revendications. Aller chercher des appuis à notre Déclaration commune. »

Ressources et outils

Résumé: Lorsque la mobilisation collective était naissante, une mutualisation des ressources entre organismes s’est réalisée afin de permettre de grands rassemblements et les échanges nécessaires entre les acteurs concernés. Les discussions ont été alimentées d’enquêtes terrain pour approfondir la compréhension de la problématique sociale.

À l’origine de la création du Mouvement Jeunes et Santé Mentale, le Regroupement des Auberges du Cœur du Québec (RACQ), l’Association des groupes d’intervention en défense des droits en santé mentale du Québec (AGIDD-SMQ) et le Regroupement des ressources alternatives en santé mentale du Québec (RRASM) ont uni leurs efforts et leurs ressources afin de consulter un large éventail d’acteurs et d’organismes sur un phénomène qui les préoccupait : la hausse significative de diagnostics et de médication en santé mentale auprès des jeunes en l’espace d’une décennie.

Notamment, en 2014, une enquête interne auprès du Regroupement des Auberges du cœur du Québec révèle que pour plus de la moitié des Auberges, 40 à 70% des jeunes résidants prennent de la médication liée à un diagnostic de santé mentale. Les principaux diagnostics sont le TDAH, l’anxiété et la dépression. Parmi les familles de médicaments les plus présentes, on retrouve les neuroleptiques ou antipsychotiques, les stimulants du système nerveux central et les antidépresseurs. En dix ans, les statistiques internes du Regroupement des Auberges du Cœur du Québec (RACQ) indiquent que les problèmes de santé mentale chez les jeunes résidants ont augmenté de 176%.

En hiver 2016 le RACQ, le RRASMQ et l’AGIDD-SMQ, appuyés par une Fondation, réalisent une vaste consultation auprès de 50 organismes, 150 personnes intervenantes et 160 jeunes de 12 régions du Québec.

Le 15 avril 2016, le RACQ, le RRASMQ et l’AGIDD-SMQ ont tenu le Forum « *Jeunes et santé mentale : Pour un regard différent* », en présence de 160 personnes issues des groupes et regroupements d’action communautaire autonome des secteurs jeunes, santé mentale, itinérance, femmes, promotion et défense des droits en santé mentale, ainsi que des chercheurs et des membres du réseau public.

Enfin, le 27 octobre 2016, les personnes qui avaient signifié lors du Forum leur intérêt participent à une rencontre de convergence et elles s'entendent sur le texte d'une déclaration commune. Cette déclaration est rédigée sur la base des résultats de la consultation et du Forum et elle établit les revendications du Mouvement.

Membres du mouvement social

Résumé: Lorsque le MJSM a priorisé de définir une problématique sociale et ses solutions, les membres impliqués furent principalement des organisations représentant les personnes touchées par la problématique sociale. Les personnes vivant la problématique sociale furent présentées comme étant nombreuses et dans un bloc homogène.

Parmi les 1700 signataires de la Déclaration commune du MJSM, la majorité est constituée d'organisations, c'est-à-dire des organismes communautaires autonomes jeunesse, des ressources alternatives en santé mentale, ou des groupes de défense de droits. Une minorité des signataires concernent des jeunes à titre individuel. Autrement dit, le MJSM a initialement cherché ses appuis à sa déclaration commune majoritairement auprès d'organisations représentant les intérêts des jeunes plutôt que de jeunes vivant la problématique sociale (médicalisation de leurs problèmes sociaux).

Par ailleurs, les organisations fondatrices du MJSM sont des regroupements nationaux qui ne sont pas en contact direct avec des jeunes.

« Il faut pas oublier qu'on est des regroupements nationaux à la base de ce mouvement-là, il y a donc forcément une certaine distance par rapport aux principaux concernés. »
Professionnel 4

Les efforts de mobilisation menés initialement par le MJSM ont principalement visé des organismes jeunesse plutôt que des jeunes directement.

« Ça a toujours été fait via des intermédiaires, via des groupes communautaires à qui on envoyait les outils de mobilisation. (...) Il y a plein de groupes. Ben c'est surtout du communautaire. Il y avait des groupes en décrochage scolaire, notamment, il y a eu des groupes de femmes, des groupes en travail de rue... (...) Ça, c'était un des plus grands critiques du forum de 2016 : il y avait pas beaucoup de jeunes. C'était tous des intervenants, intervenantes, des professionnels... Il y avait peut-être, je sais pas moi, un jeune pour cinq. » Professionnel 4

Si les jeunes militant.e.s sont moins mobilisé.e.s que les organisations représentant leurs intérêts lorsque le MJSM a pris forme, il fut néanmoins recueillie leur parole au moyen d'enquêtes terrain ou de consultations, tel que déjà mentionné.

« Concrètement, dans les premiers temps, si mon souvenir est bon, il n'y a pas énormément qui a été fait pour assurer une implication pérenne et soutenue des jeunes. On s'est donné les moyens à travers la première subvention pour aller chercher la parole des jeunes. » Professionnel 4

« Dans les premiers moments du mouvement, on a été recueillir la parole, on a fait vivre des moments collectifs, mais on n'a jamais créé d'espace pour pérenniser cette implication-là. » Professionnel 2

Afin de valider la légitimité de la parole collective qui est dégagée des consultations ou des enquêtes terrain, il faut que ce soit appuyé par le plus grand nombre possible. Les communications officielles ou le site internet présentant l'historique du MJSM mettent donc de l'avant le nombre d'organismes, d'intervenants, ou de jeunes ayant participé à chacune des grandes consultations.

Les jeunes militant.e.s du MJSM sont alors présentés de manière homogène lorsque le mouvement prend naissance.

« On parle d'un jeune générique, qui n'a pas vraiment de visage » Professionnel 1

Sur le site internet officiel du MJSM (consultation le 10 janvier 2019), voici l'extrait qui spécifiait à qui s'adresse le Mouvement :

« Le Mouvement Jeunes et santé mentale s'adresse aux personnes de tous âges qui s'inquiètent de la santé mentale des jeunes et qui désirent lutter contre la médicalisation des problèmes sociaux des jeunes et ses effets. »

Ce texte laisse entendre que les jeunes représentés au Mouvement sont tous ceux ayant été médicalisés pour leurs problèmes sociaux. Certains professionnels témoignent en ce sens :

« Les jeunes du Mouvement jeune et santé mentale, ça peut être n'importe quel jeune au Québec qui est médicalisé. Je pense qu'on parle de tous les jeunes qui peuvent vivre ça, car ce qu'on veut ce sont des changements structurels qui rejoignent tout le monde. (...) Que quand quelqu'un arrive en situation de crise, qu'on est un regard plus large sur les conditions de vie. Et ça, ça touche tout le monde. » Professionnel 5

« Quand on parle avec notre cœur, pour la cause, on parle au nom de tous les jeunes, parce qu'on est convaincu que c'est légitime, pis qu'on a raison, de revendiquer que pour tous les jeunes, ils aient le choix. » Professionnel 2

À travers le discours public, on laisse alors un flou sur qui sont les jeunes du Mouvement Jeunes et Santé Mentale :

« C'est un flou dans le discours. Je pense qu'on représente ceux qui nous ont partagé leur vécu à travers les consultations (...) On représente cette parole collective là, ces constats vécus par ces jeunes-là. Cela dit, j'ai l'impression qu'on parle au nom de tous les jeunes qui sont médicamentés. Faque c'est pas clair. On représente ceux qui nous on dit que la médication c'était trop, pis qu'il y avait pas assez d'autres choses. Pis on dirait qu'on généralise, qu'on extrapole aux statistiques nationales de tous les jeunes médicamentés. On les a pas tous rejoints tous les jeunes médicamentés. » Professionnel 2

Règles et division des tâches

Résumé : En s'appuyant sur un corpus de nombreux témoignages, afin de définir une problématique commune et ses solutions, se sont effectuées des itérations entre un sous-groupe de travail (un comité d'analyse) et des discussions collectives tenues lors de grands rassemblements. Ainsi furent appuyées les revendications sociales portées par la mobilisation collective.

Lors du Forum « *Jeunes et santé mentale : Pour un regard différent* » le 15 avril 2016, un cahier de consultation a été préparé pour valider ou nuancer les constats ressortant d'une grande consultation menée antérieurement. Ce cahier a également permis de réfléchir collectivement aux pistes de solutions.

« Il y a eu un cahier de consultation. Cet outil de consultation était déjà super orienté. Qui avait 4-5 thèmes. À chaque thème, tu avais un petit préambule. Nos constats, qui étaient très critiques et francs. Nous observons sur le terrain que ça va mal parce que ta ta ta... Et ensuite des questions très simples : partagez-vous ces constats? Apporteriez-vous des nuances? Quelles sont les pistes de solutions? Donc on avait déjà campé notre lecture critique. L'idée c'était pas de partir de zéro. On a des constats depuis 15-20 ans dans nos organisations respectives. Allons voir ailleurs si elles les partagent. À partir de ce que les gens nous ont dit à partir de ces constats-là, on les a organisés, on les a analysés, on les a organisés en paquets, pour en faire un cahier du forum, qui comprenait des résumés, pour chacun des thèmes, (...) de ce qu'on en retient. Pis toute la journée du forum de 2016, c'était de valider, ce qu'on en retient. Ça, c'était la première partie de la journée du forum. La deuxième partie, c'était à partir de tout ce qu'on s'est dit, voici les pistes de solutions. » Professionnel 4

Les réflexions ressorties de ce forum furent reprises par un comité d'analyse (composé des professionnels affiliés aux organisations fondatrices du MJSM) afin d'être traduites dans une Déclaration commune. Cette déclaration commune fut soumise pour approbation à une rencontre de convergence le 27 octobre 2016 et adressait les principales revendications destinées au gouvernement, dont la tenue d'une commission parlementaire.

Pour aboutir à ces revendications, nous retenons qu'il s'est opéré un jeu d'allers et retours entre ce comité d'analyse et deux grands rassemblements (le Forum et la rencontre de convergence). Ce processus cherchait à dégager un narratif collectif en s'appuyant sur le plus grand nombre possible d'appuis.

Selon ce professionnel, cette itération entre un comité d'analyse et de grands rassemblements était nécessaire. Il aurait été trop fastidieux d'élaborer un premier jet de revendications à l'occasion d'un forum impliquant une centaine de participants :

« Avant le forum on avait déjà des pistes de revendications. Ça aurait été une tohuc et un bordel que de penser formuler des revendications et penser en avoir après 5 heures, une centaine de personnes ensemble, je pense. C'est impossible. Il aurait fallu faire ça en plusieurs jours, en plusieurs étapes. On s'est donné plutôt le mandat de faire des paquets avec tous les constats qui ont émergé de la consultation. Pis là on a fait de grandes pistes. Des énoncés, assez larges. Pis le forum de 2016 a servi à les bonifier, à dégager des pistes d'action, des formulations... À partir des pistes d'analyses qui avaient été pensées par le comité d'analyse de la première consultation. » Professionnel 4

Si les solutions identifiées lors des rassemblements ont mené à l'élaboration de la Déclaration commune du MJSM, le comité d'analyse a dû réfléchir et proposer des pistes de solutions qui ne furent pas nécessairement ressorties lors des rassemblements, mais qui étaient enlignées avec les changements sociaux désirés.

« Entre le forum de 2016 et la rencontre de convergence que le comité d'analyse s'est demandé comment on fait ça et a proposé une commission parlementaire. (...) Ça, c'était une proposition qui permettait à la fois de responsabiliser les élus. Ce débat de société, c'est pas à nous de le faire. C'est à nos représentants à l'Assemblée nationale de se saisir d'un enjeu public! » Professionnel 4

Communauté

Résumé: Alors que la mobilisation collective était naissante, il importait de développer un sentiment d'appartenance autour d'un narratif commun, ou autrement dit, une histoire qui puisse permettre à plusieurs de s'y rallier et embrasser la cause défendue.

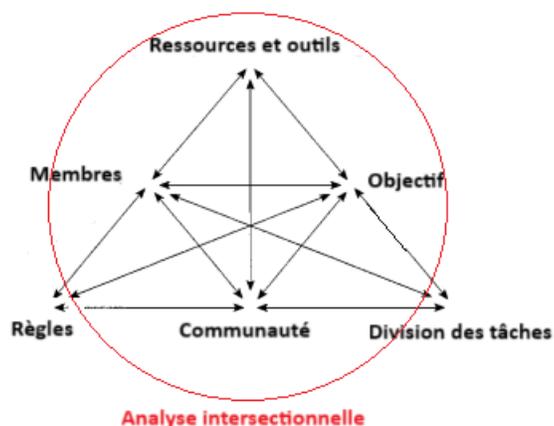
Le processus pour aboutir à la Déclaration commune a permis de générer un narratif commun sur lequel s'entendait plusieurs acteurs organisationnels. Les revendications furent libellées de manière suffisamment large afin de rejoindre les fibres de toutes et tous.

« Les revendications parlent à tout le monde et c'est pas surprenant de constater autant d'appuis et de signataires. » Professionnel 1

Un narratif collectif génère le sens qui est donné à l'action collective. Ce narratif doit être alimenté et réactivé auprès de ses membres. Ainsi, il a été prévu que les revendications soient validées à chaque deux ans lors d'une Rencontre nationale réunissant les signataires de cette Déclaration.

« C'est prévu ainsi. À chaque deux ans, le MJSM souhaite organiser une rencontre nationale pour valider sa Déclaration commune, s'assurer que les revendications font toujours sens. » Professionnel 1

Analyse intersectionnelle transversale



Alors que le mouvement était naissant, l'analyse intersectionnelle de ses dynamiques internes nous permet de relever spécifiquement:

- 1) les tensions pour articuler les identités individuelles avec l'identité collective du MJSM
- 2) les barrières ou leviers de participation citoyenne des jeunes militant.e.s
- 3) la visibilité des voix militantes à travers le discours public ou les représentations officielles

Tensions pour articuler les identités individuelles avec l'identité collective du MJSM:

L'identité collective du MJSM est définie par ce qui rassemble les organismes ou les personnes appuyant la Déclaration commune. Il ne fut pas dénoté à cette étape de tensions pour articuler les identités individuelles des membres autour de l'identité collective du MJSM.

Les militants éphémères (en se référant aux portraits militants) furent consultés pour l'élaboration des revendications initiales. Ces jeunes ont un lourd bagage en termes d'oppressions. Ils sont plus susceptibles de vivre un processus de désaffiliation sociale, c'est-à-dire être en situation de décrochage scolaire et ne pas travailler. Ils composent généralement avec une santé mentale instable, ont connu des ruptures ou des violences familiales, ont vécu un bris de droit en santé mentale, vivent une instabilité résidentielle et connaissent une précarité économique ne leur permettant pas d'assurer leurs besoins de base. Ces oppressions sont considérées par le MJSM comme des « problèmes sociaux » pour lesquels une réponse médicale fut principalement offerte

(plutôt qu'une réponse psychosociale). Les différentes oppressions vécues par les jeunes n'entrent pas en compétition les unes avec les autres pour construire le narratif commun du MJSM, puisqu'elles entrent toutes dans la grande catégorie des « problèmes sociaux » vécus par les jeunes.

« Dans un premier temps, il faut considérer d'où part le mouvement, dans le sens que notre discours, nos revendications, ont été bâties avec certains jeunes avec des problèmes sociaux (...) Il faut le voir sous une perspective qu'au début, c'était beaucoup des jeunes issus du Regroupement des Auberges du cœur. On s'entend que ce sont des jeunes qui ont vécu des difficultés, qui ont vécu des difficultés familiales, qui ont, dans certains cas, des problèmes de toxicomanie. D'autres ont passé proche d'aller dans la rue (...) À la base, des fois, j'entends des gens dire des jeunes « multi-pockés », des jeunes qui ont eu vraiment des vécus difficiles. Des jeunes qui ont vécu des problèmes de précarité. (...). C'est la parole de la consultation. CETTE parole-là, qui nous a lancées, provient surtout de jeunes qui sont marginalisés. Pour moi les jeunes c'est D'ABORD ces jeunes-là. Pourquoi d'abord, parce que ces jeunes n'ont pas nécessairement d'acteurs sociaux qui parlent en leur nom. » Professionnel 5

Les militants éphémères n'ont également pas nécessairement la conscience de ce que représente le MJSM au niveau identitaire (en entrevues individuelles, certains jeunes peuvent même méconnaître le nom du mouvement ou le confondre avec d'autres actions collectives). Ces jeunes sont confiants que leur témoignage servira à « faire bouger les choses ». L'extrait de verbatim de ce jeune permet d'en témoigner. Celui-ci vivait plusieurs problématiques (dépendances, criminalité, situation d'itinérance) lorsqu'il fut interpellé par la consultation ayant servi d'assise au MJSM.

« Je n'arrivais pas à joindre les deux bouts, financièrement ou par rapport à toute. Je suis même entré dans un monde, le monde criminel, pour avoir plus d'argent. (...) Suite à tout ça, après mon entrée dans le milieu criminel, la dope, j'ai pogné une méchante débarque, je me suis ramassé dans la rue. J'ai 5 diagnostics à mon actif, dont le syndrome de Gilles La Tourette, le TDAH, Trouble obsessionnel compulsif, toxicomanie qui est venue par la suite... J'en connais un rayon sur la médication, j'en connais plus que les intervenants, ce qui est très rare. C'est malheureusement ça. J'avais 7-8 pilules le matin et 5-6 le soir. Faque eux quand y me donnait les pilules, même où j'habitais, à une maison

d'hébergement, ils étaient comme OK... Le phénomène en ce moment c'est médication, médication, médication... (...) Ce n'est pas normal qu'un jeune ait autant de connaissances au niveau de la médication, ou ait pris autant de médicaments. Ce n'est pas normal qu'il en arrive là parce qu'au départ il était juste pauvre ou avait des difficultés d'apprentissage. (...) J'étais content de pouvoir raconter mon histoire. C'était le début de quelque chose pour faire bouger les choses» Jeune

En se référant aux portraits des professionnels qui sont impliqués à cette étape, ce sont les « décideurs ». Ces derniers seront amenés à faire entendre la vision de leur organisation en vue d'identifier les principales causes associées à la médicalisation des problèmes sociaux des jeunes. Dans ce processus, les représentants d'organismes offrant des ressources alternatives en santé mentale ou offrant du soutien psychosocial ont souligné le manque d'accès aux services en santé mentale, souvent conditionnel à un diagnostic. Ainsi s'est retrouvée dans la Déclaration commune du MJSM la revendication suivante :

« Que tous les jeunes et leurs proches aient accès gratuitement à des services d'aide et de soutien psychosociaux et alternatifs à la médication psychiatrique et que l'accès à ces services ne soit pas conditionnel à un diagnostic en santé mentale. » Extrait de la Déclaration commune du MJSM

Les organismes en défense de droits ont pour leur part insisté sur le manque d'informations dispensées aux jeunes afin qu'ils fassent un choix éclairé quant à leur traitement, ainsi qu'un manque de considération de leur avis pour les solutions qui les concerne. Ainsi apparaissent les revendications suivantes dans la Déclaration commune du MJSM :

« Que l'expertise des jeunes soit reconnue par leur participation égalitaire sur toutes questions qui les concernent, notamment dans l'élaboration, la mise en œuvre, et l'évaluation des politiques et plans d'action.

« Que l'exercice du droit à l'information, du droit à la participation au traitement, du droit à l'accompagnement et du droit au consentement aux soins libre et éclairé soit respecté et garanti pour tous les traitements liés à la santé mentale. » Extrait de la Déclaration commune du MJSM

Enfin, la revendication d'une commission d'enquête sur le phénomène de la hausse de médication et des diagnostics en santé mentale auprès des jeunes a rallié toutes les organisations ayant pris part aux consultations ayant servi d'assises identitaires au MJSM.

Pour récapituler, lorsque le MJSM cherchait à rassembler une diversité d'acteurs pour communément s'entendre sur la définition d'un problème social et ses solutions, ce furent principalement les organismes intermédiaires qui ont été impliqués. Il s'agissait des organismes représentant les personnes touchées par la problématique sociale.

La consultation auprès de ces organismes ou des personnes concernées par l'enjeu social s'est opérée de sorte à capter les éléments communs afin de créer un narratif rassembleur. Ce narratif devait s'appuyer sur le plus grand nombre possible de témoignages. L'objectif ne résidait pas à développer une compréhension nuancée de comment se vit la problématique sociale auprès de certains sous-groupes de jeunes ou auprès de personnes à l'intersection de plusieurs formes d'oppressions sociales.

Barrières ou leviers de participation citoyenne des jeunes :

Les conditions d'existence des militants éphémères ne leur permettaient pas de s'engager de manière pérenne au sein du MJSM. Par manque de ressources pour soutenir leur mobilisation, le MJSM a compté majoritairement des professionnels dans ses comités de travail d'après les procès-verbaux des deux premières années d'existence du mouvement. En entretien individuel, un des professionnels a rapporté que certains organismes signataires de la Déclaration commune ont exercé une pression afin que soient impliqués dès les débuts des jeunes au sein des structures. Mais faute de ressources, ce n'était pas envisageable.

« Il y avait des attentes que dès les premiers temps du mouvement pour que se concrétise le par, pour et avec des groupes en santé mentale (...). Il y avait des défis majeurs en termes de ressources, puis des réalités aussi. Des jeunes avec un peu plus d'instabilité, les personnes qui ont passé dans des ressources en santé mentale sont souvent dans une précarité souvent courante, de là leur implication moins pérenne avec les groupes. Il y a une praxis à développer pour garder des liens. » Professionnel 3

Visibilité de la diversité des voix militantes :

Un seul profil de jeunes a été mobilisé lors de la naissance du MJSM, c'est-à-dire les jeunes affiliés aux Auberges du Cœur.

« Nous représentons ceux qui furent consultés au forum, donc ceux qui sont principalement affiliés à une Auberge du cœur ». Professionnel 3

*« Quand je lisais les revendications, puis ça m'a été confirmé par la suite : OK, on parle vraiment de jeunes, qui ont vécu de la précarité, ou de grandes difficultés... »
Professionnel 1*

En décembre 2016 est lancée et publiée officiellement la Déclaration commune présentant les quatre revendications du MJSM abordées précédemment. Celles-ci se veulent larges afin d'englober plusieurs réalités de jeunes médicalisés. On ne met pas alors de l'avant publiquement la diversité des vécus des jeunes médicalisés, mais le nombre d'appuis aux revendications. Dans les cahiers ou pamphlets qui circulaient, on pouvait lire :

« Au Mouvement Jeunes et Santé Mentale, nous recueillons, depuis décembre 2016, des appuis à notre Déclaration commune. Nous avons reçu 1 252 appuis, dont 994 individus et 258 organisations ».

Les « jeunes » ne figurent pas dans ce libellé.

Le discours écrit préparé pour la présentation de l'historique du MJSM à la rencontre nationale du 4 décembre 2018 indique un « grand nombre d'acteurs » ayant appuyé la Déclaration commune :

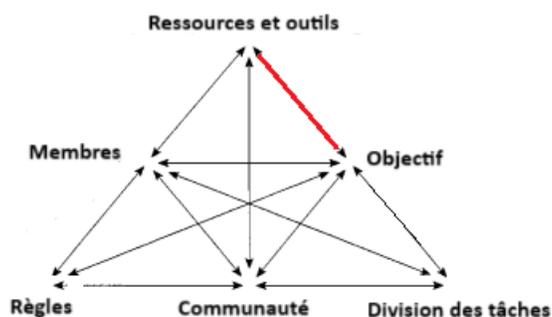
« En bref, on peut dire que notre Déclaration a réussi à fédérer un grand nombre d'acteurs et actrices de taille autour d'une vision et de revendications communes. Cela constitue en quelque sorte notre colonne vertébrale et notre bassin de mobilisation. On peut en être fier. »

Une lettre modèle avait également été préparée pour être envoyée au Ministre du MSSS. Dans celle-ci, on réfère aux 160 personnes consultées :

« À l'issue du Forum national, les 160 personnes participantes ont réclamé du changement et ont appelé à un débat public dans les meilleurs délais, au respect de leurs droits, à l'accès à des services de psychothérapie sans nécessité de diagnostic et surtout à leur participation égalitaire et reconnue sur toutes les questions qui les concernent. »

Somme toute, les voix militantes des jeunes ne sont pas révélées de manière qualitative à travers les communications officielles du MJSM, mais elles sont présentées de façon quantitative (nombre d'appuis) et d'une manière homogène.

Perturbations du modèle



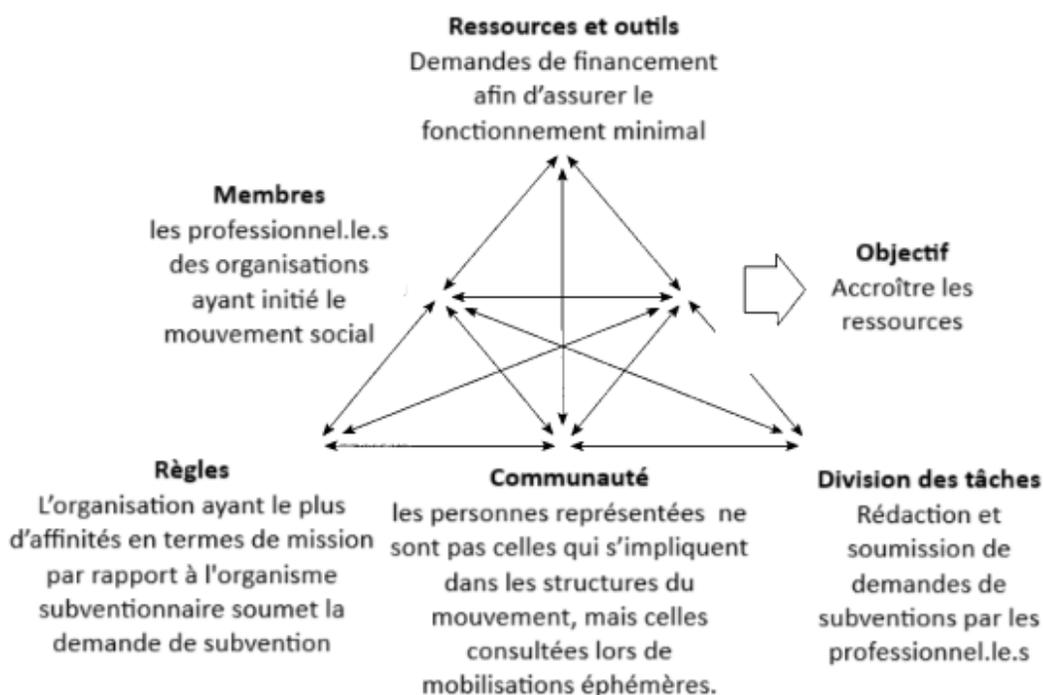
Le modèle va vivre une perturbation à partir du moment où les revendications sont clairement identifiées, mais que les ressources pour les atteindre peuvent manquer. Autrement dit, lorsque les moyens ne permettent pas de soutenir les ambitions visées. Dans le cas du MJSM, si nous reprenons la revendication d'exiger une Commission parlementaire d'enquête sur la hausse de diagnostics et de médication en santé mentale auprès des jeunes, il était crucial pour le MJSM de se doter de moyens financiers en vue de coordonner des actions militantes auprès des décideurs politiques.

La perturbation du modèle qui s'observe dans l'inter-influence entre la dimension des ressources et celle de l'objectif va aboutir à une nouvelle priorité stratégique, celle d'accroître les ressources du mouvement social.

8.2 Dynamiques du MJSM si l'objectif est d'accroître les ressources



Schéma 12 : Aperçu des dynamiques du MJSM si l'objectif est d'accroître les ressources



Citation – professionnel 4

« Ne créons pas des attentes que j'étais pas mal convaincu qu'on n'allait pas les remplir parce qu'on n'avait pas de fric. C'est pour ça qu'on mise sur la demande de subventions dans notre plan d'action. »

Ressources et outils

Résumé : Les efforts furent principalement orientés pour rédiger et obtenir des demandes de subventions afin d'assurer un fonctionnement minimal du mouvement.

La majorité des points abordés dans les ordres du jour des rencontres du comité de coordination lors des deux premières années du MJSM concernaient des suivis budgétaires ou reliés aux demandes de subventions en cours.

En ne disposant pas de ressources suffisantes, aucune action militante n'est possible afin de porter les revendications sociales.

« Sans avoir les ressources appropriées, j'étais convaincu qu'on allait être déçu. Les aspirations, ou les projets qu'on va générer à travers les processus d'action collective qu'on met en place... Professionnel 4

Diverses Fondations philanthropiques furent approchées en vue d'obtenir ce financement de base pour les opérations du MJSM. Ces tentatives accaparaient l'essentiel du temps et des tâches des membres du MJSM à l'époque.

« Quand la coordonnatrice est arrivée en poste, on lui a refilé la demande de subvention à la Fondation et on lui a dit, voici ta feuille de route ». Professionnel

Membres du mouvement social

Résumé de cette dimension : Les membres du mouvement social qui étaient principalement mobilisés lorsque le mouvement social était à la recherche de financement pour mener ses activités militantes étaient les professionnel.le.s des organisations soutenant ou ayant initiées le mouvement. Des ressources n'étaient pas encore dégagées pour soutenir la mobilisation de jeunes militant.e.s au sein des structures du mouvement.

On avait tenté d'accueillir de jeunes militants dans les tout premiers comités de travail. Il avait été demandé aux représentants des organismes signataires de la Déclaration commune qui participaient aux rencontres de convier des jeunes. Cependant, *« ces groupes-là, par manque de ressources, de financement, ils ont fait quelques rencontres, mais ils n'ont pas pu impliquer des jeunes » Professionnel 3.*

Le manque de ressources a constitué l'obstacle majeur à la mobilisation des jeunes lors des premières années suivant la création du Mouvement Jeunes et Santé Mentale (MJSM).

« On aurait pu créer des espaces jeunes dès les débuts du mouvement, mais je nous sentais pas encore solides, pas avoir les ressources, pour remplir nos attentes. » Professionnel 3

« J'ai l'impression que la mobilisation des jeunes a été mise sur la glace à cause du contexte de financement. » Professionnel 5

Ce professionnel affilié à une de ces organisations rapporte d'ailleurs avoir *« vécu une pression pour développer une expertise par et pour les jeunes, sans que ce soit possible par manque de ressources et de contact avec eux » Professionnel.*

De la sorte, ce sont surtout les professionnel.le.s associé.e.s aux organisations ayant initié ou soutenant fortement le MJSM qui ont constitué les membres du MJSM dans ses premières années. Parmi les membres du comité de coordination, figure un.e représentant.e de chacune des organisations ayant fondé le MJSM, le RACQ, le RRASMQ et l'AGIDD-SMQ. S'est ajouté un.e représentant.e du Regroupement des organismes communautaires québécois de lutte au décrochage (ROCLD) en tant que partenaire majeur.

Un nombre minoritaire de jeunes comparativement au nombre de professionnels apparaît dans les listes de présences des comités lors des deux premières années d'existence du MJSM. Ces personnes militantes étaient en phase d'apprentissage au sein du MJSM et étaient donc plus en mode d'observation lors des rencontres.

« J'étais vraiment perdu. Comme les points qu'ils amenaient et j'étais comme... Je laissais parler les autres. Je devais apprendre des choses » Jeune

Un professionnel explique que cette situation était involontaire.

« Le fait que les professionnels soient sur plusieurs comités ne relève pas de notre volonté. Lorsqu'il y aura plus de monde, plus de jeunes, on va laisser nos places. » Professionnel 2

Les professionnel.le.s étaient majoritaires dans les comités ou sous-comités créés jusqu'alors par le MJSM.

Règles et division des tâches

Résumé: l'organisation ayant le plus d'affinités en termes de mission avec les organismes subventionnaires ou les Fondations philanthropiques était celle qui soumettait la demande de subvention destinée à financer les activités militantes du MJSM. De la sorte, cela maximisait les chances d'obtenir la subvention. Puisque les ressources n'étaient pas débloquées pour soutenir la mobilisation des militant.e.s, iels devaient faire preuve d'un certain niveau d'autonomie.

Comme déjà mentionné, les principales actions du MJSM furent consacrées dans les premières années à la recherche de demandes de financement.

« (...) Les implications au début, c'était souvent écrire à plein de députés pour leur demander du financement... » Professionnel 2

Les professionnel.le.s impliqué.e.s pour rédiger et soumettre les demandes de subventions étaient stratégiquement choisis selon que leur organisation d'affiliation portait une mission susceptible de rejoindre les intérêts des organismes subventionnaires.

Ainsi, une importante demande de subvention fut soumise de la part d'une organisation luttant contre le décrochage scolaire et soutenant le MJSM pour capter les vécus des jeunes en milieu scolaire quant à leurs enjeux de santé mentale.

Indéniablement, ces demandes de subventions cherchent à financer les activités militantes du MJSM, mais également à rejoindre les intérêts des organisations soutenant le mouvement social. Tel qu'en témoigne ces professionnel.le.s, iels s'impliquaient au MJSM parce que leur

organisation les payent pour le faire et à ce titre, iels devaient veiller à représenter les intérêts de leur organisation.

*« J'ai ben de la misère à me considérer militant, dans le cadre de mon travail. Le militantisme salarié, il y a quelque chose qui n'est pas clair dans mon esprit, ou qui n'est pas totalement assumé en termes de label ou d'étiquette. Comment se nommer et se représenter soi-même au Mouvement? Je suis là pour représenter mon organisation. »
Professionnel 3*

« Je suis un salarié, je représente une organisation. Je pense via les impératifs de l'organisation. J'ai des comptes à rendre à l'organisation en m'impliquant au Mouvement... » Professionnel 4

Dans un contexte d'un manque de ressources, lorsqu'une organisation soutenant le MJSM est disposée à soutenir en termes de ressources les activités militantes du MJSM, il est indéniable que son représentant aura une influence quant aux actions militantes qui seront priorisées.

« Je pense que le moi salarié au Mouvement Jeunes et Santé Mentale et le moi pas salarié serait sensiblement le même. J'aurais peut-être moins d'impact, car j'aurais moins de ressources. Ou de temps à donner... » Professionnel

Les quelques jeunes militant.e.s s'impliquant dans les structures du MJSM devaient impérativement disposer d'un certain niveau d'autonomie, étant donné qu'il n'y avait pas de soutien dédié à leur implication.

« Les jeunes qui s'impliquent au Mouvement, qui ont les moyens, les ressources actuellement de le faire, c'est pas nécessairement les jeunes dont on porte la parole. Mettons je reçois des e-mails de jeunes qui veulent s'impliquer, ben c'est pas nécessairement des personnes qui hébergent les Auberges du cœur, pis qui prennent 5 médicaments différents. Il y en a, au sein du Mouvement, mais c'est pas l'essentiel de nos militants. » Professionnel 1

Si certain.e.s souhaitaient prendre des initiatives au sein du MJSM, ces militant.e.s devaient se montrer responsables pour mener seul.e.s leur proposition.

« Il peut y avoir des initiatives prises par les jeunes dans les différents comités, tant et aussi longtemps que c'est faite! Si quelqu'un s'engage à faire quelque chose au nom du mouvement, qui a des promesses ou des engagements, par rapport à des groupes... Qu'il y a eu une annonce officielle et que tout ça part d'une initiative dans un comité de travail, là ça rentre au nom du mouvement. Donc dès que c'est fait dans une perspective publique, il y a une responsabilité pour le faire, pour ne pas entacher la réputation du mouvement. Il y a ça qui entre en jeu et ça mobilise des ressources, de la coordination, pour s'assurer de faire un suivi auprès de la personne. Donc on est plus porté à accepter les propositions par des jeunes qui sont prêts à aller jusqu'au bout ou qui ont démontré qu'ils sont fiables. » Professionnel.

Outre le manque de ressources pour soutenir les initiatives ou la mobilisation de jeunes militant.e.s, les délais souvent serrés pour soumettre les subventions expliquent leur non-inclusion.

« Peut-être qu'il y a eu aussi certains calculs pragmatiques qui ont fait en sorte qu'on n'a pas priorisé les processus d'inclusion avec les jeunes. Là on a une subvention, on a 6 mois pour tout faire, il faut que ça aille vite. » Professionnel 4

Les projets soumis en vue d'obtenir des subventions n'ayant pas été au préalable approuvés ou présentés aux jeunes militant.e.s. ont pu susciter des désapprobations de leur part par la suite.

« Si on n'a pas été consulté, si on n'a pas pu dire si on était d'accord ou pas pour ces projets-là, faut pas qu'ils soient étonnés si personne lève la main pour s'impliquer par la suite! » Jeune 7

« Je voudrais pas être obligé de faire un truc si on m'a pas demandé avant. Pas, on fait quelque chose, pis finalement, on t'avait même pas demandé. Des trucs comme ça, là. Je le sais qu'ils ont travaillé dur pour la demande à la compagnie qui donne de l'argent, mais même si on a l'argent, ça reste que j'ai pas été impliqué là-dedans. » Jeune 6

Communauté

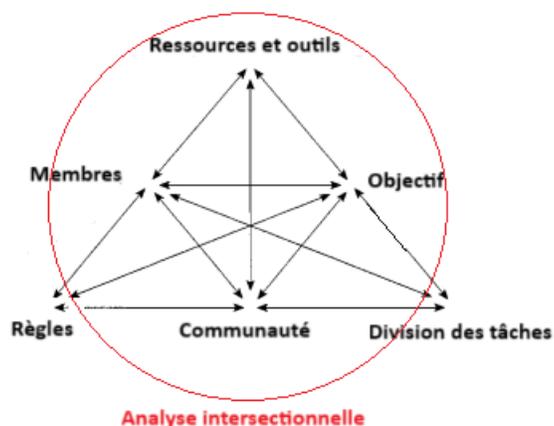
Résumé : les personnes représentées ou les « jeunes » du MJSM n'étaient pas ceux ou celles qui s'impliquaient dans les structures du mouvement. Les « jeunes » du MJSM étaient les jeunes consulté.e.s lors de mobilisations éphémères au tout début du mouvement. Le « nous » du MJSM référait ainsi à des jeunes à l'extérieur des structures du mouvement.

Des mobilisations ponctuelles de jeunes furent menées à défaut d'avoir les moyens pour les impliquer de manière permanente dans les structures du MJSM de 2016 à 2018. Ces occasions éphémères d'engagement permettaient de collecter les paroles de jeunes médicalisés au Québec et offrir une visibilité au mouvement. Ces mobilisations ont consisté en des ateliers d'art, des groupes de discussion dans des organismes, ou la tournée d'une troupe de théâtre.

« Après ça on a eu l'idée de faire une troupe avec des artistes, pour aller rejoindre des jeunes un peu plus. Quand on a fait aussi l'atelier dans une Auberge, on s'est dit que ça allait être une façon de créer des groupes de discussions. Pas on va faire un projet d'art ensemble, mais plus on va faire un projet d'art ensemble sur le thème de la santé mentale. On s'est dit que c'était peut-être une façon moins engageante, d'aller chercher des jeunes aussi. » Professionnel 5

« L'effort mob a pas été trop poussé. On voulait pas trop en demander aux jeunes. Juste participer à l'atelier c'était un bel effort en soi.» Professionnel 3

Analyse intersectionnelle transversale



À cette étape où le MJSM priorisait d'accroître ses ressources, l'analyse intersectionnelle transversale de ses dynamiques internes nous permet de relever spécifiquement:

- 1) les tensions pour articuler les identités individuelles avec l'identité collective du MJSM
- 2) les barrières ou leviers de participation citoyenne des jeunes militant.e.s
- 3) la visibilité des voix militantes à travers le discours public ou les représentations officielles

Tensions pour articuler les identités individuelles avec l'identité collective du MJSM :

Les tensions pour articuler les identités individuelles avec l'identité collective du MJSM commençaient à apparaître, étant donné que les jeunes qui intégraient les structures sentaient qu'ils n'étaient pas sollicité.e.s pour réfléchir aux projets soumis lors des demandes de subventions. Les tâches résidaient à principalement trouver des sources de financement, ce qui faisait en sorte que les personnes sollicitées devaient cumuler des compétences en la matière, impliquant d'avantage les professionnel.le.s que les jeunes militant.e.s.

Les jeunes étaient en mode d'apprentissage du fonctionnement et de l'historique du MJSM et n'osaient donc pas questionner les prises de décisions sans d'abord estimer avoir acquis un certain bagage de connaissances. Les jeunes étaient alors minoritaires au sein des comités comparativement au nombre de professionnels.

Le portrait de militant qui figurait davantage parmi les jeunes à cette étape est le militant explorateur, qui est intrigué en ayant découvert fortuitement le MJSM. Il papillonne de comité en comité. Il détient un niveau de scolarité universitaire et il dispose d'une flexibilité d'horaire, parce qu'iels ne travaillent pas ou qu'iel travaille à temps partiel. Le militant explorateur dispose d'un capital culturel suffisant pour s'impliquer sans soutien particulier au sein des structures du MJSM. Voici un extrait d'un.e professionnel.le qui en témoignait à cette époque :

« Les jeunes qui s'impliquent au Mouvement, qui ont les moyens, les ressources actuellement de le faire. Mettons je reçois des e-mails de jeunes qui veulent s'impliquer, ben c'est pas nécessairement des personnes qui hébergent les Auberges du cœur, pis qui prennent 5 médicaments différents. Il y en a, au sein du Mouvement, mais c'est pas l'essentiel de nos militants. » Professionnel 1

Précisons que le MJSM a mené précédemment de vastes consultations pour assoir la légitimité de ses revendications. L'étape de collecte des paroles est donc estimée comme terminée, le MJSM est désormais orienté vers la recherche de financement. L'extrait de cette demande de subvention soumise à une Fondation en 2017 se veut très explicite quant à la nécessité d'obtenir les ressources minimales à son fonctionnement :

« Le défi auquel fait face le MJSM est de créer un rapport de force avec le Ministère de la Santé et des services sociaux en vue d'obtenir des engagements par rapport à nos revendications. Alors que le projet réalisé visait le « décollage » du MJSM, le présent projet de consolidation vise à ce que ce dernier atteigne la « vitesse de croisière » nécessaire pour arriver à destination, à savoir la tenue d'une commission parlementaire sur la médicalisation des problèmes sociaux des jeunes. Pour ce faire, le MJSM doit avoir les moyens de poser les actions nécessaires pour se positionner politiquement en contexte préélectoral. »

L'identité collective du MJSM durant sa recherche de financement peut d'avantage être façonnée par les intérêts portés par les Regroupements/Associations impliqués au sein du MJSM plutôt que par les identités individuelles de ses jeunes militant.e.s. D'une part, parce que ces acteurs contribuent au maintien des activités du MJSM en termes de ressources via leur affiliation organisationnelle. Le portrait des professionnels « décideurs » détient alors un poids décisionnel

indéniable au sein du MJSM. Par exemple, à la rencontre du comité de coordination du 20 septembre 2018, il fut annoncé que l'une des organisations fondatrices du MJSM dédiait un montant pour permettre la poursuite des activités professionnelles de la personne coordonnatrice. D'autre part, les intérêts ou expertises des organisations soutenant le MJSM étaient utilisés stratégiquement lors de la rédaction des subventions pour maximiser les chances d'obtention. Notamment, une des demandes a été portée par le Regroupement des Organismes Communautaires Québécois de Lutte au Décrochage (ROQLD) au nom du MJSM en vue de documenter les enjeux de santé mentale des jeunes ayant des difficultés d'apprentissage. Les engagements impliqués dans ces demandes de subventions influencent forcément les activités ou les analyses prioritaires dans le futur par le MJSM.

Barrières ou leviers de participation citoyenne des jeunes militant.e.s :

Puisque peu de ressources sont disponibles par le MJSM, ne serait-ce que pour assurer son fonctionnement minimal, il n'y a alors pas de ressources dédiées à soutenir la participation des jeunes militant.e.s. On observe une volonté de favoriser la participation citoyenne des jeunes du MJSM, bien que les moyens proposés ne soient pas encore à l'œuvre. Selon une proposition d'un sous-comité de travail soumise au comité de coordination le 12 avril 2017 (qui fut approuvée), il est libellé « la place des jeunes » souhaitée au MJSM :

« On exprime et réitère la volonté d'impliquer les jeunes dans la structure du mouvement (coco et comités de travail) et aussi d'établir des stratégies pour maintenir vivant les processus de consultation et faciliter la prise de parole des jeunes. »

Pour la représentation au comité de coordination, il est précisé qu'un certain nombre de sièges doit leur être réservé :

« Nous soulignons qu'il y a déjà une représentation de jeunes au coco. On formalise toutefois l'idée d'ajouter et de réserver 2 sièges au COCO pour des signataires jeunes ou des citoyens, citoyennes qui ont vécu, entre 12 et 35 ans, le phénomène de la médicalisation. »

Il est également recommandé de trouver des stratégies pour soutenir financièrement la participation des jeunes. En dehors des structures du MJSM, il est également émis ces recommandations pour mobiliser les jeunes ou les signataires de la Déclaration commune :

« Concernant les rencontres de convergence et la mobilisation des signataires : Il est suggéré de faire une consultation annuelle des jeunes. Pour ensuite organiser la rencontre nationale de convergence. La tenir au maximum tous les 18 mois. Pour ne pas perdre la mobilisation sur le terrain, on pourrait inviter les signataires à se regrouper dans leurs régions pour échanger et diffuser de l'information (initiatives régionales). Le coco pourrait les soutenir à organiser ces rencontres. Pour le site web, il serait intéressant qu'une carte permette de localiser les signataires afin de les inviter à se mettre en lien. »

Selon les observations de la doctorante durant la période de collecte de données (de juillet 2018 jusqu'en mai 2019), il ne fut pas entrepris de consultation annuelle auprès des jeunes. Nous verrons dans l'évolution du MJSM qu'il fut plutôt installé des mécanismes pour recueillir la parole des jeunes militant.e.s au sein de ses structures. Cette volonté est d'ailleurs explicitée dans la proposition du 12 avril 2017 : *« Des mécanismes doivent être mis en place afin que la parole des jeunes au COCO soit une parole collective. »*

Visibilité des voix militantes à travers le discours public ou les représentations officielles :

Rapportons un extrait de la proposition d'un sous-comité de travail soumise au comité de coordination le 12 avril 2017:

« Concernant la manière d'expliquer qui compose le mouvement... On dénote un enjeu de communication dans la manière de présenter le mouvement. (...) On s'entend pour dire que : Le MJSM est porté par X organisations (réunies au COCO ou impliquées dans les comités de travail) qui représentent elles-mêmes X organisations, sa déclaration est appuyée par X signataires. Ces signataires sont libres de devenir des militants plus actifs dans le MJSM. On suggère de spécifier cette formulation publiquement et de proposer à tous les signataires de devenir militant actif tout en présentant différentes actions associées

à un rôle plus important (s'impliquer dans un comité, solliciter des appuis, organiser des activités de sensibilisation dans son milieu). »

Ce point communicationnel sur qui compose le MJSM était un enjeu durant la période où le mouvement se révèle petit à petit à travers ses communications officielles. Qui sont les jeunes du MJSM a été une question posée par la doctorante auprès des participant.e.s de l'étude.

Dans nos communications à date on n'a pas mis beaucoup les visages de nos jeunes qui s'impliquent. » Professionnel 1

En mars 2018, le mouvement tient une série d'ateliers d'art qui mèneront à la création de visuels pour une campagne d'appuis. Les jeunes qui sont présentés ont le visage caché (visuel ci-bas à titre illustratif)



Les visages qui sont révélés publiquement en avril 2018 sont ceux de personnalités publiques ayant accepté de formuler leur appui à la Déclaration commune. Ces célébrités sont mises de l'avant à travers la diffusion de vidéos YouTube. Ce sont des philosophes essayistes, comédien.ne.s, metteurs/metteuses en scène, auteur.e.s, dramaturges, ou médecins de famille.

Un moyen artistique a été utilisé de 2016 à 2018 afin de faire connaître la parole des jeunes en regard de la médicalisation: un théâtre-forum a sillonné 7 régions du Québec afin de sensibiliser et animer des discussions sur le phénomène. Les milieux ou les publics ayant accueilli la troupe de théâtre sont diversifiés : le Cégep régional de Lanaudière à Joliette, l'organisme Accueil Jeunesse, la Table régionale des organismes communautaires actifs en santé mentale (TROCASM)

dans la région de Chaudière-Appalaches, la Table de concertation en santé mentale de la Rive-Sud (TCSM) à Longueuil, auprès de familles d'accueil à Gatineau, auprès d'intervenants scolaires, en Centre jeunesse, auprès de groupes communautaires en raccrochage scolaire à Québec et auprès de groupes en défense des droits en santé mentale. En s'inspirant des paroles des jeunes recueillies lors des consultations initiales du MJSM, il fut rédigé la pièce de théâtre interprétée par des acteurs/actrices et un.e jeune militant.e du MJSM.

La pièce de théâtre a voulu illustrer l'étiquetage associé au diagnostic en santé mentale, qui a une incidence sur l'identité du jeune qui finira par s'identifier à son diagnostic:

« Bonjour, moi je suis Dépression! Bonjour, moi je suis Schizophrène! Je suis TDAH! »

Les jeunes de la pièce se présentaient ainsi aux spectateurs. La pièce a fait ressortir les principaux constats de la consultation. Ce qui fut transmis dans la pièce de théâtre est que les jeunes estiment que le diagnostic tombe trop rapidement, que le médicament est la seule solution proposée, sans qu'ils se sentent écoutés et respectés. Ou encore, iels dénonçaient que le diagnostic soit nécessaire pour accéder aux services.

« Des fois, c'est con là, mais j'ai l'impression que ce qui me fait le plus de bien, c'est quand on a rendez-vous et que je viens vous parler », dévoile un jeune. L'interlocutrice rétorque : « Oui, mais moi, je suis psychiatre, pas psychologue! » (Extrait de la pièce)

Il n'était pas rapporté à travers la pièce de théâtre comment se vit la médicalisation de problèmes sociaux vécus selon différents groupes sociaux de jeunes (femmes, LGBTQ+, jeunes issus de l'immigration, etc.) À cet effet, rappelons que les consultations menées sur lesquelles se basent les saynètes de la pièce ont principalement concerné un profil particulier : les jeunes fréquentant les Auberges du cœur.

Cela dit, la pièce relève qu'un diagnostic en santé mentale peut être apposé à tort sur des problèmes sociaux ou des difficultés vécus par les jeunes, comme une peine d'amour ou être une jeune mère monoparentale.

« Tsé, c'est pas parce que ton chum ou ta blonde t'a quitté que t'es dépressif. C'est comme si on n'avait pas le droit d'être triste » (extrait de la pièce)

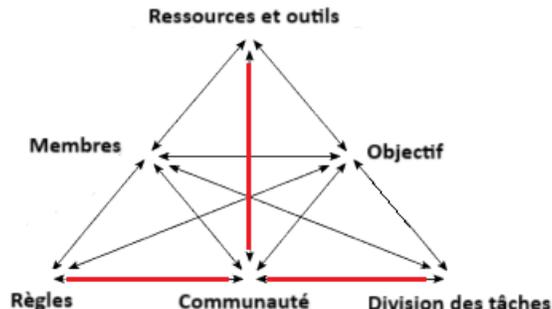
La tournée du théâtre-forum n'a pas permis de dégager d'autres constats sur les réalités vécues par les jeunes médicalisés selon cet extrait du discours de la présentation de l'historique du MJSM tenu lors de sa Rencontre nationale du 4 décembre 2018 :

« À chaque représentation, on constate combien le vecteur théâtral est puissant et permet de rallier les gens autour d'une vision critique commune et de proposer des solutions. On avait espéré soulever des débats avec ces activités, mais on se rend compte que presque tout le monde fait les mêmes constats en matière de médicalisation, ce qui nous conforte à poursuivre le travail. »

Sans avoir eu l'occasion de documenter au préalable comment se vit différemment la médicalisation selon différents profils de jeunes, il fut décidé par le Comité de coordination en octobre 2018 de supprimer l'atelier « *Les différents profils de jeunes et leurs parcours en santé mentale* » qui aurait hypothétiquement figuré à la programmation de la rencontre nationale du 4 décembre 2018.

Somme toute, ce sont les principaux constats issus des consultations auprès des jeunes qui seront principalement rapportés dans les communications publiques du MJSM plutôt que de révéler la diversité des parcours associés à la médicalisation. En guise de dernier exemple, le 22 mars 2018, un professionnel du MJSM fait une apparition dans l'épisode 22 du podcast « *Folie douce* » et il exprime que « *sans avoir peur de le dire, une très très grande majorité d'intervenants et jeunes consultés que la solution unique qui est proposée est la médication* ».

Perturbations du modèle



Le modèle va vivre une perturbation à partir du moment où le mouvement obtient des subventions suffisamment importantes pour lui permettre de se structurer et obtenir une autonomie d'action. Des efforts peuvent alors être orientés pour gagner en notoriété dans l'écosystème et remplir la fonction première déterminée au départ par un mouvement social en général : influencer le politique.

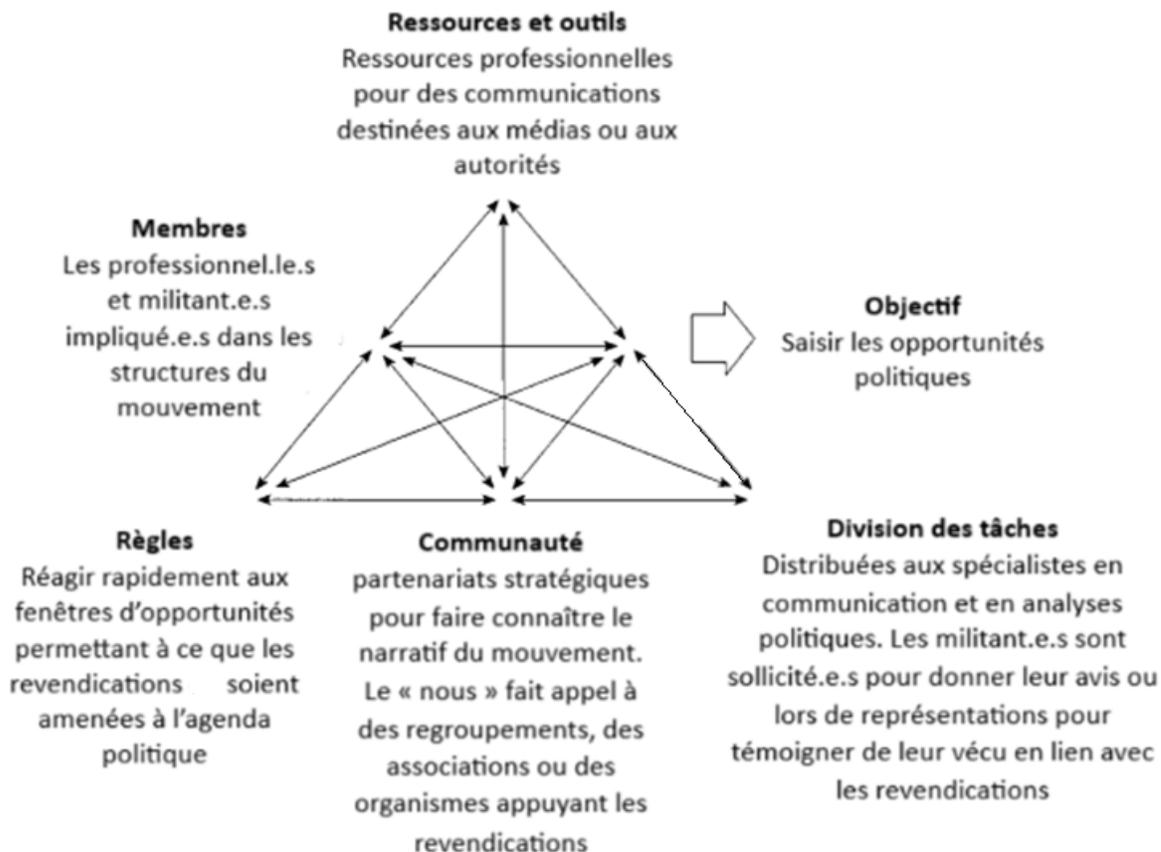
Précisons que le MJSM a poursuivi ses efforts de financements jusqu'au printemps 2019, mais la période électorale à l'automne 2018 a été une période cruciale pour faire connaître ses positionnements. Bien que les enjeux de financements aient subsisté, le MJSM avaient acquis suffisamment de ressources afin d'orienter ses futures actions non pas pour la recherche de financement, mais pour revendiquer ses revendications auprès des décideurs.

La perturbation du modèle qui s'observe dans l'inter-influence entre la dimension des ressources et celle de la communauté (on dispose enfin des ressources nécessaires pour gagner en influence dans l'écosystème) va aboutir à une nouvelle priorité stratégique, celle de saisir les opportunités politiques. Nous verrons que cela viendra apporter des changements au niveau des règles de fonctionnement du mouvement social et de la répartition des tâches, désormais orientées pour saisir toute occasion pour le MJSM de faire connaître ses revendications au niveau médiatique et politique.

8.3 Dynamiques du MJSM si l'objectif est de saisir les opportunités politiques



Schéma 13 : Aperçu des dynamiques du MJSM si l'objectif est de saisir les opportunités politiques



Citation – Professionnel 5

« Si on réussit à politiser nos enjeux et en faire des enjeux politiques de l'heure, on s'assure de la pertinence de notre futur aussi ».

Ressources et outils

Résumé: Des ressources professionnelles en communication et en analyses politiques furent dédiées à faire connaître les revendications du MJSM. Des outils de communication destinés aux médias ou aux autorités furent alors utilisés.

En vue de coordonner les activités du MJSM pour saisir les opportunités d'influence politique, l'embauche d'une coordonnatrice est apparue essentielle.

« On a eu des sous pour la coordonnatrice, qui s'occupe surtout du politique, de la coordination des activités » Professionnel

Les professionnel.le.s disposant de compétences en analyses politiques ou en communication sont également hyper sollicités lorsque le contexte offre des fenêtres d'opportunités politiques pour un mouvement social.

« Des fois je me fais donner des tâches lorsque je suis pas là, à la rencontre... Ou j'essaie d'annuler ma présence à un comité parce que je ne suis pas disponible et on me dit faut vraiment que tu y ailles! » Professionnel

Une veille médiatique et une analyse des opportunités politiques était constamment nécessaire de la part des professionnel.le.s du MJSM dans un contexte où le mouvement connaissait maintes ouvertures pour se faire entendre.

« On est dans un contexte d'effervescence politique ou les enjeux de santé mentale, on en parle. On a en jamais autant parlé. Dans les derniers mois, fallait se virer sur un 10 cennes en l'espace de 24h. Il a fallu profiter de toutes les avenues possibles pour faire connaître le Mouvement et aller chercher des alliés politiques. » Professionnel 4

Plusieurs rencontres auprès des élus qui furent planifiées avec le MJSM dans ce contexte d'effervescence politique:

- 23 janvier 2019 : le MJSM a rencontré la porte-parole de l'opposition officielle en matière de services sociaux, pour discuter de la tenue d'une commission parlementaire sur la santé mentale.
- 25 janvier 2019 : le MJSM a rencontré le ministre délégué à la Santé et aux Services sociaux et les membres de son équipe sur les différents constats du mouvement (les dénis de droits vécus par les jeunes, la médicalisation, les changements nécessaires et attendus).
- 13 mars 2019 : Des délégués du MJSM ont rencontré des membres de la Direction de la santé mentale au Ministère de la Santé et des Services Sociaux.
- 4 mars 2019 : le Mouvement Jeunes et santé mentale a rencontré le porte-parole du troisième groupe d'opposition en matière de santé et services sociaux, pour discuter des suites pour la demande de commission itinérante sur la médicalisation.
- 14 mars 2019 : le MJSM s'est entretenu avec l'équipe du Secrétariat à la jeunesse.

Pour chacune de ses rencontres, un.e jeune militant.e accompagnait un.e professionnel.le du MJSM.

Les ordres du jour des rencontres du comité de coordination du MJSM en 2019 abordaient principalement la préparation à ces réunions, ainsi que les communiqués de presse ou les lettres ouvertes à préparer.

Membres du mouvement social

Résumé : En raison de l'attention médiatique que recevait le mouvement, un nombre grandissant de jeunes furent attirés pour s'engager dans ses structures. Ce sont à la fois les professionnel.le.s et militant.e.s étant impliqué.e.s dans les structures du MJSM qui furent sollicité.e.s pour les représentations politiques ou médiatiques. Les professionnel.le.s qui étaient présent.e.s dans plusieurs sphères d'activités du mouvement étaient alors grandement consulté.e.s en termes de conseils stratégiques pour les positionnements officiels du MJSM.

Le MJSM a connu beaucoup d'attention médiatique en 2019, ce qui a attiré des militant.e.s dans ses structures. Notamment, la sortie publique du MJSM à l'automne 2018 a permis de faire connaître le MJSM et recruter des jeunes qui n'étaient pas affiliés à une ressource signataire de la Déclaration commune du MJSM. Tel que le figure ce professionnel, des jeunes ont pu réagir à cette visibilité médiatique en se disant : « *Wow, je suis pas tout seul à vivre ça! C'est donc ben l'fun ce que vous faites! Est-ce que je peux m'engager? Est-ce que je peux m'impliquer avec vous?* »
Professionnel 2

En effet, des jeunes nouvellement élus au comité de coordination n'étaient pas affiliés à une ressource, mais ont témoigné avoir découvert le MJSM grâce à la sortie publique. Ou encore, grâce à la campagne de sensibilisation en mars 2018, visant à rejoindre un plus large public avec les appuis de personnalités publiques du Québec.

« On s'est retrouvé avec des profils de jeunes variés... Des jeunes LGBTQ+, des jeunes issus de l'immigration, des jeunes universitaires... Je suis vraiment contente de la belle diversité des jeunes qu'on a autour de la table! » Professionnel 1

La plupart des militant.e.s jeunes nouvellement arrivé.e.s vivaient des défis en termes de disponibilités et souhaitaient donc restreindre leur mobilisation dans un principal comité : le comité de coordination représentant la plus haute instance décisionnelle du mouvement. De plus, ces militant.e.s nouvellement arrivé.e.s souhaitaient être présent.e.s lors des rencontres avec les élus ou les médias pour faire entendre leur voix. Le mouvement a saisi cette occasion de mettre de l'avant dans ses représentations publiques une diversité de jeunes, affichant ainsi une image inclusive. Ce professionnel dans le témoignage suivant est conscient de cette image inclusive qu'a pu alors véhiculer le MJSM, en précisant l'importance de ne pas afficher cette diversité uniquement que pour l'image.

« Ma crainte, Je ne veux pas qu'on tombe non plus dans le talkélisme... Ah ça nous prend une femme racisée, Ah, ça nous prend... Je veux pas qu'on tombe là-dedans. Mais quand on regarde autour de la table, c'est vrai qu'on a une belle diversité de gens qui sont là ».
Professionnel 1

Lors des entretiens menés avec des professionnel.le.s, certains ont remarqué que les jeunes qui militent dans les structures du MJSM et qui se sont engagés à partir de la rencontre nationale du 4

décembre 2018 ne portent pas le même bagage que les jeunes qui furent initialement consultés lors du lancement du MJSM.

« J'ai l'impression qu'entre les paroles des personnes et les personnes qui la portent, on a pas la même crew. » Professionnel 5

Les réalités de certains groupes de jeunes étaient alors méconnues du mouvement en matière de médicalisation ou de déni de droits en santé mentale. Le recrutement d'une diversité de jeunes militant.e.s a alors permis aux professionnel.le.s du MJSM de prendre conscience que ces réalités nécessitent d'être éventuellement considérées par le mouvement.

« On n'est pas capable de répondre aux réalités spécifiques des profils diversifiés en santé mentale chez les jeunes. Les femmes, les jeunes filles, les jeunes autochtones, les jeunes racisés, les jeunes LGBTQ+... On n'est pas capable de répondre au nom de ces profils-là. Un jour le MJSM est appelé à y répondre » Professionnel 1

Malgré l'arrivée de ces jeunes, les professionnel.le.s demeuraient majoritaires au sein des différents comités au moment où le MJSM priorise de saisir les opportunités politiques. Les professionnel.le.s gravitant dans plusieurs sphères d'activités du MJSM et qui étaient là depuis les tous débuts sont particulièrement actifs, étant à même d'offrir des conseils stratégiques et maîtrisant parfaitement l'historique du mouvement.

« Plus de professionnels qui sont présent à plusieurs comités que de jeunes, ça fait en sorte que les professionnels ont clairement plus d'influence! C'est plus officieux, c'est pas volontaire, mais... Si je donne mon avis, ma lecture qui est particulière à chaque instance et que chaque instance rend ses comptes au comité de coordination, c'est sûr que ça teinte! En même temps on est peu, on a besoin de jus de bras. En même temps, je reste authentique. Je trahirai pas ce que je pense dans chaque comité. Faque c'est sûr que ça transparait.» Professionnel 4

Règles et division des tâches

Résumé : La règle d'or était de réagir rapidement aux fenêtres d'opportunités permettant à ce que les revendications du mouvement social soient amenées dans l'agenda politique et que le MJSM devienne un acteur incontournable à considérer dans les dossiers jeunesse et santé mentale. Les tâches étaient donc distribuées aux professionnel.les spécialisé.e.s en communication et en analyses politiques. Ce contexte induisait une culture professionnelle lors des rencontres plutôt qu'une culture d'inclusion auprès des jeunes. Des militant.e.s furent également sollicité.e.s lors de rencontres avec des élus ou pour être présent.e.s à des communiqués de presse. Iels étaient appelés à présenter la portion de leur vécu en lien avec les revendications du Mouvement.

Historiquement, c'est en février 2017 que le MJSM a émis une de ses premières communications visant à influencer le politique. Il s'agissait du mémoire « *La médicalisation des problèmes sociaux des jeunes en santé mentale : un enjeu de société* » qui fut présenté lors d'une consultation du Forum de la Relève étudiante pour la Santé au Québec. Le contexte de 2018-2019 fut particulier en termes d'opportunités à saisir pour le MJSM afin de communiquer ses revendications publiquement. À plusieurs occasions, le MJSM a dû réagir rapidement à des fenêtres d'opportunités pour transmettre ses positionnements dans l'arène politique ou médiatique. En guise d'exemple significatif, le 19 février 2019, la ministre de la Santé et des Services sociaux a annoncé la tenue du Forum de consultation Jeunes et santé mentale. Le 20 février 2019, le Mouvement réagit en émettant un communiqué de presse lié à cette annonce: « *Le Forum sur la santé mentale annoncé hier par la Ministre (nom de la Ministre), quoique motivé par de bonnes intentions, nous semble une réponse insuffisante à l'ampleur du phénomène décrit par les 1700 signataires de notre la déclaration commune du Mouvement Jeunes et santé mentale.*»

Ce communiqué a nécessité d'être pondu et émis en moins de 24 heures. Il ne fut pas validé auprès des jeunes militant.e.s élus au comité de coordination. Seulement des professionnel.le.s impliqués au comité des communication (n'incluant pas de jeune militant.e.s) furent alors impliqué.e.s .

Dans d'autres situations, les jeunes militant.e.s du comité de coordination furent sollicité.e.s pour donner leur avis, mais à travers des échanges courriels. Bien souvent, les jeunes ont rapporté lors

des rencontres du comité de coordination peiner à suivre le fil de tous les échanges courriels et donner leur avis dans les temps requis. Ce professionnel rapporte la difficulté de rejoindre tout le monde efficacement.

« C'est un truc vraiment difficile; comment faire en sorte que ce soit plus light ou transparent... C'est quasi impossible de réfléchir à une méthode de communication pour rejoindre tout le monde, car tout va vite présentement. Et ceux qui sont à l'école, les jeunes qui travaillent, ou qui sont en instabilité résidentielle, ils peuvent pas nécessairement se rendre disponibles lorsque des décisions sont à prendre. » Professionnel 1

Les décisions prises au final sur les positionnements officiels du MJSM étaient souvent décidées entre les rencontres et principalement par les professionnel.le.s.

« Il y a eu des espaces de décisions officieux qui se sont faits. Notamment entre les quatre organisations principales, qui sont autour de la table. Des discussions par téléphone, vite vite, qu'est-ce qu'on fait? On réagi comment? Qui dit quoi, là? On a une rencontre demain avec le politicien... Quécé qu'on fait là? Qu'est-ce qu'on va dire? » Professionnel 4

«On s'est dit let's go, faut pas manquer notre chance! Il n'y a pas de regrets là-dedans, on a appris. Il va falloir avoir une pratique réflexive à travers toute ça. Quand un comité de coordination, qui est un peu comme un conseil d'administration, va falloir qui soit au courant de ce qui a été décidé. Pis ça c'est processus de communications sont pas évidents, pis ça crée des frustrations. » Professionnel 3

Effectivement, des jeunes militant.e.s siégeant au comité de coordination se sont sentis exclus des processus décisionnels. Un professionnel rapporte dans l'extrait qui suit la tension que cela a pu générer.

« Il y a un militant qui a exprimé beaucoup de commentaires critiques au niveau de l'organisation, au niveau de la communication, qu'il n'a pas été d'accord avec des décisions qui ont été prises, qui se sont alignées justement dans un moment officieux. Ça nous a révélé qu'il va falloir régler cette tension-là. Ça l'a ébranlé. Moi ça m'a ébranlé. Un militant qui quitte parce qu'il trouve que ça fonctionne pas et qu'il ne se sent pas inclus comme il souhaiterait, c'est pas rien, là! » Professionnel 4

Les jeunes siégeant au comité de coordination pouvaient également se sentir agacé que ce ne soient pas les paroles des militant.e.s qui soient véhiculées dans les médias, mais celles des professionnel.le.s du MJSM.

« Tsé, le Mouvement Jeunes et Santé Mentale, ça le dit. C'est la parole des jeunes qu'on devrait pouvoir entendre ou lire dans les médias. Présentement c'est pas ça. Présentement c'est les analyses des professionnels qui sont répandues. » Jeune 4

D'une autre part, le rythme des rencontres également a été perçu comme trop rapide par de jeunes militant.e.s siégeant au comité de coordination lors de cette période d'effervescence politique.

« Ça va vite souvent pendant les rencontres et je sais pas... Je suis pas sur de tout comprendre tout le temps. » Jeune 6

L'ordre du jour leur semblait souvent trop chargé, ou qu'ils ne comprenaient pas tous les points abordés.

« J'arrivais pas à comprendre vers où ils veulent s'en aller. Les rencontres sont vraiment chargées et c'est difficile de voir où ça s'en va quand il y a trop de choses qui sont dites et que ça va vite. » Jeune 8

Un des jeunes a d'ailleurs critiqué qu'en tant que mouvement luttant pour la santé mentale, le rythme des rencontres ou la charge de travail ne devraient pas être exténuants et axés sur la performance, mais plutôt viser le bien-être des personnes militantes.

« On est un Mouvement pour la santé mentale! On manque de cohérence avec nous-mêmes si on reproduit un mode de travail axé sur la productivité et le capitalisme, où on travaille d'une manière acharnée et intense sans s'assurer de notre bien-être là-dedans! » Jeune 4

Des professionnels remarquent que les rencontres chargées peuvent nuire en effet à l'équilibre ou au bien-être des militant.e.s, qui en soit sont déjà vulnérables sur ce plan.

« Le jeune reste néanmoins fragile et en situation de précarité. À une autre réunion il a craqué. Ça va pas tout le temps bien. Ça c'est un défi. D'être capable de soutenir les personnes et rester attentifs à leurs besoins. » Professionnelle 4

« On n'est pas un cercle thérapeutique. Ça fait peut-être partie du processus thérapeutique que les personnes vivent en s'engageant, pis c'est ben correct, là. MAIS, on est ici pour servir des objectifs communs autour d'une organisation. Donc cet équilibre-là, il est vraiment pas évident. » Professionnel 3

En souhaitant ménager de jeunes militant.e.s considéré.e.s en situation de vulnérabilité, les professionnel.le.s disent ne pas avoir le même niveau d'attente à leur égard qu'envers leurs collègues en termes de productivité ou de qualité de rendement.

« Tsé on parlait de protéger les personnes, protéger les militants... C'est pas évident d'être toujours tout le temps franc avec des personnes qui ont un dévouement incroyable pour la cause ou les activités. Quand tu doutes que c'est pas vraiment souhaitable que la personne fasse ceci, ou participe à cela. Des fois une personne se propose pour une tâche, mais on sait pertinemment qu'elle n'a pas rempli ses dernières tâches ou que c'est trop pour elle. Tu ne veux pas la brusquer, la personne est fragile. Si c'était un autre salarié, qui est redevable au même titre que toi-même. T'es salarié, ben criss si tu fais pas ta job enwèye bouge! Tu peux pas être aussi sévère avec un militant ou une militante. D'autant plus si la personne est en situation de pauvreté, ou qu'elle vit des affaires pas faciles dans sa vie. » Professionnel 4

« On a eu des discussions informelles entre différentes personnes impliquées dans le mouvement, on partageait un sentiment partagé à savoir comment on agit par rapport à ça. On a eu une réflexion critique en se disant qu'en surprotégeant les personnes, tu leur dis pas la vérité. Tu les surprotèges, pis t'es pas dans une posture d'égalité » Professionnel 1

Ce décalage entre le niveau d'attente envers les professionnel.le.s et envers les jeunes amène un flou quand à ce qui est attendu des jeunes en termes de préparation aux rencontres ou de tâches à réaliser.

« Une fois ça m'avait frustré. Il y a un jeune qui s'est pointé à la rencontre. Il n'avait pas dit qu'il devait quitter pour midi. Il est arrivé en retard. On a pris une heure pour lui répondre à ses questions pour le mettre à jour, puis en plus tout avait été dit en courriel.

Quand on a commencé le travail il est parti! Heille, j'étais fâché! Man, c'est pas un club social là icitte! » Professionnel

« En fin de semaine un jeune m'a appelé, il m'a dit qu'il était complètement perdu dans les courriels. Il va peut-être falloir que je spécifie mes attentes au niveau des jeunes. Je m'attends pas à ce que tu lises tous les courriels, je m'attends pas à ce que tu répondes à tout. J'étais comme... Tu es à l'école, tu travailles, tu es ici parce que ça t'intéresse... C'est pas une attente que j'ai envers toi. Faque, tsé, stresse pas. Si tu réponds pas à mon courriel. » Professionnel

À la base, le fait qu'une majorité de professionnel.le.s soient présent.e.s dans les différents comités comparativement au nombre de jeunes militant.e.s a pu contribuer à l'instauration d'une culture de travail où il y avait un manque d'adaptation pour inclure les jeunes aux discussions.

Mais je pense aussi que des fois, sans nommer personne, des fois il y a certains professionnels qui ont de la misère à laisser aller. À laisser aller les comités, laisser aller les jeunes, laisser aller... Je pense qu'ils ont développé des habitudes aussi. Des fois je ne suis pas à l'aise avec des choses que j'observe, au sens ou je me dis, OK, là on est en train de parler entre professionnels...» Professionnel

Il fut observé par ces professionnel.le.s que trop de points figurant à l'ordre du jour laissent peu d'espace pour la prise de parole des jeunes.

« Il y a eu un déficit de notre part. On était déjà rodés, habitués de travailler ensemble depuis un bout de temps. On se connaissait tous déjà pas mal. Mais à partir du moment où il y a de nouveaux militants, c'est une autre réalité. C'est à partir de là que j'ai vraiment vu le besoin de dire, OK, montons un ordre du jour qui ne se perd pas dans les détails le plus possible. Parce qu'un moment donné si tu veux que tout le monde discute, tu peux pas avoir un ordre du jour qui parle de 60 dossiers mettons. » Professionnel 1

« Moi j'aimais pas ça comment ça se passait. Je trouvais ça trop administratif. C'était trop formel. Et il y avait pas de place pour que les jeunes amènent ce qu'ils ressentent. » Professionnel 5

« *Le temps était limité pour débattre des sujets* » Professionnel 2. Beaucoup de sujets et de points à l'ordre du jour sont effectivement adressés lors des rencontres en comité en raison que le mouvement est alors très sollicité. Au cours de l'année 2018-2019, le Mouvement notamment convié à une commission parlementaire sur le TDAH initiée par Parti Québécois; ainsi qu'à prendre part au « Forum jeunes et santé mentale » initié par la Coalition Avenir Québec.

À cet effet, des jeunes ont questionné que le MJSM accepte les invitations sans qu'elles soient soumises au préalable aux militant.e.s afin qu'ils les approuvent.

« Si je compare avec -nom de l'organisme- et le Mouvement, c'est presque la même chose, sauf que là-bas on a plus de décisions à prendre. C'est vraiment nous les jeunes qui décident vraiment, la plupart des choses là-bas. C'est nous les jeunes au Mouvement, mais c'est pas vraiment nous qui prenons les décisions. Les décisions sont souvent prises sans nous consulter, on nous met devant les faits accomplis. » Jeune 6

« À -nom de l'organisme-, c'est nous qui décidons ce qui doit être fait ou pas, là tsé. Si on reçoit des invitations du gouvernement, c'est nous qui devons décider si on doit l'accepter ou pas. Au Mouvement, ce sont - noms des professionnels - qui prennent ce genre de décisions. » Jeune 7

Ce dernier extrait est intéressant dans l'optique où il est demandé aux jeunes qui font des représentations publiques au nom du mouvement de présenter la portion de leur vécu en lien avec les revendications du mouvement. Les jeunes qui souhaitent faire des représentations politiques recevaient à cet effet un coaching afin de se sentir préparés. Ce professionnel explique dans l'extrait qui suit en quoi consistait cette préparation.

« Écouter les jeunes quand on va faire une représentation ou autres, mais aussi les impliquer tout au long du processus. Du début, jusqu'à aller au post-mortem. Justement, je vais donner un exemple, de peu importe qui avec un parti politique, on essaie toujours de faire... OK, comment est-ce qu'on peut... Premièrement, est-ce qu'il y a quelqu'un qui veut venir? On rencontre telle personne, ça se passe à tel moment. C'est sûr que les dates... (...) Puis là, habituellement, ce que je fais, je lui dis on parle de ces sujets-là, est-ce que t'es à l'aise? Est-ce que il y a un bout que tu voudrais faire? Voudrais-tu ajouter quelque chose? Des fois il y a des jeunes qui font – moi j'aimerais faire un témoignage-. Pis là,

après ça on discute de qu'est-ce qu'ils aimeraient aborder, comment ils veulent l'aborder. S'ils en ressentent le besoin, veux-tu me le dire, ce que tu as préparé, veux-tu qu'on répète. On va le faire. » Professionnel

À chaque représentation politique, le Mouvement avait pour règle que soit présent minimalement un jeune. Bien que les invitations soient lancées à toutes et tous, une certaine sélection des jeunes est faite informellement en vue d'orienter les militant.e.s dans des contextes favorables à leur réussite.

« Des fois, certains types de personnalités ou de compétences sont plus appropriées pour une tâche. Une activité ou une autre... Pour vrai... Si on va en mode négociation, on va pas amener le jeune le plus émotif ou explosif dans ses envolées militantes : RÉVOLUTION! Non...On a toutes nos limites, on a toutes nos forces et c'est difficile de communiquer ça, parfois. » Professionnel 4

Communauté

Résumé: les relations avec les acteurs de l'écosystème se construisaient de manière à créer des partenariats pour faire connaître le narratif du mouvement à des auditoires stratégiques (médias, population, autorités). Le « nous » faisait appel à des regroupements, des associations ou des organismes qui appuyaient les revendications du mouvement.

L'établissement de partenariats stratégiques a permis au MJSM de présenter un « nous » fort et crédible dans l'écosystème.

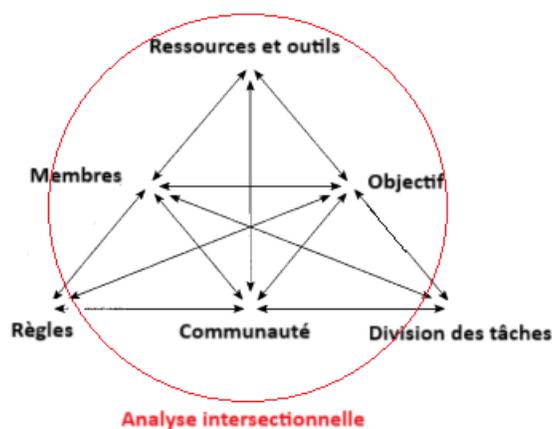
En guise d'exemples significatifs, le 9 septembre 2018, le MJSM a planifié une sortie publique au moment de la campagne électorale. Il s'agissait de ressortir les constats de la Déclaration commune du MJSM, alors appuyés par plus de 300 organisations. Notamment, les représentant.e.s de l'Association des travailleurs sociaux du Québec et de l'Association des travailleurs et travailleuses de la rue du Québec étaient aux côtés des représentant.e.s du MJSM lors de la sortie publique.

C'est le mal de l'heure ou du siècle, que ce soit au niveau scolaire, ou du travail... Ce qui fait en sorte qu'il y a beaucoup de monde qui nous appuie. L'Ordre des travailleurs sociaux, travailleurs de rue, syndicats... professionnel 2

Le comité intitulé « Appuis et mobilisation » était dédié lors de la période électorale à obtenir des appuis de signataires auprès d'organismes à la Déclaration commune, ou encore développer des alliances stratégiques. À titre d'exemple, les suivis de l'ordre du jour du 21 juin 2018 concernaient l'état de la situation sur les rencontres des partis politiques et la cartographie des signataires de la déclaration commune. Le mois précédent, au sein du comité d'éducation populaire, s'est planifiée une campagne pour diffuser une trousse de mobilisation auprès de « poteaux régionaux », c'est-à-dire des groupes communautaires situés dans différentes régions du Québec. Dans le compte-rendu de la rencontre du 21 mai du comité d'éducation populaire on peut donc lire en guise de point abordé « *Prendre le pouls des réalités régionales via des poteaux régionaux et diffuser la boîte à outils* ».

Autre exemple significatif, au mois de février 2019 s'est tenue la campagne « Une commission parlementaire, ça presse! ». Les signataires de la déclaration commune furent conviés à écrire aux autorités pour souligner l'importance de cette Commission. Le « nous » du MJSM était appuyé par plusieurs alliés organisationnels.

Analyse intersectionnelle transversale



À cette étape où le MJSM priorisait de saisir les opportunités politiques, l'analyse intersectionnelle transversale de ses dynamiques internes nous permet de relever :

- 1) les tensions pour articuler les identités individuelles avec l'identité collective du MJSM
- 2) les barrières ou leviers de participation citoyenne des jeunes militant.e.s
- 3) la visibilité des voix militantes à travers le discours public ou les représentations officielles

Tensions pour articuler les identités individuelles avec l'identité collective du MJSM :

Les jeunes nouvellement arrivés dans les structures du MJSM avaient des profils différents que celui des jeunes consultés pour élaborer les revendications initiales.

« Les jeunes qui viennent d'arriver ne correspondent pas au profil des jeunes dans nos groupes. Faut essayer de découvrir ce qu'ils portent en eux et ce qui les amènent au Mouvement. » Professionnel 2

Les nouveaux arrivés cumulaient un bagage d'oppressions différent en lien avec la médicalisation. Par exemple, selon les témoignages des participant.e.s, un processus d'immigration difficile associé à de l'intimidation, des situations de placement en Centre Jeunesse ayant mené à des bris de droits en santé mentale, une violence vécue en regard de sa transition de genre ou de son orientation sexuelle, l'isolement social en vivant en région... À ces difficultés s'ajoute une précarité financière. La majorité de ces jeunes poursuivent leurs études secondaires tout en travaillant. Ils ont une affiliation avec un organisme leur ayant fait connaître le MJSM en les conviant à la rencontre nationale du MJSM le 4 décembre 2018. Ces organismes sont des ressources en hébergements temporaires, en rattachement scolaire ou d'insertion socio-professionnelle.

On voit alors apparaître le portrait des « militants stratégiques ». Ces-derniers savent comment présenter leurs vécus devant des décideurs ou lors de représentations officielles afin qu'ils correspondent aux revendications principales du MJSM. Ils sentent qu'ils ont quelque chose de nouveau à apporter au MJSM en termes de compréhension des différentes réalités vécues par les jeunes médicalisés. Toutefois, les militants stratégiques sont conscients que si leurs vécus ne soutiennent pas les revendications d'origine, ils ne seront pas mis à l'avant-scène pour faire entendre leur voix.

« C'est vraiment le but premier de notre sortie publique, c'est de mettre de l'avant pourquoi il y a autant de médicalisation chez les jeunes. Tout mon bagage... Je vais pas le manipuler, mais je vais le modeler comme j'ai dit au début par rapport au message que porte le Mouvement contre la médicalisation chez les jeunes. Je pense que mon implication depuis le début a un gros impact. Pis décidément, ça marche! J'ai fait une entrevue avec Radio-Canada et CTV. » Jeune

Selon les observations de la doctorante, il n'y a pas eu de conflits en lien avec cette sélection des vécus qui s'est opérée de manière informelle lors de la période où le MJSM saisissait les opportunités politiques. Cependant, les professionnel.le.s du MJSM commencent à prendre

conscience que l'identité collective du MJSM doit éventuellement être révisée afin d'intégrer dans le discours du mouvement les vécus de certains profils de jeunes qui n'ont pas jusqu'à maintenant été considérés en lien avec la médicalisation.

« Un moment donné on a cette parole-là, recueillie collectivement. Mais encore... Est-ce qu'on peut continuer à construire la connaissance, pis l'implication des jeunes dans le mouvement? Je pense que oui avec l'arrivée des nouveaux. » Professionnel 5

« J'ai une amie qui travaille à la Table de concertation pour les personnes LGBTQ+ et elle m'a dit au passage qu'il y a beaucoup de jeunes LGBTQ+ diagnostiqués pour des troubles de santé mentale, mais qu'en réalité, c'est la dysphorie de genre, pis ça amène toutes sortes de problèmes. Pis moi j'étais... J'ai aucune idée de quoi à parler! Le MJSM aurait tout intérêt à faire des partenariats avec ce genre d'organismes » Professionnel 3

Il fut d'ailleurs partagé aux jeunes s'impliquant dans les structures l'intention de mieux connaître leur histoire, ce qu'ils portent comme bagage particulier en lien avec la médicalisation. Ce jeune témoigne qu'il sent qu'il pourra être contributif/ve aux réflexions du MJSM en regard de son vécu particulier.

« J'ai hâte de faire connaître au Mouvement mon vécu. Il est en lien direct avec ce que le Mouvement veut faire » Jeune 8

Pour résumé, en raison de la volonté des professionnel.le.s à s'ouvrir aux vécus des jeunes nouvellement arrivé.e.s et puisqu'ils parviennent stratégiquement à dévoiler la portion de leur vécu correspondant aux revendications initiales, il n'y a pas eu de remise en question profonde de l'identité collective du MJSM.

Selon les observations de la doctorante, il y a eu toutefois des conflits entre les jeunes militants et les professionnels par rapport aux choix des mots utilisés dans les communications officielles. Les jeunes ne comprenaient pas pourquoi, à titre de membres du Comité de coordination, ils n'étaient pas consultés pour approuver ces communications avant leur publication.

L'identité collective d'un mouvement réfère au narratif collectif endossé par ses membres, mais également à son système de croyances, de valeurs, ou à sa culture interne. Le MJSM identifie

comme valeur fondamentale dans sa Déclaration commune la primauté de la personne, qui implique :

- *de tenir compte du point de vue et des capacités de la personne utilisatrice de services*
- *de favoriser sa participation et celle de son entourage*
- *la prise en compte de l'ensemble de ses besoins et de sa situation biopsychosociale.*

Extrait de la Déclaration commune du MJSM

Afin d'incarner cette valeur, le MJSM est donc appelé à favoriser la participation citoyenne des jeunes afin qu'ils se positionnent sur les questions qui les concernent. Les jeunes qui s'engagent au sein du Comité de coordination s'attendent ainsi à avoir le dernier mot pour décider des messages véhiculés publiquement. Un jeune a même décidé de quitter son siège au Comité de coordination, puisqu'il n'était pas en accord avec le contenu d'un communiqué de Presse délivré au nom du MJSM.

« Il y a un militant qui a exprimé beaucoup de commentaires critiques au niveau de l'organisation, au niveau de la communication, qu'il n'a pas été d'accord avec des décisions qui ont été prises, qui se sont alignées justement dans un moment officiel. Ça nous a révélé qu'il va falloir régler cette tension-là. Ça l'a ébranlé. Moi ça m'a ébranlé. Un militant qui quitte parce qu'il trouve que ça fonctionne pas et qu'il ne se sent pas inclus comme il souhaiterait, c'est pas rien, là! » Professionnel 4

Les jeunes ont questionné ce qu'ils considéraient comme un manque de transparence au niveau des prises de décisions. Les jeunes questionnaient les règles associées aux prises de décisions et sentaient qu'ils n'étaient pas pleinement impliqués dans les processus décisionnels. Le rythme des activités militantes pour réagir aux opportunités politiques allait trop vite et ils ne disposaient pas toujours des informations nécessaires pour participer aux délibérations. De plus, les décisions relatives aux communications publiques étaient prises de manière informelle entre les rencontres, en impliquant surtout les professionnels.

Les professionnel.le.s ont entendu ces critiques et souhaitaient remédier à ces enjeux en clarifiant les rôles et responsabilités de chacun des comités, ainsi qu'en adaptant les modes de fonctionnement pour favoriser l'inclusion des jeunes. Nous verrons que suite à la période d'effervescence politique, le MJSM travaillera fortement sur ces aspects.

Barrières ou leviers de participation citoyenne des jeunes militant.e.s :

Une principale barrière à la participation des jeunes résidait en un ratio déséquilibré entre le nombre de professionnel.le.s (majoritaires) et de militant.e.s (minoritaires), ce qui induisait un rythme davantage adapté pour le groupe majoritaire.

Par exemple, à la rencontre du jeudi 16 août 2018 d'une durée de trois heures, on comptait 5 professionnel.le.s et un.e seul.e jeune militant.e. Le suivi des tâches impliquait plusieurs points nécessitant des connaissances en stratégie de communication médiatique: l'actualisation de la liste des signataires, la préparation d'un communiqué de presse, la convocation de presse, les personnes et groupes à contacter, les appels ou sollicitations pour rédiger des lettres ouvertes, la relance des partis politiques et la création d'une liste de presse.

Puisqu'il faut réagir rapidement aux opportunités qui sont offertes pour faire entendre le discours du MJSM, les jeunes parviennent difficilement à participer ou donner leur avis dans les temps. Par exemple, lors d'une rencontre de comité tenue le 18 septembre 2018, un.e professionnel.le s'excuse auprès d'un jeune qu'iel ne souhaitait pas lui enlever l'opportunité de participer à l'entrevue pour une Revue, mais iel était « *pris avec les impératifs du bon déroulement de la rencontre* ». Les décisions qui sont souvent prises dans des espaces informels, c'est-à-dire entre les rencontres et entre professionnel.le.s, excluaient de facto les jeunes militant.e.s. De plus, les attentes étaient floues sur ce qui était attendu de la part des militant.e.s en termes de préparation aux rencontres et des tâches à accomplir. Iels ne se sentaient pas suffisamment informé.e.s pour participer aux discussions lors des rencontres. Les professionnel.le.s qui n'avaient pas le même niveau d'attente envers les jeunes comparativement envers d'autres professionnel.le.s avaient tendances à davantage se répartir les tâches entre collègues plutôt que de les déléguer aux jeunes. Cela pouvait affecter négativement les opportunités d'engagement offertes aux jeunes. Par exemple, lors d'une rencontre de comité le 4 octobre 2018, on oublie de demander la disponibilité

des jeunes qui sont présents pour les futures rencontres du sous-comité organisateur de la Rencontre nationale, mais on inclue la présence de professionnel.le.s qui ne sont alors pas présents. Enfin, l'horaire des rencontres était principalement déterminé selon les disponibilités des professionnel.le.s, c'est-à-dire en journée alors que beaucoup de jeunes militant.e.s travaillaient ou étaient à l'école.

Lors d'une rencontre le 18 septembre 2018 dédiée à la préparation de la rencontre nationale du MJSM, il fut décidé que les ateliers allaient être animés en binômes impliquant un jeune un expert. Si au début il était proposé d'impliquer uniquement des experts invités, il fut discuté de l'importance de reconnaître l'expertise des jeunes par rapport à leur vécu durant l'événement:

« Est-ce qu'on passe à côté quelque chose de fondamental? Est-ce que c'est juste des experts qui vont venir parler et les jeunes vont les écouter, plutôt que de partager leurs expériences et leur vécu? » Professionnel 1

Ainsi, un jeune militant.e ayant vécu des bris de droits en santé mentale a co-animé avec un.e expert.e un atelier sur les droits en santé mentale. Un.e militant.e ayant vécu des bris de droits en santé mentale au sein d'un Centre Jeunesse a co-animé avec un.e expert.e un atelier dédié à cet enjeu spécifique.

Le compte-rendu de la rencontre du 4 octobre 2018 expose ainsi la stratégie pour mobiliser des participant.e.s jeunes à cette rencontre nationale:

« On dit qu'il y a un nombre X de places spécifique pour les jeunes. Dire aux organismes d'inviter des jeunes et personnes directement concernées. Pas nécessairement un quota, mais qu'on se réserve le droit de limiter l'inscription des employées afin de prioriser l'inscription des jeunes. DIRE QUE NOMBRE DE PLACE EST LIMITÉ ET QUE LES MILITANT-E-S ET ORG AVEC DES JEUNES SONT PRIORISÉS. »

Il fut constaté suite à la Rencontre nationale que peu de jeunes furent en réalité conviés par les organismes. Selon les avis de professionnel.le.s (partagés en comité de coordination suite à la rencontre nationale) cette faible mobilisation se justifie parce que d'accompagner et de préparer les jeunes pour l'événement était exigeant en temps et en ressources.

La couverture médiatique du MJSM durant l'automne 2018 et la diversité de ses organismes signataires interpellés pour la Rencontre nationale en décembre 2018 ont toutefois permis d'attirer des jeunes de différents horizons sociaux pour intégrer les structures du MJSM. Cet extrait du discours présentant l'historique du MJSM à la rencontre nationale du 4 décembre 2018 exprime que la couverture médiatique a permis d'attirer des jeunes :

« Notre sortie publique du 9 septembre, a donné un souffle nouveau à nos efforts de mobilisation, occasionnant une augmentation qui frôle les 50%. Nous avons également interpellé directement plusieurs organisations nationales (syndicats, groupes communautaires, ordres professionnels, etc.) afin de solliciter leurs appuis et développer des collaborations. »

Suite à la rencontre nationale où furent mobilisés de nouveaux/nouvelles militant.e.s, le Comité de coordination était composé d'une diversité de jeunes dont les profils n'avaient pas été encore documentés par le MJSM : jeunes LGBTQ+, jeunes issus de l'immigration, jeune femmes, jeunes en région, jeunes ex-placés DPJ (Direction de la Protection de la Jeunesse) et jeunes aux études.

Visibilité des voix militantes à travers le discours public ou les représentations officielles :

Dans cet extrait, un.e professionnel.le exprime que les nouveaux/nouvelles militant.e.s affichent une diversité de profils pour lesquels le MJSM n'a pas encore offert de voix :

« On avait le défi d'être davantage dans une intersectionnalité disons. (...) Jusqu'à maintenant c'était assez homogène. Je dirais que maintenant on a une certaine diversité autour de la table, qui présentement n'a pas une voix. (...) Parce que si tu regardes les expériences de (noms des militant.e.s nouvellement arrivé.e.s), les expériences mystérieuses de certains... Je les connais pas. Je sais pas pourquoi ils sont là, je sais pas quel vécu ils portent, quelles préoccupations ils portent... » Professionnel 1

Dans les communications officielles qui furent rédigées par les professionnel.le.s, les paroles des jeunes sont rarement citées. Si les perspectives des jeunes sont rapportées, c'est pour appuyer les constats émanant des consultations initialement menées au mouvement. Cet extrait du

communiqué de presse daté du 9 septembre 2018 intitulé « Jeunes et santé : médicalisation à outrance! » est illustratif en ce sens :

Le Mouvement Jeunes et santé mentale assoit ses revendications sur le résultat d'une large consultation ayant rejoint 160 jeunes et 150 personnes intervenantes partout au Québec. La majorité des jeunes consultés estimaient que le diagnostic tombe trop rapidement, sans qu'ils se sentent écoutés, respectés et que le médicament est souvent la seule aide proposée. Les jeunes dénonçaient également que le diagnostic soit nécessaire pour accéder aux services, alors que ce dernier a un effet stigmatisant et parfois discriminatoire. Pour X (nom de la personne), jeune militant au Mouvement, «la médication a sa place, mais prend toute la place». Il déplore également la tendance à banaliser les effets secondaires des médicaments psychotropes qui, dans son cas, ont été très difficiles à vivre. Depuis l'âge de 12 ans, on lui a prescrit «beaucoup de pilules» pour contrôler ses symptômes, dit-il, «mais aucune pour m'aider à me comprendre»

Le 7 février 2019 est publié un article intitulé « Une commission d'enquête, ça presse! » dans La Presse. Le MJSM est présenté tel une « initiative citoyenne par et pour les jeunes, avec des personnes et organisations alliées ». Cependant, ce sont les analyses d'experts qui sont surtout mises de l'avant pour appuyer la revendication d'une commission d'enquête et non pas la parole des jeunes.

« Cette commission devrait aborder la question de l'accès aux services en santé mentale. Il a été démontré que le non-accès aux soins appropriés dans le réseau de santé public, notamment à des traitements en psychothérapie, entraînerait davantage de consommation de médicaments. »

Des analyses d'experts sont relevées dans l'article pour appuyer une des revendications qui est l'accès à des soins et services sans que ce soit conditionnel à avoir un diagnostic.

« Il est également urgent de remettre en question la nécessité d'obtenir un diagnostic en santé mentale pour bénéficier de certains services. Plusieurs experts et praticiens de différents milieux ayant donné leur appui au Mouvement soutiennent que cette prédominance du diagnostic et de la médication en matière de soins et services en santé

mentale favoriserait une médicalisation des difficultés et de la souffrance vécues par les jeunes. »

Ce qui est observé comme tendance dans les publications médiatiques du MJSM au moment où il saisit les opportunités politiques pour faire connaître ses revendications, c'est qu'il expose surtout les analyses menées par des experts ou des professionnels quant aux enjeux de médicalisation vécus par les jeunes, en citant de temps à autres les paroles des jeunes consultés.

Il est intéressant de s'attarder à cette publication Facebook du MJSM le 21 février 2019 intitulée « Forum sur la santé mentale des jeunes : timide réponse à un cri du cœur » fut rédigée à l'attention de la ministre de la Santé et des Services sociaux. On présente alors les jeunes consultés comme les acteurs qui revendiquent directement un débat public sur la médicalisation:

« Les enjeux sont délicats et un forum est une réponse timide au cri du cœur que nous ont lancé les jeunes sur la nécessité de tenir un débat public sur la médicalisation des problèmes sociaux et d'en politiser les enjeux. »

L'expression « cri du cœur » est d'ailleurs employée dans plusieurs communications publiques du MJSM. Nous pouvons citer comme dernier exemple la présentation du MJSM le 26 octobre 2018 à un événement de transfert de connaissances organisé par *The Sociological Review Foundation* à Gatineau. La présentation présente les « cris du cœur » des jeunes dans un vocabulaire qui correspond aux analyses des professionnels ou des experts. À ces analyses, on cite ensuite une parole représentative d'un jeune consulté. Voici un extrait de la présentation à cet effet :

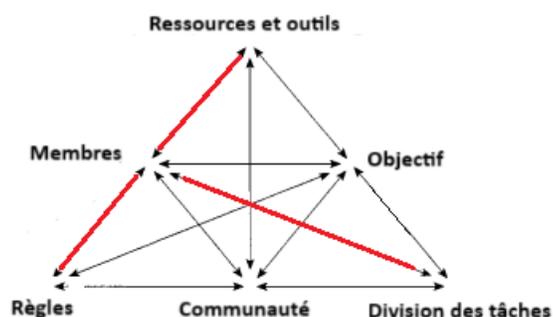
« Cris du cœur » des jeunes :

- *Expertise des jeunes peu reconnue,*
- *Lacunes au niveau des outils d'éducation populaire autonome pour informer et sensibiliser les jeunes sur leur médication, les traitements et les diagnostics*
- *Or, la participation est enchâssée dans la Loi sur les services de santé et les services sociaux (LSSSS) de même que l'on retrouve la primauté de la personne dans le Plan d'action en santé mentale 2015-2020*

« Quand je parle, on ne m'écoute pas! »

Somme toute, l'accent est mis sur les analyses des professionnel.le.s ou des experts sur la médicalisation vécue par les jeunes dans le discours public du MJSM durant cette période d'effervescence politique. Les vécus d'une diversité de jeunes associés à la médicalisation ne sont pas véhiculés. Encore moins la complexité des vécus liés à la médicalisation de jeunes qui seraient à l'intersection de plusieurs oppressions sociales.

Perturbations du modèle



Le modèle va vivre une perturbation par le départ ou les critiques de militant.e.s qui se sentent exclu.e.s des processus décisionnels. Des militant.e.s souhaitent davantage de clarté et de transparence sur ces processus. L'attention médiatique du MJSM permet d'attirer de plus en plus de jeunes, mais la capacité d'accueil de ces nouveaux/nouvelles militant.e.s comporte des lacunes. Le témoignage de ce professionnel permet de prendre le pouls des changements nécessaires pour accueillir et intégrer les nouveaux / nouvelles militant.e.s :

« Présentement, mon souci c'est qu'il y a beaucoup de jeunes qui s'impliquent et on est extrêmement sollicités. On a fait beaucoup de millage en peu de temps. On a été aussi productif qu'une organisation enregistrée à part entière. Ça roule en esti! (...) Victime de notre succès, dans le bon sens du thème, plusieurs jeunes arrivent au comité de coordination. Cela dit est-ce qu'on a préparé nos terrains, nos espaces collectifs? Nos outils pour soutenir ces jeunes-là? Là où je veux en venir c'est qu'on est passé de rien du tout, à un petit peu mais qui ne nécessite pas une attention, à BOUM! Plein de jeunes! »

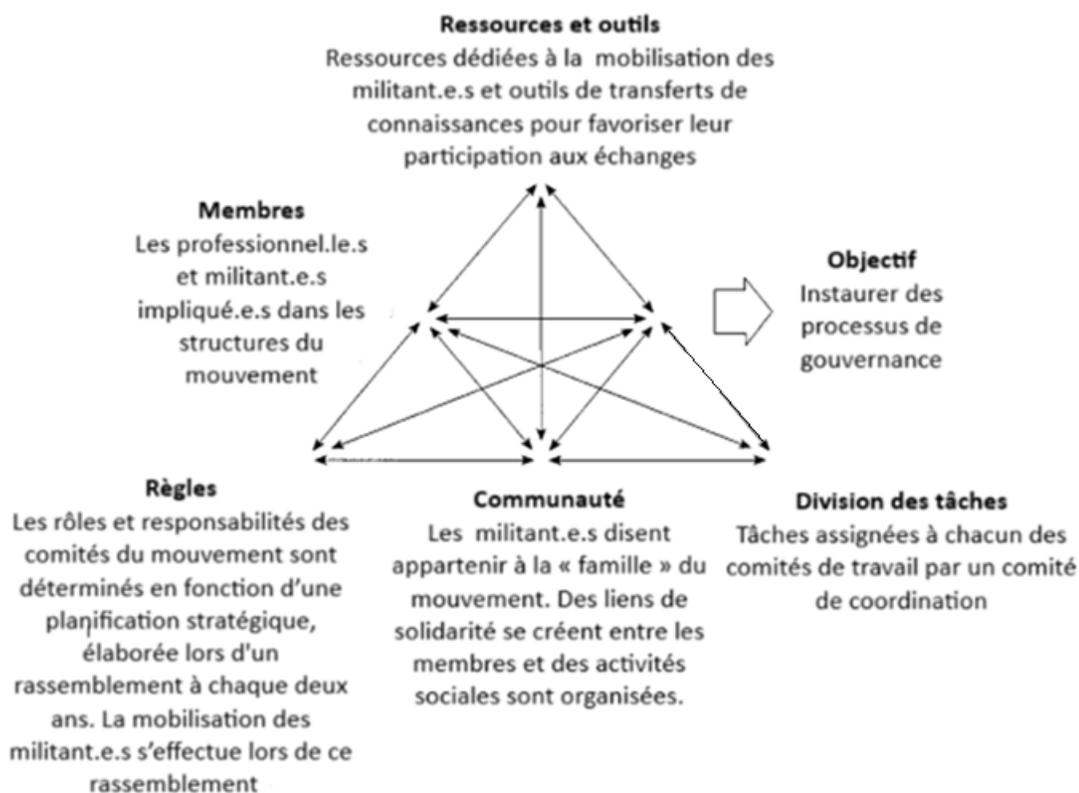
Professionnel 4

La perturbation du modèle qui s'observe dans l'inter-influence entre les dimensions des ressources (uniquement dédiées aux communications médiatiques ou politiques), des membres (les nouveaux/nouvelles jeunes militant.e.s), des règles (les jeunes n'acceptent plus le rythme trop rapide des rencontres et les prises de décisions informelles entre professionnel.le.s), de la division des tâches (les jeunes souhaitent être impliqué.e.s à titre décisionnel plutôt qu'à titre consultatif) va aboutir à une nouvelle priorité stratégique : l'instauration des processus de gouvernance au sein du mouvement en vue d'apporter une transparence et inclure graduellement davantage les militant.e.s au sein des structures.

8.4 Dynamiques du MJSM si l'objectif est d'instaurer des processus de gouvernance



Schéma 14 : Aperçu des dynamiques du MJSM si l'objectif est d'instaurer des processus de gouvernance



Citation – Professionnel 4

« Ça dépend ce que tu priorises. Priorises-tu le processus d'inclusion ou ton résultat politique? C'est à toi de voir. Là on aura possiblement du fric pour 3 à 5 ans, pis on pourrait pas juste faire du politique, là. Faire du développement de pratique, de la sensibilisation, de la mobilisation citoyenne, pis de structurer nos activités. On pourra alors prioriser la mobilisation des jeunes. »

Ressources et outils

Résumé : Des ressources furent dédiées à la mobilisation des militant.e.s, tel que l'embauche d'un.e agent.e de mobilisation. Des outils de transferts de connaissances ont été envisagés pour permettre aux jeunes de pleinement être informés et participer aux échanges lors des rencontres. On offrait des espaces et du temps aux jeunes militant.e.s s'impliquant dans les structures du MJSM pour exprimer leur vécu. Malgré son intérêt, le MJSM manquait encore de ressources pour pleinement investiguer les réalités des jeunes médicalisés qui sont à l'intersection de plusieurs formes d'oppressions sociales.

Des moyens de communications ont été développé pour transmettre aux jeunes les informations nécessaires aux prises de décision ou pour assurer des suivis quant aux tâches attribuées. En ce sens, il a été offert une formation auprès des militants jeunes le 6 avril 2018, afin qu'ils puissent s'approprier certains outils informatifs. Notamment, en regard de l'ordre du jour de cette rencontre :

- L'outil de gestion et de planification de tâches en ligne Asana;
- Google drive;
- Les adresses courriels (création de compte pour certain.e.s jeunes).

En entrevue individuelle, ce jeune témoigne de l'importance de cette formation qu'il a estimé cruciale pour lui permettre de s'engager au MJSM, malgré ses défis au niveau de la littératie.

« Je n'avais pas d'adresse courriel. Une chance que la coordo m'en a créé une, sinon je pourrais même pas faire partie du Mouvement. Mais répondre à un courriel ça me prend du temps écrire, et j'ai pas accès facilement à un ordi ou à l'internet. » Jeune

Une année s'étant écoulée, en avril 2019, force était de constater que des efforts supplémentaires en termes de transferts de connaissances auprès des jeunes militant.e.s étaient de mise, puisqu'ils désiraient être mieux informé.e.s pour pleinement participer aux échanges lors des réunions.

« Tout militant a un devoir de connaissances minimales des enjeux, je pense que c'est un prérequis pour participer aux discussions. J'ai pris justement la peine de m'informer. Le Mouvement commence aussi à mieux informer les jeunes de ce qu'ils doivent connaître en s'impliquant. » Jeune 4

Des jeunes ont exprimé lors des rencontres en comités ce besoin d'être mieux informés sur les enjeux défendus par le MJSM et que soient développées des formations auprès des militant.e.s. Un temps fut dédié en début de rencontre au sein des comités également pour s'assurer de la compréhension commune des points abordés et pour répondre aux questions des jeunes.

Enfin, le plan d'action stratégique 2019-2020 prévoyait l'embauche éventuelle d'un stagiaire, qui participerait aux rencontres des comités dans l'unique but de prendre un temps avec les jeunes y participant afin de faire le point avec eux sur leur niveau d'intérêt, leur niveau de compréhension de ce qui fut discuté, ou s'ils avaient des malaises quelconques ressentis.

« Si on implique des jeunes au Mouvement, il faudrait vraiment une personne pour les soutenir ou pour les accompagner. L'idée c'est pas de dire venez, pis après ça on n'a pas le temps pour vous aider, pour la compréhension. » Professionnel 5

« Pour inciter les jeunes à s'impliquer dans nos comités, on a déroulé le tapis rouge avec des petites fleurs, mais quand tu rentres, c'est la même vieille cabane pas retapée là! Va falloir refaire les murs, mettre un bon primer, deux ou trois couches et avoir un portier ou une portière, qui accueille les gens, qui prend le temps, pis que c'est ça sa job. » Professionnel 4

Une personne stagiaire fut accueillie au sein du MJSM pour remplir ce rôle au-delà même de ce qui était envisagé. Par exemple, en offrant de l'accompagnement pour les jeunes qui n'étaient pas

encore autonomes afin de se déplacer en transport en commun et se rendre aux réunions du MJSM. Ou encore, pour soutenir des militant.e.s ayant des difficultés à se mouvoir en raison de leur niveau de douleur.

« On n'allait jamais à Montréal. On prenait jamais le métro. C'est sûr qu'on avait besoin de quelqu'un pour nous guider! » Jeune

« Ça me fait tellement mal monter les escaliers! J'ai dû annuler dernière minute l'autre jour, je savais que j'aurais trop mal pour y aller. C'est pour ça que j'avais apprécié quand on a fait des rencontres à l'endroit où il y avait un ascenseur. Merci à X (nom de l'agente de mobilisation) pour ça.» Jeune

Malgré l'intérêt croissant du Mouvement pour découvrir les différents vécus des jeunes médicalisés, notamment en s'intéressant à ceux ou celles qui vivent plusieurs formes d'oppressions sociales et qui sont plus susceptibles de vivre cette médicalisation, le MJSM manque encore de ressources pour pleinement investiguer ces réalités. Par exemple, le MJSM souhaitait enrichir ses réflexions collectives lors de la rencontre nationale en décembre 2018 et il fut donné comme consigne aux animateurs / animatrices des ateliers d'avoir une perspective tenant compte les groupes de jeunes sujets à vivre différentes formes d'oppression (ex. : Jeunes LGBTQ+, jeunes issus de l'immigration...). Il fut relevé lors d'une rencontre du comité de coordination suite à cet événement que cette consigne ne fut finalement pas respectée, par manque de temps.

Membres du mouvement social

Résumé : Dans un contexte où le MJSM priorisait d'instaurer des processus de gouvernance, ce sont à la fois les professionnel.le.s et militant.e.s impliqué.e.s dans les structures qui furent mobilisé.e.s. On souhaitait tendre vers un ratio plus équilibré entre le nombre de militant.e.s et de professionnel.le.s au sein des comités. Les jeunes militant.e.s s'impliquaient dans une plus grande étendue d'activités militantes qu'auparavant.

Suite au recrutement de jeunes militants à la rencontre du 4 décembre 2018, le ratio entre jeunes militants et professionnels au sein des comités tendait à devenir plus équilibré au fil du temps.

« Avant, il y avait des jeunes qui se sont impliqués à la consultation ou au théâtre-forum, mais au niveau du CoCo (Comité de coordination), des orientations ou des stratégies, des comités, ça manquait vraiment. Le vent tourne depuis la rencontre nationale. » Jeune

De plus en plus de jeunes s'impliquent dans plusieurs sphères d'activités militantes. Les jeunes qui s'impliquent dans plusieurs sphères d'activités du MJSM ont tendance à avoir cumulé plus d'expérience militante au sein du MJSM ou d'autres organisations, ainsi qu'à avoir une affiliation institutionnelle soutenant leur implication. Ou encore, il pouvait s'agir d'un.e jeune chercheur.e intéressée par le MJSM ayant les disponibilités pour s'engager.

« X (prénom du jeune) a déjà un bagage d'implication, dans la mesure où X a un lien quasi affectif et familial avec le -nom du regroupement-. On lui paie ses déplacements, X est briefé, X a toute la culture de ce regroupement en partant. X ne sort pas d'une grotte en disant heille, je veux m'impliquer! X est habitué, X est déjà rodé, si on veut » Professionnel 4.

« Ma place je l'ai méritée! Je savais à quoi m'attendre en donnant mon nom pour les comités. » Jeune

Somme toute, le comité de coordination demeure le plus attractif pour les jeunes disposant de disponibilités restreintes et souhaitant prendre part aux décisions stratégiques.

Étant donné le nombre croissant de jeunes militant.e.s s'impliquant dans les structures, on commence à vouloir leur offrir une visibilité et découvrir leur histoire les ayant menée au MJSM.

« Je pense qu'avec les nouveaux jeunes qu'on a eu depuis la rencontre nationale, je pense qu'eux-mêmes portent ce soucis-là d'être représentés. Que leur parole soit visible. Puis ça j'apprécie vraiment. Je suis vraiment contente des gens, des jeunes spécifiquement qui ont décidé de s'impliquer, qui ont différents backgrounds, différentes réalités, pis ça, je pense que c'est quand même un bon début. Pis on verra ce que ça pourra donner, des principes à la pratique. » Professionnel 1

Dans cet esprit, un des professionnels a pris l'initiative de prendre des photos lors d'un comité de coordination de chacun.e des jeunes militant.e.s et ensuite proposer des entrevues individuelles avec chacun.e pour communiquer leur histoire respective dans les médias sociaux, sous leur approbation. Selon ce professionnel interrogé en entrevue sur cette initiative, cela permettrait de s'ouvrir à d'autres perspectives ou réalités vécues par les jeunes en lien avec l'enjeu de la médicalisation.

« C'est quand même un truc très spécifique, mais quand même général, qui était pas toujours dans le concret des situations vécues face à la médicalisation. Comment, mettons, ça s'articulait pour un jeune d'origine haïtienne, qui aurait vécu dans Montréal nord. Comment ça s'articule face au médecin, face au psychiatre... Je sens qu'on a pas ce regard là, mais qu'il y a un intérêt. C'est ce que les nouveaux jeunes pourront nous faire découvrir. » Professionnel

Règles et division des tâches

Résumé : les tâches des comités de travail nécessitaient d'être en adéquation avec le plan stratégique 2019-2020, détaillant leurs actions selon les mois de l'année. Les rôles et responsabilités des comités furent également clarifiés. Les comités de travail étaient tenus de faire approuver toute initiative non prévue à ce plan, qui fut réalisé dans un processus collectif lors de la Rencontre nationale en décembre 2018 (rassemblant les signataires de la Déclaration commune) et par un comité d'analyse chargé d'analyser les données recueillies lors de cette rencontre. Le recrutement des jeunes militant.e.s était prévu lors de la rencontre nationale du MJSM qui se tient aux deux ans. Certaines règles de fonctionnement des rencontres de comité ne favorisaient pas l'inclusion des jeunes afin qu'ils assument davantage de rôles ou responsabilités, bien que des ressources et outils de transferts de connaissances servaient à mieux soutenir leur mobilisation.

Il fut dénombré 85 participants à la Rencontre nationale du 4 décembre 2018. Les membres signataires de la Déclaration commune y furent conviés, rejoignant plus de 300 organisations. Ces organisations furent invitées à mobiliser les jeunes qu'elles desservent. Le recrutement des jeunes militant.e.s dans les comités du MSM réalisé lors de cette rencontre nationale (qui est prévue aux deux ans) a permis ainsi de rejoindre une diversité de jeunes.

« On a quand même fait un travail auprès de différents milieux, de différents endroits; à la fois géographiques et autres... » Professionnel 1

« (Nom d'un intervenant) nous avait sélectionnés, pour y aller à Drummondville (lieu de la rencontre nationale). Là le Mouvement demandait si des personnes voulaient s'impliquer. (...) Là on a dit OK, on va y aller. » Jeune

Lors de cette rencontre nationale, ce fut également l'occasion de consulter les membres signataires de la Déclaration commune afin de définir la toute première planification stratégique officielle du MJSM.

Pour collecter les perspectives des participant.e.s, il fut développé des ateliers sous les thématiques des revendications du MJSM. Ces ateliers offraient en première partie des formations sur ces

thématiques par des experts. La deuxième partie de l'atelier était dédiée aux discussions sur les problématiques vécues par les jeunes et les pistes de solutions. Des « capteurs d'idées » notaient les éléments soulevés lors des échanges. À la fin de la journée, les participants étaient invités à coller des *post-it* sur un grand tableau rassemblant les pistes de solutions qui pouvaient être mises en œuvre afin de faire avancer les revendications du Mouvement. Pour ordonnancer les pistes de solutions estimées prioritaires, un code de couleur pour les *post-it* fut prévu.

Un comité d'analyse se pencha sur les propositions émises par les participants de la rencontre nationale. Ce comité impliquait à la fois des jeunes et des professionnels. Il s'agissait d'un exercice exigeant en temps, c'est-à-dire d'abord retranscrire toutes les notes manuscrites prises lors de la Rencontre nationale et les regrouper thématiquement. Malgré le labeur exigé, il fut estimé nécessaire afin de représenter le plus possible la communauté du MJSM.

« Le processus d'analyse était hyper collectif et hyper inclusif, pour aboutir au plan d'action » Professionnel 4

Dans une perspective d'inclusivité, il fut d'ailleurs proposé de constituer le comité à la fois par des jeunes et des professionnels. On souhaitait dans l'idéal qu'une personne de chacun des comités du mouvement y participe. Au fil des rencontres de ce comité d'analyse, le nombre de personnes disponibles s'est réduit à trois – deux professionnels et un jeune du comité de coordination. Il fut néanmoins estimé que la réduction en nombre des personnes impliquées dans le comité d'analyse a permis d'être efficace quant aux décisions à prendre.

« Au début, on était : ah non! Juste trois personnes, c'est poche! Au final, ça l'a été productif ». Professionnel 2

Ce comité d'analyse a eu un défi de taille à relever : la majorité du contenu recueilli lors de la Rencontre nationale concernait des réflexions quant aux problématiques vécues par les jeunes plutôt que des pistes de solutions concrètes. Cela amena les membres du comité d'analyse à réfléchir eux-mêmes aux pistes de solutions qui pourraient être réalisées par le MJSM dans le cadre de son plan d'action. Par exemple, si la thématique de la mobilisation des jeunes fut ciblée parmi l'une des plus prioritaires par le système de votation des *post-it*, les moyens pour atteindre cette cible n'étaient pas révélés. De plus, les idées ressorties manquaient parfois de réalisme pour un échéancier de deux années, ou en considération des ressources disposées par le MJSM.

« Les bonnes idées qui sont ressorties de la Rencontre nationale, d'après moi les trois quarts, nous ne sommes pas en mesure de les appliquer maintenant. Sont bonnes, mais il va falloir les garder pour plus tard. » Professionnel 4

« Je le sais qu'on a souvent plein d'idées, mais c'est un plan sur deux ans. On ne sera pas capable de mettre en place toutes ces idées-là. Essayons d'imaginer un projet qui pourrait les ramener éventuellement ». Professionnel 2

C'est pourquoi un comité d'analyse a repris le travail réflexif de la Rencontre nationale pour le formuler en un plan d'action réaliste pour 2019-2020.

« Le plan d'action c'est notre façon de réaliser les revendications, concrètement, dans un calendrier, pis avec nos ressources limitées. » Professionnel 4

« Améliorer + expliciter les structures + fonctionnement du MJSM » fut d'ailleurs déterminé comme l'objectif principal de ce plan pour les mois de mars à août 2019.

« Il faut faire un examen sur nos priorités de l'année, quels espaces d'action existent, à savoir dans les comités de travail. Quelles sont les responsabilités de chacun. » professionnel 3

Le plan d'action a permis de distribuer les tâches auprès des différents comités selon un échéancier prévu. L'explicitation d'ailleurs des rôles de chacun des comités du MJSM avait été un besoin nommé par les nouveaux jeunes militants recrutés à la Rencontre nationale du 4 décembre 2018.

En entrevue individuelle, ce professionnel souligne justement l'importance du plan d'action 2019-2020 pour éviter l'éparpillement.

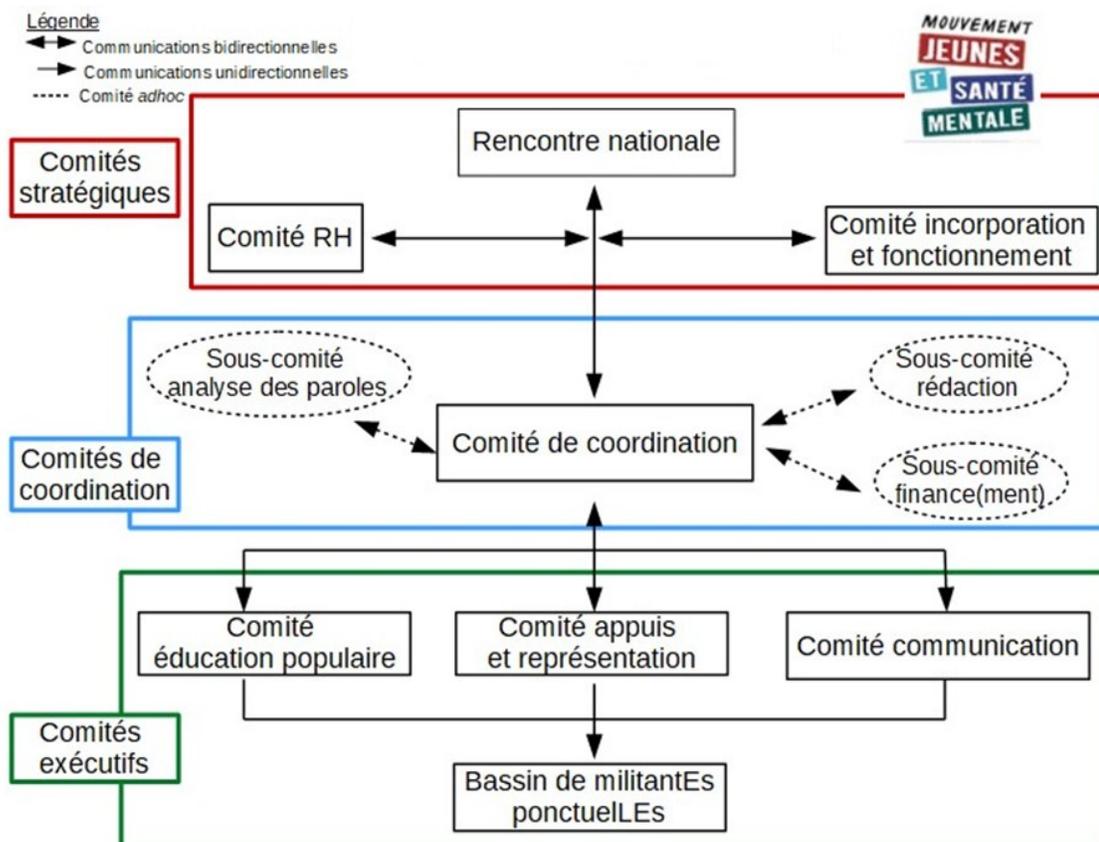
« J'ai assisté un peu... Au comité de sensibilisation, ça allait pas, selon moi. Ça allait dans toutes sorte de directions. Moi, je me suis sentie super rabat-joie de tout le temps ramener : ben là... On n'a pas de plan d'action, faut attendre que le comité de coordination... Ou, il a été décidé au comité de coordination tel, tel truc... OK... On es-tu en train de freiner les idées des gens? Leurs implications? Mais en même temps, tu dis qu'il faut avoir un souci de circonscrire. » Professionnel 2

Les principaux comités et sous-comités du mouvement existants étaient les suivants:

- Comité de coordination
- Comité de sensibilisation et d'éducation populaire
- Comité Appuis et Représentations
- Comité des communications
- Comité Ressources humaines
- Sous-comité finances et financement
- Sous-comité analyse des paroles

Le schéma suivant illustre la structure organisationnelle du MJSM qui avait été proposée par un.e professionnel.le :

Schéma 15 : Structure organisationnelle du MJSM (2019)



Afin de clarifier le fonctionnement interne du MJSM et les rôles de chacun de ces comités, il fut organisé le 6 mai 2019 une journée de réflexion.

« L'idée que tous les comités se réunissent pour avoir une discussion et bien établir qu'est-ce que vous voulez faire aux comités? Comment vous voyez ça, le comité de sensibilisation et d'éducation? Comment le CoCo le voit? Faire vraiment un échange, là. » Professionnel 2

Suite aux discussions de la journée du 6 mai, les comités ont défini eux-mêmes leur rôle, tâches et objectifs. Les comités se sont ainsi dotés des définitions suivantes :

Tableau 16 : Rôles et responsabilités de chacun des comités du MJSM (2019)

Nom du comité	Description (rôle, tâches et objectifs)
Comité de coordination	Le comité de coordination se charge de la réalisation du plan d'action. Il est également un endroit privilégié pour que les différents comités puissent mettre en commun leurs activités respectives. S'il le juge pertinent, le comité de coordination peut également créer des comités ad hoc afin de veiller de manière temporaire à l'élaboration d'une tâche ou encore d'une mission spécifique.
Comité de sensibilisation	Le comité éducation populaire assure la création, l'élaboration et la mise en place d'outils permettant aux individus et aux groupes d'agir concrètement sur la médicalisation et, plus globalement, pour favoriser une meilleure santé mentale et le respect des droits.
Comité Appuis et représentation	Le comité appuis et mobilisation est le comité qui porte principalement l'argumentaire du Mouvement, c'est-à-dire qu'il se charge de voir aux représentations auprès des acteurs nationaux et des « gros joueurs » afin de dégager des lignes de convergence ou des alliances avec eux. Ce comité veille à faire connaître les revendications et à les faire progresser dans le maximum de milieux.
Comité des communications	Il se charge de l'ensemble des communications et discours publics du MJSM. En ce sens, il alimente le site web, la page Facebook et Ingram puis rédige les Infolettres. Il est également

	responsable des relations avec les médias. De plus, il supervise la rédaction des trousse de mobilisation.
Comité Ressources humaines	Il se rencontre périodiquement et est en charge de faire les évaluations et rétroactions auprès des employé.e.s et stagiaires du MJSM. Il est également en charge des négociations de conditions et contrat de travail, ainsi que des tâches relatives aux embauches.
Sous-comité Finances et financement	Le comité budget et financement est un comité ad hoc qui appuie de manière ponctuelle la coordination dans l'élaboration des stratégies de financement, la rédaction des demandes de subventions, les prévisions budgétaires du Mouvement ainsi que les autres tâches connexes liées à ce domaine.
Sous-comité Analyse des paroles	Le sous-comité analyse des paroles se charge de mettre en commun les différents éléments discutés et soulevés par les participant.e.s lors de la Rencontre nationale du 4 décembre 2018 et d'analyser l'ensemble de ces paroles. La finalité de cette analyse est de tirer un plan d'action 2019-2020.

Ces définitions au niveau des rôles et responsabilités au sein de chacun des comités ont clarifié ce qui est attendu des militant.e.s qui souhaite s'impliquer au sein de ceux-ci.

Certains débats ont eu cours à cette étape où le MJSM a souhaité instaurer ses processus de gouvernance. Par exemple, la possibilité ou pas d'incorporer le mouvement, ainsi que le niveau d'autonomie décisionnelle des comités par rapport au comité de coordination.

L'incorporation avait suscité en réalité des discussions dès les débuts du MJSM. Elle fut d'abord perçue comme instaurant des structures de fonctionnement trop rigides si nous nous rapportons à cet extrait du compte-rendu d'un comité de suivi élargi daté du 17 février 2017 :

« Après discussion, on s'entend sur le fait que notre structure doit rester légère, c'est-à-dire sans incorporation. Cela n'empêcherait pas, par exemple, d'avoir des règlements généraux ou de tenir des assemblées (ou rencontres de convergence comme celle de l'automne dernier) si besoin est. Le seul avantage de l'incorporation est la recherche de financement.

Néanmoins, on s'entend sur le fait que notre structure viendra protéger notre mission. Notre structure doit également protéger et favoriser la parole collective des jeunes. »

Cette question a ressurgi à nouveau en 2019, comme quoi l'incorporation permettrait de clarifier les modes de fonctionnement du MJSM.

« Ça te prend une charte, des règlements généraux, des assemblées générales annuelles, ça te prend un rapport d'activités... Tout est en place selon moi pour que ça se fasse. Le gouvernement actuel connaît le Mouvement Jeunes et Santé Mentale. On a placé nos billes... Si on obtient même un soutien du Ministre... Je dis n'importe quoi... Le Secrétariat à la Jeunesse, on les a rencontrés... Est-ce qu'on veut aller là? Il y a beaucoup de groupes militants qui ne veulent pas aller là pour garder une certaine fluidité... C'est un débat en soi. Mais si on se dirige vers un mode d'organisation qui est plus officiel, comme c'est le cas des groupes communautaires enregistrés : un C.A., un C.E., un comité de coordination... Ça commence à être sérieux.» Professionnel

Sinon, les perceptions entourant le pouvoir décisionnel du comité de coordination n'étaient pas unanimes. Pour certain.e.s, « *le CoCo est le centre gravitationnel* » (Professionnel 2), alors que d'autres questionnaient que les décisions soient centralisées: « *Est-ce qu'on veut un système centralisateur ou chaque décision est prise par le Coco? Je pense pas que c'est souhaitable* » (Professionnel 4).

Au final, les différents comités sont tenus de respecter les lignes directrices du Plan d'action 2019-2020, ainsi que de soumettre leurs projets pour approbation auprès du comité de coordination s'ils impliquent des ressources non prévues.

« Les comités sont au service du plan d'action. Ils ne peuvent pas tant diverger de ce qui a été convenu. Cela dit, quand c'est approprié, les différents comités peuvent faire remonter au coco des idées. Ça empêche pas l'idéation, tant que c'est cohérent avec le tronc commun dont on s'est collectivement doté.» Professionnel 4

Pour conclure, bien que des ressources soient destinées à la mobilisation des jeunes au moment où le MJSM souhaite instaurer ses processus de gouvernance, certaines règles de fonctionnement du MJSM pouvait nuire à leur participation. Les rencontres avaient lieu durant la journée, en fonction

principalement des disponibilités des professionnels qui étaient rémunérés par leur organisation afin de participer aux rencontres. Pour plusieurs jeunes, une rencontre entre souvent en conflit d'horaire avec leur horaire de cours, leur horaire de travail, ou les démarches qu'ils ont à faire.

« On fait des rencontres comme, la semaine. Avec une nouvelle job je sais pas si je vais pouvoir... Je trouverais ça plate ne pas assister aux rencontres, je serais en décalage avec ce qui se passe. » Jeune 6

« J'ai des cours et ça coïncide mal avec les rencontres au Mouvement. » Jeune 4

Lors des rencontres, les jeunes ne se voyaient pas attribuer de rôle tel que l'animation, être le gardien du temps ou prendre des notes. Par souci d'efficacité, ces rôles étaient seulement assumés par les professionnel.le.s et une réflexion critique pour agir autrement est soulignée dans l'extrait suivant.

« Un espèce de souci d'efficacité, qui fait en sorte que certaines initiatives... On accueille pas certaines initiatives. Par exemple de prendre les notes. Je me souviens, au dernier CoCo (comité de coordination), je pense, il y a une des filles qui voulait prendre les notes. Elle n'avait pas d'ordinateur. Elle allait prendre les notes à la main, puis je pense qu'on a comme détourné le truc pour que ce soit... Je pense finalement que c'est moi qui les a prises. » Professionnel 1

Communauté

Résumé de cette dimension : Les jeunes militant.e.s disaient appartenir à la « famille » du MJSM. Des liens de solidarité se sont créés entre membres du MJSM et des activités sociales furent organisées.

Le ratio entre professionnel.le.s et militant.e.s tendant à s'équilibrer au sein des comités a favorisé l'établissement de relations plus proches ou plus authentiques entre les membres du MJSM.

« Je pense que c'est nécessaire que des relations plus authentiques se créent. Je n'ai jamais vu par exemple X (nom du professionnel) révéler son parcours en santé mentale... On ignore pourquoi X est personnellement interpellé par la cause. Quand Y (nom d'un autre professionnel) a expliqué ce qui était arrivé à sa nièce, ça m'a fait comprendre pourquoi Y s'implique. » Jeune 4

Des jeunes ont rapporté vouloir appartenir à la « famille MJSM » en découvrant que d'autres partagent leur vécu en lien avec la médicalisation des problèmes sociaux.

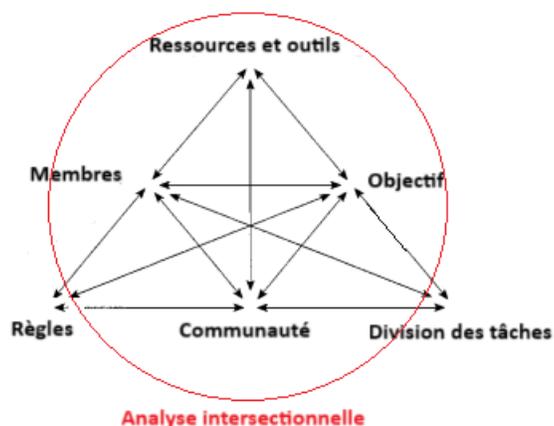
« On réalisait pas le poids que ça avait. Plus que j'en discutais avec d'autres personnes... La médicalisation, mon trouble, ça part peut-être d'encore plus loin. J'étais vraiment pas le seul à vivre ça. C'est ce qui m'a amené à m'intégrer à la famille du Mouvement. » Jeune 1

Le temps dédié à la création de liens par l'entremise d'activités militantes ou sociales, comme par exemple la Rencontre nationale, ou des activités dédiées à la détente, comme le *party* de Noël, ont contribué à renforcer le sentiment d'appartenance au MJSM. Ce genre d'activités y ont contribué d'autant plus sous l'optique que cela permettait aux militant.e.s œuvrant dans différents comités de se retrouver toutes et tous ensemble. Ou cela permettait aux jeunes militant.e.s de mieux connaître les professionnel.le.s et développer des liens de confiance avec eux.

« On s'est vraiment lié d'amitié. On créait des liens. C'est l'un parce qu'on n'a pas l'occasion de voir nécessairement tous ceux qui s'impliquent au Mouvement. » Jeune 8

« J'ai appris à mieux connaître X (nom du professionnel) lorsqu'on est allé rencontrer le Ministre. On a pas mal jaser en y allant, dans l'auto. » Jeune

Analyse intersectionnelle transversale



À cette étape où le MJSM priorisait d'instaurer ses processus de gouvernance, l'analyse transversale intersectionnelle des dynamiques internes nous permet de relever plus spécifiquement:

- 1) les tensions pour articuler les identités individuelles avec l'identité collective du MJSM
- 2) les barrières ou leviers de participation citoyenne des jeunes militant.e.s
- 3) la visibilité des voix militantes à travers le discours public ou les représentations officielles

Tensions pour articuler les identités individuelles avec l'identité collective du MJSM :

Le portrait du « militant stratégique » est impliqué lorsque le MJSM priorise d'instaurer ses processus de gouvernance. Comme déjà abordé, les profils identitaires des militants stratégiques diffèrent des militants éphémères.

Si au début de leur militantisme les militants stratégiques révèlent leur vécu en fonction des revendications initiales du MJSM, au fur et à mesure qu'ils gagnent en expérience, ils vont oser d'avantage révéler d'autres perspectives. Ils vont proposer des revendications qui devraient être défendues éventuellement par le MJSM. Par exemple, ce/cette jeune estime avoir vécu des bris de droits en santé mentale en Centre jeunesse. Il s'agissait d'isolements répétitifs.

« C'était plutôt moi que je frappais, brisais ou coupais... Donc j'ai vécu des isolements à répétition. Aussitôt que je faisais une crise, c'était l'isolement 24 à 48 heures. Le premier 24h... La première heure dans le noir... Tant que j'étais pas calmée. Dans le fond... Quand je devenais calme, là ils allumaient les lumières après une heure. Euh... Si le moindrement je revenais énervée, là ils refermaient la lumière. Il fallait que je revienne calme, pendant une heure, pour qu'ils la réouvrent. Donc ça, ça laisse pas indemne. Dans le sens où un jeune qui a des problématiques en santé mentale, tu ne le mets pas en isolement! Tu t'assures d'avoir un éducateur spécialisé pour ce jeune-là, qui s'y connaît dans ce trouble-là, pour donner des directives sur les manières de faire. Mets-le pas en isolement! En plus selon l'ONU, l'utilisation de l'isolement à titre punitif, c'est de la torture! C'est seulement utilisé à titre préventif. Mais les Centres Jeunesse, dans le fond, c'est dès que je me mutilais, y m'envoyaient en isolement! Donc c'était à titre punitif. » Jeune

Ce/cette jeune espère donc que le MJSM investigue les bris de droits en santé mentale pour les jeunes en Centre jeunesse. Iel l'a souligné à quelques occasions lors de rencontres de comités de coordination au printemps 2019 et iel le précise aussi en entrevue individuelle :

« Le Mouvement doit permettre de dénoncer et faire arrêter les isolements répétitifs, être dans le curatif. Il faudrait que le Mouvement se penche sur ce qui se passe dans les Centres Jeunesse. » Jeune

Les propos de ce/cette jeune rejoignent les perspectives de d'autres jeunes ex-placés sous la Protection de la Jeunesse. Notamment certain.e.s ex-placés appartenant à la communauté LGBTQ+ estiment avoir vécu des violences institutionnelles en raison de leur orientation sexuelle ou leur transition de genre, qui furent par la suite médicamenteuses. Voici un extrait qui permet d'appréhender leurs réalités :

« Après que ma famille m'ait rejeté et qu'au Centre Jeunesse j'aie vécu toutes sortes d'intimidations parce qu'on ne m'acceptait pas pour qui j'étais, j'ai été à la rue. À l'âge de 20 ans, c'est là que j'ai connu Montréal... Que j'ai connu qu'il y avait des Centres d'hébergement où je pouvais aller et qui allait m'accepter en tant que personne trans. Donc j'ai fait un premier Centre d'hébergement. Ah, la maison X, qui est proche du métro X... Encore là, je vivais beaucoup de... Je me faisais encore beaucoup « mégenrer » (...). Après

ça, je suis pas resté très très longtemps dans ce centre-là, parce que je faisais beaucoup encore de tentatives de suicide... J'étais encore très instable émotionnellement. Je n'avais pas beaucoup de suivis de psychologie, mais beaucoup de pilules à prendre... Dans beaucoup de Centres d'hébergement où j'allais, il y avait des coups, des insultes, de l'intimidation... Exactement ce que j'avais vécu en Centre Jeunesse qui se reproduisait!»
Jeune

Pour ce jeune, le MJSM doit commencer à parler de l'importance que les services soient adaptés aux jeunes LGBTQ+ et que ce ne soit pas uniquement à Montréal, mais également en région où les services se veulent plus rares.

« C'est ce qui peut faire la différence, des services adaptés aux personnes trans. C'est ce que le Mouvement doit faire comprendre à la population. Si on sort de Montréal, quand t'habite en région, y a pas vraiment d'aide ou de connaissances pour un jeune LGBTQ, c'est encore plus dure! Je sais ça parce que j'habitais en région. »

Les jeunes militant.e.s LGBTQ+ du comité de coordination ont proposé que le comité appuis et représentations du MJSM développe des alliances et des discussions avec des organismes dédiés à la défense des droits des jeunes LGBTQ+. Ce comité s'est montré réceptif à cette demande au printemps 2019.

Pour ce qui est d'investiguer les bris de droits en santé mentale pour les jeunes en situation de placement, les professionnel.le.s au sein du MJSM étaient cependant réticents, estimant qu'il s'agissait d'un gros dossier pour lequel le mouvement n'avait pas suffisamment de ressources pour l'ouvrir maintenant.

« Des fois c'est plate, mais notre agenda est dicté par ce qui se passe au niveau des décisions politiques pis ce qu'on avait prévu faire, on n'a pas le temps de le faire. Ou les belles idées comme aller faire de la sensibilisation auprès des jeunes de la DPJ, tsé... On n'a pas assez de temps ou d'énergie pour le faire ». Professionnel 2

D'autres jeunes ont révélé lors des entrevues individuelles certaines de leurs réalités alors méconnues du mouvement en lien avec la médicalisation. Ces jeunes ne savent pas comment sensibiliser les membres du MJSM sur celles-ci, mais ne se privent pas de conscientiser les élus

rencontrés au nom du MJSM. Il s'agit des réalités découlant du croisement d'être une femme, jeune, racisée et nouvellement arrivée au Canada qui ont abouties à une médicalisation.

« J'ai vécu des chocs. Tout était différent. Il y avait le froid, il y avait... On voyait pas de neige en (nom du pays), il faisait chaud. Et l'école aussi c'était différent. Et le fait de quitter la famille là-bas aussi c'était triste, là. J'ai laissé des amies, vraiment des amies, qui étaient proches de moi, et j'ai même pas leur contact, genre. Dans ce temps-là... Quand j'étais en (nom du pays) je n'avais pas vraiment de compte Facebook. Moi ça m'a pris vraiment du temps, m'adapter là, le changement. Surtout apprendre à connaître les gens. J'étais toute stressée tout le temps. Je paniquais. Je ne connaissais pas les gens, je ne connaissais pas les rues. C'était vraiment quelque chose. Je me disais, je vais me perdre, il ne faut pas que je sorte de chez moi. Moi quand je suis arrivée ici, on me mettait vraiment beaucoup la pression : ah, il faut pas faire certaines choses... Sinon, ils vont te renvoyer dans ton pays! C'était des gens de ma famille qui me disaient ça! » Jeune

« Le problème c'est qu'on savait pas quels services il y avait. On savait rien du tout en arrivant ici. Les médecins m'ont donné des médicaments quand je suis arrivée. J'avais peur d'aller à l'école. Je pleurais toujours quand c'était le temps d'aller à l'école. J'avais pas beaucoup d'amis quand je suis arrivée ici, je m'isolais. Beaucoup. Et j'ai vécu beaucoup d'intimidation aussi. Je me rappelle, ma première hiver, mon père m'avait acheté une salopette. Tout le monde me regardait. Je me disais, OMG, pourquoi tout le monde me regarde comme ça? Une grosse salopette au secondaire, avec des 3-4-5... Je crois que d'être une fille et être une des seules noires à mon école, ça mettait encore plus les projecteurs sur moi. » Jeune

Au sein du MJSM, selon les observations de la doctorante, ces jeunes demeurent discrètes par rapport à leur parcours et leurs difficultés depuis l'arrivée au Canada ayant mené à de la médicalisation. Cependant, en ayant l'occasion de rencontrer des élu.e.s au nom du MJSM, ces jeunes disent avoir profité de l'occasion pour insister sur l'importance de s'assurer que les jeunes immigrants et leur famille soient au courant des services psychosociaux existants à leur arrivée. Ou encore, elles leur parlent de l'importance de lutter contre l'intimidation et les discriminations en milieu scolaire.

« Ce que je trouve impressionnant c'est d'arriver à pouvoir influencer les politiciens. Les influencer pour qu'ils se mettent au même niveau que nous. Qu'ils prennent des décisions avec nous. Et aussi mettre les priorités dans les bons endroits. Lorsque je rencontre un politicien, c'est là que je vais parler de mon vécu depuis mon arrivée au Québec, pour qu'il puisse mieux comprendre et agir par la suite. » Jeune

Pour résumer, depuis que le MJSM accorde son temps et ses ressources à instaurer ses processus de gouvernance afin de mieux accueillir les nouveaux/nouvelles jeunes, il s'ouvre davantage au bagage de médicalisation qu'ils portent. Certain.e.s jeunes osent révéler leurs identités individuelles auprès des professionnel.le.s en vue d'influencer les futurs chantiers réflexifs du MJSM (ex. : s'intéresser aux bris de droits en santé mentale au sein des Centres jeunesse) ou ses futures revendications (ex. : des services psychosociaux mieux adaptés aux jeunes LGBTQ+). D'autres vont directement révéler leurs identités individuelles auprès des personnes élues. Bien que le MJSM s'ouvre à de nouveaux profils de jeunes médicalisés au sein de ses structures et qu'il tente de davantage les mobiliser, il n'est pas suffisamment informé pour présenter dans son discours public des analyses poussées sur la diversité des parcours des jeunes médicalisés. Nous verrons qu'il s'agira de l'une de ses prochaines actions stratégiques.

Barrières ou leviers de participation citoyenne des jeunes militant.e.s:

On commençait déjà à l'hiver 2019 à s'intéresser aux freins ou leviers à la participation des jeunes comme peut en attester ce courriel envoyé le 9 janvier 2019 par un.e professionnel.le aux membres du MJSM:

« Bonjour,

Il y a un événement à Montréal sur les freins à la participation et à l'engagement des jeunes qui semble vraiment intéressant qui se déroule à Montréal qui m'a été partagé par X (nom de la personne). Malheureusement, j'ai un cours mardi soir donc je ne pourrais pas y être, mais si ça l'intéresse l'un ou l'une d'entre vous, voici les informations... Il pourrait aussi être intéressant de le relayer sur les réseaux sociaux, qu'en dites-vous? Bonne journée! »

Concrètement, plusieurs changements ont eu cours au printemps 2019 afin de favoriser la participation citoyenne des jeunes militant.e.s. Si on se rapporte aux dynamiques qui furent explicités précédemment (ressources, outils, règles et division des tâches), les processus décisionnels collectifs sont devenus transparents, le rythme des rencontres s'est ralenti, le ratio entre le nombre de jeunes et de professionnel.le.s tend à s'équilibrer au sein des comités, un soutien est offert pour surpasser les défis liés à un faible niveau de littératie (ex. : s'assurer que toutes et tous ont une boîte courriel), les attentes sont claires sur ce qui est attendu de la part des militant.e.s en termes de préparation aux rencontres et de tâches à accomplir, du temps est dédié à l'expression des émotions et des activités sociales permettent de renforcer les liens entre membres du mouvement (afin de diminuer la distance symbolique entre professionnel.le.s et militant.e.s, et favoriser l'authenticité des échanges).

Ces points s'illustrent en regard de l'ordre du jour de la rencontre du comité d'appuis et représentations en date du 21 mai 2019. Il y est alors clarifié les structures de gouvernance du MJSM en présentant l'organigramme du MJSM, présenté le plan d'action 2019-2020 et le plan d'action du comité appuis pour enfin préciser le mandat du comité et les attentes envers ses membres. On accueille également les besoins et attentes des jeunes et on leur demande une évaluation de la rencontre (les points faibles et points forts pour favoriser l'apprentissage et les changements). Un temps est dédié pour accueillir les émotions des jeunes, avec quoi ils arrivent à la rencontre.

Notons que le MJSM commence à entreprendre des efforts pour développer des partenariats afin de s'informer des réalités liées à la médicalisation qui sont vécues par une diversité de profils de jeunes. Par exemple, dans l'un des points de suivi de la rencontre du comité appuis et représentations du 21 mai 2019, il est indiqué une rencontre prévue avec le Regroupement des Centre d'amitié autochtones, non pas dans l'optique que le MJSM parle au nom des jeunes autochtones médicalisés, mais pour envisager des collaborations solidaires.

Enfin, des barrières de participation pour les jeunes ont été observées par la doctorante, comme le maintien des rencontres en journée (ce qui correspondait davantage aux disponibilités des professionnel.le.s) ou la tenue des rencontres en présentiel à Montréal, ce qui était inconvenant pour ceux/celles vivant à l'extérieur de la ville.

Visibilité des voix militantes à travers le discours public ou les représentations officielles:

Le MJSM met de l'avant ses jeunes militants stratèges lors de représentations officielles, ce qui permet de rendre visible la diversité de ses membres et ce qui donne la possibilité à ces jeunes d'exprimer leurs voix.

Sur invitation de la ministre de la Santé et des Services sociaux, le MJSM a accepté l'invitation à participer à l'élaboration du prochain Forum sur la santé mentale des jeunes qui a eu lieu le 13 mai 2019. À ce titre, des jeunes du MJSM sont conviés à participer.

« J'aime ça aussi les forums, j'aime ça débattre. Qu'ils entendent notre point de vue, genre. C'est important. » Jeune 7

Le 13 mai 2019 sur les ondes de TVA nouvelles un.e porte-parole du MJSM (un.e professionnel.le) exprime son opinion à propos du déroulement du Forum sur la santé mentale chez les jeunes.

Le/ la porte-parole insiste durant l'entrevue sur l'importance de l'écoute de la parole des jeunes au Forum, la prise en compte de leurs besoins et des différents vécus. Il est nommé en exemples les jeunes ayant un parcours avec la DPJ, des épisodes d'hospitalisation forcés, ou des conditions de vie difficiles. Il est à cet effet rappelé le principe de la primauté de la personne énoncé dans la Politique de 1989 en santé mentale (tenir compte de l'avis des personnes principalement concernées).

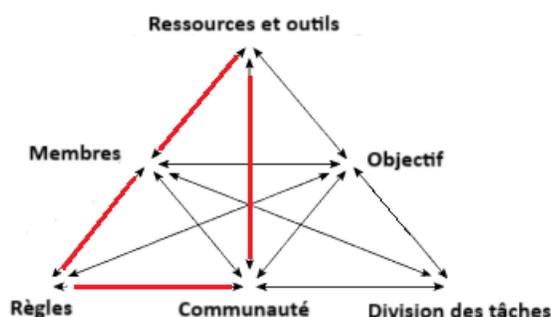
Le MJSM commence ainsi à véhiculer un discours différent de ses communications publiques antérieures: il importe de tenir en compte les besoins d'une diversité de jeunes. Cela dit, le MJSM n'est pas encore suffisamment informé pour présenter un discours nuancé la diversité des parcours des jeunes médicalisés.

À l'époque où le MJSM se concentre à instaurer des processus de gouvernance, le portrait des « militants dévoués » évolue en parallèle au portrait des « militants stratèges ». Les militants dévoués cumulent un bagage d'expériences militantes ou disposent de contacts avec des organisations afin de faire connaître le MJSM. Certain.e.s militant.e.s vont ainsi animer un atelier au nom du MJSM.

« Je suis trop heureux de pouvoir parlé au nom du Mouvement dans – nom de l’organisme- je vais peut-être pouvoir en convaincre de joindre le Mouvement! » Jeune

Ainsi, dans l’ordre du jour de la rencontre du comité Appuis et représentation daté du 21 mai 2019, des suivis sont dédiés à « la présentation du MJSM » par des jeunes dans différents milieux, tel que Aire ouverte, l’UdeM, des Carrefours emploi jeunesse, ainsi qu’un organisme dédié au raccrochage scolaire des jeunes.

Perturbations du modèle



Le modèle va vivre une perturbation lorsque le nombre de militant.e.s au sein des structures aura tellement augmenté de sorte qu’il deviendra nécessaire de modifier les règles de fonctionnement des rencontres pour davantage favoriser leur inclusion. Il deviendra également nécessaire de débloquer davantage de ressources pour soutenir la mobilisation des jeunes au sein des comités. La diversité des vécus de ces nouveaux/nouvelles militant.e.s nécessite également de débloquer des ressources afin de mieux comprendre leur complexité en lien avec les enjeux sociaux qui interpellent le mouvement. Par exemple, en créant des partenariats auprès de Centres de recherche ou de groupes communautaires.

La perturbation du modèle qui s’observe dans l’inter-influence entre les dimensions des membres (Diversité de jeunes de plus en plus nombreux dans les comités), des règles (qui nécessitent de s’adapter aux jeunes), des ressources (dédiées à la mobilisation) et de la communauté (sentiment

d'appartenance grandissant pour le MJSM ressenti par les jeunes) va aboutir à une nouvelle priorité stratégique pour le mouvement social : incarner le par et pour les militant.e.s.

8.5 Dynamiques du MJSM si l'objectif est d'incarner le « par et pour » les militant.e.s

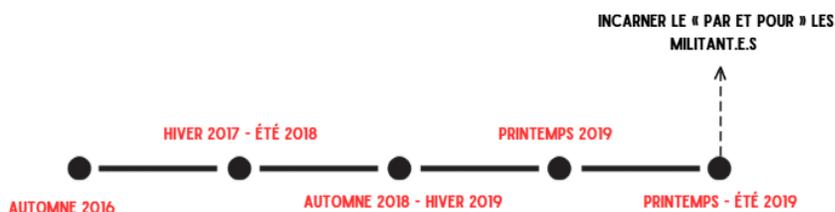
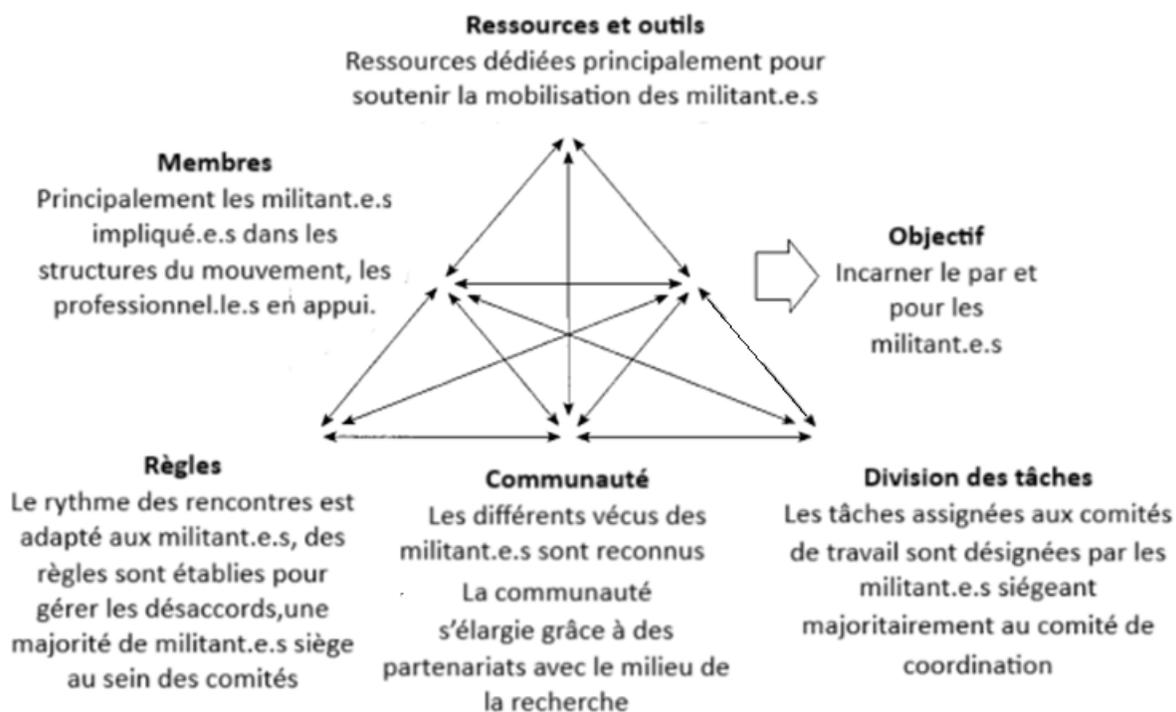


Schéma 17 : Aperçu des dynamiques du MJSM si l'objectif est d'incarner le « par et pour » les militant.e.s



Citation – Professionnel 1

« Allons y! On va avoir les moyens. On va pouvoir embaucher une équipe de formateurs, former des jeunes, former des groupes de pairs aidants. Là on peut aller faire cette organisation communautaire, l'empowerment des communautés »

Ressources et outils

Résumé de la dimension : Les ressources étaient principalement dédiées à la mobilisation des militant.e.s et davantage d'outils de transferts de connaissances furent développés pour leur permettre de s'impliquer et développer leurs compétences. Notamment, il leur fut offert une rémunération, on a recours à des moyens de communications adaptés aux jeunes (ex. : *Messenger* plutôt que les courriels) et on les a outillé à comprendre les causes structurelles associées à leurs difficultés. Il fut ainsi renforcé les capacités d'agir des jeunes. Les outils ne furent pas uniquement dédiés aux jeunes à l'intérieur du MJSM, mais également destinés aux jeunes en général et communiqués à travers les réseaux sociaux.

Certaines compétences ou connaissances sont appelées à se développer en s'impliquant au mouvement, telles qu'animer; écrire des comptes-rendus; maîtriser l'historique et les revendications du MJSM; parfaire des habiletés communicationnelles, ainsi que savoir gérer des finances.

Il fut envisagé des formations auprès des jeunes militant.e.s afin qu'ils développent ce genre de compétences ou de connaissances.

« Comment faire en sorte que les jeunes sentent vraiment qu'ils peuvent participer au complet? Est-ce que ça vaudrait la peine qu'on se trouve deux ou trois dates pour avoir un moment de formation... Au sens de... Tsé, il y en a que ça intéresse de parler aux médias, la tsé... Veut veut pas, en communication faut que tu aies certaines lignes, que tu dois marteler. D'essayer de leur léguer une connaissance du mouvement... Comment on fait une prise de notes, comment on n'anime, comment on... » Professionnel 1

Des initiatives ont été prises, telle une journée de formation et d'accueil pour les militant.e.s le 6 avril 2018 afin de les renseigner sur les concepts liés à ses luttes. Une journée similaire de formation et d'accueil fut offerte environ 1 an plus tard, le 6 mai 2019. Cette journée avait pour programmation les thèmes suivants :

- 1) Histoire des luttes en santé mentale au Québec;
- 2) Médicalisation psychotrope et vision critique;
- 3) Retour sur le plan d'action en santé mentale 2015-2020.

Afin que soient compris les enjeux politiques concernant les luttes du mouvement, il fut demandé par la suite au comité Appuis et Représentations de créer des outils de vulgarisation politique, qui pourraient à la fois être disponibles pour les jeunes du MJSM et les jeunes en général.

Les moyens de communication pour rejoindre les jeunes furent révisés. Par exemple, le recours à des groupes de discussions sur *messenger* étaient plus accessibles pour les jeunes que des échanges courriels. Recourir à *messenger* permettait aux jeunes de prendre part aux échanges à la fois de manière orale (en envoyant des vocaux) que par écrit. Les sondages en ligne sur *messenger* pour des prises de décisions entre les rencontres ont été créés pour solliciter les jeunes.

Lors des rencontres au comité de coordination, les jeunes ont témoigné souhaiter que se poursuivent les efforts de communication ou de formations auprès des jeunes afin de renforcer leurs capacités d'agir en lien avec la médicalisation, qu'ils soient à l'intérieur ou à l'extérieur du mouvement. C'est alors que des outils de sensibilisation sur la médicalisation des problèmes sociaux furent véhiculés sur les réseaux sociaux. Auparavant, les campagnes de sensibilisation visaient plutôt à mobiliser des alliés organisationnels.

Pour certains jeunes, avoir l'opportunité de sensibiliser en animant un atelier est valorisant afin de faire connaître le Mouvement et parler en son nom.

« Je suis trop heureux de pouvoir parler au nom du Mouvement dans – nom de l'organisme- je vais peut-être pouvoir en convaincre de joindre le Mouvement! » Jeune

Dans une perspective de renforcement des capacités d'agir, l'expérience du militantisme au sein du MJSM a permis chez des militant.e.s de prendre conscience de leurs forces et compétences. Dans le témoignage suivant, un jeune exprime qu'il a pris conscience de ses habiletés oratrices.

« Le monde m'écoute quand je parle. C'est bizarre à dire, j'ai des tics, j'ai les cheveux longs, des fois j'ai un chandail qui dit - death in fire-, mais le monde m'écoute! J'ai alors peut-être quelque chose à dire! Le monde au Mouvement me disait que je m'exprimais bien. » Jeune

Pour d'autres jeunes, leur militantisme leur a permis de reprendre contrôle sur leur existence, de mieux se connaître, ou de développer une confiance en soi.

« C'est bête, mais ça me redonne confiance en moi, ça veut dire que je suis capable de ne pas me replier sur moi-même et dans mes bobos... Je suis capable de reprendre mon destin en main et d'aider d'autres, je l'espère, à reprendre leur destin en main... » Jeune

« Le fait de m'impliquer ça m'a fait un travail sur moi-même aussi. Ça fait trois ans que je vis une dépression. M'impliquer ça me permet de me connaître mieux, d'avoir dû sortir. Parce qu'avant j'allais à l'hôpital, souvent hospitalisée à l'hôpital. Depuis l'été passée, ce n'est pas arrivé. Je pense que mes implications, m'engager, ça m'aide vraiment à passer par-dessus ». Jeune

« Moi j'étais dans la rue, je demandais l'Aide sociale... Je n'avais plus aucun contact avec mes parents, ça allait tellement mal. Je voulais trouver une job. Je m'attendais à rien. Je n'ai plus accès à du luxe depuis que vis dans la rue. Je mange ce qui a là... Quand j'ai commencé à m'impliquer au mouvement... C'est comme si j'avais repris ce qui m'appartenait. » Jeune

Des jeunes ont aussi témoigné que le MJSM leur a permis de prendre une distance avec leur vécu et comprendre les causes structurelles en lien avec les épreuves qu'iles ont vécues.

« Donc à travers le MJSM, ça me permet en même temps de revoir mes comportements, pis de de les analyser, comment j'ai réagi, pis de dire comment et pourquoi l'intervenant a réagi. » Jeune

« À cause du système de santé qui est trop engorgé et qu'on a des prescriptions en quinze minutes, est-ce qu'il serait temps que la conscience du peuple se dise qu'il faut changer ça! J'en veux moins aux médecins depuis que j'ai compris ça. » Jeune

« Le mouvement, c'est une belle porte sur la connaissance des rouages du domaine institutionnel ou de la société. Comme j'ai appris lors des premières rencontres avec le Mouvement, la psychiatrie c'est une forme de contrôle social. » Jeune

La question de la rémunération des jeunes en guise de compensation pour leur temps investi au MJSM a fait l'objet d'un débat. Certain.e.s percevaient que cela pouvait favoriser un pouvoir égalitaire entre professionnel.le.s et jeunes militant.e.s, puisque les professionnel.le.s étaient rémunéré.e.s pour s'impliquer au MJSM. D'autres se questionnaient si la rémunération allait plutôt contribuer à un rapport de pouvoir inégalitaire en instaurant une relation du type « employeurs et employés ». Il fut décidé au final d'offrir une rémunération.

Des jeunes ont témoigné en entrevues individuelles que la rémunération constituait un incitatif, mais elle n'était pas essentielle à leur implication. Cependant, iels considéraient que cela représentait une belle marque de reconnaissance à leur endroit.

Membres du mouvement social

Résumé : Lorsque le MJSM a priorisé d'incarner le par et pour les militant.e.s, ce furent principalement les militant.e.s impliqué.e.s dans les structures du MJSM qui ont été mobilisé.e.s, alors que les professionnel.le.s étaient présents en appui.

Lorsque le mouvement a priorisé le « par et pour » les militant.e.s, furent impliqués de plus en plus au sein des structures les personnes concernées par les problématiques sociales et les professionnel.le.s gravitaient autour en appui.

« Ça toujours été dans les aspirations, dans des souhaits, des préoccupations centrales, autant au niveau de la philosophie, des valeurs, sur lesquelles s'appuient le mouvement. C'est dans les sillons de l'action communautaire autonome : Faire avec, participation citoyenne... Toutes les valeurs et les principes qui façonnent la colonne vertébrale des principaux groupes qui ont été amenés à s'impliquer et à s'engager dans le Mouvement. »

Professionnel 4

Au moment de la fin de la collecte de données, en mai 2019, les jeunes n'étaient pas encore majoritaires au sein des différents comités, sauf celui du comité de coordination. Il y avait une ferme intention dévoilée lors des rencontres du comité de coordination que les jeunes assument de plus en plus de responsabilités au sein des comités et que les professionnel.le.s s'effacent de plus en plus, pour être là qu'en appui. Les représentant.e.s des organisations fondatrices du MJSM demeurerait au comité de coordination, mais en prenant une part moins active dans les activités militantes.

Une catégorie de militant.e.s a commencé à apparaître, les militant.e.s « non jeunes », c'est-à-dire des militant.e.s qui s'étaient longtemps impliqué au mouvement et qui avaient passé le cap des 35 ans. Ou sinon, des citoyen.e.s engagé.e.s et solidaires à la cause, sans être rémunéré.e.s. Cette catégorie de militant.e.s se positionnaient également en appui aux jeunes militant.e.s du MJSM.

En guise d'appui également, pour alimenter les réflexions au sein du comité de coordination, il pouvait être conviée une personne disposant d'une expertise à partager ou à enseigner.

L'arrivée en soi d'une diversité de militant.e.s constituait aussi une opportunité pour enrichir l'argumentaire du mouvement.

« Un moment donné on a cette parole-là, recueillie collectivement. Mais encore... Est-ce qu'on peut continuer à construire la connaissance, pis l'implication des jeunes dans le mouvement? Je pense que oui avec l'arrivée des nouveaux. » Professionnel 5

« Souvent les jeunes nous apportent une compréhension des lois, comment elles peuvent être limitantes, ou comment les lois peuvent ne pas être respectées. Je pense qu'ils viennent enrichir beaucoup, les revendications du mouvement, en leur donnant de la chair, en leur donnant des exemples plus concrets » Professionnel 2

Règles et division des tâches

Résumé : Le rythme des rencontres était adapté aux jeunes, l'horaire était déterminé selon leurs disponibilités (en soirée), des règles claires furent établies pour gérer les désaccords et des rôles sont décernés ou offerts aux jeunes. Des espaces d'expression de ses émotions ou de son vécu sont prévus lors des rencontres. L'animation favorise la prise de parole par toutes et tous. On cherche aussi à mieux comprendre les intérêts et forces de chacun.e pour activer ces forces chez la personne militant.e au sein du MJSM. On précise également avec chacun.e le temps ou l'énergie qu'iel est prêt.e à investir. Des jeunes ayant plus d'expérience au sein du MJSM peuvent également agir à titre de mentors auprès des autres jeunes moins expérimentés. Officiellement, on vise aussi une majorité de jeunes au sein des comités. Les priorités d'action des comités sont déterminés selon ce qui est déterminé au comité de coordination, majoritairement composé de jeunes militant.e.s.

Je crois que c'est le travail de toute organisation, quand t'a des professionnels et des personnes militantes, d'essayer de faire en sorte que les gens se sentent pas laissés pour compte... » Professionnel 2

Cet extrait témoigne du devoir que se faisait les professionnel.le.s d'aboutir à des pratiques permettant à toutes et tous de se sentir inclus dans les discussions ou les prises de décision. Cela impliquait des changements au niveau des règles de fonctionnement des rencontres de comités.

Si on ouvre la porte, il faut être prêt à ralentir la cadence, à ralentir le rythme, pis à ce qu'il y ait un transfert de connaissances. Tsé tant qu'à l'ouvrir, pour l'ouvrir, pis à se donner bonne conscience, pis ne pas prendre le temps, ça va juste faire de la marde! » professionnel 4

« Si on est pour agir avec des personnes qui ont des difficultés particulières, qui peuvent se révéler au moment où on a un travail collectif à faire, dans le cadre du mouvement, il faut être capable de dealer avec ça. (...) Est-ce que l'information est au niveau des compétences et de tout le monde? Qui a senti qu'il ne comprenait pas la rencontre et qu'il a perdu son temps? Parce qu'on n'a pas adapté le discours, ou adapté le rythme? » Professionnel 5

Il fut observé ces changements dans le déroulement des rencontres lors des comités à la fin de la collecte de données, en mai 2019. Par exemple, adopter un rythme de travail plus lent, prendre le temps d'écouter ce qu'ont à dire les jeunes, s'assurer de la compréhension commune... Dans l'extrait suivant, les professionnel.le.s reconnaissaient aussi ces changements.

*Déjà au dernier CoCo j'ai trouvé ça plus intéressant pour les jeunes parce qu'on a fait des petits groupes pour s'approprier les contenus, on a fait un point comment ça va... »
Professionnel 5*

« Pis moi mon inquiétude c'est si on roule trop rapidement, pis qu'on prend pas le temps d'accueillir, d'écouter, pis comprendre d'où le monde arrive, les gens vont arriver, pis y vont repartir et ressentir une déception. Il faut avoir de l'énergie et du temps pour rebondir sur leurs idées. On fait attention à tout ça maintenant pendant le CoCo (Comité de coordination) ». Professionnel 3

L'animation des rencontres a permis à ce que ce ne soient plus les professionnel.le.s qui accaparent le temps de discussion, mais que ce temps soit réservé aux jeunes. Des techniques comme faire un tour de table afin que toutes et tous s'expriment sur un sujet, des sous-groupes de discussion, ou des activités artistiques brise-glace ont favorisé cette prise de parole par toutes et tous. Des espaces ou du temps furent accordés à l'expression des émotions, pour exprimer avec quoi on arrive en début de rencontre et avec quoi on repart.

Afin de soutenir la participation des jeunes et renforcer leurs capacités d'agir, des jeunes disposant de plus d'expériences militantes pouvaient agir à titre de mentors auprès des jeunes nouvellement arrivé.e.s et ainsi contribuer à leur intégration.

« C'est que j'ai rencontré du monde, ils se confient à moi et on partage des réalités. Ils se réfèrent à moi pour mieux comprendre comment ça fonctionne au Mouvement. » Jeune

« J'ai envie d'être là pour les nouveaux, être une sorte de guide pour eux. » Jeune

Les jeunes prennent aussi une part plus active lors des rencontres en se voyant distribuer des rôles, tels que l'animation, la prise de notes ou la gestion du temps.

« Comment on veut faire autrement? Il y a peut-être aussi formé les jeunes pour qu'ils le fassent. Il y a peut-être un lâcher-prise à avoir pour cet aspect-là. Le rôle d'animateur, de facilitateur, faut pas se le cacher, ça prend des skills. Mais personne va les développer si les jeunes ne sont pas amenés à le faire. » Professionnel 4

Sinon, une évaluation (via un questionnaire et une petite entrevue individuelle) des besoins, des intérêts, des disponibilités, ou des forces de chaque nouveau/nouvelle jeune fut réalisée dans l'intention d'offrir des opportunités au sein du mouvement qui puissent le mieux possible correspondre aux aspirations.

« Avec quels désirs ces jeunes veulent s'impliquer. Il y a un quelque chose qui brûle en dedans, un désir, de transformation qui nous porte. Sinon on ferait pas ça prendre l'autobus pis venir s'asseoir pour manger de la pizza. Il y a quelque chose qui les drive. » Professionnel 5

La prise en compte des besoins et disponibilités des jeunes a conduit à ce que les rencontres des comités se tiennent le soir plutôt qu'en journée.

D'autre part, lorsque surgit des conflits en rencontre, il fut clarifié une manière de pouvoir composer avec les désaccords. Cette règle était importante : s'écouter et se respecter les uns les autres, peu importe son origine sociale ou son bagage.

« Ce que je trouve beau, dans le mouvement, c'est que c'est pas parce que tu viens de milieux moins favorisés, entre guillemets, que t'es moins intelligent! » Jeune 4

« À la rencontre nationale, qui on invite tout ça... Oui, ça l'a donné lieu à des discussions. Mais c'est toujours respectueux. J'ai jamais senti que quelqu'un s'est senti lésé... » Professionnel 2

En général, les décisions se prenaient antérieurement de manière consensuelle, c'est-à-dire qu'une décision était adoptée sur ce à quoi tout le monde était d'accord. Cependant, comme déjà rapporté, le « tout le monde » excluait en les jeunes en période électorale, car des décisions n'étaient pas toujours prises en leur présence. Le mode de décision « par consentement » s'est instauré pour s'assurer qu'à moins d'une objection raisonnable, on puisse aller de l'avant avec des propositions. Ainsi, les jeunes sentaient que leurs objections à des demandes de subventions ou des

communications officielles allaient être entendues et considérées. Lorsqu'il y a un point pour lequel il y avait un désaccord, chacun.e était invité.e à exprimer sa perspective pour que le point soit ensuite révisé.

Dans ce contexte où le mouvement souhaitait incarner le par et pour les militant.e.s, les tâches assignées à chacun des comités de travail devaient désormais correspondre aux priorités stratégiques déterminées par les jeunes militant.e.s qui siégeaient majoritairement au comité de coordination.

Une des priorités déterminées par les jeunes qui siégeaient au comité de coordination fut de développer des outils d'éducation populaire sur la médicalisation. Cette priorité ne s'inscrivait pas dans le plan d'action 2019-2020, mais elle fut ajoutée au cours de l'année 2019. Cela s'inscrivait aussi dans la définition du rôle du comité d'éducation populaire en guise de tâches et objectifs (*Le comité éducation populaire assure la création, l'élaboration et la mise en place d'outils permettant aux individus et aux groupes d'agir concrètement sur la médicalisation et, plus globalement, pour favoriser une meilleure santé mentale et le respect des droits.*)

Selon ce professionnel, le « par et pour » est de justement partir des initiatives des jeunes militant.e.s et les soutenir plutôt que de déterminer leurs actions militantes dans un cadre défini.

« Il faut accueillir adéquatement ces initiatives-là plutôt que des cadres prédéfinis : tu vas t'impliquer dans ce cadre là... pis le cadre c'est pas de décider ce que les jeunes vont faire. Mais d'avoir un cadre c'est le matériel et le temps nécessaire pour accompagner les jeunes dans ce qu'ils veulent, qui ont de l'énergie et du temps à consacrer au mouvement. »
professionnel 2

Cet autre professionnel exprime qu'en misant sur ce genre d'initiative, cela s'inscrit davantage dans un esprit de renforcement des capacités d'agir des personnes concernées par les problématiques sociales et ainsi incarner les changements sociaux souhaités.

Si on va vers, créons nous-mêmes le changement... À laquelle j'adhère davantage, car c'est plus grass foot, c'est une logique de mouvements sociaux de s'approprier le pouvoir et de be the change you want to see (...). C'est plus en adéquation avec mes valeurs égalitaires, de pas toujours se ramener vers les élus, qui agissent sur nous, plutôt que nous-

mêmes prendre le pouvoir... C'est deux façons de voir le changement. LA politique, versus LE politique. » professionnel 4

Communauté

Résumé : Des activités sociales furent mises en œuvre pour développer le sentiment d'appartenance au MJSM et pour valoriser l'implication des militant.e.s. La communauté du MJSM s'était élargie en partenariat avec le milieu de la recherche afin de pousser plus loin les analyses relatives aux oppressions vécues par les jeunes médicalisés. Les militant.e.s ont développé un sentiment d'appartenance au MJSM élevé en se rendant compte que d'autres partageaient des vécus similaires aux leurs (grâce aux espaces de discussion dédiés à l'expression des vécus), tout en reconnaissant la diversité des parcours liés à la médicalisation des problèmes sociaux. Les jeunes représentés au MJSM n'étaient plus présentés dans un bloc identitaire homogène. L'argumentaire devenait plus nuancé autour des revendications.

La création de liens s'est consolidée avec des activités de socialisation offertes par le MJSM à ses membres. Les espaces d'expression des émotions ou de son vécu a également permis aux jeunes de créer des liens solidaires entre eux. On reconnaissait la diversité des parcours liés à la médicalisation des problèmes sociaux chez les jeunes. En révélant leur parcours, bien que chacun des parcours était unique, les jeunes militant.e.s se sentaient moins seul.e.s dans leurs difficultés et ont connecté les un.e.s aux autres.

« J'ai vraiment voulu m'impliquer et faire partie du Mouvement, parce qu'il y a plus de monde qui me ressemble. » Jeune 2

« Au début je te dirais que je pensais être le seul à vivre ça. Mais là je me rends compte que tout le monde, pas tout le monde, là, mais plusieurs qui vivent avec la médication, alors que des alternatives qui auraient pu être faites, n'ont pas été faite. » Jeune 4

Le temps dédié à accueillir les émotions ou les vécus a amené à ce que le travail de consultation qui avait été réalisé au commencement du MJSM fut repris, mais cette fois-ci, à partir des perspectives apportées par les militant.e.s au sein des comités.

« Veut, veut pas, c'est un jeu d'allers-retours, je pense. On a développé un discours sur la base des paroles qu'on a été en mesure de récolter, mais je pense que les jeunes qui s'impliquent sont aussi en mesure d'être interpellés par ce qu'on dit. C'est comme un jeu de double interpellation. Ils se sentent interpellés par ce qu'on dit, ils ont goût de s'impliquer, on est en mesure d'approfondir, mais en même temps ça nous permet de se dire OK, ce qu'on dit, ça ne sort pas de nulle part! » Professionnel 1

Le MJSM est parvenu de la sorte à développer un argumentaire plus nuancé, qui prenait en compte les différentes oppressions que vivaient les jeunes en regard de la médicalisation des problèmes sociaux. Dans cet ordre d'idées, les jeunes du MJSM étaient loin de constituer un bloc identitaire homogène.

« C'est là que je nous trouve bons, c'est qu'on a un discours plus nuancé que les organisations qui constituent le mouvement. Ce discours nuancé là (...) En ce sens, est-ce qu'on explore au niveau statistique si les jeunes issus de l'immigration reçoivent davantage de diagnostics du TDAH, mettons. C'est mentionné dans le dernier rapport du Conseil Supérieur de l'éducation, Une école riche de tous ses élèves. On savait que les jeunes d'origine de milieux populaires avaient plus de diagnostics, que les jeunes plus jeunes de leur cohorte avaient davantage de diagnostics. Il y a des traits culturels qui peuvent être interprétés comme un trouble du comportement aussi. (...) Il y a des éléments comme ça qui sont liés à des expériences particulières, que ce soit en lien avec l'immigration, les réfugiés, ou le fait de grandir dans une communauté autochtone, les violences que ça implique, l'exclusion, les traumatismes liés aux pensionnats... » Professionnel 1

Afin de documenter des réalités moins connues par le mouvement et pousser plus loin les analyses, des partenariats avec le milieu de la recherche furent envisagés et créés.

« Nos ressources sont quand même limitées. Je pense que c'est pour ça qu'on essaie de travailler avec différents groupes de recherche, car nous on n'a pas la capacité, à la fois

financière et organisationnelle, mais n'on a pas... On n'est pas des chercheurs. (...) Pour aller voir OK, c'est quoi les différents discours selon les différentes réalités des jeunes, particulièrement autour de la médicalisation. » Professionnel 1

Une demande de subvention de recherche fut d'ailleurs réalisée par un Centre de recherche en partenariat avec le MJSM, visant à documenter la médicalisation de problèmes sociaux vécus par certains profils de jeunes; c'est-à-dire les jeunes issus de l'immigration, les jeunes LGBTQ+ et les jeunes autochtones.

Ce genre de partenariat pouvait également apporter de la crédibilité à ce qui était avancé par le mouvement. Si le MJSM mettait de l'avant les vécus de ses militant.e.s en les associant à la recherche, cela renforçait les messages.

Même le milieu de la recherche s'intéresse à nous. Le -nom d'un Centre de recherche-, un chercheur de l'Université d'Ottawa... C'est formidable, parce que ça nous permet d'appuyer scientifiquement ce qu'on observe! Professionnel 2

Collaborer avec des groupes ou organismes communautaires susceptibles de renseigner le MJSM sur les défis spécifiques de certains groupes de jeunes quant à la médicalisation des problèmes sociaux s'avérait une autre avenue.

Au sein du comité Appuis et Représentations, il fut proposé par exemple d'entrer en contact avec des Centres d'Amitiés autochtones, des organismes communautaires défendant les droits des personnes en situation d'handicap, des personnes LGBTQ+, des personnes issues de l'immigration; ou encore, des Associations universitaires.

Malgré l'intention de développer ces partenariats, ils nécessitaient du temps et il était nécessaire selon le témoignage suivant d'établir des liens de confiance au préalable, ainsi qu'à réfléchir aux apports mutuels dans un esprit de réelle collaboration.

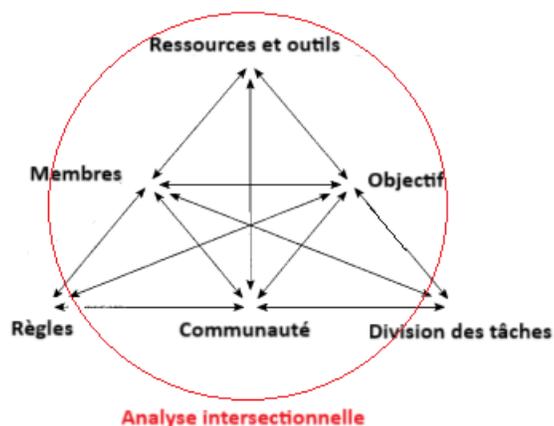
« Oui, inclure une plus grande diversité de jeunes, notamment les jeunes autochtones, mais encore faut-il le faire intelligemment! Par exemple, auprès des jeunes autochtones. Il faut y aller par étape, tisser des liens de confiance en premier lieu. Il faut le faire comme il faut. Il faut être sensible au fait, par exemple si on prend les communautés autochtones, ou les communautés immigrantes ou racisées, j'ai l'impression que ces gens-là se font

approcher. OK, donnez-nous du jus de votre vécu ou qu'est-ce que... Vos enjeux... Pis là, un mouvement va prétendre représenter la diversité. Je pense qu'il faut faire attention que si on les implique, ils sont impliqués réellement et qu'ils n'aient pas l'impression d'être un pion minoritaire ou une plante verte. (...) Il faut commencer à le faire et le faire de manière adroite, donc voir qui on pourrait approcher, comment ces personnes pourraient s'impliquer dans le mouvement et qu'est-ce qu'on pourrait leur apporter. ». Professionnel 2

Ce jeune invitait aussi à ce que l'argumentaire du MJSM soit développé en allant à la rencontre de différents jeunes à l'extérieur du mouvement.

« Moi je dirais que plus de jeunes sont nécessaires au mouvement. Pas comme toute la Terre entière! Mais il faut aller chercher différents jeunes. Pour pas écouter... Comment je pourrais dire ça... Pour pas écouter les mêmes paroles des mêmes jeunes qui vont aux rencontres. (...) Qu'on aille à l'extérieur du mouvement. » Jeune 6

Analyse intersectionnelle transversale



Récapitulatif de ce qui ressort de manière transversale aux dynamiques :

À cette étape où le MJSM priorisait d'incarner le par et pour les militant.e.s, l'analyse transversale intersectionnelle des dynamiques internes nous permet de relever spécifiquement:

- 1) les tensions pour articuler les identités individuelles avec l'identité collective du MJSM
- 2) les barrières ou leviers de participation citoyenne des jeunes militant.e.s
- 3) la visibilité des voix militantes à travers le discours public ou les représentations officielles

Tensions pour articuler les identités individuelles avec l'identité collective du MJSM

L'identité collective du MJSM s'inscrit depuis ses débuts dans une intention ou une philosophie de « par et pour » les jeunes afin d'offrir un espace de participation citoyenne inclusif auprès des jeunes. De graduellement laisser la place aux jeunes, qui sont de plus en plus nombreux au sein des comités, s'inscrivait dans une suite logique pour les professionnel.le.s impliqué.e.s au mouvement. Ceux-ci sont devenus « exécutants », en se référant aux portraits des professionnels. C'est-à-dire qu'ils étaient alors présents davantage à titre de soutien auprès des jeunes.

Les actions prioritaires des comités de travail étaient désormais celles déterminées par le comité de coordination, majoritairement composé de jeunes. Il ne fut pas noté par la doctorante de tensions durant cette étape, mise à part que certain.e.s professionnel.le.s ont émis quelques réserves en entrevue individuelle à l'effet que le MJSM devienne dépolitisé à la longue et qu'il ne soit dédié qu'à la transmission d'outils d'éducation populaires, comme le priorisait alors les jeunes du Comité de coordination.

« Je trouve qu'on va orienter beaucoup nos efforts à créer des outils de vulgarisation politique destinés aux jeunes, à appuyer des groupes qui s'intéressent aux problèmes sociaux que vivent les jeunes ex-placés ou LGBTQ+ ou autres... C'est formidable et c'est ce que veut prioritairement les jeunes du Coco, mais j'ai peur qu'à la longue on déconnecte trop de nos revendications initiales. Qu'on finisse par avoir un discours complètement dépolitisé » Professionnel 5

Ce qui s'avère aussi en jeu dans l'étape du « par et pour » les militant.e.s est de déterminer quelles catégories identitaires d'oppression seront davantage pris en compte dans l'identité collective du MJSM. Les rapports de pouvoirs qui nécessitent alors d'être analysés ne sont pas ceux intervenant entre les jeunes et les professionnel.le.s, mais davantage les rapports de pouvoir qui interfèrent entre les jeunes militants. À cette étape du « par et pour », tous les portraits militants sont alors interpellés. Les prochains chantiers réflexifs prioritaires du MJSM qui furent déterminés par le comité de coordination à la fin mai 2019 pour documenter les réalités des jeunes médicalisés concernaient les jeunes LGBTQ+ et/ou ex-placés. Il s'agissait des vécus les plus communément partagés par les militants stratèges et les militants dévoués, c'est-à-dire les jeunes disposant du niveau de participation citoyenne le plus élevé au sein du MJSM (disposant d'un plus grand pouvoir décisionnel).

Barrières ou leviers de participation citoyenne des jeunes militant.e.s :

L'obtention d'un financement important auprès d'une Fondation a visé spécifiquement à soutenir la mobilisation et favoriser la participation citoyenne des jeunes. Ainsi, plusieurs pratiques favorisant l'inclusion des jeunes furent développées. Les jeunes sont d'ailleurs devenus majoritaires au sein de l'instance décisionnelle du comité de coordination depuis le printemps 2019.

Dans une approche de renforcement des capacités d'agir, on a souhaité outiller les militant.e.s. Il leur fut offert des formations pour développer leurs compétences militantes, ou pour mieux comprendre les causes structurelles associées à la médicalisation. Des outils d'éducation populaire furent également véhiculés sur les réseaux sociaux, ou des outils de transferts de connaissances sur le mouvement (son historique, ses concepts clés...). Les militant.e.s cumulant des années d'expériences agissaient en tant que mentor.e.s pour l'intégration des nouveaux/nouvelles. Une rémunération fut aussi offerte aux jeunes. Iels étaient invité.e.s à prendre des rôles lors des rencontres (animation, prise de notes ou gestion du temps). L'animation favorisait la prise de parole par toutes et tous, l'expression des vécus, ainsi que la gestion des conflits. La gestion des désaccords s'est déclinée avec des règles explicites. Ce n'est pas la simple majorité qui l'emporte lors de prise de décision, car si un seul désaccord est émis, il faut rediscuter des options et revoter. Une analyse des forces, intérêts et disponibilités des militant.e.s permettait une meilleure prise en compte de leurs besoins et de leurs aspirations dans les activités militantes proposées.

« Pis peut-être avoir enfin, ça fait plusieurs fois qu'on en parle, ce moment strictement avec les jeunes, pour essayer de cadrer les attentes, l'énergie, le temps qu'ils sont prêts à y mettre. Qu'est-ce qu'ils leur tentent le plus. Qui a envie de faire quoi? Qui a deux heures semaine? 4h par mois? Tsé présentement tout le monde est là. On a aucune idée des aspirations. Un meilleur cadrage entre : Qu'est-ce que tu veux faire? Qu'est-ce que tu peux faire? Qu'est-ce qu'on a besoin de faire et comment on va le faire. » professionnel 4

En ce qui a trait à l'attribution des tâches, les jeunes peuvent s'autoattribuer des tâches, choisir celles qui les attirent, ou se montrer volontaires pour certaines.

« Tsé la rencontre qu'on avait fait pour décider le forum, pis toute, lorsque (nom d'un professionnel) m'a demandé c'est quoi que je préférais, forum ou au théâtre... J'ai dit le forum... J'ai senti que, ce que j'avais dit, ça l'avait fait un impact! Pour décider où j'allais m'impliquer. Il m'avait laissé le choix, dans le fond. » Jeune 6

« Le mouvement il dit, qui est intéressé à y aller? » Jeune 7

Des activités artistiques ou ludiques sont également réfléchies afin de mobiliser des jeunes de différents milieux de manière sporadique.

« Il faudrait des activités de création, moins de bla bla, mais plus de... Justement, des activités d'art, ou je pense, même des activités sportives. Je pense avoir un prétexte le fun au début, dynamique ou créatif. Viens donc nous parler de ton vécu et réfléchir avec nous. Qu'est-ce qui t'amène au Mouvement? Ça peut aider. C'est pas tout le monde qui se sent outillé pour parler au sein d'un groupe. ». Professionnel 5

Afin de mieux rencontrer les besoins des jeunes, les rencontres des comités ont commencé à se tenir en soirée, ou les communications se tenaient dorénavant sur *Messenger* plutôt que par courriel (un mode de communication plus adapté aux jeunes).

Visibilité des voix militantes à travers le discours public ou les représentations officielles

À la fin du printemps et à l'aube de l'été 2019, il était discuté en Comité de coordination de la ferme intention de documenter une diversité de profils sociaux de jeunes médicalisés. En collaboration avec le Centre de recherche de Montréal sur les inégalités sociales, les discriminations et les pratiques alternatives de citoyenneté (CREMIS), en ayant recours aux données socio-démographiques de l'Enquête sociale du Canada, il fut possible d'identifier certains profils de jeunes ayant tendance à présenter une plus forte détresse émotionnelle : les jeunes femmes, les jeunes autochtones, les jeunes LGBTQ+ et les jeunes issus de l'immigration. Une demande de subvention avait alors été obtenue pour investiguer ces profils en lien avec la médicalisation de leurs problèmes sociaux. Les choix méthodologiques revenaient aux chercheur.e.s affiliés au CREMIS, ainsi qu'à un comité de recherche du MJSM composé de jeunes.

Dans cet extrait, un.e militant.e témoigne de l'importance d'établir des partenariats avec le milieu universitaire afin de comprendre ce qui peut faire une différence dans les trajectoires de services des jeunes, ainsi que leurs multiples vécus en lien avec la médicalisation.

« Il faut que le Mouvement continue de recruter une diversité de jeunes qui l'ont pas eu facile. J'ai le devoir pour ceux qui n'ont pas les moyens de le faire! Surtout que, inconsciemment, je refuse le statu quo! En faite c'est ce qui m'indigne! C'est que ça scrape

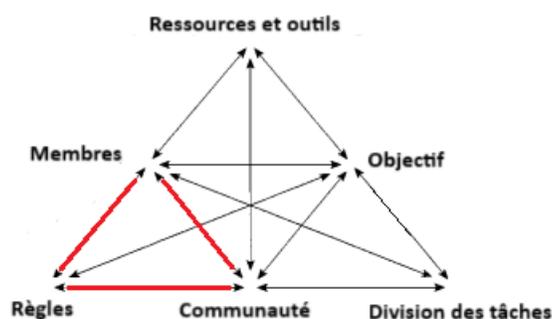
des vies et que ça, faut investiguer avec le milieu de la recherche! Le Mouvement doit envisager des partenariats avec des universités pour voir ce qui amène des jeunes à recevoir des services ou pas. » Jeune 4

Publiquement, le MJSM dévoile davantage directement les vécus de ses jeunes militant.e.s, et cela sans filtre. Il est par exemple mené une entrevue avec des militant.e.s pour une publication à l'automne 2019 de leur parcours de vie dans la revue Reflets Revue d'intervention sociale et communautaire.

Dans le jargon qui est utilisé dorénavant au sein du comité des communications et du comité des coordinations, on réfère à « *l'analyse différenciée* » pour séparer la parole des jeunes de celle des adultes ou des experts. Il est prôné l'importance qu'ils identifient les solutions à leurs problèmes sans que ce soit interprété par des professionnel.le.s. En isolant la parole des jeunes, on demeure ainsi le plus fidèle possible à leurs propos. L'analyse différenciée réfère aussi à l'importance d'examiner les effets d'une situation sur différents groupes sociaux de jeunes et leurs caractéristiques particulières comme le genre, l'âge, l'origine ethnique, le statut socioéconomique, etc. Cela permet au final de proposer des solutions qui sont davantage adaptées aux besoins.

À ce jour (en date d'avril 2025), sur le site internet du MJSM, est publiée la recommandation de mener des analyses différenciées (selon l'interprétation décrite précédemment) lors de consultations publiques impliquant la participation citoyenne de jeunes.

Perturbations du modèle



Le modèle va vivre une perturbation lorsque les mêmes jeunes demeurent longtemps au comité de coordination ou au sein des comités, ne laissant pas ainsi leur place à de nouveaux/nouvelles militant.e.s. Un roulement des militant.e.s ou une ouverture de sièges peut devenir nécessaire pour une plus grande inclusivité.

Le modèle va également vivre une perturbation si les changements sociaux revendiqués par le mouvement sont uniquement appuyés des vécus des militant.e.s œuvrant dans ses structures. Pour assoir la crédibilité des changements sociaux revendiqués, les vécus expérientiels des jeunes ne suffisent pas pour influencer les décideurs et doivent être appuyés statistiquement ou par des données probantes.

La perturbation du modèle qui s'observait dans l'inter-influence entre les dimensions des membres (perduration des mêmes militant.e.s au sein des comités, notamment le comité de coordination), des règles (assoir les changements sociaux revendiqués principalement sur les vécus des militant.e.s s'impliquant dans le mouvement) et de la communauté (établissement de partenariats avec le milieu de la recherche ou le milieu communautaire pour investiguer différentes oppressions vécues par les jeunes en lien avec la médicalisation) va possiblement aboutir à une nouvelle priorité stratégique pour le mouvement social, mais qui n'est pas précisée dans le cadre de cette étude étant donné que la collecte de données a cessé au moment où se profilaient ces perturbations.

« Quand des jeunes s'impliquent dans un mouvement, évidemment ils ne sont pas représentatifs de tous les jeunes. Ils portent leur propre histoire et peuvent porter plusieurs chapeaux. Il y a des jeunes qui portent leur histoire, mais qui portent aussi l'histoire de leurs amis, leurs parents. » Professionnel 5

CHAPITRE 9 : Discussion

À partir de ce que nous a révélé l'analyse des résultats, ce chapitre se consacre à émettre des propositions théoriques pour répondre à nos trois questions de recherche principales, qui rappelons-le sont les suivantes :

4. Comment se développe une conscience intersectionnelle au sein d'un mouvement en considérant ses dynamiques internes et ses priorités stratégiques?
5. Comment l'intégration de l'approche intersectionnelle au sein d'un mouvement peut influencer la visibilité des voix militantes à travers son discours public?
6. Comment l'intégration de l'approche intersectionnelle au sein d'un mouvement peut influencer ses pratiques de mobilisation?

Des liens sont également discutés entre les propositions théoriques et la littérature scientifique.

9.1 Comment se développe une conscience intersectionnelle au sein d'un mouvement en considérant ses dynamiques internes et ses priorités stratégiques?

Montoya (2021, p.8) propose d'investir les conditions propices pour que soit développée et utilisée l'approche intersectionnelle au sein d'un mouvement. En regard des influences mutuelles des dynamiques internes du Mouvement Jeunes et Santé Mentale et ses priorités stratégiques au fil du temps, il fut possible d'analyser le contexte qui puisse favoriser le développement d'une conscience intersectionnelle. Rappelons qu'une « conscience critique » intersectionnelle (que nous appelons une conscience intersectionnelle dans le cadre de cette thèse) permet d'appréhender comment les dimensions de pouvoir interagissent et affectent les expériences des individus qui sont à l'intersection de plusieurs oppressions, que ce soit à l'intérieur ou à l'extérieur d'un mouvement (Collins, 2016; Crenshaw, 1991).

Voici les « conditions » observées dans notre étude de cas et qui sont explicitées dans cette section afin ayant favorisé le développement d'une conscience intersectionnelle au sein du Mouvement Jeunes et Santé Mentale:

1. Des priorités stratégiques qui visent l'inclusion plutôt que l'efficacité
2. Des ressources dédiées à soutenir la mobilisation des personnes militantes
3. Un bassin militant diversifié et expérimenté au sein des instances décisionnelles
4. Coalitions à l'intérieur ou à l'extérieur du mouvement pour faire reconnaître l'intersection entre différentes oppressions
5. Création d'espaces de réflexions collectives impliquant les personnes militantes à l'intersection de plusieurs oppressions
6. Transparence des processus décisionnels
7. Les savoirs expérientiels sont aussi valorisés que les savoirs savants

1. Des priorités stratégiques qui visent l'inclusion plutôt que l'efficacité

À partir du « *General model of activity system* » (Engeström, 1987, 2001), nous avons pu observer que lorsque des incohérences apparaissent entre les dynamiques, un nouvel objectif prioritaire est alors déterminé. Les changements étaient ainsi attribuables à des perturbations entre les dynamiques impliquées dans le modèle qui menaçaient sa cohérence globale.

Le tableau ci-bas offre un récapitulatif des objectifs priorisés qui se sont succédés au sein du MJSM. En guise de rappel temporel également est présentée une ligne du temps.



Tableau 18: Priorités stratégiques du MJSM en ordre chronologique (2016-2019)

Priorités stratégiques	Brève description
Identifier une problématique sociale commune et les solutions	Des organisations représentant les personnes touchées par une problématique sociale doivent s'allier et s'entendre sur sa définition, ainsi que les changements sociaux nécessaires pour y remédier.
Accroître les ressources	Les efforts prioritaires sont dédiés à trouver des sources de financement du mouvement pour permettre sa structuration interne et éventuellement, la mobilisation des militant.e.s.
Saisir les opportunités politiques	Afin d'asseoir la légitimité du mouvement, on réagit prioritairement à toutes fenêtres d'opportunités politiques permettant une visibilité des revendications. Les priorités stratégiques sont de la sorte majoritairement déterminées par les professionnel.le.s impliqué.e.s dans le mouvement.
Instaurer des processus de gouvernance	Au fur et à mesure que le mouvement gagne en notoriété et en nombre, ses comités de travail doivent coordonner leurs efforts selon des objectifs annuels et stratégiquement établis. Des processus de gouvernance ou des règles de fonctionnement jusqu'alors informels s'officialisent et deviennent transparents.
Incarner le « par et pour » les militant.e.s	Les processus décisionnels impliquent les personnes directement concernées par la problématique sociale. Cela exige d'accorder prioritairement l'importance à la mobilisation et à l'inclusion de ces personnes. Le rythme des rencontres est adapté, des outils de communication sont développés, des règles en cas de désaccords sont instaurées lors des délibérations et les priorités stratégiques sont déterminées par un comité composé majoritairement de militant.e.s.

Il est possible de faire des parallèles avec la littérature concernant cette succession de priorités stratégiques observées au fil du temps au sein du MJSM. La théorie du cadrage cognitif et normatif peut être sollicitée lors de la naissance du mouvement alors qu'il définit une problématique commune et ses solutions avec divers acteurs. Effectivement, cette théorie correspond bien à cette étape où plusieurs organisations et individus co-construisent un narratif collectif à travers des croyances partagées porteuses d'un sens à l'action collective (Benford & Snow, 2000; Snow et al., 1986). La théorie de mobilisation des ressources (McCarthy & Zald, 2002, p. 1218) peut être associée au moment où le MJSM priorise d'accroître ses ressources. Ou encore, la théorie des structures d'opportunités politiques (Eisinger, 1973; McAdam, 1982; Tarrow, 1998; Tilly, 1995) peut être envisagée au moment où le MJSM priorise de saisir les opportunités politiques pour faire connaître ses revendications.

Précisons que l'alternance entre les objectifs priorisés par le MJSM au fil du temps n'est pas nécessairement la même pour d'autres mouvements qui s'insèrent dans d'autres contextes sociaux, politiques, ou culturels. Par exemple, ce ne sont pas nécessairement tous les mouvements qui souhaitent éventuellement incarner le « par et pour » les personnes militantes. Rappelons à cet effet que le MJSM s'inscrit dans l'action communautaire du Québec, qui traditionnellement vise le développement des capacités d'agir des personnes concernées (Morissette et al., 2015, p. 6). De plus, les phases où un mouvement souhaite accroître ses ressources ou saisir des opportunités politiques au dépend de ses processus d'inclusion sont susceptibles de faire reculer un mouvement au niveau de sa conscience intersectionnelle. La linéarité observée au sein du MJSM ne serait donc pas nécessairement la même dans d'autres contextes d'étude, d'autant plus qu'un cycle pourrait être envisagé. C'est-à-dire qu'il peut être souhaitable au fil du temps, dans une perspective intersectionnelle, qu'un mouvement remette en question ses revendications initiales afin de répondre à l'évolution du contexte social. Autrement dit, il est envisageable qu'un mouvement avec un haut niveau de conscience intersectionnelle revienne à la première phase.

Au fur et à mesure que ce sont succédées ces priorités stratégiques, une part plus importante fut accordée à l'inclusion des jeunes militant.e.s, tandis qu'à ses débuts, le MJSM cherchait à davantage être efficace sous différents plans. L'efficacité était recherchée pour obtenir des subventions, ou pour saisir les opportunités politiques afin de faire connaître les positionnements du MJSM. Dans cette période, les rencontres étaient ainsi davantage adaptées au rythme de

productivité des professionnels plutôt que le rythme des jeunes militant.e.s. C'est lorsque le nombre de jeunes militant.e.s est devenu de plus en plus croissant que les structures du MJSM se sont adaptées en conséquence et que leur inclusion fut visée. Le tableau suivant récapitule visuellement selon la priorité stratégique du MJSM si cela induisait une efficacité ou une inclusion.

Tableau 19 : Priorités stratégiques du MJSM visant l'efficacité ou l'inclusion (2016-2019)

Objectif priorisé par le MJSM en ordre chronologique	Efficacité ou inclusion qui est visée
Identifier une problématique sociale commune et ses solutions	Efficacité
Accroître les ressources	Efficacité
Saisir les opportunités politiques	Efficacité
Instaurer des processus de gouvernance	Inclusion
Incarner le « par et pour » les militant.e.s	Inclusion

La transition afin que l'inclusion soit visée plutôt que l'efficacité des actions du MJSM s'est manifestée lorsque le mouvement a priorisé d'instaurer ses processus de gouvernance plutôt que de saisir les opportunités politiques. Tel que nous l'avons soulevé à partir du modèle d'Engeström (1987, 2001), le modèle qui priorisait les opportunités politiques a été perturbé lorsque les ressources se consacraient principalement aux communications médiatiques ou politiques, mais n'impliquaient pas les nouveaux/nouvelles jeunes militant.e.s. Les jeunes ont fini par ne plus accepter plus le rythme trop rapide des rencontres et les prises de décisions informelles entre professionnel.le.s, cela en raison qu'il fallait réagir vite aux opportunités offertes. Les jeunes souhaitaient être impliqué.e.s à titre décisionnel plutôt qu'à titre consultatif.

Cette situation a provoqué une remise en question des anciens processus, qui furent contestés par les jeunes. Les transformations de l'identité collective au sein d'un groupe ou d'un mouvement sont parfois justement provoquées par ce genre de remise en question (Lizardo & Strand, 2009; Melucci, 2013).

L'instauration des processus de gouvernance au sein du mouvement va ainsi devenir la prochaine priorité stratégique, pour inclure graduellement davantage de jeunes militant.e.s au sein des structures et des processus décisionnels.

Développer des modes de participation qui soient inclusifs ne peut toutefois pas se faire lorsqu'un mouvement manque de ressources afin de soutenir la mobilisation. Ou encore, cela n'est possible si un bassin de militant diversifié n'est pas minimalement mobilisé au sein des structures. C'est ce que nous allons expliciter dans les prochains points.

2. Des ressources dédiées à soutenir la mobilisation des personnes militantes

Tel que mentionné par des professionnel.le.s en entrevue individuelle, on souhaitait ultimement à incarner le « par et pour » les jeunes. Cependant, tel que nous l'avons découvert, des étapes étaient à franchir au préalable par le MJSM. Le « par et pour » pouvait difficilement être incarné au commencement d'une mobilisation collective qui doit asseoir sa légitimité dans l'écosystème afin de pérenniser ses activités, que ce soit auprès de partenaires communautaires, d'acteurs politiques ou de bailleurs de fonds. Impliquer pleinement les jeunes militant.e.s concerné.e.s par la médicalisation aurait été difficile dans les débuts du MJSM par manque de ressources pour soutenir leur mobilisation. Notre littérature avait d'ailleurs souligné que la participation des groupes plus défavorisés au sein des mobilisations collectives requiert la disponibilité de ressources matérielles et de connaissances qui ne sont généralement disponibles que pour les groupes issus de la classe moyenne (Bello, 2007 cité dans Esteves, 2008).

Soutenir la mobilisation des personnes militantes au sein d'un mouvement et y accorder les ressources nécessaires nécessite justement, d'abord et avant tout, de permettre un rapport de pouvoir plus égalitaire en termes de connaissances. Selon les observations de notre étude de cas, il importe de s'assurer que ces personnes disposent des informations nécessaires pour participer aux délibérations et aux prises de décisions. En ce qui a trait à de jeunes militant.e.s spécifiquement, il faut s'assurer que les modes de communication utilisés leur soient accessibles. Des jeunes militant.e.s ont témoigné en entrevues individuelles s'être sentis submergés par le

nombre d'échanges courriels entre les réunions, ainsi que de ne pas se sentir capables de participer aux discussions lorsqu'ils n'étaient pas suffisamment informés des sujets abordés. Lorsque le MJSM a instauré ses processus de gouvernance, la personne coordonnatrice s'est assuré que les jeunes soient pleinement informés des sujets discutés et se montrait disponible pour répondre aux questions des jeunes.

D'autre part, soutenir la mobilisation des personnes militantes implique de les outiller afin qu'iels puissent comprendre les causes structurelles derrière les oppressions qu'iels ont vécues. Il faut aussi s'assurer de communiquer aux personnes militantes l'historique du mouvement et son argumentaire pour soutenir les revendications; cela afin de permettre aux personnes de développer leur réflexivité par rapport à cet argumentaire. Selon les observations de la doctorante, une journée entière de formation fut offerte en ce sens aux nouveaux et nouvelles jeunes lorsque le MJSM instaurait ses processus de gouvernance. À l'étape où il a souhaité incarner le « par et pour les militant.e.s », ce sont les jeunes qui ont développé avec le soutien des professionnel.le.s des outils d'éducation populaire afin de sensibiliser des jeunes au sein ou à l'extérieur du mouvement d'enjeux associés à la médicalisation. Des outils de savoirs populaires peuvent être développés au sein d'un mouvement afin de transmettre ses luttes ou sa vision d'un changement social désiré (Choudry, 2020).

Afin de soutenir la mobilisation des personnes militantes, des formes diversifiées de modes de participation doivent être offertes pour rejoindre celles qui souhaitent s'engager ponctuellement ou de manière pérenne. À ses commencements le MJSM n'avait pas suffisamment de ressources pour soutenir la mobilisation des jeunes. Ces derniers ont été impliqués de manière éphémère lors des grandes consultations ayant servi d'assises aux revendications initiales. Ensuite, ce ne sont que les jeunes disposant d'un certain niveau d'autonomie ou du soutien d'une organisation signataire de la Déclaration commune du MJSM qui se sont impliqués d'une manière pérenne au sein des structures. Lorsque des ressources furent débloquées pour soutenir leur mobilisation, on souhaitait à la fois offrir la possibilité à des jeunes de s'impliquer dans des comités de manière pérenne qu'à d'autres de s'impliquer dans des activités militantes sporadiques. Les formes d'engagement qui leur ont été proposées ont tenu compte aussi de leurs conditions d'existence. Par exemple, les réunions ont commencé à se tenir en soirée afin de davantage correspondre à leurs disponibilités.

Soutenir la mobilisation des personnes militantes implique de leur laisser la place au sein d'un mouvement à mesure qu'elles gagnent en capacité d'agir. Selon les observations de la doctorante, les professionnel.le.s se sont graduellement effacés des comités alors que les jeunes devenaient plus expérimentés et plus nombreux au sein du MJSM.

La littérature propose que de recourir à l'approche intersectionnelle implique que le groupe dominant utilise ses privilèges afin de soutenir la mobilisation de groupes marginalisés (Demos & Texler Segal, 2009, p. 28). Au final, le soutien du groupe privilégié amènerait le groupe moins privilégié à atteindre le « *Self-organization of marginalized groups* » qui est conceptualisé par Weldon (2012). Il s'agit de s'assurer que les sous-groupes marginalisés ont la possibilité de s'auto-organiser, par exemple en définissant l'ordre du jour et leurs règles de fonctionnement.

C'est en offrant leur soutien que les professionnel.le.s ont laissé aux jeunes militant.e.s la possibilité de prendre les rênes graduellement du comité de coordination. Par exemple, il leur a été proposé de prendre des rôles tels que l'animation, la prise de notes ou la gestion du temps.

Soulignons enfin que soutenir la mobilisation des jeunes ou des personnes militantes implique une recherche de financement explicite en ce sens. Le MJSM à ses débuts faisait des demandes de subventions dont les objectifs correspondaient aux Fondations sollicitées. Le MJSM s'inscrivait ainsi dans une logique de « complexe industriel à but non lucratif » dépeint par la littérature (Smith, 2007), mettant en concurrence les organisations de mouvements sociaux. Les objectifs de ces Fondations n'étaient pas nécessairement orientés à soutenir davantage la mobilisation des jeunes et l'obtention de certaines subventions a pu créer une « dette » en termes d'activités à réaliser au sein du MJSM pour lesquelles les jeunes n'avaient pas été consultés (les demandes de subventions ayant été rédigées par les professionnel.le.s du MJSM).

3. Un bassin militant diversifié et expérimenté au sein des instances décisionnelles

Pour que le discours public d'un mouvement puisse reconnaître la diversité des réalités liées à un enjeu, un bassin minimal diversifié de militant.e.s est nécessaire au sein des instances

décisionnelles. Autrement, un mouvement pourra difficilement être conscientisé des différentes réalités autour d'un enjeu social.

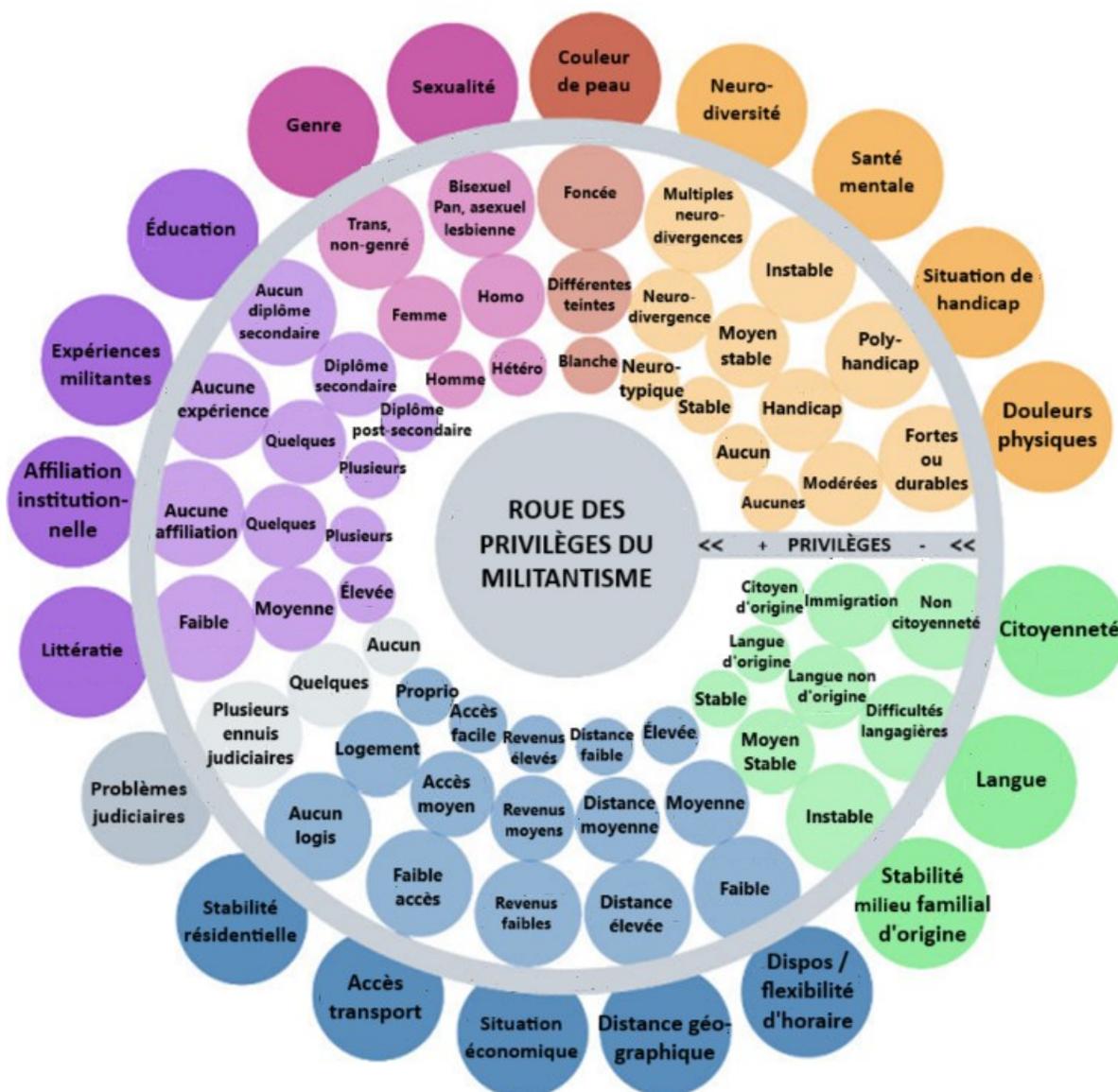
Cette logique s'est illustrée au sein du MJSM. Avant l'arrivée d'une certaine diversité de jeunes militant.e.s au sein des comités, le MJSM misait sur le nombre d'appuis reçus pour ses revendications initiales. La doctorante a pu observer que les stratégies de recrutement de nouveaux membres ont permis au MJSM d'aller chercher des jeunes de différents horizons sociaux. Cela a consisté en la couverture médiatique de septembre 2018, ainsi que les divers organismes jeunesse conviés à la Rencontre nationale en décembre 2018 auxquels il avait été demandé de mobiliser des jeunes. La littérature souligne d'ailleurs l'importance de réfléchir à des modes de recrutement pour maintenir une diversité de militant.e.s. (Einwohner et al., 2021)

Toutefois, il ne suffit pas de recruter une diversité de militant.e.s pour que la complexité de leurs oppressions soit visibilisée et prise en compte. Il importe également que les personnes militantes occupent des positions de pouvoir au sein d'une organisation de mouvement social. C'est ce que la littérature identifie comme la *descriptive representation* : une participation physique et visible dans un nombre suffisant des personnes marginalisés aux délibérations (Einwohner et al., 2021; Weldon, 2011). Or, la littérature nous informe que les groupes sociaux dominants sont généralement ceux qui détiendront les postes de pouvoir au sein d'un mouvement social (Chauvin & Jaunait, 2015, pp. 56-57). Pour remédier à cet enjeu, la réflexivité des acteurs quant à l'influence des privilèges sociaux serait essentielle afin de développer des pratiques anti-oppressives permettant aux groupes non privilégiés d'accéder à des postes d'influence (Lee & Brotman, 2013; Mattsson, 2014). Pour comparer l'influence des jeunes militant.e.s « privilégié.e.s » comparativement à l'influence des jeunes « non privilégié.e.s » au sein d'un mouvement social, nous proposons d'utiliser une « roue des privilèges du militantisme » en s'inspirant des travaux de Elsherif et al. (2022) et des oppressions vécues par les militant.e.s du MJSM.

Ci-bas est proposée notre « roue des privilèges du militantisme » qui s'applique pour notre étude de cas du Mouvement Jeunes et Santé Mentale. Plus on se rapproche du centre, plus les membres du mouvement gagnent en privilèges sociaux. À l'inverse, plus on s'éloigne, moins les membres disposent de privilèges sociaux. Notons que cette « roue » ne permet pas d'appréhender quelle catégorie sociale identitaire amène plus de poids qu'une autre en termes de privilèges ou non-

privilèges, mais elle permet d'avoir un aperçu efficace de la distribution des militant.e.s en fonction de leur mode de participation au sein d'un mouvement. Cette lecture est toutefois importante dans une perspective intersectionnelle des praxis d'un mouvement tel qu'abordé précédemment. Il s'agit ici de vérifier à quel point le MJSM permet à des jeunes non privilégiés d'accéder à des instances décisionnelles de pouvoir.

Schéma 20 : La roue des privilèges du militantisme



En regard de la répartition des catégories sociales identitaires déclarées par les jeunes selon les portraits militants, nous remarquons que les jeunes militants pour lesquels se conjuguent plusieurs oppressions (les « non-privilégiés » aux extrémités de la roue) ont tendance à se regrouper dans deux types de portraits : le militant stratège et le militant éphémère. À l'inverse, les militants se rapprochant du centre de la roue (les « privilégiés ») ont tendance à se regrouper dans les portraits suivants : le militant explorateur et le militant dévoué.

En guise de rappel, les quatre portraits militants sont ressortis en croisant le niveau et l'étendue de la participation citoyenne, étant des concepts relevés dans la revue de littérature centraux pour appréhender l'influence citoyenne. Le niveau de participation citoyenne fait référence à l'échelle de participation citoyenne d'Arstein (1969) : un niveau de participation élevé correspond à davantage de pouvoir décisionnel. L'étendue de la participation citoyenne fait référence à la typologie d'Hardina (2003) sur l'étendue ou la quantité d'activités militantes menées.

Tableau 21 : Les 4 portraits militants au sein d'un mouvement social selon qu'ils jouissent ou pas de privilèges

Les « non privilégiés »	Les « privilégiés »
Le militant stratège	Le militant dévoué
Le militant éphémère	Le militant explorateur

Le MJSM permet donc à ce que des jeunes « non privilégiés » occupent des fonctions de pouvoirs décisionnels au sein du MJSM, à savoir les militants stratèges. Ils cumulent plusieurs non-privilèges de la roue : Jeune LGBTQ+, jeune femme, jeune issu de l'immigration, jeune à l'extérieur de Montréal ayant des difficultés d'accéder au transport, situation économique précaire... La majorité d'entre eux sont aux études secondaires et occupe un poste à temps partiel, ce qui limite leurs disponibilités et ne les prédisposent pas à étendre leur participation dans

plusieurs sphères d'activités du MJSM. Pour une minorité, ils composent avec une situation d'instabilité résidentielle. Bien que leur vie soit déjà bien remplie, les militants stratégiques souhaitent ardemment faire entendre leur voix au sein du mouvement. Tel que l'évoque la littérature en termes de motivation derrière le militantisme, ils souhaitent profondément que les injustices qu'ils ont vécues ne soient pas reproduites (Barrault, 2010). Leur engagement leur permet de donner sens à ce qu'ils ont vécu (Bleuzen et al., 2005).

Selon les observations de la doctorante, il ne suffit pas d'offrir des sièges majoritairement à une diversité de jeunes au sein du comité de coordination afin que ces derniers puissent faire reconnaître la diversité des enjeux qu'ils portent liés aux luttes du mouvement. Il y a également nécessité que les jeunes militant.e.s aient cumulé un certain bagage d'expériences et de connaissances afin de parvenir à révéler stratégiquement leurs vécus. Ainsi, il aura fallu un certain temps d'adaptation. Tel que le précise la littérature, au fil de leur engagement, les jeunes gagnent en capacité d'agir et ils développent des compétences (Greissler, 2013; Racine, 2011). Les militants stratégiques du MJSM sont parvenus en termes d'influences à amener le MJSM à développer des pratiques davantage inclusives pour les jeunes, ainsi qu'à amener le MJSM à publiquement reconnaître l'importance d'une prise en compte d'une diversité de vécus en lien avec la médicalisation des problèmes sociaux des jeunes. Les militants stratégiques font également entendre leurs voix directement auprès d'élus, que ce soit pour appuyer les revendications du MJSM ou pour rapporter leurs propres réflexions.

Les jeunes « non privilégiés » du MJSM concernent les militants éphémères. Ils vivent des conditions d'existences si difficiles qu'une implication pérenne au sein des structures du MJSM est difficilement envisageable : situation de décrochage scolaire, santé mentale instable (épisode d'hospitalisation récente ou répétée), situation d'itinérance, problèmes judiciaires ou de dépendances... Des études indiquent en effet que les jeunes seraient attirés par des formes d'engagement sporadiques (manifestations, ateliers artistiques...) ne s'inscrivant pas dans le long terme (Becquet & De Linares, 2005; Guillaume & Quéniart, 2004; Mahéo et al., 2012), cela tout particulièrement pour les jeunes en situation de marginalité (Greissler, 2013). Il est attendu des

militants éphémères d'offrir leur témoignage et leur présence lors d'activités sous la forme de discussion de groupe (activités artistiques, rassemblements). Leur influence se limite donc à appuyer les revendications d'un mouvement en étant consultés et en révélant leur vécu.

Si nous nous tournons vers les jeunes « privilégiés » du MJSM, nous retrouvons les militants dévoués et les militants explorateurs. Les militants dévoués sont affiliés à une organisation soutenant financièrement leur implication (organisme supportant le mouvement, bourses d'études universitaires...). Ces derniers ont la possibilité de s'investir dans une plus large étendue d'activités militantes et sont donc sollicités en termes de conseils stratégiques pour les actions à privilégier au sein des différents comités de travail. Leur influence réside également de par leurs contacts dans l'écosystème afin de proposer des alliances ou des activités de représentations dans l'écosystème. Le militant dévoué souhaite influencer en misant sur des efforts de sensibilisation.

Pour leur part, les militants explorateurs n'ont pas nécessairement d'affiliation professionnelle, mais ils disposent de ressources personnelles leur permettant d'explorer les différentes activités militantes de manière autonome. Les militants explorateurs sont effectivement davantage mobilisés lorsque le mouvement n'a pas débloqué de ressources pour soutenir leur mobilisation « *Les jeunes mobilisés durant les deux premières années ne nécessitaient pas de supervision ou de coûts.* » *Professionnel 4*. Étant en période d'apprentissage au sein du MJSM, sans être pleinement conscient de ses modes de fonctionnement, le militant explorateur a une influence potentielle en proposant des activités militantes ou des réflexions qui sortent des cadres habituels.

Nos analyses, grâce à la méthode des portraits combinée à la « roue des privilège », nous permettent de ressortir l'agentivité des jeunes militant.e.s selon qu'ils jouissent de privilèges ou pas au sein du MJSM. Ces analyses rejoignent l'idée qu'un bassin diversifié et expérimenté doit être mobilisé au sein des instances décisionnelles d'un mouvement pour favoriser l'émergence d'une conscience intersectionnelle.

Les prochains points visent à mieux comprendre plus spécifiquement comment un mouvement peut s'appropriier et reconnaître l'intersection entre différentes oppressions et sélectionner celles auxquelles il accorde de l'importance.

4. Coalitions à l'intérieur ou à l'extérieur du mouvement pour faire reconnaître l'intersection entre différentes oppressions

À la base, un mouvement présentera son identité collective stratégiquement dépendamment du contexte et du public auquel il s'adresse, du type d'opposition auquel il est confronté et des liens organisationnels qu'il entretient avec d'autres groupes (Hunt & Benford, 2004).

Ainsi, le 9 septembre 2018, le MJSM a fait une sortie publique au moment de la campagne électorale. Le MJSM s'est alors associé avec l'Association des travailleurs sociaux du Québec et de l'Association des travailleurs et travailleuses de la rue du Québec afin de clamer ses revendications en contexte électoral auprès des différents partis politiques.

Si la manière dont se rend visible un mouvement peut influencer son identité collective (Flesher Fominaya, 2010), la sortie publique du MJSM a justement permis à ce qu'une diversité de jeunes puisse s'identifier au MJSM et souhaiter s'y engager.

La coalition ayant mené à la sortie publique du 9 septembre n'a pas permis toutefois de faire reconnaître l'intersection entre différentes identités opprimées, car les jeunes furent présentés de manière homogène par les organisations impliquées. Pour faire émerger un positionnement public intersectionnel, une coalition doit impliquer des personnes ou des groupes à l'intersection de différentes oppressions. La reconnaissance de l'intersection des identités opprimées dépendrait des coalitions qui puissent être faites à l'interne ou à l'externe d'un mouvement (Demos & Texler Segal, 2009, p. 28); cela en intégrant une diversité militante pour constituer les coalitions solidaires (Luna, 2016).

Au moment où le MJSM fut composé d'une diversité militante au sein de ses comités, une sorte de coalition interne et informelle s'est opérée entre les jeunes militant.e.s. Les militant.e.s détenant un plus grand pouvoir décisionnel (Les militants stratégiques et les militants dévoués en se référant à nos portraits) s'identifiaient LGBTQ+, ou en tant que jeune ex-placé DPJ. Documenter et dénoncer la médicalisation des jeunes LGBTQ+ et/ou des jeunes ex-placés DPJ a été déterminé tel le futur chantier réflexif prioritaire du MJSM par le comité de coordination. Adam (2017) et Mayo-Adam (2020) nous indiquent à cet effet que les dynamiques de pouvoir intervenant entre les groupes qui composent les coalitions (au sein des mouvements et entre eux) vont déterminer les intérêts centraux. L'intersectionnalité pose le défi que ne soit pas pris en compte simultanément les interrelations entre toutes les identités opprimées, car elle implique un apprentissage perpétuel de celles-ci (Montoya, 2021). Si l'intersection entre être un jeune LGBTQ+ et ex-placé DPJ était celle priorisée par le comité de coordination, le MJSM n'était pas fermé à l'apprentissage d'autres identités opprimées. À ce titre, un partenariat s'était consolidé avec le CREMIS pour mener une recherche sur les enjeux de la médicalisation vécue par les jeunes femmes, les jeunes issus de l'immigration et les jeunes autochtones. Une subvention partenariale avait été obtenue par le Centre de recherche qui allait collaborer avec un comité composé de jeunes militant.e.s du MJSM. Cette subvention fut obtenue dans un contexte où le MJSM priorisait d'incarner le « par et pour » les personnes militantes. Il s'agit d'un bel exemple d'une coalition que le MJSM a faite avec un acteur externe visant à intégrer l'approche intersectionnelle dans ses réflexions ou analyses.

Le mouvement reconnaissait aussi l'importance que certains enjeux spécifiques à des groupes sociaux de jeunes soient dénoncés par ceux-ci et non par le MJSM. Reconnaître que des groupes ont des identités et des intérêts spécifiques qui nécessitent d'être adressés de manière distincte s'inscrit dans les racines de l'intersectionnalité (K. Crenshaw, 1991; Laperrière & Lépinard, 2016). Par exemple, en ce qui a trait à la médicalisation des problèmes sociaux vécus par les jeunes autochtones il fut rencontré le Centre d'amitié autochtones dans une perspective de collaboration afin de nourrir les réflexions du MJSM, sans que ce dernier ne souhaite parler au nom des jeunes autochtones médicalisés.

La littérature relève que la conjoncture politique peut également influencer la sélection des identités opprimées par un mouvement. Une emphase serait alors mise sur les identités opprimées suscitant l'attention médiatique ou politique (Montoya, 2021). Dans ces circonstances, les acteurs

de mouvements peuvent être encouragés à introduire un nouveau discours ou de nouvelles tactiques qu'ils ne maîtrisent pas forcément (Smithey, 2009).

Sur ce point, le MJSM a eu la prudence de ne pas parler au nom de certains profils sociaux de jeunes sans avoir au préalable documenté leurs réalités ou entrepris des coalitions avec des groupes représentants de ces profils. Ce pourquoi le 13 mai 2019 sur les ondes de TVA nouvelles un.e porte-parole du MJSM (un.e professionnel.le) exprime que dans le cadre du Forum sur la santé mentale chez les jeunes il importe une prise en compte des besoins et des différents vécus des jeunes sans détailler des cas de figure. Il fut cependant nommé en guise d'exemple les réalités des jeunes ex-placés DPJ, ou qui vivent des conditions de vie difficiles.

Ultimement, les mouvements ne sont pas appelés à uniquement répondre aux fenêtres d'opportunités politiques pour mettre en lumière telle ou telle identité opprimée, mais ils sont parfois appelés à révéler des oppressions interconnectées qui sont invisibilisées afin de tendre vers une meilleure justice intersectionnelle (Demos & Texler Segal, 2009). D'où l'importance de créer des espaces de réflexions collectives au sein d'un mouvement impliquant des personnes à l'intersection de plusieurs oppressions...

5. Création d'espaces de réflexions collectives impliquant les personnes militantes à l'intersection de plusieurs oppressions

Afin qu'un mouvement puisse recourir à l'approche intersectionnelle, la littérature précise l'importance de créer également des espaces de réflexions collectives impliquant des personnes militantes à l'intersection de plusieurs oppressions. En soi les efforts de recadrage d'une identité collective d'une organisation de mouvement social sous-tendent un espace pour la réflexivité collective, cela afin de prendre une distance critique par rapport à l'ancien et réfléchir à de nouvelles idées (Langemeyer, 2011). Un indice d'une faible prise en compte de l'intersectionnalité serait d'ailleurs le maintien des mêmes revendications ou du même agenda politique au fil du temps (Adam, 2017; Bilge, 2013). Durant la période de collecte de données du projet doctoral, le MJSM a maintenu les mêmes revendications au fil du temps. Bien que furent créés des espaces de

réflexion collective sur l'intersection entre différentes catégories sociales identitaires à la fin de la période de collecte de données (par exemple avec la création d'un comité impliquant des jeunes à l'intersection de plusieurs oppressions qui allait collaborer avec un centre de recherche pour comprendre la complexité des vécus associés à la médicalisation), le MJSM n'est pas parvenu à développer des réflexions ou un discours public qui s'inscrit dans une analyse intersectionnelle. Reconnaître l'importance de la diversité des vécus est une première étape, mais encore faut-il comprendre la complexité de l'intersection des différentes oppressions. Le MJSM n'était pas suffisamment connaissant de l'intersection entre les différentes oppressions vécues par les jeunes et il est demeuré dans le registre de revendiquer publiquement une plus grande reconnaissance de la diversité des parcours dans le cadre du Forum Jeunes et Santé Mentale. Les catégories identitaires d'oppression furent somme toute considérées isolément par le MJSM plutôt que leurs interconnexions (la race, la classe, le genre...) tel que le prévoit la pratique intersectionnelle (Demos & Texler Segal, 2009).

De plus, au moment où le MJSM priorisait son efficacité politique plutôt que ses processus d'inclusion, il affichait une diversité lors de représentations officielles en étant parvenu à mobiliser des jeunes de différents horizons sociaux, mais il n'intégrait pas leurs oppressions spécifiques dans les réflexions ou le discours public. Sears (2014 cité dans Choudry, 2020 p.30) spécifie que les connaissances nouvelles et spécifiques d'un mouvement se développent parfois en tension avec les revendications larges et plus percutantes dans l'espace public. Les résultats d'analyse de notre étude de cas (voir les sections sur les tensions pour articuler les identités individuelles avec l'identité collective du MJSM) ont permis d'investiguer comment se négocient à l'intérieur du MJSM les identités individuelles avec l'identité collective. Bien que les revendications initiales soient demeurées les mêmes, de jeunes militant.e.s sont parvenus à influencer le MJSM à s'ouvrir à de nouvelles perspectives et s'engager à développer des réflexions collectives sur différentes identités opprimées qui n'avaient pas été considérées antérieurement.

Nos portraits militants ont permis de découvrir les moments où l'expression des identités individuelles (le « JE ») étaient favorisées, ou les moments pour lesquels l'expression d'une identité collective homogène (le « NOUS ») était favorisée. Le tableau ci-bas permet d'avoir un aperçu des types de militants jeunes pour lesquels l'expression du « JE » ou du « NOUS » était davantage observée, ainsi que l'objectif alors priorisé par le MJSM.

Tableau 22: Expression des identités individuelles ou de l'identité collective selon le type de militant mobilisé et la priorité stratégique du MJSM

Portrait militant	Expression du « JE » ou du « NOUS » davantage observée	Priorité stratégique du MJSM
Le militant éphémère	JE	Identifier une problématique sociale commune et les solutions
Le militant explorateur	JE	Accroître ses ressources
Le militant stratège	JE et NOUS	Saisir les opportunités politiques Instaurer des processus de gouvernance
Le militant dévoué	NOUS	Instaurer des processus de gouvernance
Les 4 types de portraits	JE et NOUS	Incarner le « par et pour » les militant.e.s

À l'étape où le MJSM avait pour priorité d'identifier une problématique commune et ses solutions, les jeunes militants éphémères étaient sollicités pour exprimer leurs témoignages de vie. Ces derniers ne s'impliquant pas de manière pérenne au sein des structures n'étaient pas en mesure de s'approprier l'identité collective du mouvement alors naissant. L'expression de leurs identités individuelles souscrivait à un processus de collecte des paroles des jeunes pour identifier leurs points communs et dégager une identité commune. Les revendications aboutissant de ce processus se voulaient ainsi larges afin d'englober le plus de vécus possibles.

À l'étape suivante où le MJSM a cherché à accroître ses ressources, le militant explorateur était principalement mobilisé puisque justement, il ne requiert pas de beaucoup de ressources afin d'être mobilisé en disposant d'un certain niveau d'autonomie. Ce dernier étant également en période d'apprentissage au sein du MJSM va avoir tendance à exprimer son individualité plutôt que de porter le narratif collectif du mouvement. Puisque le militant explorateur papillonne de comité en

comité pour trouver sa place au sein du mouvement et qu'il ne participe pas aux instances décisionnelles, il influencera peu l'identité collective du mouvement. D'autant plus que le MJSM est alors principalement orienté à trouver du financement et davantage souscrire aux impératifs des bailleurs de fonds. Autrement dit, le MJSM n'était pas disposé dans ce contexte à développer des espaces de réflexions collectives pour intégrer dans son argumentaire les identités opprimées révélées par ses militant.e.s.

Lorsque le MJSM a priorisé de saisir les opportunités politiques pour visibiliser ses revendications, le militant stratège est principalement mobilisé. Celui-ci est habilité à recourir à un discours faisant appel au « nous » (l'identité collective du MJSM) et au « Je » (son propre bagage identitaire). Irvine et al. (2019) précisent que les acteurs peuvent adapter leur discours en réponse à l'environnement politique et à des objectifs particuliers. Yuval-Davis (2006) précise pour sa part que chaque militant apporte avec lui l'enracinement de ses propres identités, mais tente en même temps de se déplacer afin de se mettre en situation d'échange avec ceux qui appartiennent à d'autres groupes.

Dans ce même ordre d'idées, tel que le souligne la littérature comme possibilité, les militants stratèges du MJSM sont parvenus à manifester certaines de leurs identités à des moments stratégiques (Chauvin et Jaunait, 2015, p. 69) pour convaincre différents auditoires (Meyer et al., 2002; Reger et al., 2008). Un.e militant.e a d'ailleurs même témoigné qu'il était en mesure de « modeler » son discours selon les contextes. Cela renvoie aussi au concept d'« *auto-compréhension* » défini par Brubaker (2001). Il s'agit de la conception de qui nous sommes, notre position sociale et notre degré de confort pour agir dans ce contexte (Yuval-Davies, 2006, pp. 199-204).

Alors que le MJSM saisissait ses opportunités politiques pour présenter son identité collective en tant qu'un « NOUS » homogène et appuyé d'un grand nombre d'appuis, des militants stratèges révélaient leurs identités individuelles directement auprès des élus, tout en prônant l'identité collective du MJSM. Les militants stratèges n'ont pas exprimé leurs voix au sein d'espaces de réflexions collectives au sein du MJSM, qui ne se sont pas constitués en période d'effervescence électorale.

C'est à l'étape où le MJSM a instauré ses processus de gouvernance que les militants dévoués furent fortement mobilisés. Ceux-ci adhéraient complètement au narratif collectif du mouvement ainsi qu'à ses revendications. Ce type de militant est moins porté que le militant stratège à vouloir apporter des nuances au narratif collectif en regard de leur bagage identitaire individuel. La littérature nous a sensibilisés sur l'idée que si les identités individuelles des membres d'un mouvement peuvent influencer son identité collective, l'inverse est aussi vrai (Nepstad, 2004 cité par Smithey, 2009, p. 665). Les identités des militants dévoués furent transformées par le narratif collectif du MJSM : leur engagement à une cause commune les a amenés à se redéfinir. En entrevues individuelles, certains ont rapporté à cet effet avoir le sentiment dorénavant de faire partie de la « famille » du MJSM. Les activités quotidiennes du militantisme offrant des espaces dans lesquels les militants peuvent développer des liens de solidarité (Flesher Fominaya, 2010) ont favorisé le développement de ce sentiment d'appartenance. Plusieurs jeunes ont également rapporté en entrevues individuelles avoir développé une construction de soi positive grâce à leur implication au MJSM. Ils ont senti une reprise de pouvoir dans leur vie, ainsi que le sentiment d'être utiles au sein du mouvement. En soi, l'expérience militante offre l'occasion de découvrir ses forces, côtoyer un lieu de socialisation positif, apprendre et rencontrer de nouvelles personnes, ce qui peut s'avérer particulièrement bénéfique pour des jeunes ayant vécu des épreuves difficiles (Greissler, 2013, p. 76).

Cela dit, les militants stratèges furent également fortement mobilisés à l'étape où le MJSM souhaitait instaurer ses processus de gouvernance. Après un certain temps de militantisme, ceux-ci ont remis en question l'identité collective du MJSM en témoignant avoir le sentiment que leurs voix n'étaient pas suffisamment entendues lors des prises de décisions. Les stratégies et les tactiques reflètent les identités collectives, mais elles offrent également la possibilité de les réaffirmer ou de les remettre en question (Flesher Fominaya, 2010). Cela nous permet d'introduire la prochaine condition pour l'émergence d'une conscience intersectionnelle au sein d'un mouvement : la transparence de ses processus décisionnels.

6. Transparence des processus décisionnels

Le manque de transparence des processus décisionnels a constitué un véritable enjeu pour l'inclusion des jeunes militant.e.s au sein du MJSM. Alors que ces processus étaient informels, ce sont les professionnel.le.s qui prenaient les décisions relatives aux communications officielles du MJSM, cela entre les rencontres. Alors que ces processus sont devenus transparents et formels, les rôles et responsabilités de chacun des comités du mouvement, ainsi que des professionnel.le.s ou des jeunes se sont clarifiés.

La théorie du cadrage cognitif envisagée initialement par Goffman selon l'approche de l'interactionnisme symbolique suggère que les rôles sociaux des acteurs au sein d'un mouvement sont en lien avec leurs comportements (Stryker & Burke, 2000, p. 291). Selon la littérature associée au militantisme, il existerait des niveaux de responsabilités attendus des militants des organisations de mouvement social (Coenen, 2011). Au premier niveau, il y a les membres dont les intérêts ou les droits sont défendus et qui donnent du poids au mouvement en termes de nombre d'appuis. Au second niveau, le militant participe à la vie démocratique du mouvement de par leur présence aux rencontres et aux rassemblements. Le troisième niveau comprend les militants exerçant des tâches ou qui représentent le mouvement.

Les rôles et responsabilités n'étant pas clarifiés auprès des jeunes militant.e.s, il était attendu de leur part que leur présence aux rencontres de comité (le second niveau). Avant d'inclure des jeunes au sein des structures du MJSM, il était attendu de leur part que leurs appuis en termes de nombre aux revendications (le premier niveau). Lorsque les jeunes ont commencé à dénoncer le manque de transparence des processus décisionnels et ont souhaité que leur rôle soit décisionnel et non pas qu'à titre consultatif, iels ont commencé à se voir déléguer des responsabilités, dont celle de représenter officiellement le MJSM (troisième niveau).

La tendance à la professionnalisation des mouvements qui fut rapportée dans notre recension des écrits permet d'appréhender que les personnes militantes puissent demeurer au deuxième niveau de militantisme. Puisque les acteurs ne prennent pas des décisions qui soient généralement séparées de leur rôle social (Laroche, 1995, p. 71), les demandes de subventions au MJSM furent portées par des professionnel.le.s pour qui les intérêts organisationnels étaient rencontrés par les demandes. Ou encore, les positionnements officiels du MJSM étaient rédigés par des

professionnel.le.s spécialisé.e.s en analyse politique ou en communication. Aucun jeune ne figurait alors dans le comité des communications.

Clarifier les rôles et responsabilités ainsi que les processus décisionnels permet aux groupes marginalisés de comprendre comment s'insérer dans les instances décisionnelles d'un mouvement. Cela permet de la sorte à ce que les groupes dominants ne monopolisent pas ces instances décisionnelles de manière informelle. À partir du moment où le MJSM a amené une transparence quant aux processus décisionnels, les jeunes ont pris une part de plus en plus active aux prises de décisions.

La littérature recommande en termes de pratique l'*institutionalized dissent* (Weldon, 2012), qui consiste à « institutionnaliser le désaccord » afin de ne pas réduire au silence certains groupes. Au sein du MJSM, alors qu'il instaurait ses processus de gouvernance et qu'il a ensuite souhaité incarner le « par et pour » les militant.e.s, il a été convenu qu'il suffisait d'un seul désaccord pour rediscuter des motions et trouver des terrains d'entente.

7. Les savoirs expérimentiels sont aussi valorisés que les savoirs savants

L'instrumentalisation du discours des groupes opprimés pour servir le discours stratégique des groupes plus favorisés est une possibilité dans le milieu militant (Fung & Wright, 2001; Przeworski, 1998).

Les compétences requises pour la participation à des instances politiques peuvent constituer un frein à l'expression des voix opprimées (Brady & Paquin, 2016; Camurca, 1994; Dagnino & Tatagiba, 2010; Lüchmann, 1997; Schevisbiski, 2004). Il faut maîtriser l'art de s'exprimer publiquement pour être recevable auprès des autorités ou divers publics (Trom, 2001). Cette traduction des voix opprimées par des savoirs savants ou « recevables » peut conduire à une perte de sens de l'expérience des acteurs opprimés. De plus, la participation politique perpétuelle des organisations de mouvements sociaux peut diminuer le temps disponible auprès des groupes opprimés (Dagnino & Tatagiba, 2010).

Au sein du MJSM, les savoirs savants ont eu préséance sur les vécus expérimentiels en regard de son discours public ou ses représentations officielles des deux premières années. Les vécus des

jeunes étaient rapportés principalement pour appuyer les revendications du MJSM, qui étaient présentées à partir d'analyses d'experts. Lorsque le MJSM a priorisé d'incarner le « par et pour » les militant.e.s, fut souligné l'importance d'une analyse différenciée qui mettrait de l'avant dorénavant les paroles des jeunes de manière distincte aux analyses des « non-jeunes » (ou autrement dit, des analyses d'experts ou de professionnels). Aux yeux des jeunes constituant le comité de coordination, cela permettait à ce qu'il n'y ait pas une perte du sens transmis par les paroles des jeunes directement.

La production de connaissances diffusées auprès des décideurs implique des mouvements d'allier les observations terrain, de recherche et de publications scientifiques (Choudry, 2020). Le MJSM a choisi ultimement d'allier les différents types de connaissances, mais en prenant soin de rapporter directement les paroles des jeunes. Cela n'empêche pas d'appuyer les témoignages de conclusions émises par le milieu de la recherche, car stratégiquement, le mouvement est conscient que cela peut ajouter de la crédibilité à son discours.

D'autre part, afin de ne pas donner préséance aux savoirs savants comparativement aux vécus expérientiels des jeunes, des moments furent de plus en plus dédiés à l'expression des vécus des jeunes à l'intérieur ou à l'extérieur du Mouvement, que ce soit dans une perspective de collecte ou de diffusion.

Par exemple, un théâtre forum a été développé à partir des témoignages de jeunes lors des consultations initiales. Ce théâtre forum a sillonné quelques régions au Québec pendant les deux premières années d'existence du MJSM. Il existerait plusieurs exemples de mouvements ayant généré des productions culturelles servant éduquer, mobiliser et atteindre un public plus large (Choudry & Pericles Trifonas, 2020, p. 37). Tel que nous l'avons relevé, la pièce de théâtre n'a toutefois pas été conçue pour faire connaître la complexité des vécus liés à la médicalisation d'une diversité de profils sociaux de jeunes, mais pour faire connaître les vécus qui ont été rapportés qui correspondent aux principaux constats de la Déclaration commune du MJSM.

Alors que le MJSM souhaite instaurer ses processus de gouvernance et par la suite incarner le « par et pour » les jeunes, il est envisagé des activités artistiques pour convier des jeunes à parler de leurs vécus associés à la médicalisation. Les parcours biographiques de jeunes militants sont rapportés dans une revue. À chaque rencontre des différents comités est dédié également un

moment pour exprimer ses émotions ou ce que l'on porte en termes de parcours en lien avec la médicalisation.

Les professionnel.le.s sont invité.e.s, au même titre que les jeunes, à révéler leurs motivations d'engagement au sein du MJSM et leur histoire personnelle. Ainsi s'atténue la distance symbolique entre les savoirs savants et les vécus expérientiels. Si l'authenticité et la révélation de soi est encouragée auprès des jeunes militant.e.s, les professionnel.le.s se prêtent au jeu pour également donner l'exemple.

Nous avons fait un tour d'horizon sur les conditions nécessaires qui furent relevées à la fois par notre étude de cas et la littérature afin que soit développée une conscience intersectionnelle au sein d'un mouvement.

Puisque la littérature rapporte que l'approche intersectionnelle devrait s'incarner par les mouvements de manière discursive et en praxis (Demos & Texler Segal, 2009; Laperrière & Lépinard, 2016; Lépinard, 2014; Montoya, 2021; Tormos-Aponte & Ferrer-Núñez, 2020; Tormos, 2017), nous nous attarderons et creusons spécifiquement sur ces aspects dans les deux prochaines sections.

9.2 Comment l'intégration de l'approche intersectionnelle au sein d'un mouvement peut influencer la visibilité des voix militantes à travers son discours public?

Pour chacune des priorités stratégiques du MJSM qui furent relevées à partir de l'analyse de ses dynamiques internes, il a été mené une analyse intersectionnelle transversale à celles-ci. Cette analyse intersectionnelle comprenait de s'attarder à la visibilité des voix militantes à travers le discours public ou les représentations officielles du MJSM.

En se référant à ces analyses, nous avons ressorti trois grandes phases de traduction des voix militantes à mesure que s'est développée une conscience intersectionnelle au sein du MJSM. Pour favoriser et simplifier la compréhension de ces phases, nous les présentons selon que le

mouvement ait développé un faible niveau, un niveau moyen et un niveau élevé de conscience intersectionnelle en regard des stratégies discursives utilisées pour visibiliser les oppressions vécues par les personnes militantes. Nous verrons qu'à un faible niveau de conscience intersectionnelle, les vécus des personnes militantes sont présentés de manière homogène et sont réduites en nombre. À un niveau moyen, les oppressions des militant.e.s sont traduites par des professionnel.le.s ou sélectionnées pour correspondre aux revendications. À un niveau élevé de conscience intersectionnelle, les vécus sont directement cités et ne sont pas traduits par des professionnels. Il est alors non seulement visé une visibilité de la diversité des vécus, mais également une compréhension de leur complexité et des conséquences de l'intersection entre différentes oppressions.

Trois grandes phases de traduction des voix militantes selon le niveau de conscience intersectionnelle d'un mouvement social :

Phase 1 : les voix militantes traduites en nombre

Cette phase correspond à un faible niveau de conscience intersectionnelle au sein d'une mobilisation collective, qui est à l'étape d'identifier une problématique sociale et des solutions communes à divers acteurs.

La logique est de cumuler en nombre un maximum de témoignages permettant de légitimer la problématique sociale et ses solutions. Des militant.e.s éphémères sont alors mobilisés pour collecter le plus grand nombre possible de témoignages.

Des leaders organisationnels cherchent à capter les points communs de ces témoignages pour faire naître le mouvement social. On mise principalement sur un grand nombre de témoignages et d'organismes qui appuieront les revendications ainsi que le narratif collectif du mouvement social qui prend forme.

Phase 2: les voix militantes sélectionnées et traduites par des professionnels

Cette phase correspond à un niveau moyen de conscience intersectionnelle au sein d'un mouvement, qui est à l'étape d'accroître ses ressources ou de saisir les opportunités politiques afin de se faire connaître. Les vécus qui seront mis de l'avant seront ceux qui correspondent au narratif commun. Autrement dit, il sera sélectionné les parcours des personnes correspondant le plus possible à la problématique sociale définie collectivement.

Lors de cette phase, des militant.e.s disposant d'une certaine autonomie pour naviguer et explorer les structures du mouvement seront mobilisé.e.s, car le mouvement ne dispose pas encore des ressources nécessaires pour soutenir la mobilisation de militant.e.s cumulant des facteurs de vulnérabilité ou étant en situation de marginalisation. Les profils sociaux des militant.e.s dans les structures du mouvement ne correspondent donc pas nécessairement aux profils des personnes opprimées. De la sorte, les militant.e.s doivent être habiles afin de révéler les oppressions de leur parcours qui correspondent au narratif collectif du mouvement et ainsi donc être impliqué.e.s lors de représentations politiques.

Cette sélection des vécus qui s'opère informellement permet d'amplifier à répétition le discours d'un mouvement social, de sorte que cela favorise sa recherche de financement et son influence politique. Les voix des militant.e.s sont rarement rapportées directement dans les communications officielles. Elles sont traduites théoriquement par des professionnel.le.s spécialisé.e.s en analyse politique ou en communication.

Phase 3: les voix militantes non traduites

Cette phase correspond à un niveau élevé de conscience intersectionnelle. Lorsqu'un mouvement social priorise d'instaurer des processus de gouvernance, ou d'incarner le « par et pour » les militant.e.s, on sort des logiques précédentes. On cherche cette fois-ci à favoriser et soutenir la mobilisation de personnes vivant différentes oppressions sociales, afin de les impliquer dans les structures du mouvement. Cette inclusion d'une diversité croissante de militant.e.s permet au mouvement social de s'ouvrir à différentes réalités et mieux adapter ses modes de fonctionnement à ces personnes.

Le mouvement est intéressé à mobiliser une diversité de vécus pour les analyser. Il est même appelé à réaliser des enquêtes auprès de différents groupes populationnels. Il est à une étape où il souhaite apporter des nuances à son narratif collectif, en reconnaissant qu'une problématique sociale peut être vécue de différentes manières selon que les individus se retrouvent à l'intersection de plusieurs oppressions sociales. Lorsqu'un mouvement n'a pas développé une conscience intersectionnelle élevée, il affiche une identité homogène de ses militant.e.s, c'est-à-dire un groupe nombreux vivant la problématique sociale dénoncée. Avec une conscience intersectionnelle élevée, le mouvement cherche plutôt à mettre en lumière la diversité des vécus liés à la problématique sociale, ainsi que de comprendre la complexité des intersections entre les différentes oppressions. Ainsi, sont rapportées directement les paroles des personnes militantes dans les communications officielles. Ces paroles ne sont pas traduites en nombre, ni sélectionnées, ni théorisées par des professionnel.le.s. Cependant, pour que ces paroles soient reconnues par les décideurs, des coalitions avec le milieu de la recherche peuvent être faites dans une perspective de triangulation des savoirs. C'est-à-dire que sont directement citées les paroles des jeunes, en étant appuyées de conclusions ou de statistiques issues du milieu de la recherche.

Les trois grandes phases de traduction des voix militantes qui furent présentées renvoient à ce que décrit Sousa Santos (2008) comme processus de « *traduction* », c'est-à-dire le processus d'identification et de codification des paroles ou du vécu des personnes militantes. Pour Sousa Santos, il s'agit de parvenir à une intelligibilité commune entre différents acteurs. Cela correspond à notre description de la première phase de traduction des voix militantes.

Tel que le précisent d'autres auteurs, le processus de traduction est rarement basé sur une relation égalitaire entre les acteurs (Spivak, 2000). Nous avons effectivement constaté que dans la deuxième phase de traductions des voix militantes, les vécus correspondant davantage aux revendications du mouvement sont sélectionnés informellement pour être mis de l'avant. De plus, les paroles des jeunes sont rarement rapportées directement, mais traduites par des professionnel.le.s spécialisés en analyse politique ou en communication.

La littérature conclut qu'il existera toujours un « traducteur » et un « traduit », le premier étant en position de force par rapport au second, disposant des "connaissances techniques" nécessaires pour influencer les décideurs. Les « témoignages subjectifs » des personnes militantes auraient moins

de valeur aux yeux des décideurs que s'ils sont systématisés de manière crédible. À cela nous apportons des nuances à partir de notre troisième phase de traduction des voix militantes, qui consiste à citer directement une diversité de vécus sans les traduire au sein des communications officielles. Ces paroles gagnent en légitimité auprès des décideurs si sont créés des partenariats avec le milieu de la recherche afin d'appuyer ces paroles par des statistiques ou des études. Lorsque le MJSM a instauré des processus de gouvernance de plus en plus transparents et inclusifs, ou qu'il souhaitait incarner le « par et pour » les militants, les voix ou les analyses des militant.e.s ne sont plus traduites par des professionnel.le.s.

9.3 Comment l'intégration de l'approche intersectionnelle au sein d'un mouvement peut influencer ses pratiques de mobilisation?

Nous avons mentionné dans notre recension des écrits que les organisations de mouvements sociaux peuvent prétendre être inclusives ou prendre en compte différents systèmes d'oppression, alors que leurs structures internes reproduisent en réalité les inégalités sociales (Montoya, 2021, p. 7). Autrement dit, ce n'est pas uniquement dans son discours, mais également dans ses pratiques qu'un mouvement est amené à incarner l'intersectionnalité.

En préambule aux pratiques intersectionnelles recensées à partir de notre étude de cas, il s'avère intéressant de relever le croisement entre les types de militant.es et de professionnel.le.s (en se référant aux portraits dégagés par l'étude de cas) qui furent principalement mobilisé.e.s selon les objectifs prioritaires par le MJSM. Cela permet d'avoir un aperçu des rapports de pouvoirs encourus (présentés sous la dimension « des règles et division des tâches » de notre cadre d'analyse).

Tableau 23: Les types d'acteurs principalement mobilisés selon l'objectif priorisé du MJSM

Objectif priorisé par ordre chronologique (2016-2019)	Types de militant.e.s mobilisé.e.s	Types de professionnel.le.s mobilisé.e.s
Identifier une problématique sociale commune et ses solutions	Le militant éphémère	Le décideur et l'invité expert
Accroître les ressources	Le militant explorateur	Le décideur
Saisir les opportunités politiques	Le militant stratège	Le conseiller
Instaurer des processus de gouvernance	Le militant stratège et le militant dévoué	Les 4 types de professionnel.le.s
Incarner le « par et pour » les militant.e.s	Les 4 types de militant.e.s	L'exécutant et l'invité expert

Ce tableau permet de comprendre sommairement que ne furent pas mobilisé de la même manière les personnes militantes selon les objectifs priorisés par le MJSM au fil du temps. Les premiers objectifs impliquaient de manière éphémère les jeunes, ou ceux qui disposaient de suffisamment d'autonomie (les militants explorateurs). Les professionnels décideurs ou conseillers étaient principalement mobilisés dans les premières années du mouvement et fonctionnaient dans un rythme productif qui était mésadapté au rythme des jeunes. C'est lors des deux derniers objectifs que les jeunes ont été de plus en plus nombreux au sein des comités et que les professionnels impliqués sont devenus « exécutants », c'est-à-dire uniquement présents afin de soutenir les jeunes militant.e.s. Si « l'invité expert » est sollicité aux commencements du MJSM pour permettre aux professionnels décideurs d'appuyer les revendications en élaboration, l'invité expert est sollicité à l'étape d'incarner le « par et pour » les militant.e.s afin d'éclairer les réflexions et prises de décisions par les jeunes.

Pour offrir des inspirations empiriques aux acteurs des mouvements sociaux en termes de pratiques de mobilisation s’inscrivant dans une approche intersectionnelle, nous avons regroupé dans cette les pratiques recensées dans notre étude de cas selon qu’elles puissent ou pas :

- 1) renforcer des liens entre les différents vécus et les revendications (**agir sur la visibilité**) ;
- 2) favoriser l’inclusivité dans les processus décisionnels (**agir sur le niveau de participation citoyenne**) ;
- 3) favoriser l’inclusivité dans les processus de mobilisation (**agir sur l’étendue de la participation citoyenne**).

Dépendamment de si les pratiques favorisent ou non ces aspects, nous les avons regroupées selon qu’elles soient intersectionnelles ou pas. Les pratiques à l’échelle individuelle ou collective furent également distinguées pour souligner l’importance de développer des pratiques à ces deux échelles pour permettre d’agir à la fois sur la construction positive des identités individuelles et collectives des organisations de mouvement social.

1. Pratiques associées à la visibilité d’une diversité voix militantes

Le tableau ci-bas relève les pratiques qui furent observées dans notre étude de cas qui ne favorisent pas la visibilité d’une diversité de voix militantes.

Tableau 24 : Pratiques non-intersectionnelles associées à la visibilité des voix militantes

Pratiques individuelles	Pratiques collectives
<ul style="list-style-type: none"> • Les militant.e.s expriment leur vécu uniquement lors de consultations éphémères qui servent à appuyer en nombre les revendications. • Les vécus des militant.e.s sont communiqués de manière statistique et homogène (force du nombre derrière les revendications) • Un vocabulaire professionnel est utilisé dans les communications publiques pour théoriser le vécu des principaux concernés 	<ul style="list-style-type: none"> • Les revendications sont larges pour inclure un maximum de militant.e.s, sans toutefois apporter de nuances quant à la manière dont certains groupes sociaux peuvent vivre les oppressions différemment.

Le tableau ci-bas relève les pratiques qui furent observées dans notre étude de cas qui favorisent la visibilité d'une diversité de voix militantes.

Tableau 25 : Pratiques intersectionnelles associées à la visibilité des voix militantes

Pratiques individuelles	Pratiques collectives
<ul style="list-style-type: none"> • Les militant.e.s au sein des structures du mouvement expriment leur vécu dans des espaces sécurisés • Le mouvement outille les militant.e.s pour parvenir à faire des liens entre les oppressions qu'ils ont vécues et les causes structurelles. • Les vécus des militant.e.s sont communiqués publiquement de manière nuancée et qualitative, bien que des statistiques ou des études puissent les appuyer • Les paroles des militant.e.s sont citées directement dans les communications publiques 	<ul style="list-style-type: none"> • Les revendications principales peuvent demeurer larges pour inclure un maximum de militant.e.s, mais des positionnements officiels apportent des nuances sur comment les oppressions dénoncées s'expriment différemment selon les groupes sociaux. • Des partenariats stratégiques sont établis avec le milieu de la recherche ou des groupes communautaires pour mieux comprendre les réalités de personnes à l'intersection de plusieurs formes d'oppression et dénoncer des inégalités qui leur sont spécifiques

2. Pratiques associées à l'inclusivité dans les processus décisionnels

Le tableau ci-bas relève les pratiques qui furent observées dans notre étude de cas qui ne favorisent pas l'inclusivité dans les processus décisionnels.

Tableau 26 : Pratiques non-intersectionnelles associées aux processus décisionnels

Pratiques individuelles	Pratiques collectives
<ul style="list-style-type: none"> • Les oppressions pour lesquelles luttent les organisations soutenant le mouvement priment sur les oppressions que rapportent individuellement les militant.e.s. (pour les demandes de subventions ou les futures orientations stratégiques) • Le ratio est déséquilibré entre le nombre de professionnel.le.s (majoritaires) et de militant.e.s (minoritaires) au sein des structures décisionnelles 	<ul style="list-style-type: none"> • Les décisions collectives sont prises dans des espaces informels (entre les rencontres), cela en impliquant principalement des professionnel.le.s. • La culture du mouvement s'apparente au milieu professionnel (Lors des rencontres, plusieurs points à aborder à l'ordre du jour, pression de productivité...)

Le tableau ci-bas relève les pratiques qui furent observées dans notre étude de cas qui favorisent l'inclusivité dans les processus décisionnels.

Tableau 27 : Pratiques intersectionnelles associées aux processus décisionnels

Pratiques individuelles	Pratiques collectives
<ul style="list-style-type: none"> • Des rôles sont proposés lors des discussions aux militant.e.s (animation, prise de note, gestion du temps) • Des outils de transferts de connaissances sur le mouvement (son historique, ses concepts clés...) sont offerts aux militant.e.s • L'animation des rencontres permet une prise de parole de chacun.e • Les militant.e.s sont majoritaires au sein de l'instance décisionnelle 	<ul style="list-style-type: none"> • Des règles sont déterminées pour gérer les désaccords en groupe • Les processus décisionnels collectifs sont transparents • Des formations collectives sont offertes pour transmettre des connaissances utiles pour la prise de décision (vulgarisation d'enjeux politiques...) • Le rythme des rencontres est adapté aux militant.e.s • Éclairer les décisions collectives en fournissant les perspectives d'experts

3. Pratiques associées à l'inclusivité des processus de mobilisation

Le tableau ci-bas relève les pratiques qui furent observées dans notre étude de cas qui ne favorisent pas l'inclusivité dans les processus de mobilisation.

Tableau 28 : Pratiques non-intersectionnelles associées aux processus de mobilisation

Pratiques individuelles	Pratiques collectives
<ul style="list-style-type: none"> • Des mobilisations ponctuelles se font auprès d'un même profil de personnes. • Les attentes sont floues sur ce qui est attendu de la part des militant.e.s en termes de préparation aux rencontres et de tâches à accomplir • L'horaire des rencontres est principalement déterminé selon les disponibilités des professionnel.le.s 	<ul style="list-style-type: none"> • Peu de ressources sont dédiées à soutenir la mobilisation de militant.e.s au sein des structures d'un mouvement social, ce qui fait en sorte qu'une majorité des membres du mouvement sont des professionnel.le.s. • Les militant.e.s mobilisé.e.s le sont principalement d'une manière éphémère à l'extérieur du mouvement (iels ne sont pas mobilisé.e.s dans ses structures).

Le tableau ci-bas relève les pratiques qui furent observées dans notre étude de cas qui favorisent l'inclusivité dans les processus de mobilisation.

Tableau 29 : Pratiques intersectionnelles associées aux processus de mobilisation

Pratiques individuelles	Pratiques collectives
<ul style="list-style-type: none"> • Les forces et intérêts individuels des militant.e.s sont analysés en vue le leur offrir des possibilités d'engagement qui répondent à leurs attentes • Des pratiques professionnalisantes s'instaurent : rémunération et formations offertes aux militant.e.s pour le développement de compétences • Un soutien est offert pour surpasser les défis liés à un faible niveau de littératie (ex. : s'assurer que toutes et tous ont une boîte courriel, messages vocaux...) • Les modes de communication sont adaptés aux jeunes (ex. : Messenger) • Les attentes sont claires sur ce qui est attendu de la part des militant.e.s en termes de préparation aux rencontres et de tâches à accomplir • Du temps est dédié à l'expression des émotions • Un mentorat est offert par les militant.e.s avec plus d'expérience • L'horaire des rencontres est principalement déterminé selon les disponibilités des militant.e.s • Les stratégies de recrutement favorisent la mobilisation d'une diversité de jeunes (ex. : auprès de divers organismes ou grâce à des communications médiatiques) 	<ul style="list-style-type: none"> • Des ressources étant dédiées spécifiquement pour soutenir la mobilisation des militant.e.s au sein des structures d'un mouvement social favorisent leur engagement continu dans plusieurs activités. • Les militant.e.s deviennent majoritaires par rapport au nombre de professionnel.le.s. • Différentes modalités d'engagement sont offertes aux personnes militantes (éphémères ou pérennes) • Des activités sociales sont planifiées et tenues en vue d'activer l'intérêt à s'engager, renforcer les liens entre les membres du mouvement, diminuer la distance symbolique entre professionnel.le.s et militant.e.s, et favoriser l'authenticité des échanges • Des outils de sensibilisation produits par les militant.e.s sont offerts à la communauté

Il est intéressant pour clore ce chapitre de faire des parallèles avec les pratiques non-intersectionnelles ou intersectionnelles relevées par notre étude de cas et la recension des écrits sur les barrières ou leviers à la participation des jeunes. Par exemple, des relations hiérarchiques ne permettraient pas de reconnaître l'expertise des jeunes mobilisées quant à leur vécu (Racine, 2011, pp. 279-286) ou de faire preuve d'authenticité lors des échanges (Mondor et al., 2014, pp. 35-38; Quéniart & Jacques, 2008, p. 237). Pour remédier à cette barrière, le MJSM a organisé des activités sociales afin d'atténuer la distance symbolique entre jeunes et professionnel.le.s et encourager l'expression de relations authentiques. Ou encore, une rémunération fut offerte aux jeunes, étant donné que les professionnel.le.s étaient pour leur part rémunérés.

Des études recommandent que pour favoriser la mobilisation de jeunes, les horaires des rencontres nécessitent d'être adaptés aux disponibilités des jeunes s (Quéniart & Jacques, 2008), ce à quoi le MJSM a remédié en proposant des rencontres en soirée plutôt qu'en journée (alors que plusieurs jeunes travaillaient ou étaient aux études). La littérature relève aussi l'importance de fixer des objectifs précis de mobilisation tout en valorisant les compétences individuelles (Quéniart & Jacques, 2008). C'est ce à quoi s'est employé le MJSM en identifiant les forces et intérêts de chacun.e pour offrir des occasions d'engagement répondant aux attentes, ainsi qu'en clarifiant les attentes par rapport à ce qui était attendu au sein des comités. Plus spécifiquement, pour encourager la mobilisation de jeunes aux prises avec un problème de santé mentale, il est recommandé d'aménager des espaces de soutien, d'expression et de créativité (Rousseau et al., 2014, pp. 110-111). Des espaces sécurés ou des moments dédiés à l'expression des émotions lors des rencontres furent planifiés au sein du MJSM.

Nous devons aussi adresser spécifiquement l'importance des modes de communications ou des outils de transferts de connaissances destinés aux jeunes militant.e.s. Tel que déjà mentionné précédemment, pour être inclusif, un mouvement social doit tenter d'offrir les ressources financières, organisationnelles et les connaissances militantes nécessaires à la mobilisation auprès des militant.e.s (Dunezat, 2011). Des formations collectives furent organisées pour transmettre des connaissances utiles aux prises de décision, par exemple la vulgarisation d'enjeux politiques auprès de jeunes. Pour s'assurer que toutes et tous puissent accéder aux connaissances nécessaires au militantisme, un soutien fut offert pour surpasser les défis liés à une faible littératie. Par exemple, en s'assurant que chacun.e détient une boîte courriel et sache l'utiliser. La diffusion des

connaissances dans un flot de plusieurs courriels envoyés aux jeunes s'est avérée inefficace. Il fut donc adopté des modes de communication davantage adaptés aux jeunes (ex. : *Messenger*). Des outils de transferts de connaissances sur le mouvement (son historique, ses concepts clés...) furent développés par les professionnel.le.s et proposés aux jeunes. Des outils de transferts de connaissances produites par les jeunes eux-mêmes furent aussi diffusés à la communauté à travers les réseaux sociaux.

L'engagement des jeunes peut s'avérer au final un moyen d'insertion sociale, un moyen d'émancipation quant aux oppressions vécues, ainsi qu'un moyen pour gagner en capacité d'agir (Greissler, 2013; Racine, 2011). Si les jeunes marginalisés s'insèrent davantage dans des mécanismes de participation citoyenne ou d'engagement militant qui sont déjà existants plutôt qu'ils ne parviennent à se mobiliser eux-mêmes (Greissler, 2013), notre étude de cas a permis de relever leur agentivité (en ayant recours à la méthode des portraits) ainsi que les pratiques intersectionnelles leur permettant d'occuper des rôles décisionnels au sein d'un mouvement.

CONCLUSION

En guise de conclusion, nous ressortons les éléments saillants à retenir de cette étude doctorale, à savoir ce qui doit être retenu pour d'autres organisations ou mouvements souhaitant s'approprier et incarner l'approche intersectionnelle. Les avenues de recherche que cette recherche inspire sont enfin présentées. Les défis à relever en considérant l'intersectionnalité en tant qu'objet de recherche et approche analytique sont ainsi soulevés.

Les éléments saillants

Le Plan d'action en santé mentale 2015-2020 faisait part que « (...) *des lieux de participation pourraient être davantage mis à profit, puisque la participation des usagers ne constitue pas toujours une occasion réelle d'influence auprès des instances décisionnelles et varie grandement d'une région à une autre.* » (PASM, 2015-2020, pp. 20-21).

Cette thèse s'est ainsi intéressée à la participation citoyenne de personnes avec un problème de santé mentale, non pas dans un le cadre du Réseau de la santé et des services sociaux, mais au sein d'un mouvement initié par des organismes communautaires au Québec. Il fut mené une étude de cas du Mouvement Jeunes et Santé Mentale (MJSM).

Les questionnements de départ par la doctorante étaient les suivants : si un mouvement a pour rôle d'influencer la sphère politique en faisant entendre les voix de personnes marginalisées (Weldon, 2012), quelles voix sont entendues à l'intérieur même d'un mouvement? En regard du MJSM, quels jeunes militant.e.s parviennent à se faire entendre? Quels jeunes ont une influence et quelle est la nature de cette influence?

L'approche intersectionnelle a été pertinente à considérer pour répondre à ces questionnements, puisqu'elle permet d'éclairer les tensions inhérentes des processus décisionnels par lesquels les mobilisations collectives négocient leur identité collective, formulent des revendications et définissent leurs objectifs (Laperrière & Lépinard, 2016).

L'intersectionnalité n'a pas été uniquement sollicitée en tant qu'approche théorique, mais également en tant qu'objet d'étude. Si l'intersectionnalité est utilisée en praxis et en tant que stratégie discursive par les mouvements, plusieurs échouent à réellement développer et incarner l'intersectionnalité (Collins, 1998; Demos & Texler Segal, 2009; Kurtz, 2002; Laperrière & Lépinard, 2016; Lépinard, 2014; Montoya, 2021; Tormos-Aponte & Ferrer-Núñez, 2020; Tormos, 2017; Weldon, 2006) Des auteurs font référence à une « conscience critique intersectionnelle » à développer au sein des organisations de mouvements sociaux, permettant d'appréhender comment les dimensions de pouvoir interagissent et affectent les expériences des individus qui sont à l'intersection de plusieurs oppressions (Collins, 2016; Crenshaw, 1991).

La contribution de cette thèse a donc visé de montrer comment s'est développée une conscience intersectionnelle dans l'étude de cas, c'est-à-dire au sein du Mouvement Jeunes et Santé Mentale. Montoya (2021, p.8) propose d'ailleurs précisément d'investir les conditions propices pour que soit développée et utilisée l'approche intersectionnelle au sein d'un mouvement.

Sept conditions propices au développement d'une conscience intersectionnelle sont ressorties. Puisque ces conditions s'ancrent à la fois dans la littérature et les analyses de notre étude de cas, elles sont à considérer pour toute organisation sociale ou mouvement souhaitant créer un contexte favorable pour intégrer l'intersectionnalité dans ses pratiques, réflexions, analyses et discours. Voici en résumé ces sept conditions, qui s'inter-influencent positivement :

Première condition : des priorités stratégiques qui visent l'inclusion plutôt que l'efficacité

La première condition constitue une découverte inattendue de cette étude doctorale. La littérature que nous avons recensée permettait de faire des liens entre les tactiques et l'identité collective d'un mouvement (Polletta & Jasper, 2001). Notre étude de cas a permis de faire ressortir les liens possibles entre les tactiques d'un mouvement et le développement d'une conscience intersectionnelle. En ce sens, nous avons ressorti que certaines tactiques visent l'efficacité (pour l'obtention de subventions, l'obtention d'une reconnaissance politique des revendications ou en termes de productivité lors des rencontres), tandis que d'autres tactiques visent l'inclusion d'une diversité de personnes militant.e.s. Par exemple, en priorisant d'accroître ses ressources ou de saisir les opportunités politiques, un mouvement peut davantage viser l'efficacité plutôt que

l'inclusion de ses membres dans les processus impliqués. Lorsqu'un mouvement priorise d'instaurer ses processus de gouvernance ou d'incarner le « par et pour » les personnes militantes, il cherche à davantage inclure ses membres plutôt que l'atteinte d'une efficacité.

Deuxième condition : des ressources dédiées à soutenir la mobilisation des personnes militantes

Soutenir la mobilisation des personnes militantes implique une recherche de financement explicite en ce sens. Autrement, la recherche de financement sera perpétuellement en réponse aux intérêts des bailleurs de fonds et non pas nécessairement pour mobiliser des personnes marginalisées. Les ressources qui devraient leur être dédiées pour soutenir leur mobilisation peuvent prendre diverses formes : développer des outils de transferts de connaissances ou des formations afin qu'elles puissent pleinement participer aux discussions et aux décisions, recourir à des modes de communication adaptés, offrir de plus en plus de places à ces personnes au sein des comités tout en leur offrant le soutien nécessaire pour qu'elles assument de plus en plus de responsabilités, ou encore, offrir différents modes de participation.

Troisième condition : un bassin militant diversifié et expérimenté au sein des instances décisionnelles

S'assurer que participe au sein des instances décisionnelles un bassin diversifié et expérimenté de personnes militantes est essentiel afin que soit développée une conscience intersectionnelle par une organisation de mouvement social. Des stratégies de mobilisation doivent permettre de rejoindre des personnes de différents horizons sociaux. Il ne s'agit pas uniquement d'offrir des places à des personnes ayant différents bagages d'oppression. Ces personnes doivent cumuler une certaine expérience militante afin d'oser se révéler et s'exprimer.

Quatrième condition : des coalitions à l'intérieur ou à l'extérieur du mouvement pour faire reconnaître l'intersection entre différentes oppressions

Pour faire émerger un positionnement public intersectionnel, une coalition doit impliquer des personnes ou des groupes à l'intersection de différentes oppressions, que ce soit à l'intérieur d'un mouvement ou entre mouvements. Il n'est pas possible pour un mouvement de faire reconnaître simultanément les interrelations entre toutes les identités opprimées en raison de leur complexité et que cela exige en soi de perpétuels apprentissages. La conjoncture politique ou médiatique peut influencer la sélection des identités opprimées qui seront visibilisées par un mouvement. Toutefois, cette sélection ne doit pas toujours dépendre de ce genre d'opportunités. Un mouvement souhaitant incarner l'intersectionnalité doit aussi être à l'avant-garde pour faire connaître des luttes méconnues.

Cinquième condition : création d'espaces de réflexions collectives impliquant les personnes militantes à l'intersection de plusieurs oppressions

Pour qu'une identité collective d'un mouvement s'ouvre à de nouvelles luttes ou idées, des espaces dédiés à la réflexion collective sont nécessaires pour prendre une distance critique. Une faible prise en compte de l'intersectionnalité peut d'ailleurs se refléter par le maintien des mêmes revendications ou du même agenda politique au fil du temps. Ces espaces doivent permettre la reconnaissance d'une diversité des vécus, mais également comprendre la complexité de l'intersection de différentes oppressions. Autrement, un mouvement risque de considérer les différentes oppressions isolément plutôt que d'investiguer les besoins spécifiques des personnes qui sont à l'intersection de plusieurs oppressions. Un contexte dans lequel se trouve un mouvement qui mise sur l'inclusion de ses membres (tel qu'aborder précédemment) peut favoriser la création d'espaces de réflexions collectives impliquant des personnes à l'intersection de plusieurs oppressions.

Sixième condition : une transparence des processus décisionnels

Afin de dépasser le niveau où les personnes militantes participent uniquement en étant conviées à des réunions, les rôles et responsabilités doivent être clarifiés de sorte que ces personnes se voient déléguer des tâches ou puissent représenter officiellement le MJSM. Une transparence des

processus décisionnels permet aux personnes militantes de comprendre comment y prendre part. Cela permet à ce que les groupes dominants ne monopolisent pas les instances décisionnelles de manière informelle.

Septième condition : Les savoirs expérientiels sont aussi valorisés que les savoirs savants

Pour être recevables auprès des autorités, les voix opprimées sont généralement traduites par des savoirs savants ce qui peut conduire à une perte de sens de l'expérience des acteurs. Dans une perspective intersectionnelle, la production de connaissances diffusées auprès des décideurs implique des mouvements d'allier différents types de connaissances, en prenant soin de rapporter directement les paroles des personnes concernées par les injustices sociales.

Étant donné qu'une conscience intersectionnelle réfère selon la littérature à la fois en termes de stratégie discursive et en termes de praxis (Demos & Texler Segal, 2009; Laperrière & Lépinard, 2016; Lépinard, 2014; Montoya, 2021; Tormos-Aponte & Ferrer-Núñez, 2020; Tormos, 2017), nous avons creusé ces deux composantes.

Nous nous sommes intéressés à la visibilité des voix militantes à travers le discours public ou les représentations officielles du MJSM. Il fut ainsi possible de ressortir trois grandes phases de traduction des voix militantes à mesure que s'est développée une conscience intersectionnelle au sein de ce mouvement. Nous pensons utile pour toute organisation militante d'évaluer dans quelle phase de traduction des voix militantes elle se situe afin d'envisager une réflexivité par rapport à ses stratégies discursives. Tel que le démontre notre étude de cas, le contexte et les priorités stratégiques déterminent la manière dont sont traduites les voix militantes. Autrement dit, les phases de traduction des voix militantes associées à un faible ou à un moyen niveau de conscience intersectionnelle ne sont pas nécessairement à proscrire en termes de stratégies discursives. Cependant, si un mouvement souhaite développer un discours intersectionnel, il devra également recourir à la phase associée à un niveau élevé de conscience intersectionnelle. La première phase intitulée « les voix militantes traduites en nombre » correspond à un faible niveau de conscience

intersectionnelle. Les vécus des personnes militantes sont présentés de manière homogène et réduits numériquement. La deuxième phase intitulée « les voix militantes sélectionnées et traduites par des professionnel.le.s » correspond à un niveau moyen de conscience intersectionnelle. Les oppressions des militant.e.s sont traduites par des professionnel.le.s ou sélectionnées afin de correspondre aux revendications principales. La troisième phase intitulée « les voix militantes non traduites » correspond à un niveau élevé de conscience intersectionnelle. Les vécus sont directement cités et ils ne sont pas traduits par des professionnels. Il est alors visé une visibilité de la diversité des vécus, mais également une compréhension de leur complexité et des conséquences de l'intersection entre différentes oppressions.

La thèse offre enfin une contribution empirique en relevant en guise d'inspiration pour toute forme de mobilisation collective les pratiques qui ont permis de surpasser les patterns discriminatoires au sein du MJSM. Ces pratiques peuvent s'avérer tout particulièrement intéressantes auprès de jeunes, car elles s'inscrivent dans la littérature concernant les leviers de participation citoyenne des jeunes.

Il appert que le MJSM a fourni un effort particulier en termes de transferts de connaissances ou de formations auprès des jeunes au moment où il a priorisé d'incarner le « par et pour » les personnes militantes. Cela a permis à ces jeunes d'acquérir un capital culturel suffisant pour pleinement délibérer, mais également pour comprendre les causes structurelles associées à leurs oppressions et même développer une réflexion critique concernant l'argumentaire porté par le MJSM. Les jeunes furent même amenés avec le soutien des professionnel.le.s à développer des outils d'éducation populaire destinés à d'autres jeunes. Les stratégies de mobilisation auprès d'une diversité de jeunes issus de différents horizons sociaux, combinées à la création d'espaces dédiés à l'expression de leurs émotions et leurs vécus (ainsi que l'expression des émotions et vécus des professionnel.le.s pour favoriser l'authenticité des échanges), l'adaptation du rythme des rencontres sont d'autres pratiques intersectionnelles importantes ayant permis à une diversité de jeunes d'occuper des rôles décisionnels, cela en devenant même majoritaire au sein de l'instance décisionnelle du comité de coordination.

Orientations futures de recherche

Bien qu'innovantes et originales, les propositions théoriques de cette thèse, tout comme sa méthodologie, nécessitent d'être confrontées dans d'autres contextes d'organisations de mouvements sociaux.

Notamment, le cadre théorique de la thèse est à expérimenter dans d'autres contextes de mouvements, c'est-à-dire le « *General model of activity system* » (Engeström, 1987, 2001) en y combinant l'analyse intersectionnelle (Garakani, 2019). Ce cadre novateur serait particulièrement pertinent pour investiguer comment à travers le temps sont diffusées, produites et apprises les connaissances par un mouvement selon une approche intersectionnelle. Il ne s'agissait pas directement de notre objet de recherche, mais cela s'est avéré une clé interprétative importante.

En recourant à ce cadre théorique novateur, il serait intéressant de pousser plus loin les analyses quant aux dynamiques impliquées lorsqu'un mouvement social incarne le « par et pour » les militant.e.s. La collecte de données de notre étude de cas s'est arrêtée à ce moment. Il fut identifié certaines perturbations qui auraient pu mener à des changements à analyser. Par exemple, la présence des mêmes jeunes perdurant au sein de comités. Une étude ultérieure impliquant ce cadre analytique pourrait aussi approfondir les pratiques favorables afin d'instaurer ce qui est appelé dans le milieu militant « une gouvernance partagée ». Cette forme de gouvernance vise l'engagement de l'ensemble des acteurs dans les prises de décision et implique une redistribution du pouvoir et des responsabilités. À notre connaissance, il y a absence d'étude sur comment s'opérationnalise la gouvernance partagée au sein d'une organisation de mouvement social.

Cette thèse a eu à surmonter des défis afin de recourir à l'intersectionnalité à la fois en tant qu'objet de recherche et approche analytique. Nous les soulignons ici afin d'inspirer d'autres chercheurs à aller plus loin pour surmonter ces défis par des innovations méthodologiques. Nous proposons nos propres innovations méthodologiques pour surmonter ses défis également pour inciter d'autres chercheurs à les tester dans le cadre d'études intersectionnelles. Un défi majeur a été de protéger la confidentialité de nos participant.e.s. Dans une perspective intersectionnelle, il est paradoxal de ne pas être en mesure de visibiliser les oppressions vécues par des groupes minoritaires au sein d'un mouvement afin de protéger leur confidentialité. Ce pour quoi nous avons eu recours à la

méthode du portrait en sciences sociales (Cope et al., 2015; Lawrence-Lightfoot & Davis, 1997), qui a généré une typologie de militants. À partir de cette typologie ont été présentées les interconnexions entre différentes catégories sociales identitaires déclarées par les jeunes participant.e.s.

Mentionnons que les portraits furent dégagés en croisant deux concepts associés à la participation citoyenne, c'est-à-dire le niveau et l'étendue. Le niveau de participation fait référence à l'échelle de participation citoyenne d'Arstein (1969) où un niveau de participation élevé correspond à davantage de pouvoir décisionnel. L'étendue de la participation fait référence à la typologie d'Hardina (2003) sur l'étendue des activités militantes assumées. Nous invitons de futurs chercheurs à valider si ce croisement leur permet d'appréhender l'influence décisionnelle des acteurs et leur agentivité. Ce fut le cas pour notre étude.

Afin d'analyser si les jeunes jouissant de privilèges sociaux avaient davantage d'influence comparativement aux jeunes « moins privilégiés » au sein du MJSM, nous avons eu recours à un outil intitulé « la roue des privilèges du militantisme », que nous avons créé en s'inspirant des travaux d'Elsherif et al. (2022). Plus on se rapproche du centre de la roue, plus les membres du mouvement gagnent en privilèges sociaux. À l'inverse, plus on s'en éloigne, moins les membres disposent de privilèges sociaux. Bien que cet outil ne puisse pas permettre d'analyser si certains privilèges ou non-privilèges ont davantage d'importance par rapport à d'autres, il permet de visualiser si des tendances se dégagent selon que les personnes militantes qui siègent à des instances décisionnelles cumulent ou pas des privilèges sociaux. Cet outil peut également permettre de préserver la confidentialité des participant.e.s.

Nous proposons également méthodologiquement de considérer trois dimensions pour mener une étude intersectionnelle intra-catégorielle au sein d'un mouvement tel défini par Montoya (2021, p.4). Au sein d'un mouvement particulier, l'approche intra-catégorielle examine l'hétérogénéité existante, la mesure dans laquelle elle est reconnue et prise en compte, et son impact sur la mobilisation. Nous avons également considéré les dimensions impliquées dans les études intersectionnelles (Cho et al., 2013; Dhamoon, 2011; Hulko, 2009) afin d'aboutir aux trois dimensions suivantes :

1. les tensions pour articuler les identités individuelles avec l'identité collective du mouvement;
2. les barrières ou leviers de participation citoyenne des personnes militantes (dans notre étude de cas les jeunes);
3. la visibilité des voix militantes à travers le discours public ou les représentations officielles.

Ces trois dimensions permettent à la fois de recourir à l'intersectionnalité en tant qu'objet d'étude et approche d'analyse, car elles ont permis d'identifier les conditions favorables au développement d'une conscience intersectionnelle par le Mouvement Jeunes et Santé Mentale. Notons toutefois l'importance de situer ces dimensions dans leur contexte socio-historique et politique, ce qu'a permis de faire le « *General model of activity system* » (Engeström, 1987, 2001).

Somme toute, cette thèse permet de ressortir l'importance pour un mouvement de développer et incarner une conscience intersectionnelle pour inclure et visibiliser une diversité militante à l'intersection de plusieurs oppressions. Le Mouvement Jeunes et Santé Mentale est d'ailleurs appelé à jouer un rôle d'éducation populaire grâce aux outils développés par et pour de jeunes militant.e.s ayant différents bagages identitaires associés à la médicalisation.

D'autre part, cette thèse permet d'illustrer qu'un mouvement ne devient pas fragmenté ou fragilisé en intégrant l'approche intersectionnelle. Dans le cas du Mouvement Jeunes et Santé Mentale, celui-ci est devenu plus résilient en s'ouvrant à la diversité des vécus associés à la médicalisation des problèmes sociaux des jeunes. Cela lui a généré la possibilité de s'ouvrir à davantage d'opportunités politiques afin de dénoncer diverses oppressions et leurs interconnexions, développer des coalitions stratégiques et ainsi gagner en légitimité dans l'écosystème québécois lié à la santé mentale des jeunes.

Annexe I : Déclaration commune du MJSM

I) LA VALEUR QUI GUIDE NOS ACTIONS EST LA PRIMAUTÉ DE LA PERSONNE.

À ce titre, nous adhérons à la définition qu'en donne le *Plan d'action en santé mentale 2015-2020 : Faire ensemble et autrement*, ainsi que la *Politique de santé mentale* de 1989 : Il est important d'assurer la primauté de la personne par le respect:

- de sa personnalité
- de sa façon de vivre
- de ses différences
- des liens qu'elle entretient avec son environnement.

La primauté de la personne implique:

- de tenir compte du point de vue et des capacités de la personne utilisatrice de services
- de favoriser sa participation et celle de son entourage
- la prise en compte de l'ensemble de ses besoins et de sa situation biopsychosociale.

La promotion, le respect et la protection des droits en constituent des aspects fondamentaux.

II) NOS INQUIÉTUDES FACE À LA MÉDICALISATION DES DIFFICULTÉS DES JEUNES:

- La hausse des diagnostics psychiatriques et de la consommation de médicaments psychotropes chez les jeunes (enfants, adolescents, jeunes adultes) ainsi que le recul des approches alternatives et globales.
- Le dépistage en bas âge et la médecine prédictive pouvant amener à un étiquetage stigmatisant et à du profilage social.
- Les grandes difficultés d'accès aux services publics pour les jeunes et leurs familles, de suivi médical et de ponts entre ces différents services publics.
- La méconnaissance, l'ignorance et le non-respect des droits liés à la médication (droit à l'information, droit au consentement aux soins libre et éclairé, droit à la participation au traitement, droit à l'accompagnement)

III) NOS REVENDICATIONS

Nous demandons au gouvernement:

- Que tous les jeunes et leurs proches aient accès gratuitement à des services d'aide et de soutien psychosociaux et alternatifs à la médication psychiatrique et que l'accès à ces services ne soit pas conditionnel à un diagnostic en santé mentale.
- Que l'expertise des jeunes soit reconnue par leur participation égalitaire sur toutes questions qui les concernent, notamment dans l'élaboration, la mise en œuvre, et l'évaluation des politiques et plans d'action.
- Que l'exercice du droit à l'information, du droit à la participation au traitement, du droit à l'accompagnement et du droit au consentement aux soins libre et éclairé soit respecté et garanti pour tous les traitements liés à la santé mentale.
- Que le gouvernement mette immédiatement en place une commission sur la médicalisation des problèmes sociaux des jeunes.

Annexe II Guide d'entrevue individuelle semi-dirigée avec les jeunes

Note pour l'enquêteur : l'ordre et la formulation des questions sont à aménager selon la discussion. Les thèmes seront abordés par la question principale et les autres questions figurent à titre de question de relance au besoin.

Présentation

- Tout d'abord, merci beaucoup d'avoir accepté de participer à cette entrevue!
- Prendre un moment pour expliquer les principaux éléments du formulaire d'éthique et rappeler le droit de ne pas répondre à toutes les questions ou le droit d'interrompre l'entrevue.
- Présentation succincte de la personne : prénom *fictif lors de la retranscription*, nom de l'organisation à laquelle elle est ou fut affiliée *si tel est le cas*.

Retour sur le récit de vie

Questions relatives au récit de vie (entrevue précédemment menée): Si tu es d'accord, j'aimerais approfondir avec toi certains éléments dont tu as parlé la dernière fois (**préciser les éléments**).

Questions de relance (au besoin) en lien avec le parcours de vie ayant mené à s'impliquer au MJSM:

1. Si tu es d'accord, nous allons commencer en parlant un peu librement de ton passé. Où as-tu grandi? Vivais-tu avec tes deux parents? Quels étaient leurs métiers? As-tu des frères ou des sœurs? Comment s'est passée l'école pour toi?
2. Aujourd'hui, y a-t-il des enjeux sociaux qui te touchent plus particulièrement? Pourquoi? Que suscitent ces enjeux pour toi émotionnellement?
3. Quels furent les événements déterminants dans ton parcours de vie? Pourquoi?
4. Comment as-tu connu le Mouvement Jeunes et Santé Mentale?
5. Pourquoi as-tu eu envie de t'impliquer au MJSM?

6. Penses-tu qu'il y a des événements de ton parcours de vie qui puissent expliquer ton implication pour le MJSM?

Perception de son identité comparativement aux autres militant.e.s :

Questions principales : Te sens-tu différent à un certain degré des autres jeunes qui s'impliquent au MJSM? Ou au contraire sens-tu que tu partages des caractéristiques avec ces jeunes? Pourquoi?

Questions de relance (au besoin) :

7. Est-ce que ces similitudes ou différences par rapport aux autres jeunes ont pu influencer ta manière de t'impliquer au Mouvement?
8. As-tu observé si certains types de jeunes étaient davantage mobilisés par le Mouvement Jeunes et Santé Mentale? Pourquoi selon toi?
9. Y aurait-il eu des intérêts à tenter de mobiliser d'autres types de jeunes? Pourquoi?

Perceptions des modes de fonctionnement au sein du mouvement

Questions principales : Peux-tu me raconter comment ça se passe t'impliquer pour le mouvement? Comment ça se passe pendant les réunions? Entre les réunions?

10. Peux-tu me décrire ton rôle ou tes tâches au sein du MJSM? Aimerais-tu t'impliquer différemment?
11. Comment se prennent les décisions au sein du mouvement? Qu'arrive-t-il s'il y a des désaccords?
12. As-tu vécu des contraintes pour concilier certains aspects de ta vie avec ton implication pour le mouvement? Peux-tu me donner des exemples?
13. As-tu été amené à partager ton vécu en lien avec la médicalisation des problèmes sociaux au sein du mouvement? Si oui, comment ça s'est passé?

Perceptions de son influence et celle des autres au sein du mouvement

Question principale : Peux-tu me raconter de quelle manière tu penses avoir eu, ou pas, de l'influence au sein du Mouvement Jeunes et Santé Mentale?

Questions de relance (au besoin) :

14. Penses-tu que ton implication pour le mouvement a fait une différence ou a eu des impacts?
Comment?
15. T'es-tu senti écouté ou considéré lors des rencontres du MJSM?
16. As-tu observé si l'avis de certaines personnes était davantage considéré lors des prises de décision? Selon toi, qu'est-ce qui détermine que ces personnes soient davantage écoutées?
17. Penses-tu que certains jeunes ont plus de difficulté à faire entendre leur voix dans le Mouvement? Pourquoi?
18. As-tu déjà pris la parole en public à travers ton implication pour le Mouvement? Comment ça s'est passé? Parlais-tu en ton nom ou au nom d'autres jeunes?

Annexe III Guide récit de vie avec les jeunes

Note pour l'enquêteur : après avoir posé la question, aucune relance ne peut être faite, mis à part des signes de hochement de tête pour signaler à l'autre notre écoute.

Présentation

- Tout d'abord, merci beaucoup d'avoir accepté de participer à cette entrevue!
- Prendre un moment pour expliquer les principaux éléments du formulaire d'éthique et rappeler le droit de ne pas répondre à toutes les questions ou le droit d'interrompre l'entrevue.
- Présentation succincte de la personne : prénom *fictif lors de la retranscription*, nom de l'organisation à laquelle elle est ou fut affiliée *si tel est le cas*.

QUESTION UNIQUE:

- **Peux-tu stp me raconter ton histoire, ce qui t'a amené à vouloir t'impliquer au Mouvement Jeunes et Santé Mentale?**

Annexe IV Guide d'entrevue individuelle semi-directive avec les professionnel.le.s

Note pour l'enquêteur : l'ordre et la formulation des questions sont à aménager selon la discussion.

Présentation

- Tout d'abord, merci beaucoup d'avoir accepté de participer à cette entrevue!
- Prendre un moment pour expliquer les principaux éléments du formulaire d'éthique et rappeler le droit de ne pas répondre à toutes les questions ou le droit d'interrompre l'entrevue.
- Présentation succincte de la personne : prénom *fictif lors de la retranscription*, poste occupé au sein du regroupement / de l'Association.

Représentativité des intérêts des jeunes - revendications

1. Pouvez-vous m'expliquer svp, pour débiter cet entretien, comment furent élaborées les revendications du MJSM? Comment les jeunes furent-ils impliqués?
2. Qu'est-ce qui amène les jeunes, selon vous, à vouloir s'impliquer pour le Mouvement Jeune et santé mentale?
3. De quels « jeunes » on parle dans le Mouvement Jeunes et Santé Mentale? Ou autrement dit, le MJSM représente quels jeunes?
4. Trouvez-vous que les revendications du MJSM représentent les vécus qui sont partagés par les jeunes militant.e.s?

Mobilisation des jeunes

5. Avez-vous remarqué si les jeunes qui s'impliquent au sein du MJSM partagent certaines caractéristiques?
6. Quelles sont les stratégies utilisées pour mobiliser des jeunes?

7. Qu'est-ce qui fonctionne bien ou moins bien selon vous en regard de la mobilisation des jeunes au sein du MJSM?
8. Est-ce que ce sont des enjeux que vous discutez en équipe ou auprès de vos collègues? Si oui, quelles pistes de solutions ont pu se dégager des discussions?
9. Pensez-vous que les jeunes sont satisfaits de leur engagement au sein du Mouvement? Pourquoi?
10. Avez-vous observé si des jeunes ont cessé leur participation au sein du Mouvement? Pourquoi selon vous? Avez-vous observé au contraire si certains jeunes se sont impliqués plus longtemps que les autres? Pourquoi selon vous?
11. Comment un jeune peut-il exprimer son vécu en lien avec la médicalisation des problèmes sociaux au sein du mouvement?

Processus décisionnels au sein du mouvement

12. Comment se prennent les décisions au sein du MJSM?
13. Qu'arrive-t-il s'il y a des désaccords ou des conflits lors des rencontres?
14. Pouvez-vous m'expliquer qu'est ce qui est actuellement priorisé au mouvement et pourquoi?
15. De quelle manière diriez-vous que les jeunes contribuent aux prises de décisions au sein du MJSM? Comment peut-il exprimer ses idées ou ses perspectives? Qu'est-ce qui aide ou qui pourrait être amélioré pour que les jeunes contribuent aux prises de décisions?
16. Avez-vous remarqué si certaines personnes, jeunes ou professionnel.le.s, avaient plus d'influence pour orienter les décisions? Pourquoi selon vous?

	<ul style="list-style-type: none"> • Qui prend la prise de notes?
Pratiques intersectionnelles	<ul style="list-style-type: none"> • Certains éléments des discussions concernent-ils la manière dont on peut inclure ou pas les jeunes aux activités du mouvement?
Règles informelles ou formelles de participation	<ul style="list-style-type: none"> • Comment se gèrent les conflits/ désaccords?
Outils ou instruments disponibles	<ul style="list-style-type: none"> • À partir de quelles informations sont éclairées les décisions à prendre ou les points de discussion? • Les jeunes ont-ils eu accès à ses informations?
Division des tâches	<ul style="list-style-type: none"> • Quelles sont les tâches attribuées à chacun.e? Comment sont-elles attribuées? (les acteurs sont volontaires ou pas?) • Comment fait-on le suivi des tâches?
Manières dont sont définies les stratégies et priorités	<ul style="list-style-type: none"> • Quelles stratégies ou priorités sont discutées lors des rencontres? • Elles sont proposées par qui? • Sous quels motifs sont retenues certaines idées plutôt que d'autres? • Les jeunes doivent-ils donner leur accord en regard de ces stratégies / priorités?
Influence des membres ou rapports de pouvoir	<ul style="list-style-type: none"> • Un membre du comité reçoit-il souvent des approbations en regard de ses idées? Sont-elles retenues? • Certains éléments de la discussion concernent-ils les rapports de pouvoirs? Exemples : rapports de pouvoirs entre les comités, entre les organisations alliées, entre les jeunes et les professionnel.le.s...
Communauté	<ul style="list-style-type: none"> • Certains éléments de discussion concernent-ils comment renforcer le sentiment d'appartenance au MJSM? Pour créer des partenariats afin d'élargir la communauté du MJSM? Des opportunités pour le MJSM dans l'écosystème?

Références bibliographiques

- Abdel-Baki, A., Aubin, D., Morisseau-Guillot, R., Lal, S., Dupont, M. È., Bauco, P., Shah, J. L., Joobar, R., Boksa, P., & Malla, A. (2019). Improving mental health services for homeless youth in downtown Montreal, Canada: Partnership between a local network and ACCESS Esprits ouverts (Open Minds), a National Services Transformation Research Initiative. *Early intervention in psychiatry*, 13, 20-28.
- Acker, J. (2008). Feminist theory's unfinished business: Comment on Andersen. *Gender & Society*, 22(1), 104-108.
- Adam, E. M. (2017). Intersectional coalitions: The paradoxes of rights-based movement building in LGBTQ and immigrant communities. *Law & Society Review*, 51(1), 132-167.
- Agrikoliansky, E. (2010). Les usages protestataires du droit. In O. Fillieule, E. Agrikoliansky, & I. Sommier (Eds.), *Penser les mouvements sociaux. Conflits sociaux et contestations dans les sociétés contemporaines* (pp. 225-243). La Découverte.
- André, P., Martin, P., & Lanmafankpotin, G. (2012). Participation citoyenne. In L. Côt., J.-F. Savard, & (dir.) (Eds.), *Le Dictionnaire encyclopédique de l'administration publique*.
- Angel, W. D. (1995). *The international law of youth rights: source documents and commentary*. Martinus Nijhoff Publishers.
- Apoifis, N. (2024). Social movement theory and collective identity. In *Anarchy in Athens* (pp. 18-44). Manchester University Press.
- Arnstein, S. R. (1969). A Ladder of Citizen Participation. *Journal of American Institute of Planners*, 35(4), 216-224.
- Augsberger, A. (2013). *Youth Participation in Child Welfare Decision Making: A Focused Ethnography* [Columbia University].
- Ayoub, P. M. (2019). Intersectional and transnational coalitions during times of crisis: The European LGBTI movement. *Social Politics: International Studies in Gender, State & Society*, 26(1), 1-29.
- Baez, B. (2002). Confidentiality in qualitative research: Reflections on secrets, power and agency. *Qualitative research*, 2(1), 35-58.
- Baiocchi, G., Alvarez, S., Rubin, J., Thayer, M., & Laó-Montes, A. n. (2017). Interrogating The Civil Society Agenda, Reassessing Un-civic Political Activism. In *Beyond Civil Society: Activism, Participation and Protest in Latin America* (pp. 1-26). Duke University Press.
- Barrault, L. (2010). Anticipation de l'avenir et rapports au politique de jeunes des milieux populaires. *Politique et sociétés*, 29(3), 97-114.
- Baxter, P., & Jack, S. (2008). Qualitative case study methodology: Study design and implementation for novice researchers. *The qualitative report*, 13(4), 544-559.
- Bazán, C., Cuellar, N., Gómez, I., Illsley, C., López, A., Monterroso, I., Pardo, J., Rocha, J. L., Torres, P., & Bebbington, A. (2008). Producing knowledge, generating alternatives? Challenges to research oriented NGOs in Central America and Mexico. *Can NGOs make a difference*, 175-195.
- Becquet, V., & De Linares, C. (2005). *Quand les jeunes s'engagent*. L'Harmattan.
- Bédard, É. (2007). La grève étudiante du printemps 2005: naissance d'une nouvelle génération politique. In M. Bock (Ed.), *La Jeunesse au Canada Français. Formation, mouvements et identités* (pp. 149-168).
- Bello, W. (2007). The Forum at the crossroads. *Foreign Policy in Focus*, 4, 2007.
- Benford, R., & Snow, D. (2000). Framing rocesses and social Movements: an overview and assessment. *Annual Review of Sociology*, 26(611-639).

- Bilge, S. (2013). Intersectionality undone: Saving intersectionality from feminist intersectionality studies. *Du Bois review: Social science research on race*, 10(2), 405-424.
- Bilge, S. (2015). Le blanchiment de l'intersectionnalité. *Recherches féministes*, 28(2), 9-32.
- Binder, A., Heiss, R., Matthes, J., & Sander, D. (2021). Dealigned but mobilized? Insights from a citizen science study on youth political engagement. *Journal of Youth Studies*, 24(2), 232-249.
- Blais, D. M., Lortie, M., Larose, A., Judon, J.-C., & Bourgeois, L. (2004). *Paroles et parcours d'un pouvoir fou: guide pour une réflexion et un dialogue sur l'appropriation du pouvoir individuel et collectif des personnes utilisatrices de services en santé mentale*. Action Autonomie.
- Blandford, A., Taylor, D., & Smit, M. (2015). Examining the role of information in the civic engagement of youth. *Proceedings of the Association for Information Science and Technology*, 52(1), 1-9.
- Blee, K. M. (2012). *Democracy in the making: How activist groups form*. OUP USA.
- Bleuzen, B. (2006). Pourquoi s'engager? Bénévoles et militants dans les associations de solidarité. *Archives de sciences sociales des religions*, 134(147-299).
- Bleuzen, B., Havard, B., & Nicourd, S. (2005). Pourquoi s'engager? Bénévoles et militants dans les associations de solidarité. *Archives de sciences sociales des religions*(134), 147-299.
- Blondiaux, L., & Fourniau, J. M. (2011). Un bilan des recherches sur la participation du public en démocratie: beaucoup de bruit pour rien? *Participations*(1), 8-35.
- Bobineau, O. (2010). *Les formes élémentaires de l'engagement. Une anthropologie du sens*. Le temps présent.
- Bourdieu, P. (1984). La jeunesse n'est qu'un mot. *Questions de sociologie*, 143-154.
- Bourque, D., & Maillé, C. (2015). Actualité de l'intersectionnalité dans la recherche féministe au Québec et dans la francophonie canadienne. *Recherches féministes*, 28(2), 1-8.
- Brady, J. P., & Paquin, S. (2016). *Groupes d'intérêt et mouvements sociaux*. Presses de l'Université Laval.
- Broad-Wright, K. (2017). Social Movement Intersectionality and Re-Centring Intersectional Activism. *Atlantis: Critical Studies in Gender, Culture & Social Justice*, 38(1), 41-53.
- Brubaker, R. (2001). Au-delà de l'identité. *Actes de la recherche en sciences sociales*, 4, 66-85.
- Brum-Schäppi, P. (2008). *Intervenir auprès des jeunes au Québec: sociologies implicites* [Université de Montréal].
- Camurca, M. (1994). *Conselho estadual de defesa da criança e do adolescente/RJ*. Fe e Alegria.
- Cantin, M. (2023). *L'engagement civique des adolescents en Maisons de Jeunes: une étude qualitative s'intéressant à la perception des jeunes et de divers acteurs du milieu* [Université du Québec en Outaouais].
- Carastathis, A. (2008). The invisibility of privilege: a critique of intersectional models of identity. *Les Ateliers de l'Éthique*, 3(2), 23-38.
- Carastathis, A. (2013). Identity categories as potential coalitions. *Signs: Journal of Women in Culture and Society*, 38(4), 941-965.
- Carr, S. (2004). *Has service user participation made a difference to social care services?* .
- Castel, R. (1983). De la dangerosité au risque *Actes de recherche en sciences sociales*, 47-48, 119-127.
- Castel, R. (1994). La dynamique des processus de marginalisation : de la vulnérabilité à la désaffiliation. *Cahiers de recherche sociologique*(22), 11-27.
- Cefaï, D. (2007). *Pourquoi se mobilise-t-on? Les théories de l'action collective*. La Découverte.
- Cefaï, D. (2009). Comment se mobilise-t-on? L'apport d'une approche pragmatiste à la sociologie de l'action collective. *Sociologie et sociétés*, 41(2), 245-269.
- Charmillot, M. (2017). Procédures éthiques et postures épistémologiques: comment valoriser la diversité des démarches de recherche. *Burton-Jeangros, Claudine (éd.). L'éthique (en) pratique: la recherche en sciences sociales*. Genève: Université de Genève.
- Charmillot, M. (2021). Définir une posture de recherche, entre constructivisme et positivisme. *Guide décolonisé et pluriversel de formation à la recherche en sciences sociales et humaines*.

- Charmillot, M., & Dayer, C. (2007). Démarche compréhensive et méthodes qualitatives: clarifications épistémologiques. *Recherches Qualitatives*, 3(1), 126-139.
- Chauvin, S., & Jaunait, A. (2015). L'intersectionnalité contre l'intersection. *Raisons politiques*, 58(2), 55. <https://doi.org/10.3917/rai.058.0055>
- Checkoway, B. (2011). What is youth participation? *Children and youth services review*, 33(2), 340-345.
- Cho, S., Crenshaw, K. W., & McCall, L. (2013). Toward a field of intersectionality studies: Theory, applications, and praxis. *Signs: Journal of Women in Culture and Society*, 38(4), 785-810.
- Choi, S., Lehto, X. Y., & Morrison, A. M. (2007). Destination image representation on the web: Content analysis of Macau travel related websites. *Tourism Management*, 28(1), 118-129.
- Choudry, A. (2015). *Learning activism: The intellectual life of contemporary social movements*. University of Toronto Press.
- Choudry, A. (2020). Social movement knowledge production. In P. P. Trifonas (Ed.), *Handbook of theory and research in cultural studies and education* (pp. 27-40). Handbook of Theory and Research in Cultural Studies and Education.
- Choudry, A., & Kapoor, D. (2010). Learning from the ground up: Global perspectives on social movements and knowledge production. In *Learning from the ground up: Global perspectives on social movements and knowledge production* (pp. 1-13). Springer.
- Choudry, A., & Pericles Trifonas, P. (2020). Social movement knowledge production. In *Handbook of theory and research in cultural studies and education* (pp. 27-40). Springer International Publishing.
- Chun, J. J., Lipsitz, G., & Shin, Y. (2013). Intersectionality as a social movement strategy: Asian immigrant women advocates. *Signs: Journal of Women in Culture and Society*, 38(4), 917-940.
- Clément, M. (2011). La participation, les temps de la parole et le mouvement des usagers des services de santé mentale au Québec *Le partenaire*, 20(2), 4-13.
- Clément, M., & Bolduc, N. (2009). Au cœur du face à face démocratique: la participation de l'utilisateur des services de santé mentale, l'espace public et la proximité. *Proximités: liens, accompagnement et soins*, 67-94.
- Coenen, M.-T. (2011). De la définition du militant et de la militante: Un concept aux dimensions plurielles. In: CARHOP.
- Cohen, D., McCubbin, M., Collin, J., & Pérodeau, G. (2001). Medications as social phenomena. *Health*, 5(4), 441-469.
- Cohen, L., Manion, L., & Morrison, K. R. B. (2011). *Research methods in education. Seventh edition* (7th ed.). Routledge.
- Cole, E. R. (2008). Coalitions as a model for intersectionality: From practice to theory. *Sex roles*, 59, 443-453.
- Collin, J., Othéro, M., & Monnais, L. (2006). *Le médicament au coeur de la socialité contemporaine. Regards croisés sur un objet complexe*. Presses de l'Université du Québec.
- Collin, J., & Suissa, A. (2007). Les multiples facettes de la médicalisation du social. *Nouvelles pratiques sociales*, 19(2), 25-33.
- Collins, P. H. (1998). Intersections of race, class, gender, and nation: Some implications for Black family studies. *Journal of comparative family studies*, 29(1), 27-36.
- Collins, P. H. (2000). *Black Feminist Thought. Knowledge, Consciousness, and the Politics of Empowerment (2d Edition)* (Routledge Editions ed.).
- Collins, P. H. (2015). Intersectionality's Definitional Dilemmas. *Annual Review of Sociology* 41(1-20).
- Collins, P. H. (2016). Toward a new vision: Race, class, and gender as categories of analysis and connection. In *Race, gender and class* (pp. 65-75). Routledge.
- Combessie, J.-C. (2007). *La méthode en sociologie*. La découverte.

- Conrad, P. (2005). The Shifting Engines of Medicalization *Journal of Health and Social Behavior*, 46(1), 3-14.
- Cope, V., Jones, B., & Hendricks, J. (2015). Portraiture: a methodology through which success and positivity can be explored and reflected. *Nurse researcher*, 22(3), 6-12.
<https://doi.org/10.7748/nr.22.3.6.e1311>
- Corbeil, C., Harper, E., Marchand, I., & Le Gresley, S.-M. (2018). *L'intersectionnalité, tout le monde en parle! Résonance et application au sein des maisons d'hébergement pour femmes*. Fédération des maisons d'hébergement pour femmes
- Corbeil, C., & Marchand, I. (2010). L'intervention féministe d'hier à aujourd'hui. *Montréal, Les éditions du remue-ménage*.
- Cornwall, A., & Gaventa, J. (2000). From users and choosers to makers and shapers: Repositioning participation in social policy. *Institute of development studies*, 31(4).
- Crenshaw, K. (1989). Mapping the Margins: Intersectionality, Identity Politics, and Violence Against Women of Color. *Stanford Law Review*, 43(6), 1241-1299
- Crenshaw, K. (1991). Mapping the Margins: Intersectionality, Identity Politics, and Violence against Women of Color. *Stanford Law Review*, 43(6), 1241-1299. <https://doi.org/10.2307/1229039>
- Crenshaw, K. (1991). Race, gender, and sexual harassment. *s. Cal. J. Rev.*, 65, 1467.
- Dagnino, E., & Tagatiba, L. (2010). Mouvements sociaux et participation institutionnelle: répertoires d'action collective et dynamiques culturelles dans la difficile construction de la démocratie brésilienne. *Revue internationale de politique comparée*, 17(2), 167-185.
- Dallaire, B., Gromaire, P., McCubbin, M., Provost, M., & Gélinau, L. (2015). Hausse de la médicalisation des problèmes psychosociaux chez les jeunes. *L'autre Espace Revue du RRASMQ*, 6(2), 5-6.
- Davis, G. F., & Thompson, T. A. (1994). A Social Movement Perspective on Corporate Control. *Administrative Science Quarterly*, 39(1), 141-173. <https://doi.org/10.2307/2393497>
- Della Porta, D., & Diani, M. (2020). *Social Movements: An Introduction*, 3rd edn, Hoboken. In: NJ: Wiley-Blackwell.
- Demos, V., & Texler Segal, M. (2009). *Perceiving gender locally, globally, and intersectionally*. Emerald Group Publishing Limited.
- Dhamoon, R. K. (2011). Considerations on mainstreaming intersectionality. *Political Research Quarterly*, 64(1), 230-243.
- Di Vittorio, P. (2005). De la psychiatrie à la biopolitique, ou la naissance de l'État bio-sécuritaire. In A. Beaulieu (Ed.), *Michel Foucault et le contrôle social* (pp. 91-123). Presses de L'Université Laval.
- Diaz, R. V., Niang, A., Roy, É., Bouendet, U., Caron, G., Côte-Guimond, J., & Bourgelas, C. (2024). Exploration de la participation des jeunes en protection de la jeunesse: une analyse des pratiques et des impacts. *Sociétés et jeunesses en difficulté. Revue pluridisciplinaire de recherche*(31).
- Direction de la santé mentale, m. d. l. S. e. d. S. S. (2011). *Rapport d'enquête sur les difficultés d'application de la Loi sur la protection des personnes dont l'état mental présente un danger pour elles-mêmes ou pour autrui*.
- Doré, I., & Caron, J. (2017). Santé mentale: concepts, mesures et déterminants. *Sante mentale au Quebec*, 42(1), 125-145.
- Doré, M. (1987). La désinstitutionnalisation au Québec. *Sante mentale au Quebec*, 12(2), 144-157.
- Dorlin, E. (2010). *Sexe, Race, Classe, pour une épistémologie de la domination*. Presses Universitaires de France.
- Dufour, P., & Guay, L. (2019). *Qui sommes-nous pour être découragées?* (Écosociété, Ed.).

- Dunezat, X. (2011). Mouvement de "sans", rapports sociaux et "exclusion sociale": L'introuvable groupe mobilisé. In P. d. l'EHESP (Ed.), *Les mobilisations sociales à l'heure du précarité* (pp. 203-225). Lien social et politiques.
- Duperré, M. (2002). *Constitution des acteurs collectifs et dynamiques de développement régional; le cas d'une association régionale en santé et services sociaux* Université du Québec à Chicoutimi]. Chicoutimi.
- Duperré, M. (2004). *L'organisation communautaire : La mobilisation des acteurs collectifs*. Presse de l'Université Laval.
- Duperré, M. (2009). *Facteurs et processus de constitution en acteur collectif : Une étude de cas dans le domaine de la santé mentale*. L. c. d. CRISE.
https://crises.uqam.ca/upload/files/publications/mouvements-sociaux/CRISES_MS1001.pdf
- Duperré, M. (2010). La participation citoyenne dans les entreprises d'économie sociale en santé mentale. *Cahier numéro, 10*, 01.
- Ehrenberg, A. (2004). Remarques pour éclaircir le concept de santé mentale *Revue française des affaires sociales*(1), 77-88.
- Einwohner, R. L., Kelly-Thompson, K., Sinclair-Chapman, V., Tormos-Aponte, F., Weldon, S. L., Wright, J. M., & Wu, C. (2021). Active solidarity: Intersectional solidarity in action. *Social Politics: International Studies in Gender, State & Society*, 28(3), 704-729.
- Eisinger, P. K. (1973). The Conditions of Protest Behavior in American Cities. *American Political Science Review*(67), 11-28.
- Elsherif, M. M., Middleton, S., Phan, J. M., Azevedo, F., Iley, B., Grose-Hodge, M., Tyler, S., Kapp, S., Gourdon-Kanhukamwe, A., & Grafton-Clarke, D. (2022). Bridging neurodiversity and open scholarship: How shared values can guide best practices for research integrity, social justice, and principled education.
- Engestrom, Y. (2000). Activity theory as a framework for analyzing and redesigning work. *Ergonomics*, 43(7), 960-974.
- Engeström, Y. (1987). *Learning by Expanding: an activity-theoretical approach to developmental research*. Orienta-Konsultit.
- Engeström, Y. (2001). Expansive learning at work: Toward an activity theoretical reconceptualization. *Journal of education and work*, 14(1), 133-156.
- English, F. W. (2000). A critical appraisal of Sara Lawrence-Lightfoot's portraiture as a method of educational research. *Educational researcher*, 29(7), 21-26.
- Ernst, R. (2010). *The Price of Progressive Politics: The Welfare Rights Movement in an Era of Colorblind Racism*. New York University Press.
- Esteves, A. M. (2008). Processes of Knowledge Production in Social Movements as Multi-level Power Dynamics. *Sociology Compass*, 2(6), 1934-1953. <https://doi.org/10.1111/j.1751-9020.2008.00146.x>
- Evans, S. D. (2007). Youth sense of community: Voice and power in community contexts. *Journal of community psychology*, 35(6), 693-709.
- Faisca, É. (2021). La participation de l'enfant en protection de l'enfance: Enjeux, conditions et obstacles. *Enfances Familles Générations. Revue interdisciplinaire sur la famille contemporaine*(37).
- Farthing, R. (2010). The politics of youthful antipolitics: representing the issue of youth participation in politics. *Journal of Youth Studies*, 13(2), 181-195.
- Fillieule, O. (2001). Propositions pour une analyse processuelle de l'engagement individuel *Revue française de science politique*, 51(1), 199-215.
- Fillieule, O. (2005). Temps biographique, temps social et variabilité des rétributions. *Le désengagement militant*, 17-47.

- Fillieule, O. (2009). De l'objet de la définition à la définition de l'objet. De quoi traite finalement la sociologie des mouvements sociaux? *Politique et sociétés*, 28(1), 15-36.
- Flesher Fominaya, C. (2010). Collective identity in social movements: Central concepts and debates. *Sociology Compass*, 4(6), 393-404.
- Flynn, C., Damant, D., & Bernard, J. (2014). Analyser la violence structurelle faite aux femmes à partir d'une perspective féministe intersectionnelle. *Nouvelles pratiques sociales*, 26(2), 28-43.
- Flyvbjerg, B. (2006). Five misunderstandings about case-study research. *Qualitative inquiry*, 12(2), 219-245.
- Foley, G. (1999). *Learning in social action: A contribution to understanding informal education*.
- Francisco, V. (2016). Migrante, Abante: Building Filipino migrant worker leadership through participatory action research. *Just work*, 211-229.
- Fung, A. (2011). Démocratiser le processus d'élaboration des politiques *Télescope*, 17(1).
- Fung, A., & Wright, E. O. (2001). Deepening democracy: Innovations in empowered participatory governance. *Politics & Society*, 29(1), 5-41.
- Gagné, J. (2009). La participation citoyenne en santé mentale : une expérience locale au Québec - La place des usagers dans le système de santé. *Santé, Société et Solidarité*(2), 119-123.
- Gagné, J., & Godrie, B. (2010). Santé mentale et participation des usagers. Le trou de souris. *Revue du CRÉMIS*, 3(4), 41-48.
- Galland, O. (2022). *Sociologie de la jeunesse-7e éd.* Armand Colin.
- Gallant, N., & Garneau, S. p. (2016). *Les jeunes et l'action politique : participation, contestation, résistance*. Presses de l'Université Laval.
- Gamson, W. A. (1988). Political discourse and collective action. *International social movement research*, 1(2), 219-244.
- Gamson, W. A. (1992). The social psychology of collective action. *Frontiers in social movement theory / edited by Aldon D. Morris and Carol McClurg Mueller*.
- Garakani, T. (2019). *Analyse des revendications publiques, l'intersection de pouvoir, visibilité et sécurité* Symposium : Intersectionnalité et mouvements sociaux : comment la multiplicité des identités des activistes influence le choix des revendications des mouvements sociaux. 87th congrès de l'Association francophone pour le savoir (ACFAS), Gatineau, Québec (Canada).
- Gaudet, S. (2011). La participation sociale des Canadiens: une analyse selon l'approche des parcours de vie. *Canadian Public Policy*, 37(1), S33-S56.
- Gaulin, D. (2017). *Doubles stigmates : au croisement de la judiciarisation et de la folie* Ecole de travail social, Université de Montréal].
- Gauthier, M., & Gravel, P.-L. (2004). Les nouvelles formes d'engagement de la jeunesse québécoise. *L'annuaire du Québec*, 44-53.
- Gay, R. (1998). Rethinking clientelism: demands, discourses and practices in contemporary Brazil. *Revista Europea de Estudios Latinoamericanos y del Caribe/European Review of Latin American and Caribbean Studies*, 7-24.
- Genard, J.-L., & Roca i Escoda, M. (2010). La «rupture épistémologique» du chercheur au prix de la trahison des acteurs? Les tensions entre postures «objectivante» et «participante» dans l'enquête sociologique. *Éthique publique. Revue internationale d'éthique sociétale et gouvernementale*, 12(1), 139-163.
- Giroux, N., & Marroquin, L. (2005). L'approche narrative des organisations. *Revue française de gestion*(6), 15-42.
- Giugni, m. (1999). Structure et culture dans l'étude des mouvements sociaux: Difficultés et tentatives d'intégration. *Revue suisse de sociologie*, 25, 497-518.
- Goffman, E. (2012). *Comment se conduire dans les lieux publics*. Economica.

- Golsorhi, D., Bergeron, H., Castel, P., Durand, R., & Leca, B. (2011). Mouvements sociaux, organisations et stratégies *Revue française de gestion*(8), 79-91.
- Gramsci, A. (2020). Selections from the prison notebooks. In *The applied theatre reader* (pp. 141-142). Routledge.
- Greissler, E. (2013). L'engagement des jeunes en situation de marginalité—une démarche d'insertion. *Revue Internationale d'Ethnographie*(2), 34-45.
- Greissler, E., Lacroix, I., & Morissette, I. (2018). Les cadres de la participation citoyenne en milieu de vie: le discours des jeunes en difficulté. *Lien social et Politiques*(80), 190-209.
- Guillaume, G., & Blöss, T. (2004). *Les jeunes étudiants de sociologie de l'Université de Provence et la politique : leurs rapports avec la politique et leurs comportements électoraux* WorldCat.
- Guillaume, J.-F., & Quéniart, A. (2004). Engagement social et politique dans le parcours de vie. *Lien social et Politiques*, 51, 5-14.
- Guindon, G. C. (2002). L'éducation populaire: un outil essentiel à la démocratisation du social. *Lien social et Politiques*(48), 167-178.
- Hackmann, D. G. (2002). Using Portraiture in Educational Leadership Research. *International journal of leadership in education*, 5(1), 51-60.
- Hardina, D. (2003). Linking Citizen Participation to Empowerment Practice : An Historical Overview. *Journal of Community Practice*, 11(4), 11-38.
- Heaney, M. T., & Rojas, F. (2014). Hybrid activism: Social movement mobilization in a multimovement environment. *American Journal of Sociology*, 119(4), 1047-1103.
- Henn, M., & Foard, N. (2012). Young people, political participation and trust in Britain. *Parliamentary affairs*, 65(1), 47-67.
- Hill Collins, P., & Bilge, S. (2016). *Intersectionality*. Polity Press.
<http://search.ebscohost.com/login.aspx?direct=true&AuthType=ip,shib&db=nlebk&AN=1362329&site=ehost-live&scope=site>
- Hodge, S. (2005). Participation, discourse and power: a case study in service user involvement. *Critical social policy*, 25(2), 164-179.
- Holly, J. M., Verta, T., Jo, R., Rachel, L. E., & Benita, R. (2017). Intersectionality : Origins, Travels, Questions, and Contributions. In *The Oxford Handbook of U.S. Women's Social Movement Activism*. <https://doi.org/10.1093/oxfordhb/9780190204204.013.42>
- Hsieh, H. F., & Shannon, S. E. (2005). Three approaches to qualitative content analysis. *Qualitative health research*, 15(9), 1277-1288.
- Hughes, E. C., & Chapoulie, J.-M. (1996). *Le regard sociologique essais choisis*. École des hautes études en sciences sociales.
- Hulko, W. (2009). The time-and context-contingent nature of intersectionality and interlocking oppressions. *Affilia*, 24(1), 44-55.
- Hunt, S. A., & Benford, R. D. (2004). Collective identity, solidarity, and commitment. *The Blackwell companion to social movements*, 433(57).
- Institut canadien d'information sur la santé. (2015). *Les soins aux enfants et aux jeunes atteints de troubles mentaux*.
https://secure.cihi.ca/free_products/CIHI%20CYMH%20Final%20for%20pubs_FR_web.pdf
- Ion, J. (1999). Militant, militantisme. In *Dictionnaire de sociologie Le Robert* (pp. 341). Seuil.
- Irvine, J., Lang, S., & Montoya, C. (2019). *Gendered mobilizations and intersectional challenges: Contemporary social movements in Europe and North America*. ECPR Press.
- Jasper, J. M. (2008). *The art of moral protest: Culture, biography, and creativity in social movements*. University of Chicago Press.
- Jones, F. (2000). Le bénévolat à la hausse chez les jeunes. *L'emploi et le revenu en perspective*, 12(1), 38-45.

- Kelly, N. J., Petrow, G. A., & Soule, S. (2010). The Role of Social Movements in the Macro Political System. SSRN. https://papers.ssrn.com/sol3/papers.cfm?abstract_id=1668629
- Kent, H., & Read, J. (1998). Measuring consumer participation in mental health services : Are attitudes related to professional orientation. *International Journal of Social Psychiatry*, 44(4), 295-310.
- Kergoat, D. (2010). Une sociologie à la croisée de trois mouvements sociaux. In E. Palomares & A. Testenaire (Eds.), *Prismes féministes: Qu'est-ce que l'intersectionnalité?* (pp. 27-42). Harmattan.
- Kirouac, L., Dorvil, H., & Otero, M. (2007). *Loi P-38.001 : Protection ou coercition ? Point de vue des personnes interpellées*. https://www.actionautonomie.gc.ca/wordpress/wp-content/uploads/file/rapport_uqam_p38001_mai_2007.pdf
- Knudsen, S. V. (2006). Intersectionality - A theoretical inspiration in the analysis of minority cultures and identities in textbooks. *Caught in the Web or Lost in the Textbook*, 53(1), 61-76.
- Kozloff, N., Cheung, A. H., Ross, L. E., Winer, H., Ierfino, D., Bullock, H., & Bennett, K. J. (2013). Factors influencing service use among homeless youths with co-occurring disorders. *Psychiatric Services*, 64(9), 925-928.
- Kurtz, S. (2002). *Workplace justice: Organizing multi-identity movements* (Vol. 15). U of Minnesota Press.
- Lacroix, I., Diaz, R. V., Leclair-Mallete, I.-A., Goyette, M., & Frechon, I. (2020). Jeunes sortant du système de protection de l'enfance en France et au Québec. Faire face aux difficultés de transition vers la vie adulte via une association d'entraide.
- Lafortune, D., Gagné, M. P., & Blais, É. (2012). De l'usage rationnel à l'usage optimal des médicaments psychotropes auprès des enfants *Neuropsychiatrie de l'enfance et de l'adolescence*, 60(1), 69-76.
- Lahire, B. (1996). Risquer l'interprétation. Pertinences interprétatives et surinterprétations en sciences sociales. *Enquête. Archives de la revue Enquête*(3), 61-87.
- Lahire, B. (2002). Portraits sociologiques. Dispositions et variations individuelles. *Mouvements*(23), 165.
- Lamoureux, È. (2004). QUÉNIART, Anne, et Julie JACQUES. 2004. Apolitiques les jeunes femmes ? Montréal, Les Éditions du remue-ménage. *Lien social et Politiques*(51), 161-162. <http://dx.doi.org/10.7202/008879ar>
- Langemeyer, I. (2011). Activity Theory. Stories from the field' In B. Somekh & C. Lewin (Eds.), *Theory and methods in social research* (Second edition ed., pp. 182-189). Sage.
- Laperrière, M., & Lépinard, E. (2016). Intersectionality as a tool for social movements: Strategies of inclusion and representation in the Québécois women's movement. *Politics*, 36(4), 374-382.
- Lardeux, L. (2016). Engagement contemporain des jeunes: fossilisation et fertilisation. *Jeunesses sans parole, jeunesses en paroles*. Paris, L'Harmattan, 105-123.
- Laroche, H. (1995). From decision to action in organizations: Decision-making as a social representation *Organization science*, 6(1), 62-75.
- Lauzon, J. (2003). L'application judiciaire de la Loi sur la protection des personnes dont l'état mental présente un danger pour elles-mêmes ou pour autrui : pour un plus grand respect des droits fondamentaux. *Revue de droit*, 33(1-2), 219-316.
- Lawrence-Lightfoot, S. (2005). Reflections on portraiture: A dialogue between art and science. *Qualitative inquiry*, 11(1), 3-15.
- Lawrence-Lightfoot, S., & Davis, J. H. (1997). *The art and science of portraiture*. Jossey-Bass.
- Le Breton, D. (2004). *L'interactionnisme symbolique*. Presses Universitaires de France.
- LeBon, G. (1896). *The crowd*. Unwin.
- Leclercq, J.-B., Proteau-Dupont, E., Van de Velde, C., Giguère, N., Simamonika, P., & Ouimet-Savard, T. (2019). Rapports au diagnostic et à la médication en santé mentale chez les jeunes: une enquête auprès de résidentes ou résidents en Auberge du coeur. *Reflets: revue d'intervention sociale et communautaire*, 25(2), 65-89.

- Lee, E. O. J., & Brotman, S. (2013). Speak out! Structural intersectionality and anti-oppressive practice with LGBTQ refugees in Canada. *Canadian Social Work Review/Revue canadienne de service social*, 157-183.
- Lépinard, É. (2014). Doing intersectionality: Repertoires of feminist practices in France and Canada. *Gender & Society*, 28(6), 877-903.
- Lichterman, P. (1999). Talking identity in the public sphere: Broad visions and small spaces in sexual identity politics. *Theory and Society*, 28(1), 101-141.
- Lizardo, O., & Strand, M. (2009). Postmodernism and Globalization. *ProtoSociology*, 26, 36-70. <https://doi.org/10.5840/protosociology2009263>
- Loncle, P. (2003). L'action publique malgré les jeunes: les politiques de jeunesse en France de 1870 à 2000.
- Lüchmann, L. (1997). Sociedade civil e políticas públicas: análise preliminar junto aos Conselhos Municipais de Florianópolis. *Florianópolis: UFSC, Relatório de Pesquisa*.
- Luft, R. E., & Ward, J. (2009). Toward an intersectionality just out of reach: Confronting challenges to intersectional practice. In *Perceiving gender locally, globally, and intersectionally* (pp. 9-37). Emerald Group Publishing Limited.
- Luna, Z. (2016). "Truly a Women of Color Organization" Negotiating Sameness and Difference in Pursuit of Intersectionality. *Gender & Society*, 30(5), 769-790.
- Mahéo, V.-A., Dejaeghere, Y., & Stolle, D. (2012). La non-participation politique des jeunes : Une étude des barrières temporaires et permanentes de l'engagement *Canadian Journal of Political Science*, 45(2), 405-425.
- Malla, A., Iyer, S., Shah, J., Joober, R., Boksa, P., Lal, S., Fuhrer, R., Andersson, N., Abdel-Baki, A., & Hutt-MacLeod, D. (2018). Canadian response to need for transformation of youth mental health services: ACCESS Open Minds (Esprits ouverts). *Early intervention in psychiatry*, 13(3), 697-706.
- Manohar, N., Liamputtong, P., Bhole, S., & Arora, A. (2019). Researcher Positionality in Cross-Cultural and Sensitive Research. In *Handbook of Research Methods in Health Social Sciences* (pp. 1601). https://doi.org/10.1007/978-981-10-5251-4_35
- Maraj, L. M., Prasad, P., & Roundtree, S. V. (2018). # BlackLivesMatter: pasts, presents, and futures. In (Vol. 40, pp. 1-14): Taylor & Francis.
- Marty, F., & Heïd, M.-C. (2023). La méthode du portrait pour synthétiser des données composites sur les pratiques médiatiques des publics. *Recherches Qualitatives*, 131.
- Mathieu, L. (2002). Rapport au politique, dimensions cognitives et perspectives pragmatiques dans l'analyse des mouvements sociaux *Revue française de science politique*, 52(1), 75-100.
- Mathieu, L. (2007). L'espace des mouvements sociaux *Politix*(1), 131-151.
- Matthias, L. R., & Petchauer, E. (2012). Through thick and thin: How views of identity affect listening for a story in portraiture. *International Journal of Qualitative Methods*, 11(4), 399-415.
- Mattsson, T. (2014). Intersectionality as a useful tool: Anti-oppressive social work and critical reflection. *Affilia*, 29(1), 8-17.
- Mayo-Adam, E. (2020). *Queer alliances: How power shapes political movement formation*. Stanford University Press.
- McAdam, D. (1982). *Political Process and the Development of Black Insurgency. 1930-1970*. The University of Chicago Press.
- McCall, L. (2005). The complexity of intersectionality. *Signs: Journal of Women in Culture and Society*, 30(3), 1771-1800.
- McCarthy, J. D., & Zald, M. N. (2002). The Enduring Vitality of the Resource Mobilization Theory of Social Movements. In J. Turner (Ed.), *Handbook of Sociological Theory*. Kulwer Academic/Plenum Publishers.

- McEwan, C. (2005). New Spaces of Citizenship? Rethinking Gendered Participation and Empowerment in South Africa *Political Geography*, 24(8), 969-991.
- McPherson, L., Vosz, M., Gatwiri, K., Parmenter, N., Macnamara, N., Mitchell, J., & Tucci, J. (2021). What does research tell us about young people's participation in decision making in residential care? A systematic scoping review. *Children and youth services review*, 122, 105899.
- Melucci, A. (1995). The Process of Collective Identity. In *Social Movements and Culture* (University of Minnesota Press ed., pp. 41–63). Hank Johnston and Bert Klandermans.
- Melucci, A. (2013). The process of collective identity. In *Social movements and culture* (pp. 41-63). Routledge.
- Meneau, M., Dugas, M., Careau, E., Chouinard, M.-C., Dogba, M. J., Gagnon, M.-P., Gervais, M., Gilbert, M., Houle, J., Kates, N., Knowles, S., Martin, N., Nease, D. E., Zomahoun, H. T. V., & Légaré, F. (2020). Strategies for engaging patients and families in collaborative care programs for depression and anxiety disorders: A systematic review. *Journal of Affective Disorders*, 263, 528-539. <https://doi.org/10.1016/j.jad.2019.11.008>
- Meyer, D. S., Whittier, N., & Robnett, B. (2002). *Social movements: Identity, culture, and the state*. Oxford University Press.
- Milan, A. (2005). Volonté de participer: l'engagement politique chez les jeunes adultes *Tendances sociales canadiennes*, 79, 11-008.
- Mohanty, C. T. (2003). "Under western eyes" revisited: Feminist solidarity through anticapitalist struggles. *Signs: Journal of Women in Culture and Society*, 28(2), 499-535.
- Mohanty, C. T. (2005). *Feminism without borders: Decolonizing theory, practicing solidarity*. Zubaan.
- Mondor, M., Boily, C., & Comeau, Y. (2014). *L'implication sociale des jeunes au Québec, une recension des écrits*.
- Montoya, C. (2021). Intersectionality and social movements: Intersectional challenges and imperatives in the study of social movements. *Sociology Compass*, 15(8), e12905.
- Morissette, I. (2016). La participation citoyenne à l'adolescence, un levier pour devenir un citoyen réflexif. *Bulletin PARcours*, 39, 3-5.
- Morissette, I., Greissler, E., & René, J.-F. (2015). *Les pratiques d'action collective dans les Auberges*. http://www.aubergesducoeur.org/sites/www.aubergesducoeur.org/files/les_pratiques_dac_de_s_auberges_rapport_final_2.pdf
- MSSS. (2018). *Cadre de référence de l'approche de partenariat entre les usagers, leurs proches et les acteurs en santé et en services sociaux*. Ministère de la Santé et des Services sociaux.
- Nations-Unies. (1989). *Convention internationale relative aux droits de l'enfant. Résolution no 44/25 de l'Assemblée générale des Nations unies*. Retrieved from https://bice.org/app/uploads/2011/11/convention_internationale_droits_enfant_texte_officiel_fr.pdf
- Nepstad, S. E. (2004). *Convictions of the soul: Religion, culture, and agency in the Central America solidarity movement*. Oxford University Press.
- Neveu, E. (1996). *Sociologie des mouvements sociaux* (Coll. Repères ed.). La Découverte.
- Neveu, É. (2020). Institutionnalisation des mouvements sociaux. In *Dictionnaire des mouvements sociaux* (Vol. 2, pp. 314-321). Presses de Sciences Po.
- Nez, H. (2012). Délibérer au sein d'un mouvement social *Participations*(3), 79-102.
- Niang, A., Vargas Diaz, R., Brunelle, N., & Goyette, M. (2023). La participation au processus judiciaire: une exploration des perceptions des jeunes judiciarisés au Québec. *Criminologie*, 56(1), 11-36.
- Nixon, J., & Humphreys, C. (2010). Marshalling the evidence: Using intersectionality in the domestic violence frame. *Social politics*, 17(2), 137-158.
- Nye, J. S., Zelikow, P. D., & King, D. C. (1997). *Why people don't trust government*. Harvard University Press.

- Otero, M. (2010). Le fou social et le fou mental : amalgames théoriques, synthèses empiriques et rencontres institutionnelles. *Sociologies*. <https://journals.openedition.org/sociologies/3268>
- Ouimet-Savard, T. (2016). Naissance du Mouvement Jeunes et santé mentale : C'est fou la vie, faut pas en faire une maladie! *Revue du CRÉMIS*, 9(2), 16-21.
- Pagé, J.-C. (1961). Les fous crient au secours. (*No Title*).
- PAISM. (2022-2026). *Plan d'action interministériel en santé mentale 2022-2026 - S'unir pour un mieux-être collectif*.
- Parsons, J., & Taylor, L. (2011). Improving student engagement. *Current issues in education*, 14(1).
- PASM. (2005-2010). *Plan d'action en santé mentale 2005-2010 – La force des liens*
- PASM. (2015-2020). *Plan d'action en santé mentale - Faire ensemble autrement*.
- Peck, E., Gulliver, P., & Towel, D. (2002). Information, consultation or control: User involvement in mental health services in England at the turn of the century. *Journal of Mental Health*, 11(4), 441-451.
- Pelletier, J.-F., D'Auteuil, S., Ducasse, C., & Rodriguez Del Barrio, L. (2014). [Public participation and civic participation of service users in relation to the Mental Health Action Plan 2005-2010: their spokesperson function]. *Sante mentale au Quebec*, 39(1), 175-193.
- Pelletier, J.-F., D'Auteuil, S., Ducasse, C., & Rodriguez del Barrio, L. (2014). Participation publique et participation citoyenne des personnes utilisatrices de services en lien avec le Plan d'action en santé mentale 2005-2010: leur rôle de porte-parole. *Sante mentale au Quebec*, 39(1), 175-193.
- Pfautz, H. (1961). Near-group theory and collective behavior: A critical reformulation. *Social Problems*, 167-174.
- Pharr, S. J., & Putnam, R. D. (2000). *Disaffected democracies : what's troubling the trilateral countries?* Princeton University Press.
- Poirier St-Pierre, R., & Éthier, P. (2013). *De l'école à la rue : dans les coulisses de la grève étudiante*. Les Éditions Écosociété.
- Polletta, F. (2002). *Freedom is an Endless Meeting : Democracy in American Social Movements*. University of Chicago Press.
- Polletta, F., & Jasper, J. M. (2001). Collective Identity and Social Movements. *Annual Review of Sociology*(27), 283-305.
- Pomey, M. P., & Ghadi, V. (2009). La participation des usagers au fonctionnement des établissements de santé: une dynamique encore à construire *Santé, société et solidarité*, 8(2), 53-61.
- Prasant, K., & Kapoor, D. (2010). Learning and knowledge production in Dalit social movements in rural India. In *Learning from the ground up: Global perspectives on social movements and knowledge production* (pp. 193-210). Springer.
- Prins, B. (2006). Narrative accounts of origins: A blind spot in the intersectional approach? *European Journal of Women's Studies*, 13(3), 277-290.
- Protecteur du citoyen. (2011). *Rapport sur l'application de la Loi sur la protection des personnes dont l'état mental présente un danger pour elles-mêmes ou pour autrui (L.R.Q., c.P-38.001)*.
- Provencher, D., & Dallaire, L. (2011). Le défi de la participation citoyenne des personnes vivant un problème de santé mentale. *Le partenaire*, 20, 26-28.
- Przeworski, A. (1998). Deliberation and ideological domination. In *Democratic Deliberation*. Cambridge University Press.
- Pulido, L. (1996). Development of the " people of color": Identity in the environmental justice movement of the Southwestern United States. *Radical Society*, 26(3/4), 145.
- Quéniart, A., & Jacques, J. (2008). Trajectoires, pratiques et sens de l'engagement chez des jeunes impliqués dans diverses formes de participation sociale et politique. *Politique et sociétés*, 27(3), 211-242.

- Quéniart, A., & Jacques, J. (2008). Trajectoires, pratiques et sens de l'engagement chez des jeunes impliqués dans diverses formes de participation sociale et politique. In: Société québécoise de science politique Érudit.
- Racine, S. (2011). *La mobilisation des personnes en situation de pauvreté et d'exclusion à travers des organismes communautaires québécois* Université de Montréal].
- Rap, S., Verkroost, D., & Bruning, M. (2019). Children's participation in Dutch youth care practice: An exploratory study into the opportunities for child participation in youth care from professionals' perspective. *Child Care in Practice*, 25(1), 37-50.
- Reger, J., Myers, D. J., & Einwohner, R. L. (2008). *Identity work in social movements* (Vol. 30). U of Minnesota Press.
- Rodriguez del Barrio, L., & Bourgois, L. (2006). *Repenser la qualité des services en santé mentale dans la communauté: changer de perspective* (Vol. 19). PUQ.
- Rodriguez del Barrio, L., & Drolet, M. (2006). *Gestion autonome de la médication en santé mentale. Projet-pilote de collaboration avec les partenaires pour un renouvellement des pratiques en santé mentale. Bilan du suivi évaluatif présenté au MSSS.*
- Rodriguez del Barrio, L., & Poirel, M. L. (2007). Émergence d'espaces de parole et d'action autour de l'utilisation de psychotropes: la gestion autonome des médicaments de l'âme. *Nouvelles pratiques sociales*, 19(2), 111-127.
- Rodriguez, S. (2014). *S'engager à l'ère du Web: attitudes, perceptions et sens de l'engagement chez la "génération de l'information"(20-35 ans)* Université de Montréal].
- Ross, L., Derkas, E., Peoples, W., Roberts, L., & Bridgewater, P. (2017). *Radical reproductive justice: Foundation, theory, practice, critique*. Feminist Press at CUNY.
- Rousseau, C., Nadeau, L., Pontbriand, A., Johnson-Lafleur, J., Measham, T., & Broadhurst, J. (2014). La santé mentale jeunesse: un domaine à la croisée des chemins *Santé mentale au Québec*, 39(1), 101-118.
- Russell, C., Gregory, D., Ploe, J., Dicenso, A., & Guyatt, G. (2005). Qualitative research. In A. Dicenso, g. Guyatt, & D. Ciliska (Eds.), *Evidence-based nursing : A guide to clinical practice* (pp. 120-135). MO : Elsevier Mosby.
- Santé Canada. (2003). *Exploration du lien entre la participation du public – L'engagement des citoyens et les soins de santé de qualité – Examen et analyse de la documentation existante.*
- Santé, O. M. d. I. (2016). *La santé mentale : renforcer notre action.*
<http://www.who.int/mediacentre/factsheets/fs220/fr/>
- Savin-Baden, M., & Major, C. H. (2013). *Qualitative research the essential guide to theory and practice*. Routledge.
- Sayeed, A. T., & Haider, W. (2010). Anjuman-e-Mazareen Punjab: Ownership or death—the struggle continues. In *Learning from the ground up: Global perspectives on social movements and knowledge production* (pp. 211-225). Springer.
- Scandrett, E. (2012). Social learning in environmental justice struggles: a political ecology of knowledge. In *Learning and Education for a Better World: The Role of Social Movements* (pp. 41-55). SensePublishers Rotterdam.
- Schensul, J. J., & LeCompte, M. D. (1999). *Designing and conducting ethnographic research*. AltaMira Press Walnut Creek, CA.
- Schevisbiski, R. S. (2004). *Democracia e participação: os conselhos gestores do Paraná* (Vol. 103). Editora UFPR.
- Schurmans, M.-N. I. (2003). *Les solitudes* (1re éd ed.). Presses universitaires de France.
<http://books.google.com/books?id=4ou5AAAAIAAJ>
- Schurmans, M.-N. I. (2006). *Expliquer, interpréter, comprendre : le paysage épistémologique des sciences sociales*. Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation, Université de Genève.

- Sears, A. (2014). *The next new left: A history of the future*. Fernwood Publishing.
- Semjonova, S. (2023). Using portraiture methodology to tell stories of teacher's lived experiences. *HUMAN, TECHNOLOGIES AND QUALITY OF EDUCATION*, 726-733.
- Simmel, G., & Freund, J. (1981). *Sociologie et épistémologie*. Presses universitaires de France.
- Simpson, J. (2009). *Everyone belongs: A toolkit for applying intersectionality*. Canadian Research Institute for the Advancement of Women (CRIAOW).
- Smith, A. (2007). *The revolution will not be funded : beyond the non-profit industrial complex* (INCITE, Ed.). Duke University Press. <https://doi.org/10.1515/9780822373001>
- Smith, B., & Sparkes, A. C. (2008). Contrasting perspectives on narrating selves and identities: An invitation to dialogue. *Qualitative research*, 8(1), 5-35.
- Smithey, L. A. (2009). Social movement strategy, tactics, and collective identity 1. *Sociology Compass*, 3(4), 658-671.
- Snow, D. (2001). Extending and broadening Blumer's conceptualization of symbolic interactionism. *Symbolic interaction*, 24(3), 367-377.
- Snow, D., Rocheford, B., Worden, S., & Benford, R. (1986). Frame Alignment Processes, Micromobilization, and Movement Participation. *American Sociological Review*(51), 464-481.
- Snow, D. A., & McAdam, D. (2000). Identity work processes in the context of social movements: Clarifying the identity/movement nexus. In T. J. O. S. Stryker, & R. W. White (Ed.), *Self, identity, and social movements* (pp. 41-67). University of Minnesota Press.
- Sokoloff, N., & Dupont, I. (2005). Domestic violence at the intersections of race, class, and gender: Challenges and contributions to understanding violence against marginalized women in diverse communities. *Violence against women*, 11(1), 38-64.
- Sousa Santos, B. (2008). The World Social Forum and the global left. *Politics & Society*, 36(2), 247-270.
- Spivak, G. C. (2000). Translation as culture. *parallax*, 6(1), 13-24.
- Springer, K. (2005). *Living for the revolution Black feminist organizations, 1968-1980*. Duke University Press.
- Stake, R. E. (1995). The art of case study research. In: Sage.
- Strolovitch, D. Z. (2008). *Affirmative advocacy: Race, class, and gender in interest group politics*. University of Chicago Press.
- Stryker, S., & Burke, P. J. (2000). The past, present, and future of an identity theory. *Social psychology quarterly*, 284-297.
- Suissa, A. J. (2015). Le DSM-5 : Quand la psychiatrie passe au confessionnal *L'autre Espace, Revue du RRASMQ*, 6(2), 27-30.
- Taft, J. K., & Gordon, H. R. (2013). Youth activists, youth councils, and constrained democracy. *Education, Citizenship and Social Justice*, 8(1), 87-100.
- Tarrow, S. (1998). *Power in Movement: Social Movements, Collective Action & Politics*. Cambridge University Press.
- Tatagiba, L. (2009). Relação entre movimentos sociais e instituições políticas no cenário brasileiro recente. Reflexões em torno de uma agenda preliminar de pesquisa. In: Forthcoming.
- Taylor, V., & Whittier, N. (2013). Analytical approaches to social movement culture: The culture of the women's movement. In *Social movements and culture* (pp. 163-186). Routledge.
- Taylor, V., & Whittier, N. E. (2013). "Collective Identity in Social Movement Communities: Lesbian Feminist Mobilization": Aldon D. Morris and Carol M. Mueller (eds), *Frontiers in Social Movement Theory* (New Haven, CT: Yale University Press, 1992): 104–29. In *Social perspectives in lesbian and gay studies* (pp. 349-365). Routledge.
- Teixeira, A. C. C. (2002). A atuação das organizações não-governamentais: entre o Estado e o conjunto da sociedade. *Sociedade civil e espaços públicos no Brasil. São Paulo: Paz e Terra*, 105-142.

- Ten Brummelaar, M. D., Harder, A. T., Kalverboer, M. E., Post, W. J., & Knorth, E. J. (2018). Participation of youth in decision-making procedures during residential care: A narrative review. *Child & Family Social Work, 23*(1), 33-44.
- Thaler, A., Karner, S., Yennie Bredin, G., Brown, H. F., Franklin, A., Gundersen, V., Home, R., Ludhra, G., Podlaszewska, A., & Sabir, G. (2023). Methodological framework for intersectionality analysis. In: Project Deliverable.
- Thomas, C. P., Conrad, P., Casler, R., & Goodman, E. (2006). Trends in the use of psychotropic medications among adolescents 1994-2001. *Psychiatric Services, 57*(1), 63-59.
- Tierney, W. G. (1998). Life history's history: Subjects foretold. *Qualitative inquiry, 4*(1), 49-70.
- Tilly, C. (1995). *Social Movements 1768-2004*. Paradigm Boulder.
- Tilly, C. (2004). *Social movements, 1768-2004*. Paradigm Publishers.
- Tormos-Aponte, F., & Ferrer-Núñez, S. (2020). Intersectional synthesis: A case study of the colectiva feminista en construcción. In *Latinas and the politics of urban spaces* (pp. 53-66). Routledge.
- Tormos, F. (2017). Intersectional solidarity. *Politics, Groups, and Identities, 5* (4), 707–720. In.
- Touraine, A. (1984). Les mouvements sociaux: objet particulier ou problème central de l'analyse sociologique? *Revue française de sociologie, 3*-19.
- Townsend-Bell, E. (2011). What is relevance? Defining intersectional praxis in Uruguay. *Political Research Quarterly, 64*(1), 187-199.
- Trom, D. (2001). Grammaire de la mobilisation et vocabulaires de motifs. *Les formes de l'action collective. Mobilisation dans les arènes publiques, 99*-132.
- Van de Velde, C. (2009). *Devenir adulte. Sociologie comparée de la jeunesse en Europe*. Presses Universitaires de France.
- Van Maanen, J. (2011). *Tales of the field: On writing ethnography*. University of Chicago Press.
- Vézina, M., Crompton, S., & Statistiques, C. (2012). *Le bénévolat au Canada*. Statistique Canada.
- Vitiello, B. (2007). Research in child and adolescent psychopharmacology : Recent accomplishments and new challenges *Psychopharmacology, 191*, 5-13.
- Voloshinov, V. N., Titunik, I. R., & Matejka, L. (1986). *Marxism and the philosophy of language*. Harvard University Press.
- Vultur, M. (2005). Aux marges de l'insertion sociale et professionnelle. *Nouvelles pratiques sociales, 17*(2), 95-108.
- Weber, K., Hayagreeva, R., & Thomas, L. G. (2009). From streets to suites: How the anti-biotech movement affected German pharmaceutical Firms. *American Sociological Review, 74*, 106-127.
- Weldon, L. (2011). *When protest makes policy: How social movements represent disadvantaged groups*. University of Michigan Press.
- Weldon, L. (2012). Response to Hahrie Han's review of When Protest Makes Policy : How Social Movements Represent Disadvantaged Groups. *Perspectives on Politics, 10*(3), 789.
- Weldon, S. L. (2006). The structure of intersectionality: A comparative politics of gender. *Politics & Gender, 2*(2), 235-248.
- Winker, G., & Degele, N. (2011). Intersectionality as multi-level analysis: Dealing with social inequality. *European Journal of Women's Studies, 18*(1), 51-66.
- Winland, D., Gaetz, S., & Patton, T. (2011). *Family matters: Homeless youth & Eva's initiative's family reconnect program*. Canadian Homelessness Research Network.
- Yazan, B. (2015). Three approaches to case study methods in education: Yin, Merriam, and Stake.
- Yuval-Davies, N. (2006). Intersectionality and Feminist Politics. *European Journal of Women's Studies, 13*(3), 193-209).
- Zald, M. N., Morrill, C., & Rao, H. (2005). The impact of social movements on organizations: Environment and responses. In *Social movements and organization theory* (pp. 253-279). Cambridge University Press.

Zito, J. m., Safer, D. J., Gardner, J. F., Soeken, K., Boles, M., & Lynch, F. (2002). Rising prevalence of antidepressants among US youths. *Pediatrics*, *109*(5), 721-727.